B. 23
1
216
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

C

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

TOME NEUVIEME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie Françoiſe & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME NEUVIEME.

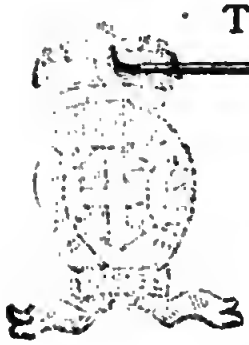

GENÈVE,

Chez DUVILLARD Fils & NOUFFER, Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXIX.

B-23.1.216

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie pendant les règnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philippe le Hardi & de Charles d'Anjou.

LORSQUE nous nous ſommes arrêtés pour conſidérer l'état de l'Europe, St. Louis, & Henri III étoient morts, Charles d'Anjou étoit roi de Naples & de Sicile, & Rodolphe de Habsbourg avoit été élu empereur.

Philippe III, dit le Hardi, fils de St. Louis, après avoir remporté quelques avantages ſur les Maures, fit un traité de paix avec le roi de Tunis, & revint en France.

Edouard I, qui avoit accompagné St. Louis, étoit encore en Sicile, lorſqu'il apprit la mort de Henri ſon pere. Les ſeigneurs ſans attendre ſon retour, s'aſſemblerent, le reconnurent & lui prêterent ſerment de fidélité. On eſt étonné de cette ſoumiſſion, quand on ſonge à leurs révoltes ſous le dernier regne : mais elle fut l'effet de la réputation qu'Edouard avoit acquiſe. Les princes, Monſeigneur, ont de l'autorité ſur leurs ſujets à proportion qu'ils en ſont conſidérés. L'hiſtoire de France & d'Angleterre en fournit bien des preuves. Edouard revint en 1274 dans ſes états, & il fut reçu avec les plus grandes marques d'amour & de reſpect.

Afin d'être plus indépendans, les ſeigneurs d'Allemagne avoient choiſi pour empereur un prince dont les états étoient peu conſidérables. Rodolphe avoit été grand maître d'hôtel d'Ottocare, roi de Bohême : mais il avoit du courage, & il jetta les fondemens d'une maiſon qui deviendra floriſſante.

Je vais dans ce chapitre & dans les ſuivans, vous faire jetter un coup d'œil ſur les principaux événemens, que fourniſſent l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. J'aurai auſſi occaſion de parler de l'Eſpagne dont les intérêts commencent à ſe mêler avec ceux des autres puiſſances. Mon objet eſt de vous montrer l'enſemble d'une hiſtoire générale, que je n'ai pas deſſein de faire ; & je n'entrerai dans les détails ſur chaque royaume, qu'autant que je le croirai néceſſaire, pour vous faire ſaiſir le fil des événemens, & pour vous préparer à l'étude de l'hiſtoire moderne.

Le premier ſoin de Rodolphe fut de reprimer

les désordres, qui étoient une suite des troubles précédens. Il eut besoin d'autant d'adresse que de courage; parce que ses propres états le rendoient peu puissant; & que l'empire dont les revenus avoient été pillés, ne lui fournissoit guères que des soldats. Il réussit pourtant à rétablir la paix & la sûreté.

Ottocare refusant de le reconnoître, Rodolphe, qui sut ménager les autres princes de l'empire, le fit déclarer rebelle dans une diete tenue à Augsbourg : on le condamna même à être dépouillé du duché d'Autriche, de la Stirie, de la Carniole & de la Carinthie qu'il avoit envahis.

Le roi de Bohème persista dans le refus de rendre hommage à Rodolphe, disant qu'il ne lui devoit rien, puisqu'il lui avoit payé ses gages. Cette réponse insultante ne fut pas soutenue par des succès : Ottocare perdit la vie dans une bataille.

L'empereur gagna si bien l'affection des Autrichiens & des Stiriens, qu'ils demanderent un duc de sa maison. Il avoit tout préparé pour les amener là, & pour ne point trouver d'opposition de la part des princes de l'empire. Ainsi du consentement des états assemblés à Augsbourg, il investit Albert son fils aîné, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole; & il investit encore du comté de Souabe, Rodolphe un autre de ses fils.

Occupé du gouvernement de l'empire & de l'agrandissement de sa maison, il ne chercha point à faire valoir ses droits sur l'Italie. Au lieu d'armer contre les villes qui refusoient de le reconnoître, il leur vendit les privileges & les immu-

nités dont elles étoient jalouſes. Lucques acheta ſa liberté douze mille écus : Florence, Gènes & Bologne ne l'acheterent chacune que ſix mille. Cette conduite fit paſſer Rodolphe pour un prince qui faiſoit argent de tout, & flétrit ſa réputation. Cependant pouvoit-on ſe rappeller les guerres précédentes, & ne pas trouver ces ſortes de marchés avantageux tout à la fois à l'Allemagne & à l'Italie ? Le pape Nicolas III profita des diſpoſitions où étoit l'empereur & fit avec ce prince un traité, qui fut tout à l'avantage du ſaint ſiege. Rodolphe mourut dans la dix-huitieme année de ſon règne. L'agrandiſſement de ſa maiſon & l'ordre rétabli dans l'Allemagne font voir que, s'il n'avoit pas de grands états quand il parvint à l'empire, il avoit au moins des talens.

Pendant cet intervalle que nous venons de parcourir en Allemagne, Edouard travailloit avec ſon parlement au bonheur de ſes peuples & il réuniſſoit à ſa couronne le pays de Galles. Il en avoit fait la conquête ſur Léwlyn, qui avoit fait des courſes ſur ſes états & qui ne ceſſoit d'exciter les mécontens d'Angleterre. Les Gallois étoient un reſte des anciens Bretons : ils n'avoient point encore ſubi le joug des Anglois ; & ils ſe maintenoient dans l'indépendance depuis plus de huit cens ans.

En France Philippe III, dit le Hardi, jouiſſoit de tous les droits, qui ſous ſes prédéceſſeurs étoient devenus des prérogatives de la couronne, & il ſe les confirmoit tous les jours par l'uſage. Il exerçoit le droit de reſſort ſur les juſtices des plus grands vaſſaux : il avoit ſeul celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs & des

communes dans les villes; il régloit de ſon autorité ce qui concernoit les ponts, les chauſſées, & tout ce qui intéreſſoit le public; en un mot, il avoit la police générale du royaume. Après quelques guerres peu importantes, une révolution, arrivée en Sicile en 1282, lui fit prendre les armes contre Pierre III, roi d'Arragon.

Charles, maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Maine, d'Anjou, de l'isle de Corfou & de celle de Malte, avoit encore à ſa diſpoſition toutes les villes guelfes d'Italie : & Marie, fille du prince d'Antioche, lui avoit cédé tous ſes droits ſur la principauté d'Antioche & ſur le royaume de Jéruſalem. Il avoit embelli Naples, où il faiſoit ſa réſidence, à l'exemple de Fréderic II : il tenoit ſur pied un nombre conſidérable de troupes; & ſes ports étoient remplis de vaiſſeaux. Charles paroiſſoit donc puiſſant : mais il ne l'étoit pas, ſi la puiſſance d'un prince ſe meſure ſur ſes vertus & ſur ſes talens. Celui-ci, pour vouloir acquérir encore, va bientôt perdre une partie de ce qu'il a.

Il ſe préparoit, non-ſeulement, à la conquête du royaume de Jéruſalem : il formoit encore le projet de faire la guerre à Michel Paléologue & de remettre ſur le trône de Conſtantinople, Baudouin, qui lui abandonnoit la Morée, pluſieurs isles & la troiſieme partie de tout ce qui ſeroit conquis ſur l'empereur grec. Mais Jean de Procida, citoyen de Salerne, dont les biens avoient été confiſqués lorſque Charles monta ſur le trône, & qui s'étoit retiré en Arragon, forma lui-même un autre projet; ce fut de mettre ſur la

tête de Pierre III, roi d'Arragon, la couronne de de Naples & de Sicile. Pierre, au reſte, avoit des prétentions, qui pouvoient paroître des droits: car il avoit épouſé Conſtance, qui étant fille de Mainfroi & couſine de Conradin, ſe regardoit comme héritiere de la maiſon de Souabe. Jean de Procida, allant continuellement de Sicile en Arragon & à Conſtantinople, prépara les eſprits à la révolte, & ménagea une ligue entre Michel Paléologue & Pierre III: le premier fournit l'argent néceſſaire, & le ſecond arma ſous prétexte de porter la guerre en Afrique.

Le roi de Naples étoit un vaſſal trop puiſſant pour les papes, qui prétendoient à tout, & à qui on conteſtoit quelquefois juſqu'au moindre village du patrimoine de St. Pierre. Un pareil ſuzerain n'étoit pas fait pour être toujours reſpecté. Nicolas III entra donc dans les vues de Jean de Procida, & donna un nouveau titre à Pierre d'Arragon, en lui offrant l'inveſtiture du royaume de Naples & de Sicile. Telle étoit la ſituation des papes; trop foibles pour tenir leur vaſſal dans la dépendance, ils tranſportoient cette couronne d'un Allemand à un François, & d'un François à un Eſpagnol; comme s'ils euſſent voulu chercher dans toutes les nations un prince, qui fut tout à la fois ſoumis & puiſſant. Mais ils ne faiſoient qu'expoſer ce malheureux pays à de nouvelles calamités.

Charles, qui avoit indiſpoſé contre lui Nicolas, ſe rendit encore odieux à ſes ſujets, qu'il ne ceſſoit de vexer. Voilà quelles ſont les cauſes connues de la révolution, qui arriva le jour de pâques de l'année 1282, & qu'on nomme les

Vêpres Siciliennes ; parce que le maſſacre des François commença lorſque le peuple alloit à vêpres. Si l'on en croit la plupart des hiſtoriens, les François auront été égorgés en même tems dans toute la Sicile ; & cette conſpiration, qui ſe tramoit depuis plus de deux ans, n'aura éclaté qu'au moment précis, quoique le peuple de cette isle & beaucoup d'étrangers fuſſent dans le ſecret.

Quoi qu'il en ſoit, Pierre, qui avoit tout préparé pour ſon entrepriſe, ſaiſit cette conjoncture pour l'exécuter. Tout lui fut favorable. Les Siciliens le reçurent avec de grandes acclamations ; & Charles, qui étoit en Sicile, fut obligé d'abandonner cette isle, & de ſe retirer en Calabre. De la ſorte, la Sicile & la Pouille formerent deux royaumes ſéparés, dont l'un reſta à la maiſon d'Arragon & l'autre à la maiſon d'Anjou.

Cependant Nicolas étoit mort quelque tems auparavant, & le nouveau pape Martin IV, ayant embraſſé les intérêts de Charles, excommunia Pierre, fit prêcher une croiſade contre lui, & donna les royaumes de Valence & d'Arragon à Charles de Valois, ſecond fils de Philippe le Hardi.

Charles d'Anjou n'eut que des revers juſqu'à ſa mort, qui arriva au commencement de l'année 1285. Il laiſſa le royaume de Naples à ſon fils Charles II, prince de Salerne, qui étoit alors priſonnier de guerre.

Pierre, ſe voyant aſſuré de la Sicile par la mort de Charles d'Anjou, & par la détention du prince de Salerne, porta toutes ſes forces en Arragon, où le roi de France étoit entré, mais il fut défait & mourut des ſuites de ſes bleſſures. Le

même année 1285, ſes fils Alphonſe & Jacques lui ſuccédèrent; le premier ſur le trône d'Arragon, & le ſecond ſur celui de Sicile.

Cependant les ſuccès des François ne ſe ſoutinrent pas; ils furent au contraire ſuivis de grandes pertes, & Philippe le Hardi, contraint de repaſſer les Pyrénées, tomba malade à Perpignan, où il mourut.

Tant de morts arrivées à la même année mirent les nouveaux ſouverains dans la néceſſité de négocier. Le traité ne rétablit pas la paix, mais le prince de Salerne recouvra la liberté; & Naples eut en lui un ſouverain qui ſe fit aimer. Il eſt connu ſous le nom de Charles II, dit le Boiteux.

CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe, pendant le pontificat de Boniface VIII.

Au mois de Juillet 1294, Pierre de Mourron fut élu pape, & prit le nom de Céleſtin V. C'étoit un homme ſimple, qui, dit l'abbé Fleuri, prenoit aiſément ſes penſées pour des inſpirations, ſes ſonges pour des révélations, & tout ce qui lui paroiſſoit extraordinaire pour des miracles. Il menoit la vie la plus auſtere dans un hermitage où il s'étoit retiré; & où pluſieurs s'étant venus joindre à lui, formerent un nouvel

ordre religieux, qui prit de leur fondateur le nom de Céleſtin. Il dut le pontificat à la réputation de ſa ſainteté : les cardinaux, dit encore l'abbé Fleuri, ſe ſentirent comme inſpirés d'élire Pierre de Mourron.

Cependant ils ſe repentirent bientôt de leur choix, & quelques-uns lui perſuaderent de renoncer au pontificat, l'aſſurant qu'il ne pouvoit le conſerver en ſûreté de conſcience. En effet, ſans expérience, ſans lumieres, & livré à tous ceux qui l'approchoient, il étoit tout-à-fait incapable de gouverner l'égliſe. Il abdiqua quelques mois après, & on élut en ſa place Benoît Caïétan, qui avoit contribué plus qu'aucun autre à lui faire prendre ce parti.

Il n'y avoit point encore eu de pape qui ſe fût démis, comme il n'y en a point eu depuis; & parce que les hommes ne raiſonnent comunément que d'après des exemples, c'étoit une grande queſtion, de ſavoir ſi un pape peut ſe démettre. Car ſi d'un côté, l'on reconnoiſſoit qu'un eccléſiaſtique peut renoncer à ſa dignité avec le conſentement de ſon ſupérieur, l'on reconnoiſſoit auſſi, d'un autre côté, qu'un pape n'a point de ſupérieur: il faut convenir que cela étoit bien embarraſſant.

Boniface VIII, c'eſt le nom que prit Benoît Caïétan, craignant que Céleſtin n'eût la ſimplicité de ſe croire encore pape, & de juger que ſon abdication étoit nulle, parce qu'elle n'avoit pas été autoriſée par un ſupérieur, fit enfermer ce ſaint homme dans un lieu ſi étroit, qu'il pouvoit à peine s'y coucher, & ſi mal ſain qu'il falloit continuellement changer ceux qui le ſer-

voient, parce qu'ils y tomboient malades. Céleſtin y mourut lui-même treize mois après.

Boniface forma le projet de ſoumettre toutes les puiſſances au ſaint ſiege : mais il étoit bien foible en Italie, où les Gibelins formoient un parti puiſſant, au milieu, meme du patrimoine de St. Pierre. Il étoit encore foible au dehors : car ſi les armes ſpirituelles paroiſſoient redoutables à proportion qu'on en étoit plus éloigné, elles s'affoibliſſoient tous les jours, à meſure qu'on en faiſoit un uſage plus fréquent. Il ne fit qu'augmenter les troubles, & donner occaſion d'ouvrir les yeux ſur l'abus, que les papes faiſoient de leur autorité. C'eſt ce que nous comprendrons en examinant ſa conduite avec les différens princes de l'Europe.

En 1290, Alexandre III, roi d'Ecoſſe, étant mort ſans enfans ; les Ecoſſois, qui vouloient éviter une guerre civile, choiſirent Edouard pour juge entre les prétendans à la couronne. Ce prince décida en faveur de Jean Bailleul, & ſaiſit cette occaſion pour faire reconnoître par les Ecoſſois même, que l'Ecoſſe étoit un fief mouvant de la couronne d'Angleterre. Devenu par-là ſouverain de ce royaume, il fit ſentir tout le poids de ſon joug ; de ſorte que Bailleul ne ſongea qu'aux moyens de ſortir d'eſclavage.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant élevée entre la France & l'Angleterre, Bailleul s'allia de Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi, & Edouard s'allia d'Adolphe de Naſſau, ſucceſſeur de Rodolphe. Boniface voulut envain contraindre d'autorité ces princes à mettre bas les armes. Il eſt vrai que ſes légats ne firent pas un voyage

abſolument inutile, car ils tirerent beaucoup d'argent des religieux d'Angleterre : mais ils ne réuſſirent pas à rétablir la paix. Edouard ayant conquis l'Ecoſſe, pendant que le roi de France lui enlevoit la Guienne, paſſa la mer pour joindre ſes forces à celles du comte de Flandre. Alors les Ecoſſois ſe ſouleverent, Philippe eut de nouveaux ſuccès, Edouard fut forcé à demander une ſuſpenſion d'armes, & on fit une trêve de deux ans.

Le comte de Flandre, que Philippe vouloit punir comme vaſſal rebelle, ayant appellé au pape, Boniface ſe porta pour juge, & envoya l'évêque de Meaux ſon légat, pour ſommer le roi à comparoître devant le tribunal du ſaint ſiege. Philippe auſſi étonné qu'un de ſes ſujets ſe fût chargé de cette commiſſion, qu'indigné de cette entrepriſe du pape, répondit que ſa cour des pairs avoit ſeule le droit de juger de ces ſortes de différens, & qu'il n'avoit d'autre ſupérieur que Dieu. Cette tentative de Boniface n'eut pas d'autre ſuite. Bien loin de la ſoutenir, il ne ſongea pour lors qu'à ménager le roi de France, afin de pouvoir accabler plus ſûrement les ennemis qu'il avoit en Italie.

Il avoit été Gibelin, quand il n'étoit encore que particulier ; & en devenant pape, il devint l'ennemi d'un parti qui avoit toujours été contraire au ſaint ſiege. Il tenta tout pour ruiner ; ſurtout, les Colonnes, qui étoient de tous les Gibelins les plus animés & les plus puiſſans.

Les Colonnes de leur côté ne gardoient aucun ménagement. Ils ne nommoient Boniface que Benoît Caïétan ; ils refuſoient de le reconnoître pour pape ; ils prétendoient que la renonciation

de Céleſtin étoit nulle, & parce qu'un pape n'a point de ſupérieur, & parce qu'elle lui avoit été arrachée par ſurpriſe & par fraude: enfin ils ajoutoient qu'il y avoit bien des raiſons de nullité dans l'élection même de Benoît, & ils demandoient qu'on tînt un concile général pour juger cette queſtion. Cette diſpute cauſoit de grands troubles en Italie.

Cependant Boniface étoit encore occupé des affaires de Sicile, & il étoit entré dans les intérêts de Charles le Boiteux, qui l'avoit élevé ſur le ſaint ſiege.

En 1291 Jacques étoit monté ſur le trône d'Arragon après la mort d'Alphonſe, ſon frere. Boniface le ſomma de tenir le traité, par lequel Alphonſe avoit promis de reſtituer la Sicile à Charles le Boiteux, le menaçant, s'il déſobéiſſoit, de lui ôter les royaumes d'Arragon & de Valence. Jacques, qui ſe voyoit encore menacé des armes de la France, fut enfin contraint de céder, & donna en 1294 ſa renonciation à la Sicile. Mais Fréderic, ſon frere, qui commandoit pour lui dans cette isle, refuſa de la rendre, & fut couronné roi par les Siciliens. Tel étoit l'état de l'Italie vers l'année 1297.

Alors ſe préparoit une révolution en Allemagne. Pendant qu'Adolphe de Naſſau étoit occupé à ſecourir le roi d'Angleterre contre le roi de France, une puiſſante ligue ſe forma tout-à-coup, le dépoſa, & donna l'empire au duc d'Autriche, Albert, fils de Rodolphe. Adolphe, ayant marché contre ſon ennemi, perdit la bataille & la vie; & Albert, ſans concurrent, fut proclamé empereur dans une diete tenue à Francfort.

En 1286, Eric VII roi de Danemarck avoit été aſſaſſiné, & les conjurés avoient encore attenté à la vie d'Eric VIII, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Quelques-uns furent punis, d'autres ſe retirerent en Norwege, & quelques années après, l'archevêque de Lunden fut mis en priſon, comme ſuſpect d'entretenir des intelligences avec eux: mais il s'échappa en 1297, & vint à Rome ſolliciter le pape contre ſon ſouverain.

La mort de Ladislas IV, roi de Hongrie, fut auſſi une occaſion de troubles pour ce royaume. Marie, ſœur de Ladislas & femme de Charles le Boiteux, ſe porta pour héritiere de ſon frere, & céda ſes droits à Charles-Martel, ſon fils. Ce prince fut couronné à Naples par les légats de Nicolas IV: il ſe forma même un parti en ſa faveur en Hongrie. Cependant il ne prit pas poſſeſſion de ce royaume; car André le Vénitien, parent du dernier roi, étant ſur les lieux, ſe fit reconnoître, & en conſerva une partie. Ces deux concurrens moururent la même année 1301. Charles-Robert ſuccéda aux droits de Charles-Martel ſon pere, & fut ſoutenu par Boniface; & les Hongrois donnerent la couronne au fils de Venceslas, roi de Bohême. Voyons actuellement comment le pape va ſe mêler dans toutes les affaires de l'Europe. Je ne ſuivrai pas l'ordre des tems; car ce ne ſeroit pas l'ordre de la clarté.

Il écrivit à ſon légat en Hongrie: *Le pontife romain, établi de Dieu ſur les rois & ſur les royaumes, ſouverain chef de la hiérarchie dans l'égliſe militante, & tenant le premier rang ſur tous les mortels, juge tranquillement de deſſus ſon trô-*

ne, & diſſipe tous les maux par ſon regard. A ces mots ne diroit-on pas que Boniface a le délire, & ne voit-on pas combien il compte ſur l'ignorance & ſur la ſtupidité des peuples ?

En conſéquence de la ſouveraineté univerſelle qu'il s'attribue, il décide que Venceslas, fils de Venceslas roi de Bohême, n'a aucun droit ſur le royaume de Hongrie, & qu'il n'avoit pas pu l'accepter des Hongrois mêmes ſans l'agrément du ſaint ſiege. Il prétend qu'Etienne, qui en avoit été le premier roi chrétien, l'avoit donné à l'égliſe romaine ; & qu'au lieu d'en prendre la couronne de ſon autorité, il l'avoit voulu recevoir du vicaire de Jeſus-Chriſt.

Il écrivit à Venceslas, que pour rendre juſtice à tout le monde, il ſe propoſoit de le citer à ſon tribunal lui, ſon fils, la reine Marie & Charles-Robert. En effet, il les cita l'année ſuivante, & le roi de Hongrie n'ayant pas comparu non plus que ſon pere, il le déclara contumace, décida que le royaume de Hongrie ne pouvoit être électif, & l'adjugea à Marie & à Charles-Robert. Cette ſentence ne ſervit d'abord qu'à fomenter la guerre civile.

Le pape fit encore de grands reproches à Venceslas, ſur ce que ce prince prenoit le titre de roi de Pologne ; & il le menaça des peines ſpirituelles & temporelles s'il ne le quittoit pas ; ſuppoſant comme notoire, que la Pologne appartenoit au ſaint ſiege. Cependant après bien des troubles, les Hongrois reconnurent Charles-Robert.

Boniface, avoit les mêmes prétentions ſur l'Ecoſſe. Car lorſqu'Edouard en eut fait la conquê-

te, il écrivit à ce prince : *Vous devez ſavoir que le royaume d'Ecoſſe a appartenu anciennement de plein droit à l'égliſe romaine & lui appartient encore* ; & croyant avoir aſſez prouvé ſon prétendu droit, en diſant que perſonne n'en doute, il ordonna au roi d'Angleterre de retirer d'Ecoſſe tous ſes officiers. Il tentoit ainſi des démarches, au haſard de les abandonner, ſi elles ne réuſſiſſoient pas. Celle-là fut abandonnée.

Quant au roi de Danemarck, Boniface jugea qu'il avoit offenſé la majeſté divine, mépriſé le ſaint ſiege & bleſſé la liberté eccléſiaſtique. En conſéquence, il l'excommunia, mit ſon royaume en interdit, & le condamna à payer neuf mille marcs d'argent à l'archevêque de Lunden. Un légat vint en Danemarck, pour faire exécuter cette ſentence ; & menaça le roi de le dépoſer & de donner ſon royaume à un autre, s'il refuſoit de ſe ſoumettre au ſaint ſiege. Cette affaire troubla le Danemarck pendant pluſieurs années.

Boniface entreprenoit de gouverner l'Allemagne avec la même autorité. C'eſt à nous, écrivit-il aux trois électeurs eccléſiaſtiques, qu'appartient le droit d'examiner la perſonne de celui qui eſt élu roi des Romains, de le ſacrer, de le couronner, ou de le rejetter, s'il eſt indigne. C'eſt pourquoi nous vous ordonnons de dénoncer dans les lieux où vous jugerez expédient, qu'Albert, qui ſe prétend roi des Romains, comparoiſſe devant nous, dans ſix mois, par ſes envoyés ſuffiſamment autoriſés & munis des pieces juſtificatives de ſes droits, pour ſe purger, s'il le peut, du crime de leze-majeſté commis contre le roi Adolphe, & de l'excommunication qu'il a

encourue, en perſécutant le ſaint ſiege & les autres égliſes, & pour faire ſur tous ces points ce que nous lui preſcrirons. Autrement nous défendrons étroitement aux électeurs & à tous les ſujets de l'empire de le reconnoître pour roi des Romains ; nous les déchargerons du ſerment de fidélité, & nous procéderons contre lui & ſes partiſans avec les armes ſpirituelles & temporelles, comme nous le jugerons à propos.

Les trois électeurs eccléſiaſtiques entreprirent d'exécuter les ordres du pape : mais Albert réprima leur audace, & les fit rentrer dans le devoir.

Cette hauteur avec laquelle Boniface traite les rois, peut faire juger de ſa conduite avec les Colonnes : il publia pluſieurs bulles contr'eux ; il les déclara incapables de toutes charges eccléſiaſtiques ou ſéculieres, infâmes, ſchiſmatiques, hérétiques, excommuniés ; & fit prêcher une croiſade contr'eux avec les mêmes indulgences que pour la Terre Sainte. Les Colonnes, quoiqu'alliés de Fréderic roi de Sicile, ſuccomberent ſous les armes de Boniface. Le pape ſe rendit maître de toutes leurs places : il ruina entiérement Paleſtrine, qui en étoit la principale ; & ils furent réduits à ſe retirer en Sicile ou en France. Cette guerre fut terminée en 1299.

Auparavant, en 1296, le pape voyant qu'Edouard, Adolphe & Philippe continuoient la guerre, bien loin d'obéir à ſes ordres, & de ſoumettre leurs différens à ſon tribunal, donna la bulle *Clericis laïcos*, pour leur enlever les ſecours qu'ils retiroient du clergé. Il défendit donc à tous les gens d'égliſe de fournir de l'argent aux

princes

princes, ſoit par maniere de prêt, de don-gratuit, de ſubſide, ou à quelque autre titre que ce fût, ſans la permiſſion du ſaint ſiege; excommuniant les rois, les princes & les magiſtrats qui en exigeroient d'eux, tous ceux qui ſeroient chargés d'en faire la levée, & les eccléſiaſtiques mêmes qui auroient la condeſcendance de ſe prêter à ce prétendu abus. Il diſoit que les ſouverains n'ont aucun droit ſur la perſonne ni ſur les biens des eccléſiaſtiques; & que la puiſſance qu'ils uſurpoient, étoit un effet, de la haine ancienne des laïques pour les clercs. Cependant cette averſion, comme le remarque l'abbé Fleuri, ne remontoit pas à une ſi grande antiquité; puiſque pendant les cinq ou ſix premiers ſiecles le clergé s'attiroit le reſpect & l'affection de tout le monde par ſa conduite charitable & déſintéreſſée.

Auſſitôt que cette bulle eut été publiée, Philippe le Bel rendit une ordonnance, par laquelle il défendoit de tranſporter hors du royaume de l'argent monnoyé ou non monnoyé & autres choſes de prix; c'étoit tarir une des ſources des revenus du ſaint ſiege.

Le pape répondit par une nouvelle bulle, où après s'être arrogé la puiſſance la plus étendue ſur tous les fideles, il déclare que ſi la défenſe du tranſport d'argent hors du royaume s'étend juſqu'aux eccléſiaſtiques, c'eſt une entrepriſe téméraire, inſenſée, & qui mérite l'excommunication. Il ajoute enſuite que la défenſe qu'il a faite lui-même eſt conforme aux canons; que néanmoins il ne prétend pas priver le roi de tous les ſubſides que le clergé peut lui donner; mais ſeulement qu'il n'en peut rien exiger qu'avec le

consentement du saint siege ; & qu'au reste, le saint siege ne refusera jamais aux rois de France les secours que les besoins de l'état rendront nécessaires.

On voit par la réponse de Philippe, que l'on commençoit à réfléchir sur les prérogatives de la royauté & sur les limites des deux puissances. Les yeux s'ouvroient enfin ; & c'est une obligation qu'on avoit à Boniface, dont les entreprises devoient à cet égard, hâter les progrès de la raison. On murmuroit dans toute la France contre lui. Le peuple demandoit pourquoi les clercs, jouissant des privileges des citoyens, ne partageroient pas les charges de l'état : s'il étoit plus convenable qu'ils dépensassent leur argent en habits, en festins, en bouffons, que de payer à César ce qui appartient à César : si avant qu'il y eût des clercs, il n'y avoit pas des rois & des sujets ; & si les sujets en devenant clercs, cessoient d'être sujets & d'être soumis aux loix & aux charges. Les seigneurs montroient leur mécontentement avec encore plus de chaleur ; car si le peuple se flattoit de pouvoir être soulagé, lorsque les clercs porteroient une partie des impositions, les seigneurs voyoient avec plus de certitude, qu'ils seroient moins riches, lorsque les clercs ne payeroient rien. Enfin le clergé, qui gémissoit lui-même sous le despotisme de la cour de Rome, mêloit ses plaintes à celles de toute la nation ; & il ne faut pas s'en étonner ; car s'il y avoit quelques bulles qui l'exemptoient de payer des subsides au roi & aux seigneurs, il y en avoit beaucoup plus qui le forçoient d'en payer au saint siege. Dans

ce tems-là même, il arriva deux légats chargés de lever de l'argent ſur les eccléſiaſtiques, avec pouvoir d'excommunier Philippe, s'il s'y oppoſoit. Ils apportoient auſſi une bulle, par laquelle le pape ordonnoit une continuation de trêve au roi d'Angleterre & au roi de France : car il ſe portoit toujours pour juge du différent de ces ſouverains, fondé ſur ce qu'un des deux commettoit un péché en continuant la guerre, puiſqu'un des deux avoit tort.

Juſqu'alors les papes avoient toujours ménagé quelques puiſſances ; ils ſe conduiſoient au moins de maniere à s'aſſurer des vaſſaux contre le ſuzerain. Boniface, moins adroit, attaque en même tems le roi & les ſeigneurs ; il offenſe le peuple, jaloux des exemptions qu'il accorde au clergé ; il mécontente le clergé même, qu'il charge d'impôt : en un mot, il ſouleve la nation entiere, il force tous les ſujets à n'avoir d'autres intérêts que ceux du roi : au moins ce pontife là n'étoit pas politique.

Les légats, témoins du cri de la France, eurent la ſageſſe de ſuſpendre les excommunications, & le pape lui-même fut contraint de céder. Il ſe plaignoit qu'on eût mal interprété ſa bulle ; & il l'interpréta lui-même, en donnant une autre bulle, qui diſoit tout le contraire. Car il déclara qu'il n'avoit pas entendu défendre les dons ou prêts volontaires, faits par le clergé au roi ou aux ſeigneurs ; ni les ſervices ou redevances dont les eccléſiaſtiques étoient chargés à cauſe de leurs fiefs ; & il reconnut que le roi pouvoit demander au clergé un ſubſide & le recevoir, ſans même conſulter le ſaint ſiege.

Cette nouvelle bulle parut en 1297, c'eſt-à-dire, dans un tems où Boniface avoit beſoin des ſecours de la France contre les Colonnes & contre Fréderic, roi de Sicile. Charles, comte de Valois & frere de Philippe le Bel, fut chargé de conduire les troupes deſtinées à cette guerre. Albert régnoit alors en Allemagne. Mais Boniface, qui ne vouloit pas le reconnoître, crut que s'il ne pouvoit pas exercer le droit, qu'il s'arrogeoit, de créer un empereur, il pouvoit au moins nommer en Italie un vicaire de l'empire, & Charles de Valois accepta ce titre. C'eſt ainſi que les princes françois, dans le tems même qu'ils réſiſtoient au pape, l'autoriſoient dans ſes entrepriſes ſur les princes étrangers. Tant il eſt vrai qu'ils ſe conduiſoient moins par principes que par intérêt: mais c'étoit un intérêt mal entendu. Les papes n'auroient pas tenté d'ôter des couronnes, ſi aucun prince n'avoit voulu en recevoir d'eux.

Boniface fit épouſer au comte de Valois Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudoin, que Michel Paléologue avoit détrôné. En conſéquence de ce mariage, il le reconnut pour empereur d'Orient & il lui accorda des décimes extraordinaires ſur tous les biens eccléſiaſtiques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne, de Corſe, de la principauté d'Achaïe, du duché d'Athenes & des isles voiſines.

Ce comte fit des préparatifs pour faire valoir ſes droits ſur l'empire de Conſtantinople. Il ſe rendit à Florence, où le pape l'envoya avec le titre de pacificateur de la Toſcane, & où il ne fit qu'entretenir les factions & les troubles. Peu

de tems après, il tourna ſes armes, avec auſſi peu de ſuccès, contre Fréderic. Son deſſein étoit de faire rentrer la Sicile ſous la domination de Charles le Boiteux, qui promettoit de l'aider de toutes ſes forces à la conquête de Conſtantinople: mais il fut contraint de faire un traité, par lequel Fréderic reſta maître de la Sicile, avec le titre de roi de Trinacrie. En un mot, Charles de Valois ne fut heureux ni ſage dans ſes entrepriſes; *tanto che vituperato, con perdita di molti ſuoi, ritornò in Francia*, dit Machiavel. Il laiſſa aux héritiers de ſa femme le vain titre d'empereur d'Orient: titre avec lequel ils formerent toujours de grands projets, & n'entreprirent jamais rien. Quant à Charles le Boiteux, il employa le reſte de ſon regne à rendre floriſſans la ville & le royaume de Naples.

Pendant que Charles de Valois entroit dans toutes les vues de Boniface, ce pape reprenoit ſes premieres démarches avec la France. Ne pardonnant point à Philippe d'avoir donné retraite aux Colonnes, & de reconnoître Albert pour roi des Romains, il publia en 1300 une nouvelle bulle, par laquelle il rétractoit l'interprétation qu'il avoit donnée de la bulle *Clericis laïcos*; diſant que cette interprétation avoit été une grace, & qu'il pouvoit révoquer ſes graces, comme il pouvoit les accorder.

Il y avoit en France un évêque de Pamiers, inſolent, intriguant & rebelle. Boniface le choiſit pour ſon légat, & le chargea de ſes ordres. Il s'agiſſoit entre autres choſes d'engager le roi à ſe croiſer pour la Terre Sainte. On s'attendoit, ſans-doute, à un refus, & c'eſt ce qu'on de-

mandoit : car le pape ſe croyoit en droit de ſévir contre un prince, qui refuſoit ſes armes à l'égliſe. L'évêque eut l'audace de dire à Philippe, que la conduite qu'il tenoit depuis long-tems, méritoit des peines qu'on n'avoit que trop différées ; & qu'il verroit bientôt ſon royaume en interdit, & ſa perſonne frappée d'anathème & d'excommunication. Enfin il ſoutint les prétentions des papes, dont il ſe diſoit le ſujet, & leur puiſſance temporelle ſur tous les ſouverains.

Un pareil attentat méritoit ſans doute d'être puni. Déterminé à faire le procès à ce ſujet rebelle, le roi le fit mettre en priſon, & il nomma des commiſſaires pour le juger. Il fallut néanmoins uſer de ménagemens, & avoir la condeſcendance de le remettre entre les mains de ſon métropolitain, l'archevêque de Narbonne. La puiſſance du clergé étoit telle, que le ſouverain ne pouvoit pas, ſans imprudence, ſévir de ſa ſeule autorité, contre un de ſes membres.

Le pape réclama, & ce fut le ſujet de pluſieurs bulles. Il ſe dit établi ſur les rois & ſur les royaumes, avec plein pouvoir d'arracher, de détruire, de diſſiper & d'édifier. " Mon cher » fils, écrivoit-il à Philippe, ne vous laiſſez pas » perſuader ce qu'on veut vous faire croire, » que vous n'avez point de ſupérieur ſur la » terre, & que vous n'êtes point ſoumis au » chef de la hiérarchie eccléſiaſtique : c'eſt être » inſenſé que de penſer de la ſorte, & celui qui » s'obſtine à demeurer dans cette erreur, ceſſe » d'être fidele, & n'eſt plus dans le bercail de » ſon paſteur ». Par d'autres bulles, il ordonna

aux évêques, aux chapitres & aux universités de se rendre à Rome, afin de délibérer sur les réformes à faire en France, & il somma le confesseur du roi de venir lui rendre compte de sa conduite & de celle de son pénitent.

Mais les états ayant été assemblés, l'indépendance de la couronne fut généralement reconnue. Le roi renouvella la défense de porter de l'argent hors du royaume: il défendit à tous les sujets de sortir de France, sans sa permission; & Guillaume de Nogaret présenta une requête, dans laquelle il déclara Boniface intrus, & convaincu de simonie, d'hérésie & de plusieurs autres crimes.

Les seigneurs écrivirent ensuite aux cardinaux, pour les assurer de l'intention où ils étoient de défendre le roi contre les entreprises du pape. Le clergé écrivit la même chose à Boniface même, quoiqu'avec des termes plus ménagés. Enfin le tiers état fit aussi connoître par une lettre, qu'il étoit dans les mêmes dispositions.

Alors le pape tint à Rome un concile, dans lequel il éclata contre Philippe le Bel; & il donna une bulle par laquelle il déclara que ceux qui prétendent que la puissance temporelle ne dépend pas de la puissance spirituelle, sont Manichéens, puisqu'ils admettent deux principes. C'est ainsi qu'il abusoit des termes.

Cependant il ne comptoit pas assez sur la force de ses mauvais raisonnemens, pour négliger de se fortifier par quelque autre voie. Il crut qu'Albert pouvoit être favorable à ses desseins; & dès-lors cet usurpateur, cet homme indigne du trône devint à ses yeux un souverain légitime. Il le

reconnut pour tel par une bulle datée du 30 Avril 1303. Albert, qui auroit pu ſe prévaloir du beſoin que le pape avoit de le ménager, acheta cette bulle par les ſoumiſſions les plus baſſes. Il reconnut que l'empire romain avoit été transféré par le ſaint ſiege, des Grecs aux Allemands, en la perſonne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains, deſtiné à être empereur, avoit été accordé par le ſaint ſiege à certains princes eccléſiaſtiques & ſéculiers; & que les rois & les empereurs reçoivent du ſaint ſiege la puiſſance du glaive matériel: enfin il promit de défendre les droits du ſaint ſiege contre tous ſes ennemis, quels qu'ils fuſſent, rois ou autres ſouverains; de ne faire avec eux aucune alliance, & de leur déclarer la guerre, ſi le pape l'ordonnoit. Cependant malgré ces engagemens, il vécut toujours en parfaite intelligence avec Philippe. Ce prince ſacrifioit l'empire à ſes intérêts particuliers. Il n'étoit occupé que de l'agrandiſſement de ſa maiſon; & pour procurer des établiſſemens à ſes fils, il ne craignoit pas de commettre des injuſtices. Elles lui coûterent enfin la vie: car il fut aſſaſſiné quelques années après.

Si le pape trouvoit peu d'obſtacles en Allemagne, il en trouvoit tous les jours de plus grands en France. Dans une aſſemblée que Philippe tint le 13 Juin 1303, Guillaume du Pleſſis préſenta une requête, qui contenoit vingt-ſept articles d'accuſation contre Boniface; & il offrit de les prouver dans un concile général, dont il demanda la convocation, & auquel il appella de toutes les procédures que Boniface avoit faites, ou pouvoit faire. Tous ceux qui compoſoient

cette assemblée, sans en excepter les ecclésiastiques, adhérerent à la convocation du concile & à l'appel. Depuis ce jour jusqu'au mois de septembre inclusivement, le roi obtint plus de sept cens actes d'adhésion. Les universités, les communautés des villes, les évêques, les chapitres, les cathédrales, les collégiales, les abbés, les ordres religieux, & même les freres mendians, presque tout le monde appella.

Par cet appel, on reconnoissoit donc que les conciles sont les juges des rois; reste des préjugés établis dans les siecles précédens. Mais on commençoit au moins à se douter, que les papes sont soumis aux conciles généraux, & c'étoit déja quelque chose.

Boniface fulmina des bulles contre le roi, contre les universités, & contre tous ceux qui adhéroient à l'appel; & les choses en étoient là lorsqu'il fut arrêté dans Anagnie par Nogaret, Sciarra Colonne & quelques autres, que Philippe avoit chargés de l'enlever. On pilla son palais, on le mit en prison, on l'insulta même sans égard pour son caractere. Cependant les habitans d'Anagnie, qui s'intéressoient à ce pontife, parce qu'il étoit né parmi eux, armerent, chasserent les François, lui rendirent la liberté, & le conduisirent à Rome. Il y mourut peu de jours après, le 11 Octobre 1303. Lorsqu'il fut arrêté, il devoit publier une bulle, dans laquelle il disoit que, comme vicaire de Jesus-Christ, il avoit le pouvoir de gouverner les rois avec une verge de fer, & de les briser comme des vaisseaux de terre. Il la finissoit en disant que Philippe avoit manifestement encouru les excommunications

portées par plusieurs canons. Ses vassaux & tous ses sujets y étoient déliés du serment de fidélité; & nous défendons, ajoutoit-il, de lui obéir, & de lui rendre aucun service.

On doit à ce pape l'institution du jubilé. En 1300 il se répandit un bruit à Rome que tous ceux qui visiteroient l'église de saint Pierre cette année, gagneroient une indulgence pléniere de tous leurs péchés, & que chaque centieme année avoit cette vertu. Aussitôt tout le peuple fut en mouvement, & il y eut un concours prodigieux à saint Pierre. Boniface, qui observoit cette dévotion, fit faire des recherches pour en découvrir l'antiquité: on feuilleta bien des livres, on en lut même, & cependant on ne trouvoit rien qui pût l'autoriser, lorsque heureusement, un vieillard, qui disoit avoir cent sept ans, se souvint qu'un siecle auparavant son pere étoit venu à Rome, & avoit gagné les indulgences, en visitant l'église de saint Pierre. Alors d'autres vieillards se rappellerent qu'en effet l'an 1200 ils avoient vu des pélerins venir à cette église. A ces causes donc, & d'après ces informations, le pape, de l'avis des cardinaux, fit dresser une bulle pour confirmer l'opinion où l'on étoit, & pour assurer une indulgence pléniere à tous ceux qui, bien repentans & bien confessés, visiteroient respectueusement les églises de saint Pierre & de saint Paul chaque centieme année. On assure que pendant le cours de 1300, il y eut continuellement à Rome deux cent mille pélerins étrangers. Le trésor de l'église se grossit de leurs offrandes, & les Romains s'enrichirent par le débit de leurs denrées.

CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe, depuis la mort de Boniface VIII juſqu'à celle de Philippe le Bel.

BENOÎT XI, ſucceſſeur de Boniface, voulant ſincérement rétablir la paix, révoqua les bulles qui avoient cauſé les troubles, & annulla juſqu'aux ſentences portées contre les Colonnes. Malheureuſement il n'occupa le ſaint ſiege que huit mois, & les cardinaux diviſés le laiſſerent vaquer pendant onze, ou à-peu-près.

La Flandre étoit alors le théâtre de la guerre. Lorſque Edouard fut forcé de ſe retirer, il abandonna le comte de Flandre, qui, croyant pouvoir compter ſur la clémence du roi de France, vint ſe jetter à ſes pieds. Mais Philippe le fit mettre en priſon, & réunit le comté de Flandre à la couronne, déclarant que ce prince avoit mérité par ſa félonie la confiſcation de ſon domaine.

Cette entrepriſe avoit été ſuivie de pluſieurs révoltes, lorſque Gui, un des fils du comte de Flandre, vint au ſecours des révoltés avec quelques troupes allemandes. Les François furent défaits à Courtrai: mais en 1304 Philippe remporta une victoire complete. Par le traité de paix, qui ſe fit l'année ſuivante, il demeura maître de la Flandre en déça de la Lippe, & il rendit tout le reſte à Robert, fils aîné du comte

de Flandre, qui étoit mort dans ſa priſon. Peu auparavant il avoit rendu la Guienne au roi d'Angleterre.

Cependant les cardinaux, las d'être renfermés dans le conclave, étoient enfin convenus d'un moyen de conciliation. La faction, attachée à la mémoire de Boniface, voulant un pape qui entrât dans ſes vues, ou qui du moins n'y fût pas contraire, nomma trois ſujets, & laiſſa le choix d'un des trois à la faction qui vouloit un pontife favorable aux Colonnes & au roi de France.

Par cet accord Philippe, ſe trouvant maître de choiſir entre les trois ſujets préſentés, donna la préférence à l'archevêque de Bordeaux, & & ce fut à condition, 1°. qu'il le réconcilieroit avec l'égliſe; 2°. qu'il révoqueroit toutes les cenſures fulminées contre lui; 3°. qu'il lui accorderoit les décimes de ſon royaume pendant cinq ans; 4°. qu'il annulleroit tout ce que Boniface avoit fait, & qu'il flétriroit la mémoire de ce pontife; 5°. qu'il rétabliroit dans la dignité de cardinal & dans leur premiere fortune Jacques & Pierre Colonne. Enfin il demanda encore une ſixieme choſe, qu'il ſe réſerva d'expliquer en tems & lieu. L'archevêque promit tout, & jura ſur le corps de Jeſus-Chriſt de tenir ſa promeſſe. Cette convention ne rendoit pas ſon élection bien canonique, & faiſoit voir d'ailleurs que Philippe avoit encore bien des préjugés. Avoit-il beſoin d'être réconcilié avec l'égliſe? Avoit il beſoin que les cenſures de Boniface fuſſent révoquées? Avoit-il beſoin de la protection du pape pour lever les décimes dans ſon royaume? Mais c'étoit les erreurs de ſon ſiecle,

Clément V, c'eſt le nom que prit le nouveau pape, tranſporta le ſiege pontifical à Carpentras, au grand mécontentement des cardinaux italiens, qui reconnurent avoir été trompés. Le clergé de France n'étoit pas plus content du ſéjour que le pape faiſoit dans ce royaume. Car il ſe voyoit tous les jours chargé de nouveaux impôts. Clément extorquoit de toutes les égliſes des ſommes conſidérables, pendant qu'il oublioit l'Italie, & qu'il abandonnoit le patrimoine de St. Pierre à qui le vouloit piller. Il s'appropria la premiere année des revenus de tous les bénéfices, qui vaqueroient en Angleterre dans le cours de deux ans, évêchés, abbayes, prieurés, prébendes, cures & juſqu'aux moindres bénéfices. De pareilles extorſions, étant devenues des droits avec le tems, ſont aujourd'hui ce qu'on nomme des annates.

Clément ſatisfit Philippe le Bel ſur toutes les promeſſes qui lui avoit faites : il n'y eut que la condamnation de Boniface, qu'il entreprit d'empêcher, ſans paroître néanmoins vouloir manquer à ſes engagemens. Le roi, qui la pourſuivoit avec chaleur, demandoit qu'on tînt à ce ſujet un concile général ; & le pape qui prenoit différens prétextes pour éloigner le jugement d'une affaire ſcandaleuſe, y mit tant de retardement, que Philippe enfin ſe déſiſta. Ce prince crut ſans doute la mémoire de Boniface aſſez flétrie par toutes les procédures, qu'on faiſoit contre lui depuis pluſieurs années. Les eſprits ſe trouvant donc refroidis, le concile général, tenu à Vienne, déclara que Boniface n'avoit point été hérétique ; & il y eut deux chevaliers cata-

lans qui offrirent de le prouver par le combat. On ne parla point d'ailleurs des autres crimes, dont ce pape avoit été accuſé.

C'eſt dans ce même concile que l'ordre des Templiers fut pour jamais proſcrit & aboli. On accuſoit ces moines guerriers de bien des crimes, on les pourſuivoit depuis pluſieurs années, & on les avoit fait arrêter en 1307. Cependant étoient-ils en effet coupables de toutes les horreurs qu'on leur imputoit? ou leurs richeſſes avoient-elles excité la jalouſie & l'avidité de leurs ennemis? C'eſt une queſtion aſſez problématique. Mais il nous ſuffit de ſavoir qu'il y a eu des Templiers, & qu'il n'y en a plus.

En Angleterre, en France, & ailleurs, les biens des Templiers furent donnés aux Hoſpitaliers de St. Jean de Jéruſalem, aujourd'hui les chevaliers de Malte. En Allemagne, on leur permit de paſſer dans l'ordre teutonique ou dans celui de St. Jean. En Arragon, il fallut leur faire la guerre pour les détruire: mais ils ne furent traités nulle part auſſi inhumainement qu'en France. Philippe eut part à leur dépouille, & le pape ne s'oublia pas.

Vers le même tems la ville de Lyon fut réunie à la couronne. Depuis pluſieurs ſiecles, détachée du royaume de France, elle avoit fait partie ſucceſſivement du royaume d'Arles, de celui de Bourgogne, de l'Empire, & elle étoit enfin tombée ſous la puiſſance temporelle de l'archevêque. Cependant comme ce ſouverain eccléſiaſtique ne jouiſſoit que d'une autorité conteſtée; les rois de France avoient eu ſouvent occaſion de ſe porter pour médiateurs entre l'archevêque & les

bourgeois. Par-là, ils acquirent insensiblement des droits sur cette ville; & en 1292, Philippe le Bel avoit pris les habitans sous sa sauve-garde. L'archevêque, protégé par le saint siege, conserva néanmoins la souveraineté jusqu'au pontificat de Clément V. Les choses ayant changé de face sous un pape dévoué à la France, il souleva les bourgeois, lorsqu'il voulut rentrer par la force dans les droits dont il avoit joui. Alors les troupes du roi marcherent, & l'archevêque fut contraint de céder la juriſdiction temporelle sur la ville, sur le château de St. Just & sur leurs appartenances; se la réservant seulement sur le château de Pierre-encise, avec le droit de battre monnoie & d'avoir des troupes de pied & de cheval dans la ville. On lui accordoit ces troupes pour les guerres particulieres qu'il pouvoit avoir avec des seigneurs voisins.

En Angleterre, Edouard songeoit aux moyens d'étendre son autorité. Il se fit dispenser par Clément du serment qu'il avoit fait au sujet des chartes: car les papes croyoient toujours leur pouvoir au dessus des engagemens les plus sacrés. Il obtint de ce pontife des décimes sur le clergé, & il lui en envoya la moitié; achetant de lui la permission de mettre des impositions sur les biens des ecclésiastiques, & reconnoissant qu'il n'en pouvoit pas mettre sans l'aveu du saint siege. Il eût été plus sage de se priver d'un pareil secours: mais alors les souverains n'en savoient pas davantage.

Le parlement ne vouloit pas qu'Edouard abandonnât au pape la moitié des décimes. Ce prince n'y eut aucun égard; & il paroissoit se dis-

poſer à mépriſer les loix de la nation, lorſque l'Ecoſſe ſoulevée lui donna d'autres ſoins. Cette guerre l'occupa juſqu'en 1307, qu'il mourut. Son fils, Edouard II, fit la paix avec la France. Ce prince, livré à ſes favoris, régna parmi les troubles, reçut la loi de ſon parlement, fut dépoſé, mis en priſon, & périt dans les tourmens en 1327. J'anticipe ſur ce regne, qui ne mérite pas de plus grands détails.

Le deſpotiſme échoue tôt ou tard. Lorſqu'en 1308 Albert reçut la mort pour prix de ſes injuſtices, il marchoit contre les Suiſſes, que la dureté de ſon gouvernement avoit ſoulevés. Trois cantons, Uri, Schwitz & Underwald, commencerent une confédération, dans laquelle de nouveaux cantons entrerent bientôt; parce que les empereurs furent aſſez aveugles, pour rendre le joug d'autant plus peſant, qu'on le ſouffroit avec plus d'impatience.

Quelques hiſtoriens prétendent qu'après la mort d'Albert, Philippe le Bel eut des vues ſur l'Empire, ou qu'il voulut au moins faire élire ſon frere Charles de Valois. Il communiqua, dit-on, ſon deſſein à Clément, qui, feignant de l'approuver & d'y vouloir concourir, écrivit ſecrétement aux électeurs, pour les inviter à prévenir les demarches du roi de France, & à proclamer au plus-tôt Henri comte de Luxembourg. Si Philippe s'ouvrit à ce pontife, il commit une grande imprudence : car il devoit bien préſumer que les papes, qui regardoient alors l'Empire comme un fief de l'égliſe, ne voudroient pas pour féudataire un prince puiſſant, qui avoit réſiſté ſi fortement à Boniface. Il devoit déja

craindre

craindre assez de résistance de la part des princes allemands, dont l'intérêt n'étoit pas de choisir un chef capable de leur donner la loi. Quoi qu'il en soit, Henri de Luxembourg fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle sous le nom d'Henri VII.

Comme les anciennes factions subsistoient toujours en Italie, Henri voulut profiter des troubles qu'elles y causoient; & comptant rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avoient perdus, il passa les Alpes en 1311. Il paroît que Clément, à qui cette entreprise donna de l'inquiétude, engagea Robert, roi de Naples & fils de Charles le Boiteux, à traverser l'empereur de tout son pouvoir. Au lieu de se rendre lui-même à Rome pour le couronner, comme il l'avoit promis, il en donna la commission à cinq cardinaux par une bulle, qui commençoit ainsi: „ Jesus-Christ, le roi des rois, a donné une „ telle puissance à son église, que les royaumes „ lui appartiennent; qu'elle peut élever les plus „ grands princes, & que les empereurs & les rois „ doivent lui obéir & la servir".

Cependant Henri & les Gibelins faisoient la guerre aux Guelfes & à Robert. Clément écrivit donc aux cardinaux, d'ordonner au moins une trêve à ces deux princes, ajoutant que puisqu'ils étoient engagés à l'église par serment de fidélité, ils devoient être les plus disposés à la défendre, & que le souverain pontife pouvoit les obliger à mettre bas les armes.

Henri, jugeant à ce langage que Clément le regardoit comme vassal du saint siege, consulta des jurisconsultes, qui démontrerent le peu de

fondement des prétentions du pape. Il proteſta donc, il fit plus : car il déclara criminel de lèze-majeſté Robert, dont il ſe prétendoit le ſuzerain. Clément de ſon côté prit la défenſe du roi de Naples, en excommuniant quiconque attaqueroit ce prince. Ainſi la guerre s'allumoit, & elle alloit cauſer de nouveaux maux lorſque Henri VII mourut en Toſcane, l'an 1313.

Le pape publia deux bulles contre la mémoire de cet empereur. Il y ſoutenoit ſes prétentions, il ſe donnoit pour ſucceſſeur à l'empire pendant la vacance du trône : il caſſoit la ſentence portée contre Robert, & il le faiſoit vicaire de l'empire en Italie. Clément qui tenoit depuis quelque tems ſa cour à Avignon, pouvoit plus impunément s'arroger toute autorité ſur les princes, parce que cette ville appartenoit au roi de Naples. Plus de quatre ans auparavant, il avoit publié une bulle terrible contre les Vénitiens qui avoient enlevé Ferrare à la maiſon d'Eſte. Ce n'eſt pas qu'il voulût prendre les intérêts de cette maiſon : il prétendoit, au contraire, que cette ville appartenoit au ſaint ſiege. Une croiſade qu'il fit prêcher, & les ſuccès du cardinal Arnaud de Pelegrue, ſon général, réaliſerent ſes prétentions. Il mourut au mois d'Avril 1314, & Philippe ne lui ſurvécut que de quelques mois.

CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France ſous Philippe le Bel.

LORSQUE le duel judiciaire étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magiſtrat étoit un juge compétent: car il n'étoit pas bien difficile de déclarer vainqueur le champion qui avoit vaincu. Mais les lumieres devinrent néceſſaires, quand St. Louis eut proſcrit cette maniere abſurde de rendre la juſtice. Il fallut entendre des témoins, conſulter des titres, connoître les coûtumes, pénétrer l'eſprit des loix: en un mot, il fallut de l'étude & du raiſonnement.

Les ſeigneurs les plus inſtruits ſavoient à peine ſigner leur nom. Ils continuerent néanmoins de ſiéger dans les tribunaux & dans le parlement; & on les nomma *Conſeillers jugeurs*, parce qu'ils avoient ſeuls le droit d'opiner & de faire les arrêts.

Mais comme on ne peut pas juger ſans être inſtruit, ce fut une néceſſité d'admettre dans les cours de juſtice des conſeillers rapporteurs; c'eſt-à-dire, des hommes chargés de faire le rapport des affaires, & de ſuppléer à l'ignorance des juges. On les prit dans la bourgeoiſie & dans le bas clergé. Ils ſavoient lire, ils ſavoient écrire, ils avoient quelque routine de la procédure, qui ſe ſuivoit dans les tribunaux eccléſiaſtiques, & on les nommoit *légiſtes*, parce qu'ils

étoient censés savoir les loix. Voilà le changement qui se fit dans l'administration de la justice, sous le regne de Philippe le Bel.

Ces conseillers rapporteurs n'avoient point de voix : mais il est aisé de comprendre qu'ils dictoient les arrêts, & que, par conséquent, ils étoient les vrais juges. Ils ne tarderent donc pas à se rendre maîtres du parlement, & ils donnerent naissance à cet ordre de citoyens, que nous nommons la *robe*.

Les seigneurs n'eurent pas de peine à leur abandonner l'administration de la justice : trop ignorans pour la rendre par eux-mêmes, ils regarderent au-dessous de leur courage une fonction qui demandoit des lumieres. La roture des magistrats, qui prenoient leur place, avilit de plus en plus à leurs yeux la profession la plus noble ; & ils crurent se dédommager de leurs pertes par le mépris. De-là est venu un préjugé qui subsiste encore. Je dis un préjugé : car si l'on juge de la noblesse d'une profession par la nécessité dont elle est, & par les connoissances qu'elle demande, l'épée ne peut pas se prétendre plus noble que la robe. L'épée d'ailleurs n'a-t-elle pas perdu de sa considération, &, par conséquent de sa noblesse, en perdant l'administration de la justice.

Quoiqu'il en soit, les seigneurs furent si aveugles, qu'ils dédaignerent de nommer les légistes, qui devoient les représenter & juger en leur nom. Ils en laisserent le choix au roi, qui, n'ouvrant le parlement qu'à des hommes à lui, acquit tous les jours plus d'autorité.

A la tenue de chaque parlement, le roi en

nommoit les magiſtrats. Les gens de robe ne ſongeoient donc qu'à plaire au prince, qui ſeul les pouvoit employer; & ils s'appliquoient à dégrader la nobleſſe, dont le mépris les offenſoit. Il s'agiſſoit cependant de ſe faire des principes pour étendre les prérogatives royales aux dépens de celles des ſeigneurs; & voici comment ils ſe conduiſirent.

Ils avoient lu la bible. Voyant donc que le titre de roi étoit commun à David & aux Capétiens, ils conclurent de ce ſeul mot, que les Capétiens devoient jouir en France des mêmes droits dont David avoit joui en Judée; comme ſi chaque nation n'avoit pas ſes loix, & que l'une ne puiſſe pas limiter l'autorité de ſon chef, parce qu'une autre accorde au ſien une autorité plus étendue.

Ils avoient encore lu le code Juſtinien, que St. Louis avoit fait traduire. Ils jugerent donc des droits de France d'après ceux des empereurs du bas empire; quoiqu'alors ils ne puſſent pas s'appuyer ſur la reſſemblance des titres.

Vous avez vu quelle étoit la puiſſance d'Auguſte & comment elle ſe forma. Ce n'étoit pas ce prince qui faiſoit les loix: c'étoit le ſénat ou le conſeil qu'Auguſte avoit choiſi, & dont le ſénat autoriſoit les décrets. Avant Dioclétien, nous ne voyons pas qu'aucun empereur ſe ſoit arrogé ouvertement la puiſſance législative: ils la partageoient ſeulement par la grande influence qu'ils avoient ſur les délibérations. Tout changea lorſque Conſtantin parvint à l'empire. Les empereurs, ſans égard pour les droits du ſénat, firent les loix & les firent ſeuls. Alors elles ſe

multiplierent plus que jamais, & l'empire fut auſſi toujours plus mal gouverné.

En effet, lorſque la nation ou le premier corps de la nation fait les loix, elles ſuivent d'ordinaire toujours le même eſprit; elles ſont l'effet des circonſtances qui en font ſentir le beſoin; elles ſont plus reſpectées, parce que tout le monde en connoît mieux la néceſſité. Mais lorſqu'un deſpote ſe plaçant ſur ſon trône comme le ſeul organe de la juſtice, donne ſon ignorance, ſes caprices & ſes paſſions pour des loix, il n'y a plus de regle, & le gouvernement change de forme à chaque ſouverain, ou même à chaque changement de miniſtre, de favori, de maîtreſſe, de valet. Alors les abus naiſſent continuellement des abus: les loix, qui ſe font ſans plan & ſans objet, ſe multiplient au gré des intérêts particuliers: comme les intérêts, elles ſe contrediſent, ſe confondent, s'oublient, ou ſe reproduiſent. Elles ſe prêtent donc à toute ſorte d'interprétation: ſans force contre le citoyen puiſſant, elles oppriment le foible avec une apparence de juſtice; la juriſprudence même ſe fait un art de les éluder.

Comparez, Monſeigneur, le ſort des peuples & des ſouverains dans le bas empire, avec le ſort des peuples & des ſouverains ſous Auguſte, Veſpaſien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurele. Voilà d'un côté des empereurs qui affectent le deſpotiſme; & de l'autre des empereurs, qui ne ſe croient que les magiſtrats de la république. Suppoſez donc qu'étant ſouverain quelque part, on vous propoſe d'établir vous-même vos droits, & de choiſir entre

ceux auquels Auguſte s'eſt borné, & ceux que Conſtantin a tranſmis à ſes ſucceſſeurs. Balancerez vous?

Ce n'eſt pas que je prétende que les rois n'aient pas en France d'autres droits, que ceux qu'Auguſte avoit à Rome. Si je penſois ainſi, je raiſonnerois auſſi mal que ceux que je combats. L'hiſtoire des Capétiens vous apprendra que les prérogatives royales ne ſe ſont pas établies de la même maniere que les prérogatives des empereurs. Cependant quelque différence qu'il y ait entre les unes & les autres; le conſentement de la nation les rend également reſpectables & ſacrées. Mais ſi un roi de France ne vouloit être qu'un Trajan, qu'un Antonin, qu'un Marc-Aurele, le blâmeriez-vous, Monſeigneur? Voyez donc vous-même ce que vous voulez être à Parme, ſi jamais vous y régnez. Je reviens au parlement.

Les gens de robe, conſidérant les rois de France comme autant de Davids, ou comme autant d'empereurs du bas empire, diſtinguerent dans leur perſonne le roi & le ſeigneur ſuzerain. Ils reconnurent que comme ſuzerains ils n'avoient d'autorité que ſur leurs vaſſaux; & ils dirent que comme rois, ils avoient ſur les ſeigneurs la même autorité que ſur les ſujets de leurs propres domaines. Cette prétention étoit évidemment contraire aux droits féodaux; mais perſonne ne les ſavoit défendre. Ils eurent donc toute liberté de raiſonner conſéquemment à ce principe. Ainſi ils regarderent comme impropres, abuſives, ou figurées toutes les expreſſions, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors, en parlant de la ſouveraineté

d'un ſeigneur. Ils conclurent qu'en France, le roi étoit ſeul proprement ſouverain, qu'il ne pouvoit pas y en avoir d'autre, & qu'il n'avoit pu perdre aucune de ſes prérogatives, parce qu'elles conſtituent l'eſſence de la royauté. En conſéquence, ils ne virent que des uſurpations dans les droits des ſeigneurs, & que des rebelles dans ceux qui les défendoient. Ils les attaquerent donc; les ſuccès qu'ils eurent furent des titres pour les attaquer encore; & ils ſe firent une loi de n'avoir point égard aux droits que les ſeigneurs s'arrogeoient. Cependant on auroit eu de la peine à prouver par l'hiſtoire, que tous les ſeigneurs euſſent uſurpé ſur les Capétiens; puiſqu'ils étoient ſouverains chez eux, avant que les Capétiens fuſſent rois.

Vous voyez que l'intérêt du prince étoit l'unique regle des entrepriſes des gens de robe. Cette regle n'a point d'inconvénient, lorſque le roi eſt aſſez éclairé pour ſentir que ſon intérêt n'eſt autre que celui de la nation. Mais ſi ces deux intérêts ſe ſéparent, elle tend évidemment à produire le deſpotiſme. Elle ne le produiſit pas cependant, parce que les vaſſaux puiſſans y mettoient de trop grands obſtacles, & qu'il ne fut pas au pouvoir de Philippe le Bel d'uſer bruſquement de toute l'autorité, que les gens de robe lui attribuent: dans la néceſſité de ſe conduire à cet égard avec beaucoup de circonſpection, quoique devenu légiſlateur, il oſoit à peine faire des loix.

On commence preſque toujours mal. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les gens de robe ſe ſont d'abord fait de faux principes, ſur-tout dans un

ſiecle d'ignorance. Si avant eux, on avoit conteſté à la royauté les prérogatives les plus eſſentielles, il étoit naturel qu'ils ſe jettaſſent dans une autre extrêmité, & qu'ils dépouillaſſent la nation même, pour attribuer aux rois des droits ſans bornes. Il falloit que le tems, éclairant les eſprits, les ramenât peu-à-peu dans ce juſte milieu, où les rois font aimer leur autorité, parce qu'ils la limitent eux-mêmes, en reſpectant les loix de l'état. Cependant les fauſſes maximes, que j'ai rapportées, firent un bien que la vérité peut-être n'auroit pas pu faire: elles contribuerent à détruire le gouvernement féodal.

Pour accréditer les nouvelles maximes & accroître par conſéquent, l'autorité royale, il ſuffiſoit que le prince ne montrât ſa puiſſance, que pour combattre les abus: il falloit, qu'en même tems que les magiſtrats entreprenoient de l'établir ſeul ſouverain, il prouvât par ſa conduite, que le bonheur de la France demandoit qu'en effet il n'y en eût pas d'autre: en un mot, il ne falloit qu'être juſte. Il eſt triſte de voir Philippe le Bel, avec de l'eſprit, du courage & de la fermeté, ſe conduire d'après une politique toute différente. Ambitieux, avare, diſſimulé, infidele, il crut s'enrichir en ruinant le peuple, & devenir plus puiſſant en diviſant tous les ordres de l'état, & les affoibliſſant les uns par les autres.

Vous comprenez néanmoins que ſi un ſouverain, qui ruine ſon peuple, paroît s'enrichir pour un moment, il tarit en effet pour l'avenir la ſource de ſes richeſſes. Vous concevez encore qu'il ſera bien foible au dehors, lorſqu'il ne ſera puiſſant au-dedans, que parce qu'il aura diviſé

tous les ordres. Rien n'eſt plus ſimple dans la théorie que ces réflexions, rien n'eſt plus trivial même; le ſens commun le dicte. Mais rien n'eſt plus rare dans la pratique. Philippe le Bel en eſt un exemple.

L'or & l'argent ſont des marchandiſes, qu'on a choiſies pour faciliter l'échange de toutes les autres; & on en a fait des monnoies, dont la valeur dépend du poids & du titre; c'eſt-à-dire, de la quantité d'or & d'argent fin qu'elles contiennent.

En France, ſous la premiere race, une livre d'argent peſoit en effet une livre, c'eſt-à-dire, douze onces; & comme on la diviſoit en vingt pieces, qu'on nommoit ſous, vingt ſous étoient encore la même choſe qu'une livre peſant.

Il faut que chaque piece de monnoie ait une marque qui en déſigne le titre & le poids. Il faut encore que chaque citoyen puiſſe compter ſur celui qui veille à la fabrique des eſpeces. Le droit de battre monnoie appartient donc uniquement au ſouverain; parce qu'on préſume qu'il ne veut pas tromper, qu'il ne le peut pas même, s'il conſulte ſes intérêts; & que d'ailleurs en ſuppoſant le contraire, on ne ſait plus en pareil cas à qui donner ſa confiance.

Or, ſuppoſons que le ſouverain s'étant fait apporter les vieilles eſpeces pour en fabriquer de nouvelles, faſſe quarante ſous avec douze onces d'argent; & qu'enſuite ſous prétexte qu'on eſt dans l'uſage de compter vingt ſous pour une livre, il rende vingt ſous des nouvelles eſpeces pour vingt ſous des vieilles, il eſt évident qu'il ne rend que la moitié de ce qu'on lui a donné.

Voilà donc un moyen bien commode pour mettre tout-à-coup dans ſes coffres la moitié de l'argent de ſon royaume; & pour vous faire comprendre juſqu'où cet abus a été porté, il ſuffit de remarquer que vingt ſous, qui peſoient autrefois douze onces, ne peſent pas aujourd'hui la ſixieme partie d'une once.

Tel eſt le pouvoir des mots. Parce que vingt ſous & douze onces ont été appellés une livre; il faut qu'une livre ſe trouve encore dans telle partie de métal dont il a plu de faire vingt ſous. Ainſi le monde ſe gouverne par des ſophiſtes: on vole le peuple en ſûreté de conſcience: & l'altération des monnoies, au lieu de paſſer pour une fraude, eſt regardée comme le grand art des finances. C'eſt ainſi qu'on a penſé pendant pluſieurs ſiecles.

Il y avoit déja eu quelques abus dans les monnoies ſur la fin de la premiere race. Ils s'accrurent ſous la ſeconde, où chaque ſeigneur eut le droit de battre monnoie dans ſes terres. Le grand art des finances étoit tout-à-fait à leur portée.

Les ſeigneurs avoient un droit de ſeigneuriage, qui conſiſtoit à retenir la ſixieme partie des matieres qu'on portoit à leur monnoie. Le peuple, victime de la variation continuelle des eſpeces, conſentit à leur en payer un ſecond, qu'on nomma *monnéage*; & ils s'engagerent de leur côté à n'y faire plus de changement: mais, malgré cette convention, ils en firent encore, & ſous le regne de St. Louis, le marc, c'eſt-à-dire, huit onces, valoit deux livres ſeize ſous.

St. Louis étoit trop éclairé, pour ſuivre en cela l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Il fit au contraire

des réglemens pour rétablir la monnoie ; & on les trouva ſi ſages, que lorſque dans la ſuite elle fût affoiblie, on demandoit toujours qu'elle fût remiſe dans l'état où ce ſaint roi l'avoit laiſſée.

C'eſt conformément à ces réglemens, que Philippe le Bel, les premieres années de ſon regne, fit fabriquer les eſpeces qui eurent cours. Mais bientôt il les altéra ; & depuis 1295 juſqu'en 1306, il fit pluſieurs changemens dans la monnoie. En 1301 & en 1305 on faiſoit huit livres dix ſous avec un marc d'argent dont au commencement de ſon regne on n'avoit fait que deux livres quinze ſous ſix deniers, & un denier de l'ancienne monnoie en valut trois de la nouvelle. Les eſpeces n'avoient donc plus par le poid que le tiers de la valeur, qui leur étoit attribuée par le roi.

En 1306 il fit faire une monnoie auſſi forte que celle de St. Louis : mais il laiſſa ſubſiſter la foible & ne ſe mit point en peine de proportionner l'une à l'autre. Ce fut la ſource de beaucoup de déſordres : car ceux qui devoient, vouloient payer en monnoie foible ; & ceux à qui il étoit dû, vouloient être payés en monnoie forte. Cela occaſionna même une grande ſédition à Paris.

Le roi affoiblit encore la monnoie en 1310. Il rétablit enſuite la monnoie forte en 1313, & il ne la laiſſa ſubſiſter que juſqu'au mois d'Août 1314. On peut juger combien ces variations cauſoient de dommages ; puiſqu'en 1303 le clergé offrit au roi les deux vingtiemes du revenu de tous les bénéfices, s'il vouloit s'engager pour lui & pour ſes ſucceſſeurs à ne plus affoiblir les monnoies à moins d'une néceſſité indiſpenſable

dont les seigneurs & les prélats du royaume seroient juges. Cette proposition ne fut pas acceptée.

Lorsqu'en 1301 & 1305, la livre réduite au tiers de sa valeur, étoit cependant encore comptée pour une livre, les seigneurs ne tiroient plus qu'un tiers des droits, qu'ils levoient en argent sur leurs sujets, & par cela seul ils se trouvoient ruinés. Mais le peuple, qui payoit les deux tiers moins, se ruinoit aussi. Car chacun étoit payé à son tour dans les mêmes especes; & par la circulation de l'argent, il se trouvoit enfin que tout le monde avoit perdu. Il falloit encore que le roi perdit aussi, comme les autres: car les revenus en argent qu'il tiroit de ses domaines ou des impositions, diminuoient nécessairement des deux tiers; puisqu'on ne pouvoit le payer qu'avec les monnoies auxquelles il avoit donné cours. Enfin le grand gain qu'il y avoit à contrefaire ces monnoies affoiblies, produisit au dedans & au dehors du royaume quantité de faux-monnoyeurs, qui rempliſſoient la France de mauvaises especes & en enlevoient toutes les bonnes. Philippe voulant au moins empêcher des fraudes dont il ne retiroit pas le profit, engagea Clément V à publier contre les faux-monnoyeurs une bulle d'excommunication. Mais pouvoit-il se flatter qu'on respecteroit des censures qu'il mépriſoit lui-même? Il continua donc d'y avoir des faux-monnoyeurs, & tout concourut à la ruine du royaume.

Le titre & le poid des especes est une chose arbitraire. Pourvu qu'on n'y fasse pas de changement, elles se mettent d'elles-mêmes en pro-

portion avec les denrées ; & on fait le commerce avec une monnoie foible, comme avec une monnoie forte. Au contraire, lorſque la valeur des eſpeces hauſſe & baiſſe tour-à-tour, cette proportion ne peut plus s'établir. Dans la crainte d'être trompé, chacun veut vendre cher, chacun veut acheter bon marché : le commerce ne ſe fait plus, & cette ceſſation acheve la ruine de tout le monde. Voilà ce qui arriva ſous Philippe le Bel. Par conſéquent, ſi ce prince fit du mal, en répandant une monnoie foible ; il en fit encore, lorſqu'il répandit une monnoie forte.

Lorſque j'ai recueilli d'un champ que je cultive, les denrées néceſſaires à ma conſommation, le ſurplus des productions m'eſt inutile, ſi je ne puis pas l'échanger contre les denrées qui me manquent. Je ne me croirai donc pas plus riche pour avoir ce ſurplus ; je ne travaillerai donc pas à me le procurer ; je laiſſerai donc en friche une partie de mon champ. En effet, que m'importe d'avoir dans mes greniers une quantité de bled, que je ne pourrai ni conſommer ni échanger ? Mais lorſqu'après avoir prélevé le bled néceſſaire à ma conſommation, je puis, en échangeant ce qui me reſte, acquérir d'autres denrées & des commodités de toute eſpece ; c'eſt alors ſeulement que ce ſurplus devient une richeſſe pour moi, c'eſt alors qu'il m'eſt avantageux de recueillir la plus grande quantité de bled, & de donner tous mes ſoins à la culture de mon champ. Le pouvoir d'échanger rend donc richeſſe ce qui, ſans ce pouvoir, ne ſeroit qu'un ſuperflu inutile. Voilà comment le commerce nous enrichit : il ne produit pas les richeſſes, mais il rend ri-

cheſſe ce qui, ſans lui, ſeroit inutile & par conſéquent, de nulle valeur.

Si on fait des chemins, ſi on conſtruit des ponts, ſi on creuſe des canaux, ſi on rend les rivieres navigables; c'eſt afin que le tranſport des marchandiſes ſoit plus facile & moins diſpendieux, c'eſt afin qu'une quantité de denrées, qui ſeroit inutile dans le lieu qui l'a produite, devienne par l'échange une richeſſe, en paſſant dans le lieu qui ne la produit pas. Le commerce ne nous enrichit donc qu'à proportion que les échanges ſe font avec plus de facilité; & ſi l'on ôte tous les moyens d'échanger, il ne peut plus y avoir de richeſſe.

Or, l'argent monnoyé n'eſt pas une richeſſe: ce n'eſt qu'un moyen de plus pour faciliter les échanges & pour rendre richeſſe ce qui ne ſeroit qu'un ſuperflu inutile. Mais ce n'eſt un moyen, qu'autant que les eſpeces ont un prix fixe. Si ce prix varioit arbitrairement, cette variation détruiroit la confiance: car je ne vous donnerai pas ma marchandiſe pour un écu, qui demain vaudra moins qu'aujourd'hui; & vous ne me donnerez pas votre écu, ſi vous croyez qu'il vaudra davantage. Voilà donc le commerce arrêté. Dès-lors ce qui étoit auparavant une richeſſe, deviendra un ſuperflu inutile. On ne ſongera donc plus à ſe procurer ce ſuperflu. Le fabricant démontera une partie de ſes métiers: le laboureur laiſſera une partie de ſes champs en friche: la miſere ſe répandra donc dans les campagnes & dans les villes. Les journaliers ſeront forcés à mendier, parce que les cultivateurs ne les emploieront plus: les artiſans abandonneront une

patrie, où faute de travail, ils ne pourront plus gagner leur pain : des familles entieres périront, parce qu'elles ne pourront ni trouver dans le pays, ni chercher ailleurs de quoi ſubſiſter. En un mot, la nation s'appauvrira & ſe dépeuplera de jour en jour. Comment donc le ſouverain pourroit-il ne pas s'appauvrir lui-même? Telle eſt l'influence d'une adminiſtration qui gêne le commerce.

Cependant on ſe ſeroit mis à l'abri des pertes, que cauſoit la variation des monnoies, ſi on eût compté par marcs & ſans égard pour la valeur chimérique des eſpeces courantes. Mais ce moyen n'étoit pas praticable dans le commerce continuel des petites denrées; & lorſqu'on le tenta dans les contrats de vente & d'emprunt, Philippe, comme s'il eût juré la ruine de ſon peuple, ordonna de compter, ſuivant l'ancienne coutume, par livres, ſous & deniers.

Si ce prince trouvoit une reſſource dans l'affoibliſſement des monnoies, elle n'étoit que paſſagere, puiſqu'il partageoit bientôt les pertes. La ruine des ſeigneurs étoit l'avantage le plus réel, qu'il retiroit de cette miſérable politique : cependant c'étoit un moyen bien étrange que de ruiner la France même, pour ruiner les ſeigneurs françois.

Les déſordres étoient au comble : on murmuroit, mais le roi ne craignoit pas un ſoulévement général; parce que les grands vaſſaux ſuivoient ſon exemple, & faiſoient les mêmes fraudes dans leurs terres. Les ſeigneurs les plus puiſſans paroiſſoient avoir formé une ligue, pour opprimer le reſte de la nation.

Philippe

Philippe ſe conduiſit pourtant avec adreſſe, pendant que les autres ne daignoient ſeulement pas pallier leur brigandage; il publia que l'affoibliſſement des monnoies étoit une ſuite des circonſtances où il ſe trouvoit. Il ſupplia ſes ſujets de recevoir avec confiance les mauvaiſes eſpeces, auxquelles il donnoit cours; il promit de les retirer en dédommageant, ceux qui les rapporteroient: & engagea à cette fin ſes domaines préſens & à venir, & tous ſes revenus.

Il parut tenir ſa parole, lorſqu'en 1306 il fit fabriquer des eſpeces à deux livres quinze ſous ſix deniers le marc. Le peuple qui à la premiere lueur, croit voir la fin de ſes maux, fut aſſez dupe pour applaudir à la généroſité du roi. Cependant Philippe prouva par ſa conduite, qu'il avoit d'autres vues que de ſoulager la miſere publique. En effet, à peine ſe vit-il aſſuré de la confiance de la nation, que ſous prétexte d'empêcher les fraudes qu'il avoit faites lui-même, & qu'il devoit faire encore, il entreprit d'enlever à tous les ſeigneurs le droit de battre monnoie. Bientôt ſes officiers firent dans chaque ſeigneurie l'eſſai des eſpeces, qui s'y fabriquoient, pour reconnoître ſi elles étoient du poid & du titre dont elles devoient être. Il défendit enſuite aux prélats & aux barons d'en frapper juſqu'à nouvel ordre. Il ordonna à tous leurs officiers monétaires de ſe rendre dans ſes monnoies ſous prétexte qu'il avoit beaucoup d'eſpeces à faire fabriquer. Il enjoignit au duc de Bourgogne de ſe conformer aux ordonnances qu'il avoit faites au ſujet des monnoies; & des commiſſaires qu'il envoya dans le duché d'Aquitaine, s'y compor-

terent à cet égard avec toute l'autorité qu'il s'arrogeoit. Ainſi par la maniere dont il traitoit d'auſſi grands vaſſaux, on peut juger combien il ménageoit peu les autres.

Les ſeigneurs ſe ſoumirent, parce qu'ils craignoient que leur réſiſtance ne les expoſât au ſoulévement de leurs ſujets. En effet, le peuple s'imaginoit que Philippe ſongeoit ſincérement à remédier aux abus; tandis qu'il vouloit jouir ſeul du droit de les commettre. Le droit que ce prince acquit par-là ſur les monnoies ſeigneuriales, le rendit maître de la fortune des ſeigneurs. Il pouvoit les appauvrir, s'il changeoit encore le prix de l'argent, & il le changea.

L'exemple de Philippe le Bel auroit dû faire comprendre à ſes ſucceſſeurs, qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un état, que la variation des monnoies. Ils ne le comprendront pas cependant. Il regarderont, au contraire comme une grande reſſource de pouvoir s'approprier une partie de l'argent de leurs ſujets. Mais avec cette conduite ils tiendront la France dans un état de foibleſſe, d'où elle aura bien de la peine à ſortir. Philippe paroît avoir enfin reconnu lui-même les conſéquences de cet abus: car peu avant ſa mort, il fit des réglemens pour y remédier; & il recommanda fort à ſon fils le rétabliſſement de la monnoie.

Pendant que Philippe le Bel établiſſoit ſa puiſſance ſur la ruine des vaſſaux, il ſongeoit à profiter des diviſions qui étoient entre les trois ordres, ou même à les fomenter afin de les aſſujettir les uns par les autres.

A force de tyrannie les ſeigneurs s'étoient rendus odieux au tiers état, qui étoit déja dans l'u-

ſage de ſe mettre ſous la protection du roi; & le clergé dont les biens excitoient l'envie du peuple, haïſſoit les ſeigneurs laïques, & n'en étoit pas moins haï.

Aucun des trois ordres ne connoiſſoit ſes vrais intérêts. Le clergé ſeul formoit un corps, parce qu'il s'aſſembloit quelquefois. Il pouvoit donc mieux concerter ſes démarches. Mais il ſe trouvoit entre deux puiſſances, qui paroiſſoient ſe diſputer ſes dépouilles. Tantôt il ſe mettoit ſous la protection des papes, pour ne pas contribuer aux charges de l'état: & d'autres fois il avoit recours à celle des rois, pour ſe ſouſtraire aux exactions de la cour de Rome.

Entre ces deux écueils également dangereux, il ne ſavoit comment diriger ſa manœuvre; de ſorte qu'il échoua contre tous deux à la fois, après avoir heurté tour-à-tour contre l'un & contre l'autre: en un mot, il fut en même tems la proie des rois & celle des papes: car vous avez vu que Clément V accorda les décimes à Philippe le Bel; & que Philippe ſouffrit toutes les extorſions de Clément. Dans de pareilles occaſions où il étoit ſi difficile de prendre un bon parti, le clergé ſe diviſoit, & s'affoibliſſoit encore lui-même.

Les ſeigneurs étoient dans la plus grande ignorance. Ils ne formoient pas un corps. Il ne pouvoit plus y avoir de concert parmi eux, depuis qu'ils avoient ceſſé de venir au parlement. En un mot, aucun intérêt commun n'étoit capable de les réunir: car chacun depuis long-tems ne connoiſſoit que le ſien propre. Quant au tiers état, il ne ſe ſoutenoit que par la protection du roi.

Philippe jugea qu'il n'en ſeroit pas de ces trois ordres, s'il les raſſembloit, comme de la diete d'Allemagne ou du parlement d'Angleterre. Il vit qu'ils ne ſe rapprocheroient que pour ſe plaindre les uns des autres; qu'ils s'aigriroient de plus en plus: qu'ils ſe pouſſeroient à l'envi ſous le joug; qu'en jouant lui-même le perſonnage de médiateur, il ſeroit ſûr de plaire à deux, lorſqu'il en humilieroit un; que par conſéquent, il pourroit les humilier tour-à-tour; & qu'en offrant à tous ſa protection, ſans jamais l'accorder à aucun, il les mettroit dans la néceſſité d'avoir pour lui des complaiſances, c'eſt-à-dire, de lui accorder des ſubſides.

Ce prince aſſembla donc les états généraux du royaume, & tout lui réuſſit, comme il l'avoit prévu. La nation entiere concourut, ſans le ſavoir, à tous ſes deſſeins. Il obtint des dons-gratuits; il fut en état d'avoir toujours ſur pied une armée conſidérable, & il éleva l'autorité royale à un degré de puiſſance, qui ne pouvoit manquer d'achever la ruine du gouvernement féodal. Il eſt évident que les barons alloient perdre le droit de guerre, le ſeul qui leur fût reſté juſqu'alors. Mais vous verrez ailleurs ces choſes expoſées dans un plus grand détail [*].

On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'adreſſe dans la conduite de Philippe le Bel. Mais, Monſeigneur, St. Louis dans les mêmes circonſtances eut fait de plus grandes choſes, & il eut été juſte. C'eſt cependant la politique de

[*] Obſervations ſur l'hiſtoire de France.

Philippe qu'on ſuivra dans la ſuite. Vous verrez la puiſſance royale s'accroître, parce que les différens ordres ſe détruiront mutuellement. Vous remarquerez qu'on aura pour maxime : *diviſez & vous commanderez.* Cependant vous verrez combien le ſouverain eſt foible, lorſqu'il n'eſt puiſſant qu'en diviſant ſon peuple ; & l'événement vous fera voir ſi c'eſt ainſi qu'on doit régner.

Philippe le Bel, par ſon mariage avec Jeanne de Navarre ; réunit à la couronne le royaume de Navarre & les comtés de Champagne & de Brie. Il rendit ſédentaires à Paris le parlement, à Troyes les grands jours, & à Rouen l'échiquier ; trois cours ſouveraines auxquelles reſſortiſſoient les juriſdictions ſubalternes.

CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, juſqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

A la mort de Philippe le Bel, tous les ordres de l'état & même toutes les provinces portoient avec impatience un joug qui s'étoit appeſanti ſur toute la nation. Le mécontement étoit général : mais chacun ſe plaignoit ſéparément, ſuivant ſes intérêts particuliers ; & il ne pouvoit y avoir d'accord entre le clergé, les ſeigneurs & le peuple, puiſque toujours diviſés, ils n'avoient jamais

ceſſé de ſe nuire. Voilà ce qui maintint l'autorité royale. Il faut convenir qu'un ſouverain qui ſe rend odieux, a beſoin de diviſer les ordres de l'état.

Les regnes foibles & courts des trois fils de Philippe le Bel, qui monterent ſucceſſivement ſur le trône, étoient un tems bien favorable à une révolution. Si les trois ordres avoient ſu ſe réunir, il leur auroit été facile de mettre des bornes à la puiſſance du monarque, & de recouvrer une partie de leurs droits. Mais comme ils agiſſoient chacun ſéparément, ils menaçoient plutôt de ſe ſoulever, qu'ils ne ſe ſoulevoient; & parce que dans cette poſition, ils ſentoient leur foibleſſe, chacun d'eux ſaiſiſſoit l'occaſion de traiter avec le roi; & ils ſe ſoumettoient tour-à-tour, ſouvent ſur des promeſſes vagues, dont rien n'aſſuroit l'exécution. Si les ſeigneurs, par exemple, demandent que les baillis ſoient deſtitués, lorſqu'ils auront entrepris quelque choſe contre les coutûmes établies; le roi l'accorde; mais c'eſt en inſérant pour clauſe, que les coupables ne perdront pas leur emploi, s'ils ont agi de bonne foi, ou s'il veut leur faire grace. Il n'accordoit donc rien. D'ailleurs il étoit bien difficile de déterminer ce que c'étoit que les *coutumes établies*, chez un peuple, où il n'y avoit jamais rien eu de fixe, & où un ſeul exemple tenoit ſouvent lieu de coutume & de loi. Les ſeigneurs obtinrent encore comme une faveur, que le roi enverroit tous les trois ans des commiſſaires dans les provinces, pour réformer les abus commis par les baillis: ils ne prévoyoient pas que les réformateurs, étant officiers du roi, s'occu-

peroient uniquement des moyens d'accroître l'autorité royale. Ainſi toutes leurs précautions tournoient contre eux-mêmes, tant ils étoient ignorans des droits qu'ils avoient eus, de ceux qu'ils conſervoient encore, & de ceux qu'ils étoient menacés de perdre. Leur aveuglement fut le bonheur de la France : car avec plus de lumieres, ils auroient pu ramener tous les déſordres du gouvernement féodal.

Une autre cauſe contribuoit à mettre les ſeigneurs aſſujettis dans l'impuiſſance de ſe relever. Les états généraux, établis par Philippe le Bel, avoient proprement partagé le royaume en deux parties : parce que les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne & le comte de Flandre, ayant négligé de ſe rendre à des aſſemblées, où ils n'étoient appellés que pour contribuer, s'accoutumerent à ſe regarder comme étrangers à la France, & la France les regarda bientôt comme ennemis. Ils auroient dû prévoir que la ruine des barons entraîneroit tôt ou tard la leur. Il étoit donc de leur intérêt de les protéger, & par conſéquent, de ſe rendre aux états. En tenant une conduite différente, ils s'exempterent, à la vérité, de porter les charges, mais ils aigrirent contr'eux les barons qu'ils abandonnoient. Ils croyoient, ſans-doute, avoir gagné beaucoup, parce qu'ils n'avoient pas été aſſujettis comme les autres, & que le roi ne conſervoit ſur eux que les droits de ſuzerain : cependant ce ſuzerain devenoit bien redoutable, puiſqu'il étoit monarque dans tout le reſte du royaume, & qu'il n'y trouvoit qu'une foible réſiſtance à ſes

ordres. Tel a été l'état de la France ſous les fils de Philippe le Bel.

Louis X, dit Hutin, ayant ſuccédé à ſon pere, appaiſa les mécontens en faiſant des promeſſes aux grands qui revenoient à lui, & en ſacrifiant à la haine publique Edguerrand de Marigni, qui avoit été miniſtre de ſon pere, & qui fut pendu pour des crimes qu'il n'avoit pas commis. Ce prince enſuite ſur-chargea le peuple d'impôts, vendit les offices de judicature, leva des décimes ſur le clergé & força les ſerfs de ſes terres à racheter leur liberté : ce ſont les moyens qu'il imagina pour fournir aux fraix de la guerre qu'il vouloit faire au comte de Flandre. Il fit en effet cette guerre, mais ſans ſuccès. Il mourut la ſeconde année de ſon regne. Un édit par lequel il déclara que le droit de battre monnoie n'appartenoit qu'à lui, fait voir combien Philippe le Bel avoit enhardi ſes ſucceſſeurs à dépouiller les barons.

Les ſeigneurs, avides de ſaiſir toutes les occaſions de faire de l'argent, vendirent, à l'exemple de Louis Hutin, la liberté à leurs ſerfs. Les ſerfs différoient des eſclaves, en ce qu'ils avoient ou pouvoient avoir des terres ou d'autres biens en propre : mais ils étoient attachés à la glèbe, comme on s'exprimoit alors, c'eſt-à-dire, qu'ils ne pouvoient point ſortir du domaine de leur ſeigneur, qui exerçoit ſur eux une puiſſance arbitraire. Vous jugerez par-là qu'en général leur ſujetion étoit dure ; & que cependant elle n'étoit pas la même par-tout.

Les ſeigneurs en affranchiſſant les ſerfs de leurs terres, firent par avarice une fauſſe dé-

marche : car ces hommes, qu'ils avoient vexés juſqu'alors, devoient devenir leurs ennemis, en devenant libres, & chercher par conſéquent, dans la puiſſance du roi une protection contr'eux.

A la mort de Louis, Philippe le Long, ſon frere & ſon héritier, étoit à Lyon, où il avoit eu bien de la peine à raſſembler les cardinaux, & où il n'en avoit pas moins à les accorder ſur le choix d'un pape. Depuis deux ans & trois mois que Clément étoit mort, on ne lui avoit pas encore donné un ſucceſſeur. Les cardinaux s'étoient d'abord aſſemblés à Carpentras, ſans pouvoir s'accorder ; parce que les Gaſcons & les Italiens vouloient chacun un pape de leur nation. Mais le peuple, las de la longueur du conclave, imagina pour le faire finir, de mettre le feu au lieu où il ſe tenoit, & les cardinaux ſe diſperſerent. Sans les précautions que prirent Philippe le Bel & Louis Hutin, il y auroit eu, ſans doute, un ſchiſme. Enfin Philippe le Long mit les cardinaux dans la néceſſité de terminer : car il les enferma dans le couvent des freres prêcheurs de Lyon ; & il donna ordre de ne les point laiſſer ſortir, qu'ils n'euſſent élu un pape.

Il eut lui-même d'autres conteſtations au ſujet de la couronne, à laquelle Jeanne, fille de Louis, prétendoit avoir droit ; car je ne parle pas de Jean I, dont la reine douairiere accoucha, & qui ne vécut que huit jours. Les prétentions de Jeanne ayant été examinées dans une aſſemblée, il fut décidé que la loi ſalique exclut les femmes du trône. On n'avoit pas eu occaſion depuis Hugues Capet d'agiter de pareilles queſtions,

parce que la courronne avoit toujours passé en ligne directe de pere en fils.

L'édit, par lequel Louis Hutin s'étoit attribué à lui seul le droit de battre monnoie, trouva tant de résistance, que ce prince avoit été obligé de se borner à prescrire aux barons le poid, le titre & la marque des especes qu'ils fabriqueroient. Mais bien loin d'observer ses réglemens, ils avoient affoibli les monnoies, ils avoient même contrefait celles du roi; & la fortune des particuliers étoit à la discrétion de ces tyrans aveugles, qui ruinoient leurs sujets sans songer qu'ils se ruinoient eux-mêmes par contre-coup.

Philippe le Long, voulant arrêter ce désordre, envoya des commissaires dans toutes les provinces pour examiner la conduite des seigneurs, & pour les forcer à se conformer aux réglemens. Le roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche: car on saisit à Bordeaux & dans toute la Guienne ses coins & les especes qu'il faisoit fabriquer.

Un prince qui commandoit ainsi, n'étoit pas bien loin d'enlever aux barons le droit de battre monnoie: mais pour y trouver moins d'obstacles, il crut devoir traiter avec les plus puissans. Il acheta donc de Charles son oncle, comte de Valois, les monnoies de Chartres & d'Anjou; & de Louis de Clermont, seigneur de Bourbon, celles de Clermont & du Bourbonnois. Il projettoit d'établir dans toute la France un seul poid, une seule mesure, une seule monnoie: projets qui s'évanouirent avec lui: sa mort précipitée ne lui permit pas d'en essayer l'exécution.

Philippe avoit pris des meſures qui le mettoient en état de tout oſer. Il avoit rempli le royaume de ſes ſauve-gardes : il s'étoit attaché des familles roturieres, qu'il avoit ennoblies par de ſimples lettres. Les bourgeois ne pouvoient plus armer que pour lui, parce qu'il leur avoit fait dépoſer leurs armes dans des arſenaux ; & elles ne devoient leur être rendues que pour marcher ſous les ordres des capitaines qu'il avoit mis dans les villes principales. Enfin il avoit placé dans chaque bailliage un capitaine général, qui, étant à la tête des milices, tenoit les ſeigneurs dans la ſoumiſſion. Ce dernier établiſſement avoit encore l'avantage de diminuer la puiſſance des baillis qui pouvoient s'être rendus ſuſpects ; parce que juſqu'alors ils avoient réuni la juſtice, les finances & la guerre.

Sous le regne de Charles IV, dit le Bel, qui ſuccéda à Philippe IV ſon frere, pluſieurs ſeigneurs vendirent le droit qu'ils avoient de battre monnoie ; jugeant que le roi étoit aſſez puiſſant, pour le leur enlever tôt ou tard : ainſi leur avarice hâta une révolution qui paroiſſoit avantageuſe. Je dis, *qui paroiſſoit* ; car il eût fallu que les rois n'euſſent pas commis eux-mêmes les abus qu'ils reprochoient aux barons. Or, Charles le Bel affoiblit les monnoies, pour fournir aux fraix de la guerre de Guienne contre le roi d'Angleterre.

Cet expédient ſi ruineux ſera encore une reſſource pour ſes ſucceſſeurs ; & vous êtes étonné ſans doute, de l'aveuglement de tous ces rois. C'eſt l'effet de leur ignorance, Monſeigneur : c'eſt qu'incapables de connoître par eux-mêmes

leurs vrais intérêts, ils ſe livrent à des miniſtres qui partageant les dépouilles des ſujets, ne ſe mettent pas en peine des pertes que fera bientôt leur maître. C'eſt aſſez pour leur juſtification, qu'ils ne faſſent que les fautes qu'on a faites avant eux. Car lorſqu'il s'agit d'adminiſtration publique, il ſemble que l'exemple ſuffiſe pour autoriſer les abus.

En 1325, Charles le Bel porta ſes vues ſur l'empire: mais ſes petites intrigues furent ſans ſuccès; elles me fourniſſent ſeulement une tranſition, pour paſſer aux affaires d'Allemagne & d'Italie.

Après un interregne d'environ quatorze mois, les électeurs partagés donnerent en 1314 deux ſucceſſeurs à Henri VII, Louis duc de Baviere, & Fréderic duc d'Autriche. La guerre que ſe firent ces deux concurrens agita non-ſeulement toute l'Allemagne: elle alluma encore les factions en Italie; les Gibelins & le roi de Sicile s'étant déclarés pour Louis, tandis que les Guelfes & le roi de Naples prenoient le parti de Fréderic. Jean XXII, ſucceſſeur de Clément V, voyoit ces troubles d'Avignon, où il tenoit ſa cour. Il ne ſe déclaroit encore ouvertement pour aucun des deux empereurs: mais il penchoit pour Fréderic dont il étoit plus ménagé, & dont les Guelfes avoient épouſé les intérêts. Cette guerre dura huit ans, & fut terminée par la défaite de Fréderic, qui fut fait priſonnier.

Alors le pape déclara l'empire vacant, ſomma Louis de ſe ſoumettre au ſaint ſiege, défendit de reconnoître ce prince pour roi des Romains, & raiſonna comme ſes prédéceſſeurs, en pareil cas.

Mais une diete, tenue à Nuremberg, n'eut pas de peine à réfuter des raiſonnemens qui devenoient bien foibles, depuis que les lumieres commençoient à ſe répandre. Les Allemands ſuivirent l'exemple que les François leur avoient donné; ils appellerent au futur concile général.

Le pape publia des bulles, fulmina des excommunications; & une nouvelle diete l'accuſa de troubler l'empire, d'attenter ſur les droits des princes, de piller les égliſes & d'enſeigner une doctrine hérétique.

Les armes ſpirituelles n'étant pas ſuffiſantes, Jean leva des troupes avec des indulgences plénieres. Elles marcherent contre les Gibelins, elles furent défaites, & la guerre ne pouvoit plus ſe continuer ſans argent. Le clergé de France en fournit: car le pape ayant accordé les décimes au roi, obtint la permiſſion de lever une taxe ſur les égliſes. Elle fut ſi exorbitante, qu'elle emporta preſque le revenu d'une année de tous les bénéfices. Ce fut dans cette conjoncture que Charles, à la ſollicitation du pape, négocia inutilement pour ſe faire élire roi des Romains.

Cependant le parti des Gibelins prévaloit en Italie, les Romains avoient chaſſé de leur ville les partiſans du pape, & Louis V, profitant de ces circonſtances, avoit paſſé les Alpes. Ayant été couronné roi d'Italie à Milan, il vint à Rome, où il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, & couronné empereur.

Il y avoit déja quelque tems que les Romains avoient invité Jean à venir faire ſa réſidence à Rome, & l'avoient menacé, ſur ſon refus, d'élire un autre pape. Ils demanderent donc à l'em-

pereur qu'il leur fut permis de procéder à cette élection, & ce prince y consentit sans peine, irrité d'ailleurs contre Jean, qui ne cessoit de publier des bulles, où il le traitoit d'hérétique & d'excommunié.

Il fit une loi, par laquelle le pape, qui seroit élu, ne pourroit résider ailleurs qu'à Rome; & seroit déchu du pontificat s'il s'éloignoit plus de trois journées, & s'il demeuroit plus de trois mois absent. Ce fut sans doute, une condescendance qu'il voulut avoir pour le peuple romain: car un empereur n'avoit point intérêt que les papes résidassent à Rome, & il eut été avantageux pour toute la chrétienté, qu'ils n'eussent jamais remis le pied en Italie. Il déposa ensuite dans une assemblée Jacques de Cahors. C'est ainsi qu'il nommoit Jean XXII. Il le condamna même à mort, comme convaincu d'hérésie & de crime de leze-majesté. Enfin il fit élire Pierre Rainalluci de Corbario, de l'ordre des freres mineurs. Cet antipape prit le nom de Nicolas V.

Je vais vous arrêter un moment sur les hérésies qu'on attribuoit à Jean XXII; car elles vous feront connoitre la frivolité des questions dont on s'occupoit alors. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

En 1215 le concile de Latran défendit de fonder de nouveaux ordres religieux; & dès le quatrieme siecle, les abus qui pouvoient naître de leur multitude étoient si connus, que St. Basile, quoique fondateur de monasteres, pensoit qu'on ne devoit pas souffrir dans un même lieu deux communautés différentes, ni même deux maisons d'une même congrégation. En effet, tous

les ordres ſont autant de petites républiques, qui ayant des intérêts différens, ſement leurs diviſions dans l'égliſe & dans l'état; & qui méconnoiſſant toute autorité, lorſque leurs prétentions ſont menacées, ſe ſoulevent aiſément contre les princes, contre les évêques & contre les papes mêmes. Il ne falloit que réfléchir légérement ſur le cœur humain, pour prévoir, que de ces inconvéniens devoient naître de pareilles inſtitutions & l'hiſtoire ne prouve que trop qu'on auroit bien prévu. J'y renvoie, & au diſcours de l'abbé Fleuri ſur les ordres religieux.

Malgré la défenſe du concile de Latran, les communautés religieuſes ſe multiplierent plus que jamais. Bientôt on vît paroître les freres mendians, nommés freres mineurs; les premiers fondés par St. Dominique, & les ſeconds par St. François.

Sans préjudice de la ſainteté de ces deux fondateurs, on peut ſe défier de leurs lumieres, dit l'abbé Fleuri. Ils crurent que leur regle étoit l'évangile même, parce qu'ils prirent à la lettre ces paroles: *ne poſſédez ni or, ni argent*; & ils conclurent qu'il falloit être pauvre & mendier. Leurs diſciples mêmes s'imaginerent atteindre à une plus haute perfection, en renonçant au travail, que ces ſaints leur avoient recommandé. Ils voulurent ne vivre que d'aumônes, & ils regarderent la mendicité comme l'état le plus ſaint. Ainſi s'établirent des ordres, qui devinrent à la charge aux peuples déja trop foulés.

On ſubtiliſa ſur cette pauvreté, juſques-là que les freres mineurs penſerent qu'ils n'avoient pas la propriété de leur pain, lorſqu'ils le mangeoient,

ou même lorſqu'ils l'avoient mangé. Ils jugerent que la vie évangélique, que Jeſus-Chriſt & les apôtres avoient ſuivie, conſiſtoit dans cette déſappropriation entiere : en conſéquence, ils donnerent généreuſement au ſaint ſiege la propriété de toutes les choſes qu'ils conſommoient par l'uſage, ſans ſonger que ſi les papes acceptoient ce don, ils s'écarteroient eux-mêmes de la vie évangélique. Ils l'accepterent cependant, & pluſieurs donnerent des bulles, par leſquelles ils décideront, que les freres mineurs n'avoient pas la propriété des choſes qu'ils conſommoient.

On en étoit là lorſque Jean XXII fut élevé au pontificat. Ce pape, ne trouvant aucun profit pour lui dans cette propriété, jugea avec raiſon qu'il étoit ridicule en pareil cas de diſtinguer la propriété de l'uſage; que ſi ces freres vouloient réellement renoncer à toute propriété, ils ſeroient obligés d'aller nus, de n'avoir ni feu ni lieu, de mourir de faim; & que leur intention n'étant pas que le ſaint ſiege profitât des choſes dont ils uſoient eux-mêmes, leur pauvreté abſolue n'étoit qu'une illuſion. En conſéquence, il donna deux décrétales, dans leſquelles il condamna les opinions de ces moines : il décida que ni Jeſus-Chriſt, ni les apôtres n'avoient jamais ſongé à cette pauvreté chimérique, & que c'étoit une héréſie de ſoutenir que Jeſus-Chriſt n'avoit pas eu de propriété ſur les choſes dont il avoit eu l'uſage. Mais les freres mineurs, s'obſtinant dans leurs ſubtilités, ſoutinrent que ce qu'ils conſommoient ne leur appartenoit pas; que c'étoit la vraie doctrine de l'évangile, & que le pape qui la condamnoit, étoit un hérétique.

Ces

Ces moines, qui ne vouloient point du pain qu'ils mangeoient, avoient formé un grand ſchiſme ſur les habits qu'ils uſoient, comme s'ils avoient été à eux. Les uns qui, comme plus rigides, ſe faiſoient appeller les freres ſpirituels, portoient un petit capuchon pointu, une robe étroite & courte, & d'une très-groſſe étoffe; tandis que les autres, qu'on nommoit freres de communauté, portoient ſcandaleuſement un grand capuchon, une robe large, longue, & d'une étoffe moins groſſiere. Nicolas IV & Clément V, tenterent inutilement de réunir ces moines diviſés ſur la grande queſtion de la forme, du volume & de la qualité de leur vêtement. Ils ne firent que les aigrir de plus en plus, & les freres ſpirituels ſe ſéparerent tout-à-fait des autres.

Ce ſchiſme eut ceſſé bien vîte, ſi l'on eut voulu ne pas s'appercevoir comment tous ces moines étoient habillés : car l'attention du public donne de l'importance aux choſes les plus frivoles. Je ſuis étonné que la cour de Rome avec toute ſa politique, n'ait pas eu occaſion de découvrir cette vérité triviale. Les papes ne ſavoient-ils pas qu'ils n'auroient jamais eu de cour, ſi on ne leur avoit jamais donné que l'attention qu'ils méritoient comme chefs de l'égliſe? Pourquoi donc Nicolas IV, & Clément V, traitent-ils ſérieuſement une queſtion de cette nature? Pourquoi Jean XXII, à leur exemple, publie-t-il une bulle contre les freres ſpirituels? Pourquoi leur ordonne-t-il de quitter leur capuchon pointu, & leur habit court? Il arriva ce qui devoit arriver : ces freres dirent que leur capuchon & leur habit

étoient leur regle ; que leur regle leur tenoit lieu d'évangile ; que, par conſéquent, vouloir faire un changement à leur capuchon & à leur habit, c'étoit enſeigner une doctrine contraire à la foi ; & ils prêcherent qu'il ne falloit pas obéir au pape.

Alors l'affaire devint ſérieuſe, il eut été indécent que la puiſſance des papes, ſi terrible pour les couronnes, ſe fût émouſſée contre les capuchons. L'inquiſiteur eut donc ordre de pourſuivre les rebelles, & cet inquiſiteur étoit un frere de communauté. Quatre freres ſpirituels furent ſaiſis : ils perſiſterent dans leur déſobéiſſance. Ces malheureux qu'il falloit enfermer aux petites maiſons, c'eſt-à-dire, dans leur couvent, furent condamnés au feu, comme hérétiques & exécutés à Marſeille en 1318.

Martyrs de leur robe, ils paſſerent pour martyrs de la foi aux yeux de leurs confreres, qui ſe déchaînerent ſans retenue contre Jean XXII : ils publierent qu'il n'étoit pas pape, qu'il étoit le précurſeur de l'Antechriſt même ; que l'égliſe de Rome étoit la ſynagogue de Satan. Enfin ils annoncerent hautement qu'ils étoient prêts à ſouffrir la mort pour la défenſe de ce qu'ils appelloient la vérité ; & quelques-uns furent aſſez fous pour ſe préſenter au martyre. C'eſt ainſi que les freres mineurs ſe ſouleverent contre le ſaint ſiege, eux qui dans les commencemens en avoient été les plus zélés défenſeurs, & avoient ſoutenu & prêché partout les prétentions des papes. Si la bulle ſur les habits n'en aliéna qu'une partie, les décrétales ſur la propriété les révolterent preſque tous. Ils ſe mirent en Allemagne

ſous la protection de Louis V, & ſe ſont eux qui donnerent à ce prince la liſte des erreurs de Jean XXII. Vous pouvez juger par-là ce que c'étoit que ces prétendues héréſies qu'on imputoit à ce pontife. On lui faiſoit, par exemple, un crime d'avoir dit que Jeſus-Chriſt a eu quelque choſe en propre, & on l'accuſoit d'être ennemi de la pauvreté évangelique. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans de plus grands détails à ce ſujet.

Le ſchiſme, cauſé par l'élection d'un antipape, dura peu: car en 1330 Nicolas ſaiſi, conduit à Avignon & livré à Jean XXII, reconnut ſa faute & ſe ſoumit. Quant à la ſuite des démêlés entre le ſacerdoce & l'empire, nous en parlerons, après avoir vu ce qui va ſe paſſer en France, où Charles le Bel étoit mort au commencement de 1328.

CHAPITRE VI.

De l'état de la France ſous les regnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre ſous celui d'Edouard III.

TOUTE l'Europe eſt diviſée. Il n'y a encore de loix nulle part: il n'y a pas même de puiſſance capable de faire reſpecter aucune coutume. Le clergé, la nobleſſe, le peuple & le ſouverain, par-tout ennemis, cédent tour-à-tour aux circonſtances; & vous devez prévoir qu'il arrivera

encore de grands désordres, avant que les états de l'Europe puissent prendre une meilleure forme de gouvernement.

Charles le Bel ayant laissé sa femme enceinte, deux concurrens prétendirent à la régence du royaume. L'un étoit Edouard III, fils & successeur d'Edouard qui avoit été dépossé, & qui étoit mort l'année précédente 1327. Il se fondoit sur ce qu'étant fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, il avoit, comme plus proche parent, plus de droit que personne à la couronne de France : L'autre étoit Philippe de Valois, fils de Charles comte de Valois, frere de Philippe le Bel, &, qui par conséquent, étoit dans un dégré plus éloigné, mais qui tiroit son droit par les mâles.

La régence fut donnée à Philippe, & la reine ayant accouché d'une fille, il fut reconnu roi à l'exclusion d'Edouard. La loi salique fut encore citée, comme elle l'avoit été après la mort de Louis Hutin.

Ce n'est pas qu'il y eut alors une loi écrite, par laquelle les filles fussent formellement exclues du trône ; c'est qu'elles n'avoient jamais eu occasion d'y monter. Or, parce que parmi les François un exemple faisoit loi, ils crurent qu'une chose n'étoit sans exemple, que parce que la loi l'avoit défendue.

Cette loi salique n'étoit donc qu'une coutume immémoriale : coutume que la force auroit pu changer, si les circonstances l'avoient permis, & il ne falloit qu'un exemple. C'est ce que nous voyons être arrivé dans la succession aux fiefs ; car tantôt les filles y étoient appellées & tantôt elles en étoient exclues.

Philippe le Long & Philippe de Valois ont été assez puissans pour défendre les droits que la coutume leur donnoit. Il en coûtera cher à leurs successeurs pour les conserver : mais enfin la loi salique ne sera plus sujette à aucune contestation ; & ce sera un bonheur pour la France. L'histoire des autres royaumes fait voir, que les droits des filles à la couronne sont la source de bien des maux.

Edouard étoit dans sa seizieme année. Quoique le parlement eut nommé les régens qui devoient gouverner, Isabelle sa mere s'étoit saisie de toute l'autorité. Les passions de cette femme avoient été une des principales causes des troubles de l'Angleterre & des malheurs du dernier roi. Elles causerent encore des désordres jusqu'en 1331, qu'Edouard ouvrant les yeux sur les crimes de sa mere, la fit enfermer dans le château de Rising. Il prit alors les rênes du gouvernement, & il gagna l'affection des peuples, qu'Isabelle avoit aliénés.

Edouard, dans les premieres années d'un regne aussi troublé, ne pouvant faire valoir les prétentions qu'il formoit sur la France, avoit rendu hommage à Philippe pour la Guienne ; & dissimulant ses desseins sans y renoncer, il avoit fait alliance avec le duc de Brabant & avec plusieurs autres seigneurs. En attendant une conjoncture qu'il pût saisir, il arma contre l'Ecosse, pour se relever d'un traité honteux que sa mere avoit fait.

Philippe le Long & Charles le Bel avoient conservé le royaume de Navarre, ou du moins l'avoient gouverné comme regens, pendant la

minorité de Jeanne, fille de Louis Hutin ; Philippe de Valois, dès la premiere année de ſon regne, rendit à cette princeſſe la couronne qui lui appartenoit. Par-là, le comte d'Evreux, qui l'avoit épouſée, devint roi de Navarre.

La même année il prit les armes pour le comte de Flandre, contre les Flamands qui s'étoient ſoulevés. Il les ſoumit, & après avoir repréſenté au comte que ſa conduite pouvoit avoir donné lieu à la révolte, il lui conſeilla de mieux gouverner ſon peuple. Ces premieres démarches annonçoient un prince juſte, & prévenoient favorablement pour la ſuite de ſon regne.

Vous avez vu comment ſe ſont établis les tribunaux eccléſiaſtiques, & comment, à l'ombre de l'ignorance & de l'anarchie, le clergé ſous différens prétextes, attirant à lui toutes les cauſes, uſurpoit continuellement ſur les juges laïques. Cependant le différent entre Philippe le Bel & Boniface VIII avoit commencé de faire ouvrir les yeux. Puiſqu'on avoit oſé réſiſter au pape, il n'étoit pas naturel que les magiſtrats abandonnaſſent la juriſdiction temporelle aux évêques. Déja Philippe le Long avoit donné une ordonnance par laquelle il excluoit tous les prélats du parlement ; diſant qu'il ſe faiſoit conſcience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur égliſe. Il eſt vrai, que par une contradiction où les princes tombent quelquefois, il conſerva dans ſon conſeil ceux qui s'y trouvoient ; & que pluſieurs prirent encore ſéance au parlement. Mais les magiſtrats & les baillis, plus conſéquens, continuoient de former des entrepriſes ſur les juſtices eccléſiaſtiques. On ne parloit

que des violences qu'ils commettoient, & des excommunications mépriſées que les évêques fulminoient contr'eux.

Philippe de Valois, voulant faire ceſſer ce ſcandale, convoqua, dès la premiere année de ſon regne, les évêques & les officiers de juſtice, pour entendre les plaintes qui ſe faiſoient de part & d'autre, & terminer, s'il étoit poſſible, cette grande conteſtation. Pierre de Cugnieres, chevalier & conſeiller du roi, expoſa dans ſoixante-ſix articles, les abus, que commettoient les tribunaux eccléſiaſtiques; & débita ſur les deux puiſſances, des lieux communs qui ne prouvoient pas grand-choſe. L'archevêque de Sens & l'évêque d'Autun répondirent pour le clergé, après avoir proteſté qu'ils ne prétendoient pas ſoumettre les droits de l'égliſe à aucun tribunal, & qu'ils parleroient ſeulement pour éclairer la conſcience du roi. Ayant ainſi ſuppoſé ce qui étoit en queſtion, ils parlerent long-tems ſur ce dont il ne s'agiſſoit pas, & ils prouverent que les deux juriſdictions ne ſont pas incompatibles, quoique le point qu'on agitoit, fût de ſavoir à quel titre ils prétendoient avoir une juriſdiction temporelle. Etoit-ce comme ſeigneurs? Ils l'avoient de droit dans leurs terres. Etoit-ce comme évêques? Ils l'avoient de fait, puiſqu'ils l'exerçoient dans leurs dioceſes. Mais la nation leur avoit-elle accordé cette puiſſance, ou l'avoient-ils uſurpée? Etoit-ce un droit qu'il falloit reſpecter, ou un abus que le ſouverain devoit réprimer? C'eſt ce que le clergé n'examinoit pas: il prétendoit que la juriſdiction temporelle lui appartenoit de droit divin, comme la

juriſdiction ſpirituelle. Il le prouvoit par des maximes & par des uſages, que les préjugés ne permettoient preſque plus d'examiner ; & il le prouvoit encore par des écrits, auxquels l'ignorance avoit donné de la célébrité, & dont elle avoit fait des livres claſſiques.

Tel eſt entr'autres un ouvrage, qui parut vers le milieu du douzieme ſiecle, & qui avoit pour titre : *La concorde des canons diſcordans*, ou *le décret*. Gratien, religieux bénédictin, auteur de cet ouvrage, l'avoit fait pour établir ou même pour étendre les prétentions de la cour de Rome & des eccléſiaſtiques. Il vouloit prouver que le pape eſt au-deſſus des canons, que les clercs ne ſauroient etre ſoumis au jugement des laïques, &c. Il s'appuyoit ſur les fauſſes décrétales, ſur des citations infideles, ſur de mauvais raiſonnemens ; & il comptoit ſans doute encore ſur l'ignorance de ſon ſiecle, ainſi que ſur l'intérêt des eccléſiaſtiques qui paſſoient pour ſavans, & dont le ſuffrage pouvoit, par conſéquent, faire la fortune d'un livre. Il ne ſe trompoit pas ; ſon décret eut le plus grand ſuccès : il fut enſeigné dans les écoles : il fut commenté par des canoniſtes : & les papes lui durent une partie de l'autorité, qu'ils ont exercée dans le treizieme ſiecle & dans les ſuivans.

L'évêque d'Autun, qui avoit profeſſé le droit à Montpellier, paſſoit pour un des grands canoniſtes de l'égliſe. Il avoit ſans doute étudié le décret, & il raiſonna comme Gratien. Des paſſages de l'écriture mal interprétés, & la double puiſſance des prêtres de l'ancienne loi, étoient les principes d'où le clergé concluoit que ſes

immunités & toute ſon autorité étoient de droit divin. Une raiſon de bienſéance venoit à l'appui: une grande partie de nos revenus conſiſte, diſoient les prélats, dans les émolumens de nos juſtices. Nous ſerions donc ruinés, ſi l'on nous ôtoit nos tribunaux. Le royaume n'auroit donc plus que de pauvres évêques. Il perdroit donc un de ſes plus grands avantages: car peut-on douter que l'éclat d'un clergé riche ne contribue à la ſplendeur du royaume? Mais ce raiſonnement ne prouvoit pas que les richeſſes des eccléſiaſtiques ſont de droit divin: il prouvoit ſeulement que les évêques du quatorzieme ſiecle ne penſoient pas comme les apôtres.

Pour décider cette queſtion, il auroit fallu remonter d'abord aux ſix premiers ſiecles de l'égliſe: on auroit vu quels étoient alors les véritables droits du clergé. En étudiant enſuite les ſiecles poſtérieurs, on auroit découvert, ſans doute, des privileges & des biens qu'il avoit acquis par des voies juſtes, qui lui appartenoient moins comme clergé, que comme corps de citoyens, & que par conſéquent, il pouvoit conſerver. On auroit reconnu des uſurpations ou des conceſſions arrachées à l'ignorance des peuples & des rois.

Philippe de Valois ne ſavoit pas l'hiſtoire. Perſonne dans ces tems de ténebres n'étoit en état de l'éclairer. Il fut effrayé: confondant, comme les évêques, les intérêts ſpirituels de la religion avec les intérêts temporels de ſes miniſtres, il crut qu'on attaquoit la religion même. Accoutumé ſans doute, à ſe croire un David, il n'eut pas de peine à penſer que les évêques

étoient des Moyſe, des Aaron, ou des Samuel. Il ne ſoutint donc pas les magiſtrats. Il ſemble pourtant qu'il auroit voulu ne pas décider : il avoit de la peine à donner une réponſe poſitive : mais enfin le clergé ſe retira vainqueur.

Cette victoire étoit un foible avantage : elle préparoit, elle annonçoit même une défaite. Les magiſtrats n'avoient pas porté leurs regards ſur les prétentions des prélats, pour ceſſer tout-à-coup les hoſtilités. Ils continueront donc leurs entrepriſes : ils s'appliqueront à les tenter avec plus de ſuccès : ils acquerront enfin des lumieres : & cependant le clergé tenant toujours le langage des ſiecles d'ignorance, parlera encore dans des ſiecles éclairés, d'un droit divin, dont on ne parloit point dans les ſix premiers ſiecles de l'égliſe.

La France & l'Angleterre furent en paix juſqu'en 1338, mais la guerre ſe préparoit depuis quelques années. Edouard ſongeoit aux moyens d'augmenter le nombre de ſes alliés ; lorſque les Flamands ſoulevés par Jacques d'Artevelle, qu'on dit braſſeur de biere, ſe déclarerent pour lui. Ils exigerent ſeulement qu'en conſéquence de ſes prétentions il prît le titre de roi de France ; jugeant que c'étoit un expédient pour ſe révolter, ſans être rebelles.

Cette guerre, interrompue par quelques trêves, déſola toute la France juſqu'à la mort de Philippe, arrivée en 1350. Ce prince en 1346 perdit la bataille de Créci, quoi qu'il eut près de cent mille hommes, & qu'Edouard n'en eut que quarante mille. Les environs de Paris furent ravagés par les Anglois, ainſi que tout le pays

depuis l'extrêmité de la baſſe Normandie juſqu'aux frontieres de Picardie. Ils ne firent pas de moindres maux dans le Poitou, dans la Saintonge & dans les autres provinces méridionales. On remarque qu'ils avoient de l'artillerie : on en faiſoit déja quelque uſage depuis peu d'années.

On commence ici à voir ſenſiblement les effets de cette politique, par laquelle les rois croyoient ſe rendre puiſſans, en ſemant la diviſion dans le royaume. Philippe de Valois put connoître toute ſa foibleſſe, lorſqu'il eut la guerre avec Edouard. Il ne trouva pas dans ſes ſujets cet accord & cette obéiſſance qui font la force des armées. Il avoit plus de ſoldats : mais il n'oſoit mettre un frein à leur inſolence. La nobleſſe étoit encore plus intraitable. Chacun paroiſſoit penſer à profiter des déſordres : & la licence des troupes étoit un nouveau fléau pour le royaume. C'eſt ainſi que le roi étoit mal ſervi par ceux-mêmes qui lui reſtoient fideles. Combien n'eût-il pas été plus puiſſant, ſi ſes prédéceſſeurs avoient été capables de prendre pour modele la politique de St. Louis !

Pour fournir aux fraix d'une guerre qu'il faiſoit mal, & qu'il ne lui étoit peut-être pas poſſible de bien faire, il accabla le peuple d'impôts : il en mit entr'autres un ſur le ſel ; il fit dire à Edouard, qui joua ſur le mot, que Philippe de Valois étoit le véritable auteur de la loi ſalique.

L'affoibliſſement des monnoies dont ſes prédéceſſeurs lui avoient donné l'exemple, fut encore ſa grande reſſource. Elles varierent beaucoup ſous ſon regne. Il s'attribua même à ce ſujet le droit le plus arbitraire. *Nous ne pouvons croire*, dit-

il, dans une de ſes ordonnances, *ne préſumer, qu'aucun ne puiſſe, ne doive faire doute, qu'à nous & à notre majeſté royale ne appartienne ſeulement, & pour le tout en notre royaume, tout le métier, le fait, l'état, la proviſion & toute l'ordonnance des monnoies; & de faire monnoyer telles monnoies, & de donner tel cours & pour tel prix, comme il nous plait & bon nous ſemble, pour le bien & profit de nous, de notre dit royaume & de nos ſujets.* On voit par cette confiance de Philippe de Valois quels progrès avoient fait les entrepriſes formées par Philippe le Bel. Cependant ce prince croyant devoir quelquefois cacher ſes fraudes, prenoit des meſures pour qu'on ne s'apperçut pas qu'il altéroit le titre des eſpeces. Il exigeoit le ſecret de ceux qui travailloient dans ſes monnoies, & il le leur faiſoit jurer ſur l'évangile.

L'Angleterre étoit mieux gouvernée que la France: il n'y avoit pas la même diviſion parmi les ordres de l'état. Il eſt vrai qu'ils ſe réuniſſoient d'ordinaire contre le ſouverain: mais Edouard III étoit alors un grand roi; remarquez que je dis *alors*. Il ſavoit ſe faire aimer, il ſavoit ſe faire reſpecter. Il s'attachoit ſur tout le parlement, dont il obtenoit des ſubſides. Enfin il avoit l'art de maintenir les prérogatives de la nation. Vous comprenez donc qu'il ne pouvoit manquer d'avoir des ſuccès, en faiſant la guerre à Philippe.

Les déſordres s'accrurent ſous Jean II, fils de Philippe VI. Ce prince renchérit ſur toutes les fautes de ſon pere, & il en fit de nouvelles. Les abus ſur les monnoies furent ſi grands que les

eſpeces, hauſſant & baiſſant alternativement, changeoient de prix d'une ſemaine à l'autre, ou même plus ſouvent; & que le marc d'argent, qui, au commencement de ſon regne, valoit cinq livres cinq ſous, valut quelquefois juſqu'à cent-deux livres. On revenoit continuellement d'une monnoie forte, à une monnoie foible, & d'une monnoie foible à une monnoie forte. Souvent encore le roi honteux de ſes fraudes, prenoit, comme ſon pere, des meſures pour les cacher.

Dès la premiere année de ſon regne, il avoit aliéné les grands, en faiſant décapiter, ſans obſerver aucune forme de procédure, le connétable Raoul, comte d'Eu & de Guignes, accuſé d'intelligence avec les Anglois. Quelque tems après, il montra ſa foibleſſe, en pardonnant à Charles le Mauvais, roi de Navarre, l'aſſaſſinat de Charles d'Eſpagne de la Cerda, qu'il avoit fait connétable après l'exécution de Raoul. Il montra encore ſa foibleſſe, lorſque, ſoupçonnant le roi de Navarre de vouloir exciter des troubles, il s'en ſaiſit par ſurpriſe, fit trancher la tête, encore ſans aucune procédure, à quatre ſeigneurs qui ſe trouverent avec lui, & le fit enſuite conduire au Châtelet de Paris.

Il eſt vrai que Jean n'étoit pas aſſez puiſſant, pour s'aſſurer de pouvoir punir ſans s'écarter des regles, un criminel tel que le roi de Navarre. Mais quand on ne peut pas ſe faire craindre, il faut gagner ceux qu'on craint. Les pardons, les ſurpriſes, & les voies de fait rendent tout à la fois mépriſable & odieux. La conduite de

Jean donna donc de nouveaux alliés au roi d'Angleterre.

La guerre avoit recommencé en 1355 dans un tems où le mécontentement général pouvoit cauſer des révoltes, ſi l'on mettoit de nouveaux impôts, ou ſi l'on touchoit aux monnoies. Cependant comme l'argent manquoit, le roi convoqua les états généraux, & leur repréſenta ſes beſoins.

Ces états, les plus nombreux qu'on eut encore vus, impoſerent une taxe pour entretenir trente mille gendarmes, outre les communes du royaume : mais à l'exemple du parlement d'Angleterre, ils entreprirent de régler le gouvernement. Ils arrêterent la nature des impôts, leur durée & le prix des eſpeces. Jean promit tout ce qu'on exigea de lui. Il jura, ſur-tout, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de ne donner jamais cours qu'à une monnoie forte, de la conſerver ſans altération, de faire prêter le même ſerment à ſes fils, à ſon chancelier, aux gens de ſon conſeil, aux officiers de ſes monnoies, en un mot, à tous ceux qui avoient quelque part à l'adminiſtration. Il déclara même qu'il priveroit de leurs offices, ceux qui lui donneroient des conſeils contraires. Cependant, malgré cet engagement ſolemnel, il affoiblit les monnoies ſix mois après : ce qui fait voir que lorſque les états faiſoient des réglemens, ils ne ſavoient, ou ne pouvoient pas prendre des meſures pour en aſſurer l'exécution.

Avec une plus ſage conduite la France auroit pu ſe relever : car l'Angleterre commençoit à ſe laſſer de donner des ſubſides, & d'ailleurs l'E-

coſſe faiſoit une diverſion. Il eſt vrai qu'Edouard, qui continuoit d'être grand, trouvoit des reſſources; il en trouvoit ſur-tout dans le prince de Galles ſon fils, plus grand peut-être encore. Il le chargea de la guerre de France, pendant qu'il marchoit lui-même contre les Ecoſſois.

Jean, à la tête d'une armée quatre fois plus nombreuſe, joignit le prince de Galles à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Il pouvoit envelopper l'ennemi, l'affamer, & le forcer à ſe rendre. Il l'attaqua, & il fut vaincu, fait priſonnier, & emmené à Londres.

Pendant la priſon du roi, Charles dauphin [*] gouverna d'abord avec le titre de lieutenant du royaume, & enſuite avec celui de régent. Quoiqu'il n'eut encore que dix-neuf ans, il avoit heureuſement toute la prudence & toute la modération, que demandoient les circonſtances où il ſe trouvoit. Sa premiere démarche fut de ſonger à ſe procurer les ſecours qui lui étoient néceſſaires; & dans cette vue, il aſſembla les états à Paris.

Ce n'étoit plus le tems où la politique pût tirer quelqu'avantage des diviſions. Charles ne pouvoit pas, comme Philippe le Bel, offrir tour-à-tour ſa protection aux différens ordres, afin de les gagner ſéparément & de les tromper tous enſemble. Les malheurs de la guerre décelerent

---

[*] Le Dauphiné & le comté de Viennois avoient été cédés à Philippe de Valois par Humbert II, dernier prince de la Tour du Pin. C'eſt à Charles que les fils aînés de France commencerent à porter le titre de Dauphins.

tous les vices de cette miſérable politique. Charles, ſans autorité, ſe vit dans la dépendance de tous les partis, & ſe crut trop heureux de trouver un prétexte pour rompre les états. En effet ils ne furent qu'une aſſemblée de factieux, qui ſous prétexte de réformer le gouvernement, excitoient de nouveaux troubles; reſpectant peu le dauphin, qui attendoit tout d'eux, & de qui ils n'attendoient rien.

Les états ſe raſſemblerent encore la même année. Le dauphin les convoqua malgré lui, & ne fut pas le maître de les rompre. Marcel, prévôt des marchands, commandoit dans Paris, & lui faiſoit la loi.

Le déſordre régnoit dans la capitale, où le peuple & la nobleſſe formoient deux partis toujours prêts à ſe ſoulever l'un contre l'autre. Les autres villes offroient à-peu-près les mêmes ſpectacles. Les campagnes étoient remplies de voleurs, qui marchoient par troupes ſous différens chefs, & qui commettoient toute ſorte de brigandages. Enfin les payſans, qui s'étoient d'abord armés pour leur défenſe, faiſoient indiſtinctement la guerre à tous les partis, exerçoient les plus grandes cruautés, & paroiſſoient avoir juré d'exterminer la nobleſſe.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, échappé de priſon, vint à Paris ſe joindre aux mécontens; & Marcel forma le projet de l'élever ſur le trône. Les troubles s'accrurent donc encore. Cependant ils finirent à Paris en 1358; le prévôt des marchands, qui en étoit l'auteur, ayant été tué par un bourgeois nommé Maillard.

On peut conjecturer que la guerre avoit épuiſé les

les reſſources du roi d'Angleterre : car au lieu de profiter de la ſituation malheureuſe de la France, il avoit fait une trêve de deux ans en 1357.

Dans des circonſtances auſſi critiques, le dauphin eut la ſageſſe de diſſimuler les maux qu'il ne pouvoit empêcher. Il ne précipita rien, il attendit des conjonctures plus favorables, & il ſut les ſaiſir. Lorſque la trêve avec l'Angleterre étoit ſur ſa fin, il fut aſſez heureux pour faire la paix avec le roi de Navarre, qui lui avoit déclaré la guerre d'abord après la mort de Marcel.

Le roi d'Angleterre arma, & parut en France à la fin d'Octobre. Le dauphin qui n'avoit pas aſſez de troupes pour tenir la campagne, ſe contenta de mettre des garniſons dans les places. Il attendoit que l'armée ennemie ſe conſumât d'elle-même. La choſe arriva comme il l'avoit prévue. Les Anglois qui ſouffroient beaucoup des rigueurs de la ſaiſon, ſouffrirent encore plus de la diſette, qu'ils trouverent dans un pays tout-à-fait ruiné; & Edouard qui craignit de trouver de trop grands obſtacles à ſa retraite; fut contraint d'entrer en négociation. La plupart des hiſtoriens attribuent ſon changement à un orage miraculeux, ſans doute avec bien peu de fondement ; en effet, qu'il y ait eu un orage, qu'un prince en ſoit effrayé, & qu'il croie que le ciel lui ordonne de ceſſer la guerre : tout cela ſe peut ſans un miracle. Mais il ſeroit bien étonnant que l'intrépide Edouard eut été ce prince là.

Quoi qu'il en ſoit, par un traité ſigné à Brétigni près de Chartres, au mois de Mai 1360,

on céda au roi d'Angleterre en toute ſouveraineté, le Poitou, la Saintonge, la Rochelle, l'Agénois, le Périgord, le Limouſin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, les comtés de Bigorre & de Gaure, ceux de Ponthieu & de Guignes, la ville de Montreuil & Calais. De leur côté, Edouard & le prince de Galles renoncerent à leurs prétentions ſur la couronne de France, & à leurs droits ſur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, & le Maine. Enfin la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Jean étoit délivré: mais les déſordres continuoient dans tout le royaume. Les brigands s'y multiplierent, & s'y enhardirent à un tel excès, qu'un d'eux oſa prendre le titre de roi de France. Sur ces entrefaites, on prêcha une croiſade pour la Paleſtine, & le roi prit la croix des mains du pape. Il ne lui manquoit plus que d'entreprendre cette guerre pour achever la ruine de ſes états; & il s'y diſpoſoit, parce qu'il la regardoit comme un moyen propre à purger la France de tous les brigands: il auroit mieux valu ne les avoir pas fait naître, en gouvernant comme il avoit fait.

Cependant on ſe plaignoit en France & en Angleterre, que les articles du traité de Brétigni n'étoient pas exécutés. Jean vouloit néanmoins remplir ſes engagemens: & lorſqu'on lui diſoit que la néceſſité où il avoit été de contracter, les rendoit nuls, il répondit que quand la bonne foi ſeroit bannie de la terre, elle devroit ſe trouver encore dans la bouche & dans le cœur des rois. Cette maxime eſt auſſi belle, qu'elle

eſt peu ſuivie ; & Jean lui-même avoit violé le ſerment qu'il avoit fait de ne pas altérer les monnoies. Lorſque les rois ne ſont pas juſtes, ces maximes ne ſont que des mots dans leur bouche : Jean parloit comme St. Louis agiſſoit.

La France & l'Angleterre étoient ſur le point d'en venir à une rupture, lorſque Jean ſe rendit à Londres, pour terminer les différens qui s'élevoient. Il y mourut quelques mois après ; laiſſant à Philippe ſon quatrieme fils, le duché de Bourgogne, qu'il avoit réuni à la couronne deux ans auparavant. La ſuite vous fera voir que cette diſpoſition prépara un nouvel ennemi à la France.

Les états n'ont jamais été plus fréquens, que pendant le regne de Jean II ; il y en eut de généraux ou de provinciaux preſque chaque année. Ils ne reſſembloient pas à ce champ de mars, dont Charlemagne avoit été l'ame. Sans aucune vue du bien public, les François ne ſe raſſembloient, que pour oppoſer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Tout dégénéroit en factions, ſous un prince foible qui ne ſavoit ni ſe paſſer des états, ni en tirer aucun avantage ; & l'autorité royale, en bute à tous les partis, s'affoibliſſoit ; en les voyant cependant s'attaquer & ſe détruire les uns les autres.

Telle étoit la ſituation de la France : lorſque Charles V monta ſur le trône : tout y paroiſſoit déſeſpéré : mais la conduite du régent vous répond de la ſageſſe du roi. En effet, ce prince ne fera ni les fautes de Philippe de Valois, ni celles de Jean II ; cependant Edouard ceſſera d'être un grand homme. Il négligera tout-à-fait

des favoris avides, dont il se laissera obséder : il multipliera les impôts : il aliénera ses peuples. Enfin il ne trouvera plus de secours dans le prince de Galles dont la santé va s'altérer. Vous prévoyez donc que tout doit changer, & que la France à son tour aura des succès.

Charles donna tous ses soins à bien régler les monnoies. Il se fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances ; & s'il leva des impôts, il prit les mesures les plus sages, pour prévenir les murmures du peuple.

Depuis 1341, la Bretagne étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Anglois & les François avoient pris part, & qui pouvoit encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnoit des secours sous main, & le comte de Montfort qui en recevoit d'Edouard, prétendoient l'un & l'autre à ce duché : mais le premier ayant été tué dans un combat, Charles se hâta de donner à Montfort l'investiture de ce fief ; craignant que ce seigneur ne voulut reconnoître le roi d'Angleterre pour suzerain, & ne fût l'occasion d'une guerre, qu'il vouloit prévenir. Il fit aussi la paix avec le roi de Navarre, & sut s'attacher ce prince, qui avoit fait tant de mal à la France, & qui venoit de recommencer la guerre.

Dès l'an 1365, Charles n'avoit plus d'ennemis au dehors, & il ne lui restoit qu'à délivrer le royaume des brigands qui l'infestoient. On prétend qu'il y en avoit plus de trente mille. Ils formoient différens corps, qui se réunissoient au besoin, & ils étoient conduits par des chefs

expérimentés. Il eut été triſte d'être obligé de lever une armée contre cette canaille.

Don Pedre ou Pierre, ſurnommé le Cruel, régnoit en Caſtille ; & Henri, comte de Tranſtamare, ſon frere naturel, avoit ſoulevé la nobleſſe. Tous deux cherchoient à ſe faire des alliés, lorſque le pape déclara le roi légitime, indigne du trône, & donna la couronne au prince rebelle. Le prince de Galles, qu'Edouard III avoit fait duc de Guienne, la vouloit conſerver à Don Pedre, & pouvoit rendre nul le jugement du pape. Il falloit donc d'autres ſecours au comte de Tranſtamare. Il les trouva dans Charles V, qui ſe déclara d'autant plus volontiers pour lui, que le duc de Guienne s'étoit déclaré pour Don Pedre ; & qui d'ailleurs voulut ſaiſir l'occaſion de délivrer la France des *compagnies* : c'eſt ainſi qu'on nommoit les troupes de brigands.

Ces malheureux avoient été excommuniés pluſieurs fois, & cependant ils n'avoient pas ceſſé de piller le royaume : on ſe flattoit qu'ils feroient plus de cas des cenſures eccléſiaſtiques, lorſqu'elles pourroient s'allier avec le brigandage. C'eſt ainſi que penſa Bertrand du Gueſclin, qui ſe chargea de les engager à le ſuivre en Caſtille. Il leur offrit l'abſolution, & il appuya ſur la bonté du pays où il vouloit les conduire. *Si nous vaut mieux ainſi faire*, diſoit-il en finiſſant ſon diſcours, *& pour nos ames ſauver, que de nous damner & de nous donner au diable ; car trop avons fait de péchés & de maux, comme chacun peut ſavoir en droit ſoi, & tout nous conviendra finir.* Vous voyez par-là dans quel eſprit

on entreprenoit cette guerre; & comment alors le brigandage changeoit de nature d'un côté des Pyrenées à l'autre.

Les brigands voulurent l'abſolution, dès qu'on n'exigea plus d'eux qu'ils renonçaſſent au brigandage; & qu'au contraire on leur propoſa de la mériter, en le continuant ailleurs qu'en France. Ils remirent donc au roi les fortereſſes dont ils étoient maîtres, & ils ſuivirent du Gueſclin.

Ils prirent leur route par Avignon, afin d'obtenir l'abſolution, chemin faiſant, & de demander cent mille francs au pape, pour achever leur voyage. De ces deux choſes, la ſeconde ſouffroit ſeule des difficultés, que du Gueſclin leva. Il ne faut pas refuſer, diſoit-il, ces cent mille francs. Nous avons ici des gens qui ſe paſſeront ſans peine de l'abſolution, mais qui ne peuvent pas ſe paſſer d'argent. Nous tâchons de les faire gens de bien, malgré eux. Nous les menons en exil, afin qu'ils ne faſſent plus de mal aux Chrétiens. Nous ne les pouvons contenir ſans argent, & il faut que le ſaint pere nous aide à les rendre plus dociles & à les conduire hors de ce royaume.

En attendant que le pape voulut compter cent mille francs, pour concourir à rendre ces brigands gens de bien, malgré eux, ils couroient la campagne & ils dévaſtoient tous les environs d'Avignon: il fallut donc les ſatisfaire. Mais du Gueſclin ayant ſu qu'on avoit levé cette ſomme ſur les habitans, déclara qu'il vouloit qu'elle fût uniquement priſe ſur les biens du pape, des cardinaux & des autres eccléſiaſtiques;

& il fallut encore obéir. Le pape n'avoit pas prévu qu'il feroit une partie de cette guerre.

M. Du Gueſclin, qui étoit un grand capitaine, étoit encore un des plus honnêtes hommes de ſon ſiecle: on eſt donc étonné du rôle qu'il joue à la tête de ces brigands. Mais il ne ſongeoit qu'à les conduire hors du royaume, ſoit pour en purger la France, ſoit, comme il le dit, pour en faire des gens de bien; & penſant que le pape devoit contribuer à une ſi bonne œuvre, il l'y força, parce qu'il crut devoir l'y forcer. Où auroit-il pris des ſentimens plus délicats? La loi du plus fort n'étoit-elle pas de tems immémorial l'unique regle des gens de guerre? & cette loi n'autoriſoit-elle pas à tout, lorſque l'intérêt de la religion paroiſſoit attaché au ſuccès d'une entrepriſe?

Le comte de Tranſtamare fut proclamé roi de Caſtille: mais le prince de Galles, marchant au ſecours du roi détrôné, débaucha les compagnies, qui vinrent le joindre, & gagna la bataille de Navarette, que Tranſtamare livra contre l'avis de du Gueſclin. Ce capitaine y fut même fait priſonnier.

Don Pedre, rétabli ſur le trône, ne remplit aucun de ſes engagemens: de ſorte que le prince de Galles l'abandonna & revint en France, où les compagnies le ſuivirent. Alors Tranſtamare releva ſon parti, vainquit Don Pedre, le fit priſonnier & le poignarda. Cependant le duc de Lencaſtre, un des fils d'Edouard III, prétendit au royaume de Caſtille, parce qu'il avoit épouſé Conſtance, fille de Don Pedre. Le roi de Portugal avoit auſſi des prétentions, qu'il

voulut faire valoir. Ceux d'Arragon & de Navarre profiterent des troubles pour s'emparer de ce qui étoit à leur bienſéance, & ce fut là le ſujet d'une longue guerre. Mais Henri de Tranſtamare conſerva la couronne & la fit paſſer à ſes deſcendans.

Quoique les compagnies fuſſent revenues en France, elles n'étoient plus ſi redoutables, parce qu'elles étoient diminuées des trois quarts; & parce que Charles V prit les meſures les plus ſages pour prévenir les déſordres qu'elles pouvoient cauſer.

Charles avoit ramené la tranquillité dans ſon royaume. Il ſe trouvoit riche, ſans ſoulever ſon peuple, par l'ordre qu'il avoit mis dans les finances, & l'on commençoit à reſpirer ſous un roi qui ſe faiſoit aimer & reſpecter. D'ailleurs la France n'avoit plus d'ennemis redoutables. L'eſprit brouillon du roi de Navarre avoit de quoi s'occuper en Caſtille. Le prince de Galles étoit revenu d'Eſpagne avec une ſanté délabrée; & Edouard, livré à l'amour depuis quelques années, étoit tout entier à Alix Perrers, ſa maîtreſſe.

Vous pouvez donc prévoir de quel côté ſeront les avantages, s'il s'éleve une nouvelle guerre entre l'Angleterre & la France. Conſidérons ſur-tout que Charles ſait choiſir ceux qui méritent ſa confiance. Il aura de bons miniſtres, il aura de bons généraux; & toujours maître de lui-même, il ne fera point de démarches, qu'il n'ait pris toutes les meſures pour s'aſſurer du ſuccès. Le traité honteux de Brétigni ſera donc effacé, s'il ſe préſente une occaſion de dé-

clarer la guerre. Le roi l'attendoit : elle ſe préſenta.

La guerre d'Eſpagne avoit épuiſé les finances du prince de Galles. Pour les réparer, il voulut mettre une nouvelle impoſition ſur ſes ſujets, & il ſouleva pluſieurs de ſes vaſſaux qui, déclarant cette entrepriſe contraire à leurs privilèges, préſenterent contre lui leurs plaintes au roi de France.

Il eſt certain que par le traité de Brétigni, Charles ne pouvoit pas ſe porter pour juge dans ce différent; parce qu'il avoit renoncé à toute ſuzeraineté ſur les états qu'il avoit cédés au roi d'Angleterre. Mais de part & d'autre on ſe plaignoit que ce traité avoit été violé en pluſieurs points, & peut-être avoit-on raiſon de part & d'autre.

On agita en France, ſi ce traité devoit être conſidéré comme nul; & le roi fut un an ſans paroître ſe déclarer, parce qu'il ne vouloit ſe déclarer qu'à propos. Enfin tout étant préparé, le prince de Galles fut cité, pour être jugé à la cour des pairs. Il répondit qu'il viendroit à la tête de ſoixante mille hommes : ſa ſanté ne lui permit pas de faire une ſeule campagne.

La guerre commença; elle fut ſuivie de ſuccès; & de nouvelles diſpoſitions préparoient de nouveaux avantages, lorſqu'un arrêt de la cour des pairs déclara confiſquées & réunies à la couronne toutes les terres qu'Edouard & le prince de Galles poſſédoient en France.

Charles n'avoit pas fait une démarche auſſi hardie, ſans avoir auparavant bien jugé des conjonctures; & pris toutes les précautions néceſ-

ſaires pour la ſoutenir. Tout lui réuſſit donc encore ; & les conquêtes furent rapides dans pluſieurs provinces juſqu'en 1375, qu'on fit une trêve.

Le prince de Galles étant mort l'année ſuivante, Edouard ſongeoit à faire une paix durable, lorſqu'il mourut lui-même. Ce roi malheureux fut abandonné de tout le monde dans ſa maladie. Alix elle-même, qui écartoit de lui tout ſecours, lui enleva ce qu'il avoit de plus précieux, & ſe retira, lorſqu'il reſpiroit encore. Voilà ſouvent comment les princes ſont aimés d'une maîtreſſe, à laquelle ils ſacrifient tout. Cependant on ne peut s'empêcher de plaindre l'aveuglement d'Edouard, quand on compare ce qu'il eſt à la fin de ſon regne, avec ce qu'il avoit été pendant un ſi grand nombre d'années. Sa valeur, ſa prudence, ſa grandeur d'ame, ſa conſtance, ſa généroſité, ſon humanité, ſa bienfaiſance, ſon affabilité paroiſſoient concourir pour pour en faire un prince accompli : Alix rendit inutiles tant d'excellentes qualités.

La trêve venoit de finir dans une circonſtance d'autant plus favorable à la France, que l'Angleterre n'avoit pour roi qu'un enfant de onze ans, Richard II, fils du prince de Galles. Charles trouva même encore un ſecours dans le roi d'Ecoſſe, qui, quoique ſon allié, n'avoit pas encore oſé ſe déclarer ouvertement, & qui pour lors fit une diviſion. Il mit ſur pied lui-même cinq armées. Une fut envoyée en Guienne, une autre en Auvergne, la troiſieme en Bretagne, la quatrieme en Artois ; la cinquieme fut un corps de réſerve, prêt à ſe porter par-tout ;

& une flotte ravagea les côtes de l'Angleterre. Les Anglois, attaqués de toutes parts n'éprouverent donc plus que des revers. Il ne leur reſtoit que Calais, Bordeaux & quelques autres places peu importantes, lorſque Charles V mourut. La même année étoit mort du Gueſclin, après s'être fait la réputation la plus éclatante; & avoir été comblé des graces d'un prince, qui ſavoit diſcerner les hommes de talens, & qui ne craignoit pas de les employer.

Nul roi n'a moins tiré l'épée que Charles, diſoit Edouard, & cependant aucun n'a fait de plus grandes choſes, & ne pouvoit me donner plus d'embarras. En effet, c'eſt du fond de ſon cabinet, que Charles étoit l'ame de tous les bras qu'il faiſoit mouvoir. Toujours appliqué, quoique d'une ſanté fort mauvaiſe, il donnoit ſes ſoins à toutes les parties du gouvernement. Il régloit tout par lui-même; & il préparoit ſes entrepriſes avec une prudence ſi ſinguliere, qu'il paroiſſoit envoyer ſes généraux à des victoires aſſurées. Sobre, économe, juſte, pieux, il s'intéreſſoit aux malheureux: il donnoit un libre accès aux hommes de mérite, il aimoit à montrer ſa généroſité, lorſqu'il s'agiſſoit de récompenſer la vertu. Que vous êtes heureux, lui diſoit un de ſes courtiſans: je ne le ſuis, répondit-il, que parce que je puis faire du bien. Vous jugez qu'avec cette façon de penſer, il ne faiſoit pas conſiſter la politique à ſemer la diviſion parmi les ordres de l'état. Il défendit, au contraire les guerres particulieres que les ſeigneurs ſe faiſoient encore: il réunit tous ſes ſujets, en les attachant à ſa perſonne. Il ſut

même gagner jusqu'aux compagnies de brigands, qui combattirent pour lui contre les Anglois. C'est ainsi qu'il tournoit à l'avantage de la France, ce qui, sous un autre prince, en auroit fait le malheur. Quand on réfléchit sur cette conduite, on n'est pas étonné qu'en 1377 il ait eu cinq armées & une flotte, lui qui pendant la prison de son pere ne pouvoit pas mettre une troupe en campagne, & qui au milieu des tumultes de Paris n'avoit pas seulement une garde pour sa personne: on lui a donné le surnom de Sage. C'est lui qui a fixé la majorité des rois de France à quatorze ans commencés. Son dessein étoit de prévenir, autant qu'il est possible, les troubles trop ordinaires dans les tems de régence.

CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le différent de Louis V & de Jean XXII jusqu'en 1400.

JEAN XXII qui mourut en 1334, laissa dans le trésor de l'église d'Avignon la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or. Ce fait est rapporté par un historien contemporain sur le témoignage de son frere qui étoit à portée d'en être instruit. Jean auroit donc amassé cette somme dans le cours de son pontificat; c'est-à-dire, dans l'espace de dix-huit ans; & s'il n'y a pas de l'exagération, on peut juger des revenus que

les papes s'étoient faits. Ils exigeoient des tributs de l'Angleterre, de la Suede, du Danemarck, de la Norwege, de la Pologne, & de tous les états de la chrétienté : tributs qui étoient toujours bien payés, quand un pontife ſavoit ſaiſir les circonſtances, prendre des prétextes pour intéreſſer la religion à ſes entrepriſes, & intimider les peuples par des excommunications. Ils ne trouvoient alors nulle part moins d'obſtacles qu'en France : car en accordant les décimes au roi, ils pouvoient mettre impunément telle taxe qu'ils vouloient ſur le clergé. Il y avoit encore pour eux une autre ſource de richeſſes.

Les papes s'étoient quelquefois réſervé la diſpoſition de quelques bénéfices, ſous prétexte des troubles qu'occaſionnoient les élections ; & ces exemples leur firent bientôt un droit d'étendre la réſerve ſur de nouveaux bénéfices. Clément V, uſa ſur-tout de ce droit, pour donner des évêchés à ſes parens : il y fut même autoriſé par Philippe le Bel, qui le voyant dans ſes intérêts, jugea qu'il diſpoſeroit lui-même des principaux ſieges, ou qu'il n'y verroit que des ſujets qui lui ſeroient agréables.

Jean XXII étoit trop entreprenant, pour ne pas étendre encore ce droit. Il établit la réſerve de toutes les égliſes collégiales de la chrétienté, diſant qu'il le faiſoit pour ôter les ſimonies, d'où cependant, remarque l'abbé Fleuri, il tira un tréſor infini. De plus, ajoute le même auteur, en vertu de la réſerve, il ne confirma quaſi jamais l'élection d'aucun prélat : mais il promouvoit un évêque à un archevêché, & mettoit à ſa place un moindre évêque : delà, il arrivoit ſou-

vent que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarchat produiſoit ſix promotions ou davantage, & il en venoit de grandes ſommes à la chambre apoſtolique. Car le pape exigeoit quelquefois la premiere année du revenu des bénéfices, auxquels il nommoit; & il établiſſoit des taxes pour les ſécretaires qui expédioient les proviſions. C'eſt ainſi que Rome s'eſt arrogée des annates & autres droits ſur les bénéfices.

Ces réſerves faiſoient peu-à-peu paſſer d'uſage les élections canoniques. Le pape qui diſpoſoit de tout, pouvoit tout vendre : & il augmentoit d'autant plus ſes revenus, que pour un bénéfice vacant, il en conféroit, par le moyen des translations, tout autant qu'il vouloit. Ces raiſons, jointes au peu de dépenſe que Jean XXII, faiſoit pour ſa perſonne, font comprendre comment il avoit pu amaſſer un grand tréſor.

Benoît XII, ſon ſucceſſeur, parut d'abord diſpoſé à donner l'abſolution à Louis V. Cependant il tira cette affaire en longueur, dans la crainte de déplaire à Philippe de Valois. Ce prince voulant ſe venger de l'empereur; qui avoit excité les Flamands à la révolte, exhortoit le pape à ne pas ſe déſiſter, & le menaçoit même, s'il ſe rendoit à la demande de Louis. Il reconnoiſſoit donc l'autorité que les papes s'arrogeoient ſur les ſouverains.

Louis qui avoit été obligé de revenir en Allemagne, & qui n'avoit eu qu'une domination paſſagere en Italie, où les troubles avoient recommencé, tenoit des dietes qui portoient des décrets contre les bulles de Jean XXII, & qui déclaroient que celui qui a été élu roi des Ro-

mains par les princes électeurs, ou par la plus grande partie, même en diſcorde, n'a pas beſoin de l'approbation, de la confirmation, ni du conſentement du ſaint ſiege, pour prendre le titre d'empereur, ou pour prendre l'adminiſtration des biens & des droits de l'empire. Cependant il négocioit toujours pour obtenir ſon abſolution, lorſque Benoît mourut, laiſſant les choſes dans l'état où il les avoit trouvées.

Clément VI, qui lui ſuccéda, dit que ceux qui avoient occupé le ſaint ſiege juſqu'alors, n'avoient pas ſu être papes. Pour lui, il ſut étendre ſes droits de réſerve, vivre dans le luxe, & ſoutenir toutes les prétentions de la cour de Rome. Je ne parlerai pas des bulles qu'il publia contre Louis V: car ce ſeroit toujours répéter les mêmes choſes. Je remarquerai ſeulement que marchant ſur les traces de Jean XXII, il vint à bout de faire élire roi des Romains, Charles, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, & petit-fils de Henri VII. Ce prince avoit promis au pape que s'il étoit élu, il déclareroit nuls tous les actes faits par Louis de Baviere; qu'il ne viendroit à Rome que le jour marqué pour ſon couronnement, qu'il en ſortiroit le jour même, qu'il n'occuperoit aucune des terres qui pouvoient appartenir à l'égliſe de Rome; & que même il n'entreroit ſur aucune qu'avec la permiſſion du ſaint ſiege.

Pendant que le pape cauſoit des troubles en Allemagne, la mort de Robert, arrivée en 1343, en préparoit d'autres dans le royaume de Naples. Il avoit marié Jeanne ſa petite-fille & ſon héritiere au prince André, fils de Charles-Robert

roi de Hongrie, ſon neveu. Il rendoit par ce mariage la couronne aux deſcendans de ſon frere aîné, Charles-Martel, & il crut l'aſſurer dans ſa famille. Mais cette précaution, toute ſage qu'elle paroiſſe, produiſit un effet tout contraire. Nous en parlerons bientôt.

Charles de Luxembourg, n'étant ſoutenu que par un parti très-foible, fut défait, & eût été hors d'état de former de nouvelles tentatives, ſi Louis V, ne fût pas mort la même année.

Cependant les princes qui étoient reſtés fideles au dernier empereur, offrirent l'empire à Edouard III, qui le refuſa. Ils élurent enſuite Fréderic, marquis de Miſnie, & Landgrave de Thuringe, qui ſe déſiſta pour une ſomme conſidérable qu'il reçut de Charles. Ils élurent encore Gunther, comte de Schwartzbourg: mais ce prince étant tombé malade peu de temps après, & ſe ſentant près de ſa fin, conſentit à renoncer à tous ſes droits moyennant vingt-deux mille marcs d'argent. Enfin Charles gagna les électeurs, qui lui étoient oppoſés, & fut reconnu.

Après avoir employé quelques années à rétablir l'ordre en Allemagne, il obtint d'Innocent VI, ſucceſſeur de Clément, la permiſſion d'aller à Rome pour être couronné; & il ſortit de cette ville le jour même de ſon couronnement, comme il l'avoit promis. Cette conduite ſoumiſe fit enfin ceſſer les guerres, qui s'étoient élevées entre le ſacerdoce & l'empire.

Alors les papes parurent avoir vaincu, & ſi Clément VI, eut été vivant, il ſe fût ſans-doute applaudi de ſa victoire: mais l'avantage n'en étoit

que

que momentané, & devoit même accélérer la chûte de l'autorité uſurpée par le ſaint ſiege.

En effet, cette autorité n'étoit qu'une illuſion, que les querelles du ſacerdoce & de l'empire avoient entretenue; parce qu'il eſt naturel de juger d'une puiſſance, par la puiſſance qu'elle combat & qu'elle balance. L'illuſion devoit donc ceſſer avec les querelles. Dès que les papes n'avoient plus un ennemi dans l'empereur, ils perdoit néceſſairement de leur conſidération. L'opinion, qui les avoit fait redouter, s'affoibliſſoit inſenſiblement; & les yeux, tous les jours moins faſcinés, ſe préparoient peu-à-peu à leur réſiſter, ou même à les braver.

Charles IV, ayant repaſſé les Alpes, trouva l'Allemagne fort agitée. L'ambition d'une multitude de princes, parmi leſquels les uns vouloient dominer, les autres ne vouloient pas céder, étoit une ſource intariſſable de déſordres. La coutume qui obéit à la force, & qui, par conſéquent, change ſouvent, n'avoit pu fixer les rangs parmi ces princes; & il s'étoit établi l'opinion d'une égalité chimérique, opinion que les guerres, auxquelles elle donnoit lieu, ſembloient devoir détruire, & que cependant elles ne détruiſoient pas. On ne ſavoit ſeulement pas quels étoient les princes qui avoient ſeuls droit de concourir à l'élection du roi des Romains. Tout avoit à cet égard varié ſuivant les tems, & il n'y avoit rien de déterminé.

Charles voulant remédier à ces abus convoqua une diete. Elle fut compoſée des électeurs, des comtes, des ſeigneurs, & des députés des villes libres. C'eſt-là que fut faite une conſtitu-

tion qu'on nomma *bulle d'or*, & qui fixa le nombre des électeurs à ſept, régla leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, la maniere dont l'élection du roi des Romains devoit être faite; & en général, tout ce qu'on jugea néceſſaire pour mettre quelqu'ordre dans le gouvernement de l'empire.

Les tems antérieurs à cette bulle n'offrent que de la confuſion. Elle eſt proprement la premiere loi fondamentale du corps germanique; & c'eſt l'époque à laquelle il faut remonter, ſi l'on veut ſuivre le gouvernement d'Allemagne dans ſes progrès juſqu'à préſent: c'eſt pourquoi je vous la ferai lire. Elle mérite encore d'être lue, parce qu'elle fait connoître l'eſprit du tems, les uſages & les déſordres.

Voilà tout ce que Charles fit d'avantageux pour l'empire. Il le ſacrifia d'ailleurs à ſon avarice & à l'agrandiſſement du royaume de Bohême, ſon patrimoine. Il ſe mit ſi peu en peine d'en défendre les droits contre les papes, qu'il parut agir de concert avec eux, pour détruire les prérogatives des empereurs.

Il négligea de même ſes droits ſur l'Italie; & s'il y paſſa à la tête d'une armée, ce fut moins pour les faire valoir, que pour les vendre aux républiques & aux tyrans qui s'étoient fait des ſouverainetés. Il en revint avec les tréſors qu'il avoit amaſſés: il en employa une partie à faire élire roi des Romains ſon fils, Venceslas; & il mourut peu de tems après.

Charles IV, en ſe ſoumettant aux papes, a contribué, ſans le ſavoir, à leur abaiſſement: il a d'un autre côté travaillé à l'avantage de l'em-

pire, en ſacrifiant à ſon intérêt les droits des empereurs. En effet, n'eut-il pas été à déſirer, que ſes prédéceſſeurs euſſent fait de plus grands ſacrifices encore; & que ſe bornant à gouverner l'Allemagne, ils euſſent renoncé à l'Italie & à l'empire, qui n'étoit qu'un titre de plus?

Venceslas avare, lâche, crapuleux, s'enivra, vendit les domaines de l'empire, & ne s'occupa point du gouvernement. Voyant les villes impériales, liguées contre les princes qui les opprimoient, il crut qu'il étoit de ſa politique de laiſſer faire les deux partis. Il fomenta même leurs diviſions, comptant qu'ils ſe détruiroient mutuellement, & qu'il en régneroit avec plus d'autorité. Bientôt il fut obligé de former une ligue lui-même; il en vit enſuite naître d'autres; & il finit par être dépoſé.

Les guerres civiles de ce regne méritent peu de nous arrêter: elles n'ont point eu d'influence ſur le reſte de l'Europe; & il n'eſt pas néceſſaire d'en ſavoir les détails, pour continuer d'étudier l'hiſtoire d'Allemagne. Nous voilà donc débarraſſés des empereurs pour quelque tems.

reine, il y commit le cardinal Aiméric de Chaſtelus.

Cependant un moine franciſcain, nommé frere Robert, qui avoit été chargé de l'éducation d'André, vouloit uſurper lui-même toute l'autorité, & il écartoit ceux qui pouvoient être un obſtacle à ſes deſſeins. Bientôt dans la crainte de ſuccomber ſous le parti qui ſe formoit contre lui, il trahit ſon maître; & il ſollicita Louis roi de Hongrie & frere aîné d'André, mari de Jeanne; à prendre poſſeſſion du royaume de Naples, comme plus proche héritier de ſon grand-pere. Contre ſon attente, Louis refuſa; il négocia même auprès du pape, pour faire donner l'inveſtiture à ſon frere, non à titre de mari de Jeanne, mais comme héritier de Charles-Martel. La négociation réuſſit, après avoir ſouffert cependant bien des difficultés.

Ces conteſtations diviſerent les deux époux: chacun prétendit régner de ſon chef; & il y eut à Naples deux cours & deux ſouverains. Du côté d'André étoient les Hongrois, qu'on regardoit comme des barbares; & du côté de Jeanne étoient les princes du ſang & les barons du royaume. André fut étranglé dans ſon palais.

Ce crime qui en devoit produire d'autres, fut la ſource des malheurs de Jeanne, & attira ſur ſon royaume une longue ſuite de calamités. Elle n'avoit alors que dix-huit ans, & ſi elle a conſenti à l'aſſaſſinat de ſon mari, ce qui n'a jamais été prouvé, elle étoit moins coupable que ceux qui l'entouroient, & qui abuſerent de la foibleſſe de ſon âge & de ſon ſexe.

Comme il étoit de l'intérêt de ſes ennemis

qu'elle ne fut pas innocente, il lui fut difficile de ſe juſtifier. On indiſpoſa les eſprits contre, & elle ſe vit menacée des forces du roi de Hongrie, qui marchoit pour venger la mort de ſon frere.

Dans cette conjoncture, elle épouſa Louis de Tarente, prince du ſang & ſon proche parent. Mais ce nouveau roi qu'on avoit toujours regardé comme ennemi d'André, étoit trop ſuſpect pour gagner l'affection des peuples. A l'approche de Louis de Hongrie, il fallut fuir; & Jeanne ſe retira dans ſon comté de Provence, avec ſon nouvel époux.

Le roi de Hongrie ſe vengea ſur tous ceux qu'il jugea coupables. Il ſemble même qu'il n'ait pas eu d'autre objet dans ſon expédition: car, quatre mois après, il s'en retourna dans ſes états, ſans avoir pris des meſures pour conſerver le royaume de Naples.

Cependant Jeanne plaidoit elle-même ſa cauſe devant le pape, qui la déclara innocente. Ce jugement & encore plus la haine que les Napolitains avoient conçue contre les Hongrois, diſpoſerent les eſprits à la recevoir. Mais cette reine avoit beſoin d'argent. Elle en demandoit au pape: & Clément VI, n'en donnoit pas comme des abſolutions.

Si Avignon appartenoit à Jeanne, les papes s'en étoient en quelque ſorte rendus maîtres par la réſidence qu'ils y faiſoient depuis long-tems. Cette princeſſe crut donc faire un bon marché, en offrant de céder tous ſes droits de ſouveraineté ſur cette ville, moyennant quatre-vingt mille florins d'or; & Clément VI, n'en crut pas faire un mauvais, en acceptant cette ſouverai-

neté pour quatre-vingt mille florins ; ſur-tout, ſi comme on le dit, il les promit & ne les paya pas. Le contrat paſſé fut approuvé & autoriſé par Charles IV, qui conſentit que les papes tinſſent Avignon en franc-alleu. Le conſentement de l'empereur étoit néceſſaire ; parce que le comté de Provence étoit alors un fief de l'empire.

Jeanne comptant ſur l'affection des Napolitains, s'embarqua avec l'argent qu'elle obtint de ſes ſujets de Provence, & remonta ſur le trône après une guerre vive & ſanglante. Louis ſon mari mourut en 1362, ſans laiſſer de poſtérité. Elle épouſa l'année ſuivante Jacques d'Arragon, infant de Majorque, dont elle n'eut point d'enfans, & qui mourut en 1365. Alors renonçant au mariage, elle déſigna pour ſon héritier Charles de Duras, dernier prince de la maiſon d'Anjou à Naples.

Cependant quelques années après, de nouveaux troubles s'étant élevés, Jeanne croyant ne pouvoir ſoutenir ſeule le poids du gouvernement, crut devoir ſe marier pour la quatrieme fois, quoique âgée de quarante-ſix ans ; & elle épouſa Othon, duc de Brunſwick, prince de l'empire. Ce mariage donna de l'inquiétude à Charles de Duras, qui craignit de ſe voir fruſtré de la couronne.

Telle étoit la ſituation des choſes dans le royaume de Naples : mais le reſte de l'Italie offroit encore de plus grands déſordres. Là, une ville obéiſſoit à un tyran, qui ſe diſoit duc, comte, ou marquis. Ailleurs c'étoit une république, remplie de diſſentions. De côté & d'autre, on trouvoit des chefs de troupes, dont les armes & le

ſang ſe vendoient à l'enchere ; & par-tout la campagne étoit infeſtée de brigands.

L'anarchie étoit encore plus grande dans Rome, où il y avoit peu de forces & beaucoup de prétentions. Le peuple, ne voyant pas qu'il n'avoit de romain que le nom, avoit la manie de prétendre encore à l'empire de l'univers. La populace, la nobleſſe & les prêtres toujours diviſés, faiſoient prendre toujours de nouvelles formes au gouvernement. Des ſénateurs, des patrices, des préfets, des conſuls, & des tribuns ſe ſuccédoient tour-à-tour ; & il n'y avoit proprement ni liberté ni maître. L'hiſtoire d'un tribun de cette ville vous fera connoître à quel point de délire les eſprits s'étoient portés.

En 1357 Nicolas Rienzi, fils d'un meûnier, fait tribun par acclamation du peuple, & chargé ſeul de toute l'autorité, donna une déclaration où il parloit ainſi : Nous, Nicolas, chevalier candidat du St. Eſprit, ſévere & clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, & tribun auguſte : voulant imiter la liberté des anciens princes romains, faiſons ſavoir à tous, que le peuple romain a reconnu, de l'avis de tous les ſages, qu'il a encore la même autorité, puiſſance & juriſdiction dans tout l'univers qu'il a eue dès le commencement, & qu'il a révoqué tous les privileges donnés au préjudice de ſon autorité. Nous donc, pour ne pas paroître ingrat ou avare du don & de la grace du St. Eſprit, & ne pas laiſſer dépérir plus long-tems les droits du peuple romain & de l'Ita-

lie, déclarons & prononçons, que la ville de Rome eſt la capitale du monde & le fondement de toute la religion chrétienne, que toutes les villes & tous les peuples d'Italie ſont libres & citoyens romains. Nous déclarons auſſi que l'empire & l'élection de l'empereur appartiennent à Rome & à toute l'Italie : dénonçant à tous rois, princes & autres, qui prétendent droit à l'empire ou à l'élection de l'empereur, qu'ils aient à comparoître devant nous, & les autres officiers du pape & du peuple romain, en l'égliſe de St. Jean de Latran, & ce dans la pentecôte prochaine, qui eſt le terme que nous leur donnons pour tout délai. De plus nous faiſons citer nommément Louis, duc de Baviere, & Charles, roi de Bohême, qui ſe diſent élus empereurs, & les cinq autres électeurs.

D'après cette déclaration, vous jugez que Nicolas étoit un extravagant. Mais la multitude de Rome partageoit ſa folie. Pluſieurs peuples d'Italie avoient fait alliance avec lui : & ſon autorité étoit ſi reconnue, que Louis de Hongrie cita Jeanne au tribunal de ce viſionnaire. Ce tribun ſoumit tous les nobles de Rome & des environs. Il fit arrêter ceux qui donnoient retraite aux voleurs, & il rétablit au moins la ſûreté pour quelque tems.

Chaſſé de Rome par une faction, il y rentra en 1359, & il y auroit joui de la même puiſſance, ſi les Romains n'avoient craint que Clément VI irrité, n'eût révoqué la bulle par laquelle il avoit réduit à la cinquantieme année l'indulgence du jubilé, que Boniface VIII avoit établi pour

la centieme [*]. Nicolas ayant eu l'imprudence d'aller en Bohême, il y fut arrêté, & Charles VI l'envoya au pape.

Le jubilé produiſit l'effet pour lequel les Romains l'avoient demandé : c'eſt-à-dire, qu'il laiſſa beaucoup d'argent dans leur ville. Les pélerins y vinrent en ſi grand nombre, que les jours où il y en avoit le moins, on en comptoit deux cent mille ; & que d'autres fois on eſtimoit qu'il y en avoit un million ou davantage.

Cette multitude laiſſa beaucoup d'argent en Italie, & cauſa auſſi beaucoup de diſette ; parce que le gouvernement n'avoit pas pourvu à la ſubſtance de tant de bouches. Delà, nâquirent de nouveaux deſordres ; les voleurs ſe multiplierent & il n'y eut plus de ſûreté.

Alors preſque toutes les villes de l'égliſe romaine étoient occupées par des tyrans. Lorſqu'en 1353 Innocent VI voulut ſe faire reconnoître dans les places dont il ſe croyoit ſouverain, ſon légat ne fut reçu que dans Montefiaſcone & dans Montefalco. Voilà tout ce qui reſtoit aux papes d'une ſouveraineté, pour laquelle ils avoient bouleverſé toute l'Europe. Innocent rendit la liberté à Nicolas, eſpérant que ce fanatique feroit rentrer Rome ſous ſa domination : en effet, Nicolas fut encore tribun : mais la nobleſſe ayant

[*] La bulle que Clément donna pour le jubilé, aſſuroit ſur le champ la rémiſſion des péchés & le ciel à quiconque mourroit en allant à Rome. Voici l'ordre qu'il donnoit aux anges : *Prorſus, mandamus angelis paradiſi, quatenus animam illius a purgatorio penitùs abſolutam in paradiſi gloriam introducant.*

ſoulevé la populace contre lui, il fut mis en pieces.

Quand on compare la puiſſance des papes parmi les orages de Rome & de l'Italie, aux richeſſes dont ils jouiſſoient tranquillement en France; on n'eſt pas étonné que l'ambition d'être ſouverain à Rome cédant à l'avarice, pluſieurs ayent préféré le ſéjour d'Avignon.

Cependant les Romains, qui avec de pareils ſentimens, préféroient l'argent à la liberté, invitoient chaque pape à faire ſa réſidence à Rome. Urbain V, ſucceſſeur d'Innocent VI, ſe rendit à leurs inſtances en 1367; mais 1370, il revint ſous différens prétextes à Avignon, où il ne vécut que trois mois. Grégoire XI, qui fut alors élevé ſur la chaire de St. Pierre, eut la même complaiſance en 1377; & dès l'année ſuivante, ne s'accomodant pas mieux qu'Urbain d'un ſéjour où il trouvoit trop de contradictions, il formoit le projet de revenir en France, lorſqu'il mourut. Le ſéjour d'Avignon étoit beaucoup plus agréable aux papes, parce qu'ils n'y étoient pas moins deſirés & qu'ils y étoient plus maîtres. On avoit même fait en France tout ce qu'on avoit pu, pour y retenir Urbain & Grégoire.

Les Romains, qui vouloient fixer enfin le ſiege apoſtolique dans leur ville, demandoient un pape qui fût de Rome ou du moins d'Italie: mais parce que ſur ſeize cardinaux qui compoſoient le conclave, il n'y eut que quatre Italiens ils ne crurent pas pouvoir obtenir leur demande s'ils ne menaçoïent, & ils menacerent.

Les cardinaux, cédant à la violence, élurent Barthelemi Prignano Napolitain, archevêque de

ſon parti preſque toutes les villes de Toſcane & de Lombardie, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Pruſſe, le Danemarck, la Suede, la Norwege & l'Angleterre.

Pendant que les deux papes troubloient toute l'égliſe par les excommunications qu'ils fulminoient l'un contre l'autre, l'Italie, où les déſordres devoient être plus grands qu'ailleurs, fut le théatre d'une guerre, dans laquelle les Urbaniſtes eurent tout l'avantage. Clément, quoique protégé par la reine Jeanne, fut obligé de ſortir du royaume de Naples, où le peuple étoit pour Urbain. Il établit ſon ſiege dans la ville d'Avignon; & il fit d'inutiles efforts, pour ſoutenir le parti qu'il avoit en Italie.

Urbain, dont le caractere violent devoit ſe montrer de plus en plus dans les ſuccès, dépoſa Jeanne, la déclarant ſchiſmatique, hérétique, & criminelle de lèze-majeſté. Il s'étoit enhardi à cette démarche, parce qu'il avoit enfin vaincu les ſcrupules de Charles de Duras qui, à la ſollicitation de ce pontife, ne craignit pas de prendre les armes contre ſa parente, ſa reine & ſa bienfaitrice.

Urbain, qui ſongeoit à l'agrandiſſement de ſa famille, vouloit faire avoir la principauté de Capoue & d'autres terres à ſon neveu François Prignano. Ce fut à cette condition qu'il donna l'inveſtiture du royaume de Naples à Charles de Duras; & pour fournir aux fraix de cette guerre, il aliéna une partie des domaines du patrimoine de St. Pierre, & vendit même les calices & les ornemens des égliſes de Rome.

Le parti de Charles ne pouvoit manquer de

devenir conſidérable dans un royaume, ou il y avoit toujours eu des troubles, & par conſéquent, toujours des mécontens. Jeanne, ſe voyant donc trop foible, demanda des ſecours à la France; & pour en obtenir, elle adopta Louis duc d'Anjou, frere du dernier roi, Charles V. Mais elle n'en reçut point, & elle fut réduite à ſe livrer à l'uſurpateur.

Charles, maître du royaume, conſulta Louis de Hongrie ſur la maniere dont il devoit traiter la reine. Louis répondit de la faire périr de la mort du roi André; & ce conſeil barbare fut ſuivi. Ainſi finit cette malheureuſe princeſſe, laiſſant par l'inutile adoption de Louis d'Anjou, une nouvelle ſource de guerres & de calamités.

En France, Charles VI, étoit dans ſa douzieme année, lorſqu'il monta ſur le trône, après la mort de Charles V ſon pere. Le duc de Bourbon, beau-frere du dernier roi, auroit mérité d'avoir la régence; & Charles V, la lui eût donnée, s'il n'eût craint d'irriter ſes freres, le duc d'Anjou, le duc de Berri, & le duc de Bourgogne. Il voulut au moins qu'il eût part au gouvernement: mais ſes meſures ne purent prévenir les maux que devoient cauſer l'avarice, l'ambition & la méſintelligence de ſes freres.

Pour appuyer leurs prétentions, ces princes firent avancer des troupes, qui cauſerent de grands déſordres aux environs de Paris parce qu'elles étoient ſans diſcipline; & lorſqu'après avoir fait une eſpece d'accord entre eux, ils les eurent licentiées, elles commirent encore de plus grands déſordres, parce qu'on ne les paya pas. La campagne étoit expoſée au brigandage des ſol-

dats : on ſe ſoulevoit dans les villes : il y avoit, ſur-tout, des ſéditions à Paris : & les princes qui ſe diſputoient l'autorité, n'en ayant pas aſſez pour rétablir l'ordre, rejettoient les uns ſur les autres des maux dont en effet leur conduite étoit la cauſe. Le plus coupable étoit ſans doute le duc d'Anjou qui avoit été déclaré régent, quoique le moins digne de commander. Adopté par Jeanne, un peu plus de deux mois avant la mort de Charles V, il vouloit gouverner, ou plutôt ſacrifier la France, pour s'aſſurer la conquête du royaume de Naples. Il enleva le tréſor que Charles V avoit amaſſé, & qui étoit plus que ſuffiſant pour les beſoins de l'état; & lorſque le peuple, qui ne l'ignoroit pas, refuſa les ſubſides qu'on lui demandoit, il le contraignit à les fournir, en abandonnant la campagne à la diſcrétion des ſoldats. Cependant on portoit la guerre en Flandre, & on avoit à ſe défendre contre de nouveaux efforts de l'Angleterre.

Lorſqu'un roi a du ſuperflu, il doit l'employer à des travaux utiles, ou ſoulager ſon peuple par la diminution des impôts. Son ſucceſſeur ſera aſſez riche, s'il eſt économe, & s'il eſt prodigue, les tréſors, qu'il trouve, le rendront plus prodigue encore. Charles V avoit donc fait une faute.

Cet argent, qu'il avoit amaſſé, fut une perte pour la France, ſans être utile à Louis d'Anjou. Ce prince obtint de Clément VII l'inveſtiture du royaume de Naples, leva des troupes & mourut à Biſéglia, après avoir vu ſon armée ſe détruire par la diſette & par les maladies. Charles de Duras vainquit en temporiſant.

Pendant cette guerre, Urbain fut tenté d'aban-

donner les intérêts de Charles, qui ne ſe preſſoit pas de donner la principauté de Capoue à François Prignano. Mais ayant eu l'imprudence de paſſer dans le royaume de Naples, le roi vint au devant de lui; & le vaſſal s'aſſura de la perſonne de ſon ſuzerain, en lui donnant néanmoins de grandes marques de reſpect. Urbain s'échappa cependant, & ſe retira dans la ville de Nocéra, ſe flattant toujours de pouvoir ſoulever les peuples. Il y fut aſſiégé. Ses excommunications repouſſerent mal les attaques de l'ennemi: il fut même en danger d'être trahi: il le crut au moins, & il fit mettre à la queſtion ſix cardinaux & l'évêque d'Aquila. Il ſortit enfin de Nocéra; traînant après lui ſes priſonniers; comme l'évêque d'Aquila fuyoit à ſon gré trop lentement, il le fit égorger. Il gagna enſuite le rivage avec ſes cardinaux chargés de chaînes, & vint à Gènes, où il en fit périr cinq dans les tourmens. Falloit-il donc que Rome chrétienne eût auſſi des Nérons.

Louis de Hongrie étoit mort quelques années auparavant, & avoit laiſſé la couronne à ſa fille aînée, que les Hongrois proclamerent ſous le nom de *roi Marie.* C'eſt un expédient qu'ils imaginerent pour concilier les droits de cette princeſſe avec leur répugnance à ſe ſoumettre à une femme.

Mais comme le roi Marie étoit encore mineure, Eliſabeth ſa mere fut chargée de la régence. Cependant cette princeſſe ayant donné toute ſa confiance à un ſeigneur, les autres jaloux de cette préférence, ſe ſouleverent, & offrirent la couronne à Charles de Duras.

Charles

Charles accepta. Marguerite ſa femme fit de vains efforts pour l'en diſſuader; il partit la même année qu'Urbain s'étoit enfui de Nocéra; il fut couronné & aſſaſſiné quelques mois après. Sigiſmond, qui avoit épouſé Marie, monta ſur le trône, & régna parmi les troubles. Il étoit fils de l'empereur Charles IV, & par conſéquent, frere de Venceslas.

Marguerite voulant conſerver le royaume de Naples à ſon fils Ladislas, ſe reconcilia avec Urbain. Ce pape réconnut en effet Ladislas. Ce fut pour Clément VII une raiſon de ne pas le reconnoître, & il donna l'inveſtiture de ce royaume à Louis, fils de celui que Jeanne avoit adopté. La guerre entre ces deux concurrens dura juſqu'en 1400, que Louis abandonna ſes prétentions ſur Naples, pour ſe retirer en Provence.

Dans cet intervalle moururent les deux papes: Urbain en 1389, & Clément en 1394. On avoit donc eu deux fois occaſion de rendre la paix à l'égliſe: mais ni les cardinaux de Rome, ni ceux d'Avignon, ne la voulurent ſaiſir, chacun ſe flattant ſans doute de monter ſur la chaire de St. Pierre. Urbain eut pour ſucceſſeur Boniface IX, & Clément, Benoît XIII.

Cependant le ſchiſme jetoit l'égliſe dans une étrange confuſion. On ne ſavoit à qui obéir des deux papes, qui s'excommunioient réciproquement; le clergé, qui ſe voyoit dépouiller de ſes biens, étoit ſcandaliſé de leur avarice; & tout le reſte de leur conduite n'édifioit pas davantage le public. Ils mettoient continuellement de nouvelles impoſitions ſur les bénéfices; ils s'en attribuoient la premiere année du revenu; ils les

chargeoient de penſions ; ils exigeoient des droits conſidérables pour la chambre apoſtolique ; enfin ils nommoient à des bénéfices qui n'étoient pas encore vacans, ou plutôt ils les vendoient à ceux qui vouloient d'avance s'en aſſurer la poſſeſſion, après la mort du bénéficier ; & c'eſt ce qu'on appelloit des *graces expectatives*. C'eſt ainſi que pour ſe faire des créatures, ou pour amaſſer de l'argent, ces papes diſpoſoient des biens de l'égliſe. Il arrivoit même ſouvent qu'un même bénéfice étant donné à pluſieurs perſonnes, on prenoit les armes, & il reſtoit au plus fort.

C'eſt ſur-tout dans le royaume de Naples, que les abus étoient au comble. Tour-à-tour la proie de deux rois & de deux papes, il étoit déchiré par un double ſchiſme, qui ruinoit également les eccléſiaſtiques & les laïques. Lorſque après la mort de Jeanne, Charles de Duras eut fait reconnoître Urbain VI, ce pontife ne ſe contenta pas de dépouiller les bénéficiers qui s'étoient déclarés pour Clément VII ; il les fit encore enfermer dans des cachots, & il exerça ſur eux toute ſa cruauté.

Boniface IX, ſon ſucceſſeur, fit un trafic ſcandaleux des biens de l'égliſe. Jean XXII à l'exemple de Clément V, avoit établi les annates, mais pour un tems limité, & encore avoit-il excepté les évêchés & les abbayes. Boniface IV étendit ce droit ſur tous les bénéfices, & l'établit pour toujours. Il vendoit les graces expectatives, & ſouvent les mêmes à pluſieurs perſonnes, lorſqu'il s'en préſentoit qui vouloient les acheter, ne ſachant pas qu'elles avoient été ven-

dues. Il y auroit eu au moins quelque ordre, ſi la date du jour où l'expectative avoit été accordée, eût pu régler le droit des contendans. Mais tantôt il vendoit à pluſieurs ſous la même date ; tantôt ſous une date poſtérieure avec la clauſe de préférence ; & quelquefois il révoquoit toutes les expectatives qu'il avoit données, afin de pouvoir les revendre encore.

Il en uſoit de même, lorſque des bénéfices venoient à vaquer. Ses officiers recevoient l'argent & les ſuppliques de tous ceux qui les poſtuloient ; donnant à chacun en échange la date du jour qu'il s'étoit préſenté, & abandonnant un bénéfice à une multitude de prétendans. Voilà l'origine du bureau, qu'on nomme la daterie. Il offre un moyen bien commode d'obtenir des bénéfices : car il ne faut qu'avoir de l'argent & un bon courier.

Les jubilés furent encore un objet de trafic pour Boniface. Il accorda à la ville de Cologne une année d'indulgence ſous la même forme que celle de Rome. Il fit la même grace à la ville de Magdebourg ; & il y en eut encore pluſieurs autres en Allemagne, auxquelles il accorda des indulgences pour certains mois de l'année. Dans tous ces lieux, il avoit des collecteurs, pour recevoir une partie des offrandes, que la ſuperſtition y portoit de toutes parts. On s'accoutumoit déja ſi fort à tous ces abus, qu'on n'en étoit preſque plus ſcandaliſé. On commençoit même à dire, que le pape en vendant les expectatives, les bénéfices & les indulgences, ne faiſoit qu'uſer de ſes droits.

Tels étoient les déſordres de l'égliſe, & ce

pendant il n'y avoit pas dans toute l'Europe un ſouverain, qui fut capable de les réprimer. On ne pouvoit rien attendre de Vinceslas, qui régnoit en Allemagne. L'Eſpagne, depuis Henri de Tranſtamare, avoit toujours été troublée; & ſes rois trop occupés chez eux, prenoient peu d'intérêt à ce qui ſe paſſoit dans le reſte de l'Europe, & ne jouiſſoient d'aucune conſidération. La France & l'Angleterre preſque toujours en armes, ou au moment de les reprendre, ne les quittoient que par épuiſement; d'ailleurs la ſituation de ces deux royaumes étoit déplorable.

Charles VI avoit pris en 1388 les rênes du gouvernement, & il ſongeoit à réparer les maux que l'adminiſtration des ducs de Berri & de Bourgogne avoient cauſés, lorſqu'en 1392 il tomba tout-à-coup en démence, pour n'avoir plus que des intervalles de raiſon. Ses oncles profitant de cette circonſtance, ſe ſaiſirent une ſeconde fois de toute l'autorité. Ce regne qui fut long, n'offrit plus qu'une ſuite de déſordres. Il n'y eut point de plan dans le gouvernement; la cour fut remplie d'intrigues; les peuples furent foulés; ce n'eſt encore là que la moindre partie des maux qui déſolerent la France.

En Angleterre, Richard II, fils d'Edouard III, étoit encore mineur, lorſqu'il monta ſur le trône; & il avoit auſſi trois oncles, à qui le parlement donna ſa régence. L'adminiſtration de ces princes excita bientôt une révolte. Les rebelles s'avancerent juſques à Londres: la populace leur ouvrit les portes: cette ville offrit l'image d'une place priſe d'aſſaut; & cette guerre civile ne finit qu'après une grande effuſion de ſang.

Richard enfin gouverna lui-même ; mais livré à des favoris qui le flattoient, & tout entier à ſes plaiſirs, pendant que la France & l'Ecoſſe lui faiſoient la guerre, il ſe rendit mépriſable par ſa molleſſe, & aliéna encore la nation dont il ne reſpectoit pas les privileges. Tantôt par foibleſſe il recevoit la loi de ſes parlemens ; tantôt par une mauvaiſe politique il en corrompoit les membres : aſſez aveugle pour ſe croire plus puiſſant, lorſqu'un parlement révoquoit les actes que d'autres avoient faits contre ſon autorité. Mais il ſemoit ſeulement la diviſion dans ſon royaume, & il animoit pour ſa propre perte les factions les unes contre les autres.

Cependant il régnoit dans une lâche ſécurité, lorſqu'en 1399 des mécontens appellent Henri, fils du duc de Lancaſtre ſon oncle. Ce prince, à la tête de plus de ſoixante mille hommes, ſe rend bientôt maître du royaume. Richard eſt dépoſé dans un parlement : il eſt forcé d'abdiquer lui-même la couronne : il eſt enfermé dans une priſon ; & Henri IV uſurpe le trône.

Quelques partiſans de Richard conjurerent pour le rétablir, & ils ne firent que hâter ſa mort. Le parlement l'avoit condamné à perdre la vie, ſi quelqu'un armoit en ſa faveur. Il mourut en 1408.

Quoique depuis Charles V, l'Europe fût en quelque ſorte ſans ſouverains, il n'étoit pas poſſible que les papes formaſſent toujours impunément de nouvelles entrepriſes. Le clergé qui vouloit jouir de ſes richeſſes, devoit enfin ſe ſoulever contre leur avarice.

L'univerſité de Paris fit les premieres démar-

ches, pour rendre la paix à l'égliſe. En 1393 ſes députés repréſenterent au roi les maux que produiſoit le ſchiſme; & ils propoſerent trois moyens pour les faire ceſſer. Le premier étoit une ceſſion que les deux contendans feroient de leurs droits; le ſecond, un compromis par lequel ils s'en remettroient au jugement des perſonnes nommées à cet effet : & le dernier, un concile général. Charles reçut d'abord favorablement ces remontrances : mais il changea bientôt, & ne voulut plus en entendre parler. L'univerſité, qu'on refuſoit d'écouter dans une cauſe auſſi juſte, crut devoir faire ceſſer ſes exercices.

Cependant ſur de nouvelles remontrances qu'elle le fit, les prélats aſſemblés à Paris par ordre du roi, déciderent tout d'une voix que la ceſſion étoit l'unique moyen de finir le ſchiſme. La plupart des princes chrétiens, à qui l'on communiqua cette déciſion, l'approuverent comme le parti le plus ſage. Il ne s'agiſſoit donc plus que de perſuader les deux papes, qui avoient voulu paroître dans le deſſein de tout ſacrifier au bien de la paix : ni l'un ni l'autre ne voulut céder.

Alors une nouvelle aſſemblée, tenue en 1398, jugea que puiſque les deux papes, par leur opiniâtreté, ſe rendoient coupables du ſchiſme, on devoit ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de Benoît, comme on l'étoit déja à celle de Boniface. En conſéquence, le roi fit publier la ſouſtraction. Ainſi les égliſes de France ſe gouvernerent elles-mêmes. Les bénéfices furent conférés par élection. Enfin on ne paya plus d'annate, ni aucun droit au ſaint ſiege.

La ſouſtraction étoit certainement le parti le plus raiſonnable; & ce moyen eût réuſſi, ſi toute la chrétienté eût ſuivi l'exemple de la France. Mais les princes d'Allemagne & le roi d'Arragon ne l'approuvoient pas. Le duc d'Orléans, frere de Charles VI, ne ceſſoit de dire qu'il vaut mieux avoir deux papes que de n'en point avoir. L'univerſité de Toulouſe penſoit de même : & parce qu'il faut que les mauvais raiſonnemens prévalent même ſous les princes qui ont des intervalles de raiſon, le clergé ſe diviſa : l'univerſité de Paris n'eût plus d'avis ; celles d'Orléans, d'Angers, de Montpellier n'approuverent point qu'on fût ſouſtrait; & la ſouſtraction fut levée, à condition néanmoins que Benoît donneroit ſa ceſſion, ſi Boniface donnoit la ſienne, ou venoit à mourir.

L'année ſuivante, celui-ci étant mort, on lui donna pour ſucceſſeur Innocent VII, & comme Benoît, malgré ſa promeſſe, n'avoit pas voulu renoncer à la papauté, l'univerſité de Paris fit renouveller la ſouſtraction.

Cependant on continuoit de ſolliciter les deux papes à la ceſſion, c'eſt-à-dire, Benoît & Grégoire XII qui venoit de ſuccéder à Innocent VII : mais ils éluderent toujours; & leur mauvaiſe foi ayant aliéné juſqu'à leurs partiſans, la plus grande partie de leurs cardinaux les abandonna. Ils les remplacerent, en faiſant chacun de nouvelles promotions. Voyant enſuite que les cardinaux qui les avoient quittés, convoquoient un concile à Piſe, ils en convoquerent auſſi un l'un & l'autre; Benoît à Perpignan, & Grégoire à

Udine, dans la province d'Aquilée. Ces trois conciles se tinrent la même année.

Un autre schisme divisoit alors l'empire : car Venceslas, quoique dépose, continuoit d'avoir un parti. Il étoit même reconnu par les peres du concile de Pise : tandis que Robert, électeur Palatin, qu'on avoit nommé à sa place, avoit pour lui Grégoire XII qu'il reconnoissoit. Mais il commençoit d'aliéner les Allemands, & il avoit d'autant moins d'autorité, qu'il venoit d'échouer dans la guerre contre Jean Galéas Visconti, à laquelle presque toute l'Europe avoit pris part.

Le concile de Pise fut composé d'un grand nombre d'évêques, d'abbés, de docteurs, & des ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens. Si vous considerez comment les papes se sont faits pendant plusieurs siecles, vous aurez de la peine à dire comment ils devoient se faire ; car vous ne trouverez que des usages qui ont varié suivant les tems. Aussi étoit-il difficile de juger de quel côté le droit se trouvoit. Le concile jugea la chose si obscure, qu'il ne la mit seulement pas en question. Il condamna cependant & déposa Grégoire & Benoit, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer au pontificat, & qu'ils devenoient les auteurs du schisme par leur obstination.

On croiroit qu'après ce jugement, il appartenoit au concile seul de procéder à l'élection de celui qui pouvoit occuper canoniquement le saint siege : car enfin les droits des cardinaux, quels qu'ils soient, devoient disparoître devant une assemblée qui représentoit l'église. Cependant les cardinaux entrés au conclave au nombre de vingt-

quatre, élurent Pierre Philarge, frere mineur, qui prit le nom d'Alexandre V.

Alexandre fut reconnu dans preſque toute la chrétienté : cependant Benoît étoit encore pape en Arragon, en Caſtille, en Ecoſſe ; & Grégoire dans le royaume de Naples, dans une partie de l'Italie ; & en Allemagne l'empereur Robert continua d'être pour lui. Il y eut donc trois papes ; & ceux qui penſoient comme le duc d'Orléans, devoient être contens.

La plupart néanmoins des princes & des prélats allemands reconnurent Alexandre, parce qu'il leur accorda toutes ſortes de graces & toutes ſortes de diſpenſes contre toutes les regles. Ils formoient même une conſpiration pour ôter l'empire à Robert, parce que ce prince s'obſtinoit à reconnoître encore Gregoire XII : mais Robert mourut en 1410, & Alexandre V étoit mort quelques jours auparavant. Ce pontife ſeptuagénaire avoit augmenté les déſordres, en diſpoſant de tout ſans diſcernement. Les cardinaux du concile de Piſe élurent Balthaſar Coſſa, qui ſe fit nommer Jean XXIII.

Balthaſar, dans ſa premiere jeuneſſe, quoiqu'il fut déja clerc, avoit fait le métier de corſaire, pendant les guerres de Naples. S'étant enſuite attaché à Gregoire IX, il vendit des bénéfices, des expectatives, des indulgences, & s'enrichit. Enfin le pape, ſon protecteur, lui donna la légation de Bologne, parce que c'étoit une ville à conquérir. Il la conquit en effet, la gouverna en conquérant, s'en attribua tous les revenus, & chargea le peuple d'impôts, qu'il exigeoit avec la derniere rigueur.

Sous le pontificat d'Alexandre, il avoit contribué à chaſſer de Rome les troupes de Ladislas qui s'étoit rendu maître de cette ville. Devenu pape, ſans renoncer à ſa premiere profeſſion, il ſe joignit à Louis II d'Anjou, marcha contre Ladislas, le défit, & revint triomphant à Rome. Mais Louis, abandonné de ſes troupes qu'il ne pouvoit payer, ayant été contraint de s'en retourner en Provence, Ladislas vint juſqu'aux portes de Rome; & Jean fut dans la néceſſité de faire la paix. Grégoire, qui lui fut ſacrifié, ſe retira dans le château de Rimini ſous la protection de Charles Malateſta. Il n'étoit preſque plus reconnu que là, & cependant il publia encore des bulles, avec toutes les prétentions d'un chef de l'égliſe.

L'humiliation de cet antipape fut tout l'avantage que Jean retira de ſon traité de paix; car bientôt obligé d'abandonner Rome à Ladislas, il s'enfuit en Lombardie.

Sigiſmond, roi de Hongrie, prince actif, ferme, courageux, & bien différent de ſon frere Venceslas, étoit alors empereur. Jean rechercha ſon alliance contre le roi de Naples, qui étoit leur ennemi commun; & il convint avec lui de convoquer, pour la réforme de l'égliſe, un concile général, ſe faiſant un mérite d'entrer dans les vues des peres de Piſe, qui avoient ordonné qu'il en ſeroit tenu un dans trois ans, & comptant que la protection de l'empereur devoit l'aſſurer ſur le ſaint ſiege.

Le pape eût bien voulu que le concile ſe fût tenu dans quelque ville d'Italie, parce qu'il auroit pu s'en rendre maître. Par une raiſon ſem-

blable, Sigiſmond vouloit qu'il ſe tînt en Allemagne. Cela étoit même à ſouhaiter pour la paix que ce prince deſiroit ſincérement, & à laquelle il pouvoit ſeul travailler avec ſuccès. Il choiſit Conſtance au grand mécontentement du pape, qui craignant de ſe rendre ſuſpect, n'oſa pas montrer toute ſa répugnance.

Le concile étoit convoqué pour le premier Novembre 1414, lorſque Ladislas mourut. Jean alors cût voulu ne s'être pas tant avancé, parce qu'il n'avoit plus le même beſoin de l'empereur. Il ſe trouvoit même dans des circonſtances favorables, pour ſe rétablir dans Rome, & pour renouveller toutes les prétentions du ſaint ſiege ſur le royaume de Naples. Le concile devenoit donc auſſi inutile à Jean, qu'il pouvoit être utile à l'égliſe. Mais il n'étoit plus tems de reculer, & il fallut partir.

Le concile de Conſtance s'ouvrit le 5 Novembre 1414, & ne fut terminé que le 22 Avril 1418. Jean eut bientôt lieu de connoître qu'il s'étoit donné des juges. Il couroit des bruits ſur ſon élection, qu'on ſoupçonnoit de n'avoir pas été faite avec une entiere liberté; & on répandoit un mémoire, dans lequel il étoit accuſé de toute ſortes de crimes. Les peres ſupprimerent ces accuſations pour ne pas deshonorer le ſaint ſiege: mais ils jugerent que Jean devoit, ainſi que Gregoire & Benoît, renoncer au pontificat. Contraint de ſe ſoumettre, il donna ſa ceſſion & s'enfuit. On le ſomma inutilement de revenir.

Sigiſmond fit mettre au ban de l'empire, Fréderic duc d'Autriche, qui avoit favoriſé l'évaſion du pape, & fit marcher quarante mille hom-

mes pour ſe ſaiſir des états de ce prince. Frédéric dès-lors ne ſongea qu'à le réconcilier avec l'empereur ; & Jean ſe vit bientôt arrêté priſonnier dans Ratolfzell, ville de Souabe à deux lieues de Conſtance. Il fut enſuite dépoſé comme ſchiſmatique, ſimoniaque, ſcandaleux & diſſipateur des biens de l'égliſe.

Grégoire envoya ſa démiſſion. Quant à Benoît, il perſiſta dans ſon opiniâtreté, quoique abandonné des princes & des peuples de ſon obédience ; il ne fut plus pape qu'à Péniſcole, ville du royaume de Valence. On le condamna, & on élut Odon Colonne, qui prit le nom de Martin V.

Cependant le ſchiſme ne finit pas encore. Car Alphonſe d'Arragon, mécontent de Martin, revint à Benoît, qui eut un ſucceſſeur nommé Clément VII. Mais Alphonſe s'étant réconcilié avec le pape, Clément dans la néceſſité de céder, ſe déſiſta de tous ſes droits prétendus. Jean étoit mort depuis quelques années.

L'Angleterre & la France avoient peu contribué à rendre la paix à l'égliſe. Ces deux royaumes déchirés par des guerres inteſtines, s'armoient encore l'un contre l'autre pour leur ruine réciproque.

Nous avons vu qu'à la fin du quatorſieme ſiecle, Henri IV avoit uſurpé la couronne ſur Richard II : il n'en jouit pas tranquillement. Toujours en danger d'être précipité du trône, à peine avoit-il diſſipé une conſpiration, qu'il s'en formoit une nouvelle. Pendant qu'il fait la guerre au roi d'Ecoſſe, pour le forcer à lui rendre hommage, les Gallois ſe ſoulevent ; & bien-

tôt les François profitant de ces circonſtances, lui enlevent des places dans la Guienne, & font des courſes juſques ſur les côtes d'Angleterre. Henri cependant n'obtenoit que difficilement des ſubſides; trouvant d'autant plus d'oppoſitions dans les parlemens, qu'il vouloit ſe rendre abſolu, & qu'il aliénoit les eſprits par ſa cruauté. C'eſt ainſi qu'il régna juſqu'en 1414, qu'il laiſſa la couronne à Henri V, ſon fils.

Henri V s'éleva tout-à-coup à une puiſſance à laquelle ſon pere n'avoit pu parvenir : auſſi tint-il une conduite bien différente. Il écarta de lui tous ceux qui juſqu'alors n'avoient été que les compagnons de ſes plaiſirs : il ſe fit un devoir d'attirer à ſa cour des perſonnes, dont les lumieres & les vertus étoient reconnues : il en forma ſon conſeil : il donna les charges au mérite : enfin il tint un parlement, non pour faire recevoir ſes ordres comme des loix; mais pour travailler de concert avec la nation à la réforme des abus. Telles furent ſes démarches, dès la premiere année de ſon regne. Il n'y eut qu'une ſeule conſpiration contre lui, & bientôt on ſe ſoumit à un prince, qui vouloit régner pour faire le bonheur de ſon peuple. Henri eût été plus grand, s'il ſe fut borné à cet objet : mais ſon ambition, qui fut funeſte à la France, devoit l'être encore à l'Angleterre.

Il faudroit entrer dans bien des détails pour faire voir quels étoient alors les malheurs de la France. Conſidérons-les dans les cauſes; ce ſera la voie la plus coute, & la plus inſtructive.

Pendant que les rois détruiſoient d'un côté le gouvernement des fiefs, ils le rétabliſſoient de

l'autre, en donnant à leurs cadets de grands domaines avec tous les droits féodaux. Ils auroient acquis de bonne heure une grande puiſſance, & ils auroient prévenu bien des troubles, ſi conſervant toutes ſes terres qu'ils réuniſſoient à la couronne, ils n'avoient donné pour appanage aux princes du ſang que des honneurs & des revenus. Aſſez aveuglés pour tenir une conduite différente, ils démembrerent continuellement leurs domaines, pour créer de nouveaux vaſſaux & de nouveaux ennemis. Par un amour mal entendu, ils ſembloient vouloir que tous leurs fils fuſſent des ſeigneurs puiſſans : ils ne prévoyoient pas que l'ambition les armeroit les uns contre les autres ; ni que la puiſſance de tant de princes feroit le malheur des peuples, & tendroit à la ruine même de la famille royale. On vit les effets de cette conduite ſous Charles VI : alors le royaume fut un théâtre de guerres, de crimes, de calamités ; & les princes du ſang, ſacrifiant à la diſcorde juſqu'à leurs propres intérêts, mirent eux-mêmes la couronne de France ſur une tête étrangere.

Jean duc de Berri, Philippe le Hardi duc de Bourgogne, oncle du roi, & Louis duc d'Orléans ſon frere, s'attachoient tour-à-tour la régence. Le roi étoit à plaindre ; les peuples étoient malheureux ; & les régens toujours enveloppés dans les pieges qu'ils ſe tendoient mutuellement, n'étoient que des chefs de factieux, armés pour leur ruine réciproque. La France ſe diviſoit : il ſe formoit des partis de toutes parts : les factions déchiroient ſur-tout la capitale : elles y dominoient tour-à-tour, & elles commandoient ſous

le nom d'un ſouverain, qu'elles s'enlevoient l'une à l'autre. Vous pouvez juger des maux qu'elles cauſoient, ſi vous conſiderez que leurs chefs étoient des princes, qui avoient des états & des armées. Philippe le Hardi ſur-tout étoit puiſſant; car il réuniſſoit à la Bourgogne, les comtés de Flandre, d'Artois, de Rétel, de Nevers, &c. qu'il tenoit de Marguerite ſa femme, fille unique du comte de Flandre.

Ce n'étoit pas là les ſeuls ennemis, que la France nourriſſoit dans ſon ſein. Iſabelle de Baviere, femme de Charles VI, avare, ambitieuſe, vindicative, dénaturée, fut encore un plus grand fléau. Elle ſe mêla du gouvernement, elle entra dans toutes les intrigues, & ſacrifia le dauphin ſon fils à ſon reſſentiment. Telles furent les cauſes des malheurs de la France. La démence de Charles VI, qui en fut l'inſtrument, n'auroit pas été auſſi funeſte, ſi les princes du ſang euſſent eu moins de puiſſance, ou plus de vertus: mais ils ne connoiſſoient que la force & les crimes.

Philippe le Hardi mourut en 1404. Jean ſon fils, dit Sans-peur, également ambitieux, mais plus enhardi au crime, étoit encore plus puiſſant; car il avoit de Marguerite de Baviere ſa femme, le Hainaut, la Hollande, la Zélande, &c.

Quoiqu'alors en France toute l'autorité fût entre les mains du duc d'Orléans, & de la reine Iſabelle, ils étoient mal obéis: on crioit hautement contre leur adminiſtration; & le mécontentement du peuple de Paris leur étoit ſi connu, qu'à l'approche du duc de Bourgogne, ils ſe retirerent à Melun. On négocia: Jean Sans-peur

feignit de se réconcilier; & bientôt après il fit assassiner le duc d'Orléans.

Le roi n'étant pas assez puissant pour punir le coupable, lui donna des lettres d'abolition : le duc de Bourgogne, maître de Paris, osa non-seulement avouer ce meurtre : il osa encore faire tenir une assemblée, dans laquelle un docteur, nommé Jean Petit, entreprit de le justifier. Dans ces tems malheureux on étoit si fort familiarisé avec les crimes, qu'on trouvoit toujours des raisons & des docteurs pour les excuser. Jean Petit soutint qu'il y a des cas où l'homicide est permis; il le prouva par douze raisons, en l'honneur des douze apôtres; & conclut que l'assassinat du duc d'Orléans avoit été une action juste & louable.

Quelque puissant que fût le parti du duc de Bourgogne, Charles, fils aîné du duc d'Orléans, en avoit un considérable, qu'on nommoit la faction des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-pere de Charles. La guerre civile s'alluma donc; elle dura plusieurs années, & le roi entraîné tour-à-tour d'une faction dans une autre, marcha avec le duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans, & ensuite avec le duc d'Orléans, contre le duc de Bourgogne.

Les Armagnacs qui traînoient Charles VI après eux, eurent des avantages. Le parti des Bourguignons s'affoiblissoit, & Jean Sans-peur négocioit tout à la fois avec le roi d'Angleterre pour en avoir des secours, & avec le roi de France pour obtenir la paix.

C'étoit les commencemens du regne de Henri V. Ce prince qui réunissoit les vœux de sa nation,

tion, pouvoit être assez puissant, pour recouvrer, pendant les troubles de la France, tout ce qu'on avoit enlevé aux Anglois depuis le traité de Brétigni. Il venoit même d'en demander la restitution par ses ambassadeurs; & on n'ignoroit pas qu'il s'étoit mis en état de soutenir par les armes cette premiere démarche. Il étoit donc à desirer que les princes françois suspendissent au moins leurs querelles. Heureusement ils connurent pour cette fois leurs vrais intérêts, & les Armagnacs permirent au roi d'accorder la paix au duc de Bourgogne.

La paix avoit été faite à propos : car la même année, Henri descendit en Normandie, assiégea & prit Harfleur. Mais son armée souffrit si fort par les maladies, que ne se croyant pas en état de faire d'autres entreprises, il marchoit à Calais pour prendre ses quartiers d'hiver, lorsque les François lui offrirent la bataille dans la plaine d'Azincourt.

Remarquez, Monseigneur, combien le même peuple est quelquefois différent de lui-même; & cherchez-en la cause. Avant Charles V, les François ne paroissoient devant les Anglois, que pour être défaits. Tout changea, lorsque ce prince fut sur le trône : tout change encore, lorsqu'il n'y est plus, & il en est d'Azincourt, comme de Poitiers & de Créci. Dans cette bataille, les François encore en plus grand nombre, furent encore vaincus & la déroute fut égale.

Cependant il n'étoit pas aussi aisé de conquérir la France, que d'y remporter des victoires. Henri pouvoit perdre ses premiers avantages, parce que l'Angleterre pouvoit se lasser de don-

ner continuellement des subsides : elle devoit au moins craindre pour sa liberté, si son roi revenoit conquérant d'un grand royaume. Ainsi c'est en Angleterre que Henri trouvoit les plus grands obstacles à la conquête de la France. Quoique son armée fut victorieuse, elle étoit ruinée; & il fut obligé de repasser la mer.

Les divisions des princes françois étoient sa principale ressource. En effet, il acquit bientôt un allié puissant dans le duc de Bourgogne, qui le reconnut pour roi de France, & qui jura de contribuer de toutes ses forces à le mettre en possession de ce royaume. Ce duc, en effet, ne négligeant rien pour soulever les peuples, prit les armes sous prétexte de délivrer Charles VI de la captivité, où le tenoient ceux qui avoient le gouvernement.

Sur ces entrefaites, Isabelle, convaincue d'une intrigue galante, est envoyée à Tours. Le duc de Bourgogne, qu'elle implore, la délivre; & aussitôt elle entreprend de faire valoir une vieille ordonnance, par laquelle le roi l'avoit déclarée régente : unie avec le duc de Bourgogne, elle devint ennemie ouverte de Charles, dauphin; elle étoit d'ailleurs irritée contre ce prince parce qu'il avoit enlevé pour les besoins de l'état, les trésors qu'elle avoit accumulés; & pour se venger, elle juroit la perte de son propre fils.

La France alors avoit bien des maîtres, & tout autant d'ennemis. Le comte d'Armagnac, fait connétable & surintendant des finances, étoit à Paris, d'où il gouvernoit sous le nom de Charles VI. Henri V, qui se disoit roi de France, conquéroit ou ravageoit la Normandie; &

pendant que Jean Sans-peur portoit par lui-même ou par ſes lieutenans la guerre dans pluſieurs provinces, Iſabelle, en qualité de régente, caſſoit le chancelier, le connétable, le parlement de Paris, & créoit d'autres officiers & d'autres cours ſouveraines.

Cependant le duc de Bourgogne ſe rend maître de Paris. Il y fait ſon entrée avec la reine. Le comte d'Armagnac & tous ſes partiſans ſont maſſacrés. Le dauphin, qui s'échappe, fuit à Melun; & Charles VI eſt ſous la puiſſance d'Iſabelle qu'il avoit bannie.

Le dauphin, prenant la qualité de lieutenant général, que ſon pere lui avoit donnée l'année précédente, établit ſa réſidence à Poitiers. Il y créa un parlement; & delà, il parcouroit les provinces où il conſervoit quelque autorité. Mais il y avoit preſque par-tout des partis contraires.

La confuſion, qui régnoit dans le royaume, paroiſſoit le livrer au roi d'Angleterre; lorſque le duc de Bourgogne, ouvrant les yeux ſur ſes propres intérêts, ſe réconcilia avec le dauphin, & il fut la victime de ſa confiance. Quelque tems après, s'étant rendu à Montereau en Champagne, pour concerter les moyens de repouſſer les Anglois, il fut aſſaſſiné par les gens du dauphin & ſous ſes yeux. Ce meurtre eſt raconté ſi différemment, qu'on ne peut pas aſſurer que le dauphin en ait été complice: mais il ſeroit encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

Il étoit coupable au moins aux yeux de ſes ennemis. Les Bourguignons, maîtres dans plu-

ſieurs villes, dominoient, ſur-tout dans Paris. Les principaux officiers de la cour, du parlement & de la ville, qui avoient montré leur dévouement pour le dernier duc de Bourgogne, devoient craindre de voir l'autorité entre les mains d'un prince, contre lequel ils s'étoient ouvertement déclarés. Ils conſpirerent donc la perte du dauphin, & ils s'offrirent à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui avoit la mort d'un pere à venger.

Tout cela eût produit une guerre civile; & peut-être que Henri V n'eût fait des conquêtes que pour s'épuiſer, & pour forcer enfin les François à ſe réunir contre l'ennemi commun. Mais Iſabelle ne pardonnoit pas à un fils qu'elle avoit outragé, parce qu'elle ne croyoit pas que ce fils fût capable lui-même de lui pardonner. Cette marâtre ſe ligua tout à la fois avec Philippe & Henri; & abuſant d'un roi automate qu'elle faiſoit mouvoir, elle enleva la couronne au dauphin, pour la mettre ſur la tête du roi d'Angleterre. Charles VI donna à Henri, ſa fille Marguerite, le déclara ſon ſucceſſeur & légitime héritier, à l'excluſion du dauphin & de la famille royale, & le chargea en même tems du gouvernement du royaume. Cet étrange traité fut ſigné à Troyes, & même approuvé par les états; tant les déſordres précédens avoient confondu les droits & les idées. Iſabelle qui l'avoit dicté, eut la honte d'y ſurvivre quinze ans, haïe des François & mépriſée des Anglois.

Henri V & Charles VI moururent dans le cours de l'année 1422, lorſqu'ils faiſoient la guerre au dauphin. Les deux freres du roi d'Angleterre eurent la régence, le duc de Bedfort à

Paris, & le duc de Gloceſter à Londres. Leur neveu, Henri VI, enfant de neuf mois, fut proclamé roi dans les deux royaumes : le dauphin, Charles VII, ſe fit couronner à Poitiers. Pendant les troubles du regne de Charles VI, le parlement, que Philippe le Bel avoit rendu ſédentaire, devint perpétuel, parce qu'il ſe tint de lui-même ſans diſcontinuation.

La guerre ſe faiſoit avec des avantages alternatifs, mais bien plus grands de la part des Anglois, lorſque la méſintelligence ſe mit entre le duc de Bourgogne & le duc de Bedfort. Elle fut occaſionnée par Jacqueline, comteſſe de Hainaut & de Hollande, qui dégoûtée du duc de Brabant ſon mari, ſe fit enlever ; & qui ayant fait caſſer ſon mariage par l'antipape Benoît XIII, épouſa le duc de Gloceſter, frere du duc de Bedfort & régent d'Angleterre. La guerre que le duc de Gloceſter entreprit pour s'emparer du Hainaut, fut une diverſion d'autant plus favorable à la France, que le duc de Bourgogne prit le parti du duc de Brabant, ſon couſin germain. D'ailleurs le duc de Bedfort ne tira plus de ſecours de l'Angleterre dont les forces étoient portées dans le Hainaut. Enfin la minorité de Henri VI faiſoit déja naître des diſſentions qui préparoient de grands déſordres.

Cependant, Orléans aſſiégé, étoit ſur le point de tomber au pouvoir des Anglois, & Charles n'auroit plus eu d'autre reſſource, que de ſe retirer au de-là de la Loire ; lorſque Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de Pucelle d'Orléans, ſe dit envoyée de Dieu pour faire lever le ſiege de cette ville, & pour faire ſacrer le roi à Rheims.

Elle tint en effet parole ; & le roi fut ſacré le mois de Juillet de la même année. Vous vous ſouvenez du dieu Neptune, du premier Africain, & de la biche blanche de Sertorius.

Cette héroïne, dont le courage méritoit au moins d'être reſpecté, tomba quelque tems après entre les mains des Anglois, qui, manquant tout à la fois au bon ſens & au droit des gens, la firent brûler comme magicienne. Il eſt vrai que les François n'étoient pas moins groſſiers : car on avoit attribué la maladie de Charles VI à des ſortileges, & on avoit fait venir un magicien pour le guérir.

Les circonſtances deviendront tous les jours plus favorables pour le roi de France. Le duc de Bourgogne ſe réconciliera avec lui, & les Anglois perdront le duc de Bedfort, ſeul capable de ſoutenir la guerre. Quelques années après, le duc de Gloceſter ſuccombera ſous la faction qui lui eſt contraire, & ſera étranglé dans ſa priſon. Henri VI, d'une ſanté & d'un eſprit foibles, abandonnera le gouvernement. On ne ceſſera de crier contre les miniſtres. Il s'élevera une longue & ſanglante guerre entre les maiſons de Lancaſtre & d'Yorck, qui viennent toutes deux d'Edouard III. Henri paſſera du trône dans la cour de Londres, & le duc d'Yorck ſera couronné. Voilà les principales cauſes de la révolution, qui rendra la couronne de France à ſon légitime maître : c'eſt en Angleterre qu'il faut les chercher. Charles VIII reconquera ſon royaume, ou, pour parler plus exactement, les Anglois le perdront, & ne conſerveront que Calais.

Charles mourut en 1461, la même année que Henri fut détrôné. S'il a d'abord été malheureux, il fut enſuite heureux : c'eſt tout ce qu'on peut dire. En effet, il fut heureux au point, qu'étant plus à ſes plaiſirs qu'à ſes devoirs, il eut pour maîtreſſe une femme qui s'intéreſſoit à ſa gloire. C'étoit Agnès Sorel ; elle a mérité des éloges, que votre précepteur ne peut ni ne veut lui refuſer. Elle eut l'ambition d'être aimée d'un roi, c'eſt une foibleſſe : mais elle ambitionnoit encore plus que ſon amant fut digne du trône : elle le portoit au grand malgré lui-même, & lui reprochoit de préférer l'amour à la gloire. Cependant ſi Agnès eut penſé comme Alix Perrers, que ſeroit devenu Charles ?

CHAPITRE II.

De ce que le concile de Conſtance a fait pour l'extirpation des héréſies & des abus de l'égliſe.

LES guerres ne ſont pas les ſeuls maux, que devoient produire les différens entre le ſacerdoce & l'empire : il devoit encore en naître des héréſies. Les papes jouiſſoient preſque ſans conteſtation des droits qu'ils s'étoient faits. L'uſage étoit un titre ſuffiſant pour eux, dans des tems où l'ignorance ne permettant pas de remonter aux premiers ſiecles de l'égliſe, on jugeoit du droit par les abus mêmes, dont on voyoit des exemples ; & où communément on

avoit pour toute règle : *Cela s'eſt fait, donc celà ſe peut faire encore.*

Les papes auroient dû uſer avec ménagement de leur puiſſance, puiſque les fondemens en étoient ſi peu ſolides. Ils devoient craindre de forcer enfin les hommes à chercher des lumieres. Comment ont-ils pu penſer qu'ils pourroient toujours aller impunément d'uſurpation en uſurpation ? Etoit-il ſi difficile de prévoir que l'avarice au moins leur oppoſeroit des obſtacles ? Cependant vous avez vu quelles ont été les entrepriſes de Boniface VIII contre Philippe le Bel, & de Jean XXII contre Louis de Baviere. Il fallut réſiſter alors : il fallut, par conſéquent s'inſtruire : & on tenta de marquer des limites entre les deux puiſſances.

Les papes ne ſe contenterent pas d'avoir forcé les princes à défendre des droits qui avoient été ſi ſouvent abandonnés au ſaint ſiege : ils aliénerent encore le clergé, parce que, depuis Clément V, les exactions devinrent toujours plus onéreuſes ; & ils ſcandaliſerent, par un trafic honteux des choſes les plus ſaintes, ceux à qui il reſtoit quelques idées ſaines. Il devoit donc arriver un tems, où le pape ſeroit ſeul contre tous.

Mais on n'étoit pas aſſez éclairé pour méditer des queſtions auſſi difficiles, enveloppées des ténèbres de tant de ſiecles, & obſcurcies encore par des paſſions d'autant plus aveugles, qu'elles étoient mues par un plus grand intérêt. On paſſa donc d'une extrêmité à l'autre : pour combattre la puiſſance uſurpée des papes, on conteſta l'autorité qui leur appartient légitimement ;

& tombant d'erreur en erreur, on attaqua le dogme, parce que les papes le défendoient.

Marſile de Padoue & Jean de Gand, écrivant pour défendre les droits de Louis de Baviere, nierent la primauté du pape, ſoutinrent que tous les évêques ſont égaux, ont la même autorité, & avancerent qu'il appartient à l'empereur de corriger, de deſtituer les papes, & de gouverner l'égliſe pendant la vacance du ſaint ſiege. Jean XXII condamna cette doctrine, qui détruit la hierarchie eccléſiaſtique, & qui tranſporte à l'empereur les prérogatives du ſacerdoce. Mais il condamna encore cette propoſition : *ni le pape, ni l'égliſe ne peut punir de peines coactives, ſi l'empereur ne lui en donne la permiſſion.* Cependant il eſt certain que les peines coactives n'appartiennent qu'à la puiſſance temporelle, & que Jeſus-Chriſt ne les a pas données à l'égliſe.

Plus on conteſtoit les prétentions des papes, plus ils faiſoient d'efforts pour les établir ; & à cet effet ils donnoient continuellement de nouvelles conſtitutions. Clément V, par exemple, avoit publié un gros recueil de celles qu'il avoit faites ; cependant au moment de ſa mort, il ordonna de les ſupprimer, parce qu'il les jugea trop contraires à la ſimplicité apoſtolique. Mais ce fut une raiſon pour ſon ſucceſſeur, Jean XXII, de les conſerver, car elles l'autoriſoient dans toutes ſes exactions. Il ordonna donc par une bulle de les enſeigner dans toutes les écoles. Il en fit lui-même qu'il diſoit utiles & ſalutaires, *a cagion ch'ell' utilita grande, che recavano alla ſua corte*, dit Giannone, & parce qu'il les ajou-

toit ſans ordre aux Clémentines, on les nomma *Extravagantes.* Ces ſortes de décrétales ſe multiplierent encore dans la ſuite : elles portoient ſur les principes de Gratien, & tendoient à conſacrer des abus.

Toutes ces démarches des papes étoient bien imprudentes, dans un tems où les ſouverains portoient impatiemment le deſpotiſme de la cour de Rome, où les peuples ſe ſoulevoient contre les richeſſes & le luxe du clergé, où le clergé lui-même étoit las de ſe voir continuellement dépouiller par les papes ; & où des hommes commençoient à raiſonner ſur les droits du ſaint ſiege. Elles devoient naturellement inviter à combattre des abus, qui croiſſoient tous les jours, & expoſer par conſéquent, à porter une main téméraire juſques ſur l'autel.

C'eſt en Angleterre ſur-tout, que la domination des papes étoit devenue odieuſe. L'autorité royale n'y étoit pas à l'abri de leurs entrepriſes. Le peuple murmuroit contre le denier de St. Pierre, & les autres impoſitions de la cour de Rome. Les parlemens ſe ſouvenoient que les papes avoient délié les rois du ſerment d'obſerver les chartes : ils les regardoient comme les appuis du deſpotiſme. Enfin les grands qui s'étoient emparés des biens des égliſes, auroient deſiré de ne plus craindre les cenſures eccléſiaſtiques : on étoit donc ſûr de ſe faire un grand parti, ſi on s'élevoit contre les prétentions du pape & du clergé. Il faudroit s'étonner, ſi, dans de pareilles circonſtances, elles n'avoient pas été attaquées, & il ſeroit encore plus étonnant, qu'on ſe fût contenu dans de juſtes bornes.

C'eſt ſur la fin du regne d'Edouard III, & quelque tems avant le ſchiſme, que Jean Wiclef, docteur d'Oxford, combattit la juriſdiction des évêques, & l'autorité que les papes s'arrogeoient ſur le temporel. Il renchérit ſur Marſile de Padoue, ſur Jean de Gand, & ſur-tout ceux qui avoient écrit contre la puiſſance eccléſiaſtique.

Conſidérant les richeſſes des eccléſiaſtiques, & les voies par leſquelles ils les avoient acquiſes, il ſoutint qu'il eſt contre l'écriture qu'ils aient des biens temporels; que le prince peut les leur enlever pour des cauſes légitimes; qu'il doit les employer aux beſoins de l'état, plutôt que de mettre des impôts ſur le peuple; & qu'il faut ramener le clergé à ſa premiere pauvreté.

Conſidérant de mêmes les abus qu'il remarquoit dans les ordres religieux; il dit qu'en ſe faiſant moine, on devient moins capable d'obſerver les commandemens de Dieu; qu'on ceſſe d'être chrétien; & que les ſaints ont péché, en inſtituant des ordres monaſtiques. Bientôt ne ſachant plus où s'arrêter, il attaqua les dogmes mêmes, & nia la préſence réelle dans le ſacrement de l'euchariſtie. Cependant il étoit ſi fort ſoutenu par la nobleſſe & par le peuple, que les deux premiers conciles qui ſe tinrent en Angleterre pour examiner ſa doctrine, n'oſerent rien prononcer contre lui. Il ne fut condamné que dans un troiſieme, tenu en 1382 & dans un quatrieme en 1396, qui examina les ouvrages de cet héréſiarque, publiés après ſa mort. L'un de ces conciles condamna vingt-quatre propoſitions, dix comme hérétiques, quatorze comme erronées, & l'autre en condamna dix-huit.

Cependant les Wicléfiſtes, nommés autrement Lollards, formerent un parti conſidérable, qui cauſa ſouvent des troubles. Leurs maximes contre les richeſſes & la puiſſance des eccléſiaſtiques ne pouvoient manquer de plaire au peuple. Auſſi depuis ce tems la chambre des communes propoſa ſouvent au roi de ſe ſaiſir des biens du clergé.

Les écrits de Wiclef ayant été portés en Boheme, eurent bientôt des partiſans dans l'univerſité de Prague, que l'empereur Charles IV avoit fondée. Jean Hus fut le premier à ſe déclarer pour les opinions de cet héréſiarque ſur le clergé. Le pape, les cardinaux & les évêques furent les objets de ſes déclamations; & Jean XXIII ayant publié en 1412 une croiſade contre Ladislas, Jean Hus ſaiſit cette occaſion pour écrire & prêcher contre les croiſades & contre les indulgences.

Il n'eſt pas douteux, qu'il n'y eût alors des abus, & qu'il n'en ait relevé pluſieurs avec fondement: mais au lieu d'attaquer ſeulement les vices des eccléſiaſtiques, leurs uſurpations & le mauvais uſage qu'ils faiſoient de leur puiſſance, il attaqua les droits mêmes de l'égliſe. Ses excès mêmes lui firent plus de ſectateurs, qu'une conduite plus modérée ne lui en auroit fait; parce que depuis long-tems les eſprits étoient indiſpoſés contre le clergé. Il entraîna dans ſon parti le peuple & la nobleſſe, & il fut le chef d'une ſecte qui produiſit les plus grands déſordres.

Cité par le concile de Conſtance, qui condamna les erreurs de Wiclef, il s'y rendit,

après avoir obtenu de l'empereur Sigiſmond un ſauf-conduit, par lequel il avoit la permiſſion d'y venir librement & de s'en retourner. Cependant quelques jours après ſon arrivée, il fut mis en priſon ; & n'ayant pas voulu ſe ſoumettre au jugement du concile, il fut condamné au feu, & exécuté avec une mitre de papier, ſur laquelle on avoit peint des démons.

Alors ſon diſciple, Jérôme de Prague, qui étoit auſſi en priſon, abjura ſes erreurs : mais bientôt ſe reprochant ſa ſoumiſſion comme une lâcheté, il ſe rétracta, & alla au ſupplice avec la même fermeté que Jean Hus. Cependant la nobleſſe de Boheme & de Moravie prit les armes, pour venger la mort de ces deux hommes. Les égliſes furent pillées & détruites : on commit toutes ſortes de violences : & cette guerre civile troubla l'Allemagne pendant pluſieurs années.

Les abus de l'égliſe étoient le grand objet du concile, & c'étoit auſſi le plus difficile, puiſqu'il s'agiſſoit de la réformer dans le chef & dans les membres. L'empereur, les Allemands & les Anglois vouloient commencer par faire à ce ſujet les réglemens néceſſaires, avant de procéder à l'élection d'un pape, parce qu'ils appréhendoient de trouver dans un pape élu des obſtacles à la réforme des cardinaux & de la cour de Rome. Par la même raiſon, mais ſous prétexte que c'eſt au chef de l'égliſe à la réformer, les cardinaux vouloient commencer par élire un pape. Ce prétexte néanmoins paroît bien frivole. Étoit-il raiſonnable de s'en repoſer ſur le pape, puiſqu'il s'agiſſoit de le réformer lui-même ? D'ailleurs, ſi le pape étoit obligé d'obéir aux décrets

du concile ſur la réforme, il eſt évident que c'étoit au concile à réformer l'égliſe & non pas au pape. Or, les peres avoient déclaré, que le concile, étant général, tenoit immédiatement de Jeſus-Chriſt une puiſſance, à laquelle le pape même étoit obligé d'obéir dans ce qui concerne la foi, l'extirpation du ſchiſme, & la réforme de l'égliſe dans ſon chef, & dans ſes membres. Après cette déclaration, comment pouvoit-on écouter les cardinaux, qui attribuoient au pape ſeul le droit de réformer l'égliſe, & qui n'ignoroient pas combien il étoit intéreſſé à ne pas uſer d'un pareil droit. Leur avis néanmoins prévalut : c'eſt que les eſprits commençoient à ſe calmer. Un cri général avoit d'abord demandé qu'on réformât l'égliſe, & le clergé parut lui-même le deſirer, parce qu'il ne connoiſſoit pas d'autre moyen pour ſe ſouſtraire aux exactions de la cour de Rome, mais il craignoit moins les exactions depuis qu'il avoit humilié le ſaint ſiege, & pluſieurs de ſes membres craignoient ſans doute la réforme.

Cependant pour paroître au moins prévenir les inconvéniens qu'on prévoyoit, le concile ſtatua & ordonna, qu'avant ſa diſſolution, le pape futur, de concert avec les peres, ou avec des députés de chaque nation, nommés à cet effet, réformeroit l'égliſe dans ſon chef, dans ſes membres, ainſi que dans la cour de Rome. Il arrêta même les articles, qui devoient être l'objet de la réforme. Tels étoient les réſerves du ſiege apoſtolique, les annates, les collations des bénéfices, les graces expectatives, les appellations en cour de Rome, les ſimonies, les indulgences,

les décimes, &c. Il y avoit dix-huit articles.

Les annates ſur-tout furent débattues avec chaleur. D'un côté, toutes les nations s'accorderent à les proſcrire; & de l'autre, les cardinaux, qui les défendoient, en appellerent au pape futur. C'eſt principalement en France, que les papes étoient en poſſeſſion de jouir de la premiere année du revenu des bénéfices. Ils s'étoient arrogé ce droit preſque ſans obſtacle ſous des rois, qui ſembloient partager avec eux les dépouilles du clergé, & ils n'avoient pas trouvé la même facilité en Allemagne, en Angleterre, ni même en Eſpagne. Ainſi les François, qui ſentoient plus que les autres le poids de cet impôt, traiterent auſſi cette queſtion avec plus de vivacité. Ils ſoutinrent que les annates ne ſont pas dues; ils proteſterent contre l'appel des cardinaux au pape futur; & ils déclarerent qu'ils pourſuivroient la ſuppreſſion de cet abus, dans le concile, & par-tout ailleurs où beſoin ſeroit.

Les peres de Conſtance, regardant les conciles généraux comme le moyen le plus propre à corriger les abus, & à prévenir ou éteindre les ſchiſmes & les héréſies, ordonnerent qu'il s'en tiendroit un dans cinq ans, un autre dans ſept à compter de la fin du dernier; & qu'enſuite il s'en tiendroit toujours à l'avenir de dix en dix ans, dans les lieux que le pape indiqueroit à la fin de chaque concile, du conſentement & avec l'approbation du concile même. Ils ordonnerent enſuite que pour cette fois ſeulement, on choiſiroit dans chacune des cinq nations, ſix prélats, ou autres eccléſiaſtiques diſtingués, pour procéder avec les cardinaux à

l'élection d'un ſouverain pontife. Par ce dernier décret qui fut obſervé, le concile paroît avoir reconnu, comme un droit, la poſſeſſion où étoient les cardinaux d'élire le pape.

Malgré les précautions qu'avoient priſes les peres, pour forcer le pape à travailler à la réforme de l'égliſe, Martin V ne réforma ni les cardinaux, ni la cour de Rome, où étoit la principale ſource des abus. De dix-huit articles propoſés par le concile, il n'y en eut que ſix ſur leſquels il fit quelques réglemens. Il ſe garda bien ſurtout, de rien décider ſur les annates. Il ne vouloit pas les ſupprimer; & il eût trouvé trop d'oppoſitions, s'il eut porté un décret pour les établir. Cependant il déclara qu'il avoit ſatisfait à tous les articles ordonnés pour la réforme, & en conſéquence il mit fin au concile.

Jean Charlier Gerſon, député de l'univerſité de Paris & ambaſſadeur de France au concile, repréſenta qu'il y avoit encore pluſieurs articles à décider. Egalement célebre par ſa doctrine & par le zele avec lequel il avoit travaillé à l'extinction du ſchiſme, il jouiſſoit d'une grande conſidération dans le concile, & y prononça pluſieurs diſcours ſur les réformes à faire. Perſonne n'avoit encore mieux connu les bornes & les abus de la puiſſance eccléſiaſtique.

Il s'étoit, ſurtout élevé contre la doctrine de Jean Petit, & il en avoit extrait neuf propoſitions, que la faculté de Paris avoit cenſurées. Le concile auquel il demandoit un jugement, s'étoit contenté de condamner la propoſition générale, *qu'on peut licitement tuer un tyran, & qu'on le doit même.* Encore avoit-il évité de nommer

nommer l'auteur de cette doctrine, croyant devoir ménager le duc de Bourgogne qui protégeoit Jean Petit. Envain Gerſon ſollicita une déciſion ſur chacune des neuf propoſitions, envain il appuya ſur toutes les raiſons, qui devoient au moins porter à les examiner; le pape n'eut point d'égard à ſes repréſentations.

Ce fut encore inutilement que les Polonois inſiſterent pour obtenir la condamnation d'un livre, dont la doctrine tendoit à cauſer des troubles en Pologne. Voyant qu'ils n'étoient point écoutés, ils en appellerent au futur concile; mais ils fournirent ſeulement à Martin une occaſion de déclarer par un décret qu'on ne peut en aucun cas appeller du jugement du pape: prétention tout-à-fait oppoſée à ce qui avoit été décidé dans le concile de Conſtance même. Gerſon en fit voir la fauſſeté, & prouva que l'infallibilité n'appartient qu'à l'égliſe univerſelle, ou au concile qui la repréſente. Cet homme célebre, perſécuté par le duc de Bourgogne, ne put revenir à Paris & fut contraint de ſe retirer en Allemagne.

Après avoir examiné dans le concile de Conſtance tous les abus, les meilleurs eſprits indiquerent tous les remedes qu'il convenoit d'y apporter, & on en appliqua fort peu. Il reſtoit donc encore bien des choſes à corriger. Il ſembloit qu'en voulant travailler à la réforme de l'égliſe, on n'avoit fait que perpétuer la mémoire des vices dont on ſe plaignoit. On ſera encore long-tems à faire de vains efforts, parce que les papes, bien loin de s'occuper ſincérement de la réforme, chercheront tous les moyens d'é-

luder les décrets du concile de Conſtance. Mais au moins on aura plus de lumieres pour leur réſiſter ; & c'eſt déja un grand point d'avoir établi, que quelles que ſoient les prétentions de la cour de Rome, le pape a un ſupérieur & un juge.

CHAPITRE III.

De Naples, de l'Egliſe & de l'Allemagne, depuis le concile de Conſtance juſques vers le milieu du quinzieme ſiecle.

PENDANT long-tems il n'y eut dans le royaume de Naples que peu de barons, encore moins de comtes, point de marquis ; & le titre de duc ne ſe donnoit guere qu'aux princes du ſang. Mais depuis la mort de Jeanne I, les troubles fournirent aux ſeigneurs, qui avoient des troupes à eux, l'occaſion d'uſurper dans leurs domaines les droits & les titres qu'ils jugeoient à propos. Il leur fut d'autant plus aiſé de ſe maintenir dans leurs uſurpations, que le prétendant au trône mettoit le ſouverain dans la néceſſité de les ménager.

Bien loin de remédier à cet abus, Ladislas l'accrut encore. Pour avoir de l'argent, il démembra ſes domaines, & vendit à très-bon marché des baronies, des comtés, des marqui-

ſats & des duchés; ſe procurant par ce moyen des reſſources momentanées, & ſe ruinant. D'ailleurs la multiplication des vaſſaux faiſoit prendre de plus profondes racines au gouvernement féodal. C'étoit donc une ſource de nouveaux déſordres. Or, certainement il y en avoit déja aſſez.

Les guerres, qui duroient depuis ſi long-tems, avoient ruiné l'agriculture, le commerce, tous les arts; & les Napolitains ne ſavoient plus que manier les armes: ils étoient tels cependant que les vouloit Ladislas, qui ambitieux de conquérir l'Italie, eût deſiré de n'avoir que des ſoldats pour ſujets. Vous jugez donc que ce prince aura donné tous ſes ſoins à la diſcipline militaire, & qu'il aura négligé toutes les autres parties dû gouvernement. Ce fut en effet ſa conduite. Il fit à la vérité des conquêtes: mais il auroit dû prévoir que ſes forces, qui pouvoient ſuffire pour conquérir, étoient trop foibles pour conſerver. Il auroit dû comprendre au moins que le gouvernement féodal qu'il affermiſſoit, étoit un obſtacle à ſon ambition; & qu'un conquérant, qui n'a d'autres troupes que celles de ſes vaſſaux, peut être arrêté au milieu de ſes ſuccès.

A ſa mort les troupes, auxquelles il avoit donné tous ſes ſoins, mirent la plus grande confuſion dans le royaume. N'étant plus payées elles ſe diſſiperent, & ſe donnerent aux vaſſaux, qui eurent de quoi les ſoudoyer, ou à des princes étrangers. Sa ſœur, Jeanne II, qui lui ſuccéda, ſe fit reine avec peu de revenu, avec peu de ſoldats, & avec encore moins de conduite.

De toutes les conquêtes de ſon frere, elle ne put conſerver qu'Oſtie & le château St. Ange de Rome.

Il ſemble que l'amour doive preſque toujours être funeſte aux têtes couronnées. Car ſi les femmes ſont à redouter pour les princes, les hommes ne le ſont pas moins pour les princeſſes : Jeanne entr'autres en eſt un exemple.

Amoureuſe depuis long-tems de Pandolfe Alapo, ſon maître-d'hôtel, elle le fit ſon chambellan, dès qu'elle fut ſur le trône. Pandolfe, à qui ce titre donnoit le ſoin des finances, fut bientôt le maître de tout, ſous une reine qui ne mettoit point de bornes à ſa confiance, parce qu'elle n'en ſavoit pas mettre à ſes paſſions. Les hommes ſages blâmoient la conduite indécente de cette princeſſe : les ſeigneurs trop âgés pour ſe flatter de lui plaire, paroiſſoient penſer comme les ſages : & les plus jeunes ne déſapprouvoient que ſon choix. Ils aimoient les fêtes qu'elle donnoit ſouvent à ſa cour. Ambitieux d'y briller & d'attirer ſes regards, chacun d'eux ſe faiſoit déja le héros d'un roman, & bâtiſſoit ſa fortune ſur les foibleſſes de la reine. Cependant les intrigues, la jalouſie & les inquiétudes empoiſonnoient ces plaiſirs ſcandaleux, & l'on prévoyoit que la ruine prochaine de cette cour corrompue, préparoit de grandes calamités au royaume. Déja Pandolfe, ſous prétexte d'une trahiſon ſuppoſée, avoit fait enfermer Sforce qui lui donnoit de l'ombrage, parce qu'il plaiſoit trop à la reine. Cette ſeule démarche pouvoit exciter une guerre civile : car Sforce, déja puiſſant par lui-même, intéreſſoit à ſon ſort tous ceux qui por-

toient envie à la faveur de ſon rival, & qui, affectant de tenir un langage de citoyen, diſoient combien les talens de ce capitaine étoient néceſſaires à l'état. On ſe plaignoit qu'on eût arrêté ſi légérement un homme, qui devoit avoir pour juge la nation entiere. En un mot, le murmure étoit général ; & la reine, intimidée des remontrances qu'on lui fit, fut contrainte de céder, & de commettre à la connoiſſance de cette affaire un juriſconſulte qu'on lui nomma.

Pandolfe, devenu l'obiet du déchaînement public, ſonge alors aux moyens d'aſſoupir cette affaire ; & cherche même un appui dans celui dont il avoit médité la perte. Il diſſipe adroitement les ſoupçons de Sforce, il le fait ſortir de priſon & il lui donna ſa ſœur en mariage, avec la charge de connétable pour dot. Mais un ennemi qu'il gagne, lui en ſuſcite d'autres.

Jules-Céſar de Capoue, qui avoit à ſa ſolde une grande partie des troupes de Ladislas, regardant l'union de Pandolfe & de Sforce comme un obſtacle à ſon ambition, médita la ruine de cette eſpece de duumvirat. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, venoit alors à Naples pour épouſer la reine. Ce mariage étoit une fortune pour ce prince, très-éloigné de la couronne de France. C'eſt même une des raiſons pour leſquelles Jeanne l'avoit choiſi, comptant qu'il auroit moins de prétentions, & on étoit convenu, que, renonçant à la royauté, il ſe contenteroit de gouverner le royaume avec le titre de comte.

Jules-Céſar prit ſur lui d'aller au devant du comte de la Marche. Il le ſalua comme roi, l'in-

forma du mauvais état où étoit le royaume, & ne lui laiſſa point ignorer la conduite indécente de la reine.

Pluſieurs autres barons s'étant empreſſés à reconnoître auſſi pour roi le comte de la Marche, Jeanne diſſimula ſon dépit & donna ordre aux Napolitains de recevoir ce prince comme leur roi. Il ne tarda pas à ſe ſaiſir de toute l'autorité. Les fêtes du mariage n'étoient pas encore finies, qu'ayant fait arrêter Pandolfe, il lui fit couper la tête, après lui avoir arraché par les tourmens l'aveu de tout ce qu'il vouloit ſavoir. Il chaſſa enſuite tous les jeunes courtiſans dont la reine avoit formé ſa cour ; & il la mit elle-même ſous la garde d'un vieux françois, qui ne permettoit à perſonne d'en approcher.

Peut-être que les Napolitains ſe ſeroient intéreſſés foiblement au ſort de la reine, ſi Jacques ne les eût pas aliénés, en donnant toutes les charges aux François. Mais la jalouſie pour ces étrangers ſe cachant ſous des ſentimens de compaſſion, on regretta bientôt de ne plus voir une princeſſe, qu'on avoit vue juſqu'alors avec ſcandale. Pluſieurs familles d'ailleurs étoient ruinées par la réforme que le roi avoit faite & toute la jeuneſſe ſoupiroit après ces fêtes, où parmi les plaiſirs on travailloit à ſa fortune. Il y avoit trois mois que Jeanne ne paroiſſoit point en public, lorſqu'une multitude de Napolitains vinrent au château, demanderent à la voir, & dirent qu'ils vouloient qu'elle fût traitée, comme une reine mérite de l'être.

Jules-Céſar, alors un des plus mécontens, parce qu'il n'avoit point eu de part aux graces

du roi, forma le projet de la délivrer; ſe flattant de pouvoir prendre la place de Pandolfe. Il voulut en concerter les moyens avec elle; & la confiance qu'on avoit en lui, lui ayant ouvert l'appartement de la reine, il s'offrit d'ôter la vie au roi.

Jeanne, ne pouvant ſe fier à ſon délateur, crut qu'on lui tendoit un piege; & ſaiſiſſant l'occaſion de ſe faire un mérite auprès de ſon mari, elle lui découvrit les deſſeins de Jules-Céſar, & le fit cacher derriere une tapiſſerie pour en être témoin lui-même. Jules-Céſar fut arrêté & décapité. Tous ces événemens ſe paſſerent en 1425, dans les cinq premiers mois du regne de Jacques.

Ce prince ſenſible au procédé de la reine, la tint un peu moins reſſerrée: il lui permit même quelque tems après d'aller dîner dans le jardin d'un Florentin. Dès qu'on ſut qu'elle ſortoit, la nobleſſe & le peuple coururent avec empreſſement ſur ſon paſſage. Sa contenance triſte, ſes yeux prêts à ſe baigner de larmes, ſes regards qu'elle abandonnoit avec inquiétude, ou qu'elle retenoit avec crainte, tout intéreſſoit à ſa ſituation, juſqu'à ſes efforts pour cacher ſa douleur, qu'elle ne vouloit pas qu'on ignorât.

Les malheureux ont des droits ſur le cœur humain. Jeanne qui n'avoit ces droits qu'à ce titre, toucha donc le peuple, qui la ſuivit en ſilence juſqu'à la maiſon du Florentin. Ce n'étoit encore que de la compaſſion: mais Ottino Carracciolo & Annechino Mormile exciterent la nobleſſe & la bourgeoiſie; & s'étant préſentés à la tête d'une multitude armée, lorſque la reine

s'en retournoit au palais, ils la conduisirent à l'archevêché, parmi les acclamations du peuple. On crioit qu'il falloit aller assiéger le roi dans un château où il s'étoit retiré, lorsque les plus sages, prévoyant que Jeanne s'abandonneroit encore à quelque nouveau favori, & croyant trouver dans le roi un frein aux passions de cette princesse, songerent aux moyens d'étouffer ce tumulte dans sa naissance. On négocia. Il fut convenu d'un côté, que Jacques conserveroit le titre de roi, avec une pension de quarante mille ducats pour l'entretien de sa maison; & de l'autre, que Jeanne seroit reconnue pour légitime souveraine du royaume: & qu'elle pourroit se choisir une cour convenable à son rang. Le traité fut passé sous la garantie de la ville de Naples.

La nouvelle cour de la reine, comme la premiere, pleine de galanteries & d'intrigues, fut encore une source de troubles. Pendant que Sergiani Carracciolo, qui consoloit cette princesse de la perte de Pandolfe, écartoit sous divers prétextes tous ceux qui pouvoient trop plaire; elle s'attachoit par des bienfaits la noblesse & les principaux du peuple. Bientôt le roi Jacques fut à son tour prisonnier dans le palais, & tous les François furent chassés du royaume.

Cependant on murmuroit contre la conduite de la reine, & on se soulevoit contre Sergiani; lorsque Sforce, qui avoit des raisons particulieres d'être mécontent de ce ministre, en demanda l'exil. Il fallut le lui accorder, car il étoit armé; plusieurs barons l'avoient joint avec

leurs troupes, & Naples paroiſſoit diſpoſé à ſe déclarer pour lui.

Sur ces entrefaites, Martin V, qui venoit d'être élu dans le concile de Conſtance, demanda la liberté du roi Jacques, à la ſollicitation du roi de France & du duc de Bourgogne. Mais ce roi ne jouiſſant d'aucune conſidération, & ſe laſſant de porter la couronne uniquement pour être témoin des déſordres de ſa femme, s'embarqua ſecrétement, & revint en France où il ſe fit moine.

Sergiani reparut alors à Naples avec ſa premiere faveur; & Sforce qui eut de nouvelles raiſons de ſe plaindre d'un favori, plus déclaré que jamais contre lui, invita Louis d'Anjou, fils de Louis II, qui avoit eu le titre de roi de Naples, à venir prendre poſſeſſion de ce royaume.

Jeanne appelle à ſon ſecours Alphonſe, roi de Sicile & d'Arragon, & l'adopte pour l'engager à venir avec toutes ſes forces. Ces deux concurrens ruinent à l'envi un royaume, qu'ils veulent ſe ravir l'un à l'autre. Bientôt la reine elle-même prend des meſures contre Alphonſe qui a l'avantage, & auquel elle ſe repent d'avoir donné trop d'autorité; ces précautions tournent contr'elle & contre ſon favori: le roi d'Arragon offenſé, fait empriſonner Sergiani, qu'il croit la cauſe du changement de la reine à ſon égard.

Sforce vole au ſecours de Jeanne, qui n'avoit plus de reſſource qu'en lui. Vainqueur d'Alphonſe, il obtient la liberté de Carracciolo: par ce bienfait il ſe réconcilie avec ce favori. Tous deux réunis ils déterminent la reine à donner la

préférence à Louis d'Anjou : elle l'adopte, & Alphonſe retourne en Eſpagne.

Louis étant mort, Jeanne qui mourut l'année ſuivante, inſtitua pour ſon héritier, Réné, frere de Louis. En elle s'eſt éteinte la premiere maiſon d'Anjou, qui a regné à Naples.

Ce n'étoit pas aſſez que cette princeſſe eût donné deux prétendans à ce royaume. Eugene IV ſucceſſeur de Martin V, rejetta l'un & l'autre, & voulut en donner un troiſieme; ou du moins il voulut ſe ſaiſir du gouvernement, en attendant qu'il diſpoſât de la couronne, comme il prétendoit avoir droit d'en diſpoſer. Les Napolitains n'eurent point d'égard à ſes prétentions.

Alphonſe ſe rendra maître du royaume de Naples. René auſſi malheureux que ſes prédeceſſeurs, n'y paroîtra que pour échouer. En s'en retournant par Florence, il y trouvera le pape, qui lui donnera l'inveſtiture. Il reviendra en France avec le titre de roi. Ses droits n'auront fait qu'armer la France & l'Eſpagne l'une contre l'autre; & dans la ſuite ils cauſeront encore de nouvelles guerres.

Jeanne II étoit montée ſur le trône en 1414, l'année même de l'ouverture du concile de Conſtance. Alors commencoit cette guerre funeſte que Henri V a faite à Charles VI. Ainſi vous connoiſſez la ſituation de l'Angleterre & de la France pendant le regne de Jeanne à Naples. Il nous reſte à jetter les yeux ſur ce qui ſe paſſoit encore en Allemagne & dans l'égliſe.

Je ne ſuivrai pas les Huſſites parmi les ravages qu'ils faiſoient en Boheme, en Hongrie, en Sicile, en Moravie, en Autriche, &c. Ces

peuples, qu'armoit le fanatiſme, étoient d'autant plus redoutables, qu'ils avoient à leur tête un grand capitaine, Jean de Trosnow, chambellan du roi Venceslas, mais plus connu ſous le nom de Ziska, qui ſignifie borgne en bohémien, & qu'on lui donna lorſqu'il eut perdu un œil dans une bataille, Jean Ziska, dis-je, diſciplina ces hommes qui s'ameutoient au haſard pour venger la mort de Jean Hus, & il en fit d'excellens ſoldats.

Venceslas étant mort ſans poſtérité en 1417, Sigiſmond ſon frere, étoit ſon héritier; mais Ziska déclara que cet empereur, après avoir conſenti au ſupplice de Jean Hus, étoit indigne de porter la couronne de Boheme; & il ſoutint cette raiſon par le ſuccès de ſes armes. Il défit Sigiſmond en quatre batailles rangées. Ayant enſuite perdu le ſeul œil qui lui reſtoit, lorſqu'il obſervoit une place; il voulut inutilement ſe démettre du généralat: ſes ſoldats s'y oppoſerent. Ainſi forcé de commander, il continua de vaincre, & il gagna encore quatre autres grandes batailles.

L'empereur déſeſpérant de conquérir la Boheme, fit offrir à Ziska le gouvernement de ce royaume, le commandement des armées, les droits & les revenus de la couronne, demandant ſeulement d'être lui-même reconnu par les peuples pour légitime ſouverain, & de porter le titre de roi. Le général des Huſſites accepta; il eut même aſſez de crédit dans ſon parti pour faire agréer ces propoſitions. Mais comme il étoit en chemin pour ſe rendre auprès de Sigiſmond, il mourut de la peſte en 1424. Ses der-

nieres paroles furent d'ordonner qu'on l'écorchât pour faire une caiſſe de ſa peau ; aſſurant que le ſon de cet inſtrument militaire mettroit en fuite les ennemis. Il n'en jugeoit pas ainſi ſans fondement : car il pouvoit prévoir que cette caiſſe étoit bien capable d'entretenir le fanatiſme dans l'ame de ſes ſoldats. En effet, les troupes de l'empire, qui depuis long-tems n'oſoient plus paroître devant les Huſſites, furent encore vaincues pluſieurs fois, quoique ces rebelles ſe fuſſent diviſes en deux partis. Il eſt vrai qu'ils retrouverent encore un grand capitaine dans Procope.

L'année 1423 étoit celle que les peres de Conſtance avoient indiquée, pour tenir un concile général à Pavie. Il s'ouvrit en effet le 22 Juin : il fut preſque auſſi-tôt tranſporté à Sienne à cauſe de la peſte ; & alors Martin V ſe hâta de le diſſoudre, ſous prétexte qu'il étoit venu peu de prélats. Il eſt vrai que les troubles qui régnoient par-tout, n'avoient permis qu'à peu d'égliſes d'y envoyer des députés. Mais la vraie raiſon de Martin, c'eſt qu'il craignoit un tribunal, qui ſe propoſoit de réformer l'égliſe dans ſon chef comme dans ſes membres.

Bâle fut choiſi pour y tenir dans ſept ans un autre concile général. C'étoit éluder le décret du concile de Conſtance : car certainement l'intention n'avoit pas été de raſſembler les évêques, pour les ſéparer preſqu'auſſitôt. Pluſieurs ſe plaignirent de ce que Martin s'oppoſoit à la réforme de l'égliſe. Ce fut inutilement : il fallut obéir aux bulles, & l'on ſe ſépara.

Le concile s'ouvrit à Bâle en 1431, lorſque

Eugene IV venoit de ſuccéder à Martin. Craignant que le pape n'entreprit de le diſſoudre ou de le transférer, il déclara que repréſentant l'égliſe, il tenoit ſon pouvoir immédiatement de Jeſus-Chriſt; que le pape même étoit obligé de lui obéir; qu'il ſeroit puni, s'il refuſoit de ſe ſoumettre; & que tout ce qu'il pourroit faire pour la diſſolution du concile, ſeroit regardé comme nul.

Auſſitôt parurent, une bulle par laquelle Eugene ordonnoit la diſſolution du concile, & des décrets du concile qui ordonnoient à Eugene la révocation de ſa bulle. Cette altercation dura juſqu'en 1434. Cependant le pape qui, dans cet intervalle, avoit eu la guerre avec les Colonnes, & avec le duc de Milan, & qui l'année précédente avoit été chaſſé de Rome par le peuple, craignant d'être encore traité comme contumace par le concile, révoqua ſa bulle, & le déclara légitimement aſſemblé.

Alors le concile s'occupa de la réforme de l'égliſe, ſur-tout, dans ſon chef. Car il n'oublia pas les abus de la cour de Rome, & entr'autres les droits qu'elle s'arrogeoit ſur les bénéfices. Il fit plus: il ordonna au pape de comparoître pour répondre aux accuſations de ſimonie, & autres qu'on faiſoit contre lui.

Le pape publia une bulle par laquelle il transféroit le concile à Ferrare, ſi les peres de Bâle continuoient à procéder contre lui. Ils continuerent cependant, ils le ſommerent même de révoquer cette bulle. Il n'en fit rien, & en 1438 il y eut à Ferrare un ſecond concile, compoſé de

quelques évêques d'Italie, & transféré l'année ſuivante à Florence.

Les empereurs grecs jugeant du préſent par le paſſé, s'imaginoient que les papes pouvoient tout ce qu'ils avoient pu, & que, par conſéquent, ils diſpoſoient encore des forces de l'Europe. C'eſt pourquoi dans l'eſpérance d'en obtenir contre les infideles des ſecours que les papes ne pouvoient donner, ils négocioient depuis long-tems la réunion de l'égliſe grecque avec l'égliſe latine. Or, le concile de Ferrare paroiſſant fournir une occaſion favorable à ce deſſein, Jean Manuel Paléologue, qui régnoit alors, s'y rendit avec le patriarche de Conſtantinople & d'autres prélats. On diſputa beaucoup, il y eut de longues altercations, enfin on crut avoir trouvé des explications propres à concilier les deux égliſes, & on ſe ſépara avec la confiance d'avoir éteint le ſchiſme. Mais à Conſtantinople on n'approuva rien de ce que l'empereur & ſes prélats avoient fait. On effaça ſon nom des dyptiques : on ſe ſépara de ceux qui avoient ſigné l'union, & pluſieurs même ſe rétracterent.

Cependant les deux conciles s'excommunioient, & proteſtoient réciproquement contre leurs décrets. Enfin celui de Bâle, alors compoſé de trente-neuf prélats, & de près de cent eccléſiaſtiques du ſecond ordre, dépoſa Eugene comme contumace, ſimoniaque, parjure, ſchiſmatique, hérétique, &c., & élut pour pape, Amédée duc de Savoie, alors retiré ſur le bord du lac de Geneve, dans une ſolitude où il vivoit en hermite. Amédée prit le nom de Félix V.

Ainſi par les obſtacles que le pape mettoit à la

réforme, le concile même devenoit l'occaſion d'un ſchiſme, qui menaçoit de diviſer encore toute la chrétienté. Ce malheur fut prévenu par la conduite ſage des principales puiſſances de l'Europe.

D'après les délibérations des prélats, aſſemblés à Bourges, Charles VII déclara qu'il ne reconnoiſſoit point le concile de Ferrare; qu'il tenoit celui de Bâle comme ſeul légitimement aſſemblé, & qu'en même tems il ne vouloit point ſe départir de l'obéiſſance due à Eugene, qu'il continuoit de reconnoître pour pape légitime.

Les Allemands dans pluſieurs dietes prirent auſſi le parti de la neutralité; déclarant qu'ils reconnoiſſoient également Eugene & le concile de Bâle, & qu'ils ne recevoient ni les décrets du concile contre Eugene, ni ceux d'Eugene contre le concile. L'Angleterre tint la même conduite, & ne prit preſque point de part à ce ſchiſme, parce qu'elle n'avoit point envoyé de députés à Bâle. L'égliſe d'Ecoſſe excommunia Félix & le concile qui l'avoit élu. Alphonſe d'Arragon, alors en guerre avec René d'Anjou, ſe conduiſoit avec artifice; faiſant des propoſitions aux deux papes, & ne ſe déclarant point, afin de les mettre l'un & l'autre dans la néceſſité de le ménager. Le reſte de l'Italie, à l'exception du Piémont & de la Savoie, étoit pour Eugene. La Pologne & la Hongrie, par des motifs particuliers, adhéroient à Félix; ainſi que l'univerſité de Paris & celles d'Allemagne, qui écrivirent beaucoup pour prouver l'autorité du concile de Bâle.

Il eſt vrai que reconnoître le concile de Bâle pour légitime, c'étoit le reconnoître pour juge

du pape; &, par conſéquent, il y avoit de la contradiction à ne pas ſe ſoumettre au jugement qu'il portoit contre Eugene: mais il valoit mieux ſe contredire, que de cauſer un nouveau ſchiſme. Heureuſement ceux qui ſe déclarerent, formerent de part & d'autre des partis bien foibles. En vain les deux papes négocierent dans toutes les cours: la neutralité continua de prévaloir, & les conciles de Bâle & de Florence ceſſerent de laſſitude en 1443. Aucun des deux n'ayant voulu céder, on ſe ſépara ſans avoir rien fait pour rétablir la paix. On arrêta ſeulement que dans trois ans on tiendroit à Lyon un concile général, & ce concile ne ſe tint pas. Le ſchiſme dura juſqu'à la mort d'Eugene IV, arrivée en 1557. L'année ſuivante il fut éteint ſous Nicolas V, par les ſoins des princes chrétiens, & ſur-tout, de Charles VII & de l'égliſe de France. Félix, à qui l'on fit des propoſitions avantageuſes, donna ſa démiſſion, & elle fut approuvée par quelques prélats, qui étoient à Lauſanne avec lui, & qui croyoient y continuer le concile de Bâle.

L'égliſe de France fut la ſeule, qui retira quelques avantages des décrets portés dans le concile de Bâle. Les prélats s'étant aſſemblés à Bourges pour les examiner, les reçurent avec quelques modifications, & ſupplierent Charles VII, de confirmer par une loi ce qu'ils avoient arrêté. Cette loi leur fut accordée, ſous le nom de pragmatique ſanction. Elle établit l'autorité du concile général ſur le pape: elle lui enleva preſque entiérement la poſſeſſion où il étoit de nommer aux bénéfices, & de juger les cauſes eccléſiaſtiques dans le royaume: elle rétablit les élections,

telles

telles à-peu-près qu'elles avoient été avant les uſurpations de la cour de Rome : enfin elle abolit les graces expectatives, les annates qui furent déclarées ſimoniaques, & les autres exactions, dont j'ai eu occaſion de parler. Tels ſont les principaux articles de cette pragmatique.

Pendant les troubles de l'égliſe, la révolte des Huſſites continuoit, & ne finit qu'en 1436. Ce ne fut qu'à la faveur des diviſions, qui ſe mirent parmi eux, que Sigiſmond réuſſit à ſe faire reconnoître roi de Bohême. Il rétablit la paix, & négocia même avec ſuccès auprès du concile de Bâle la réconciliation des Huſſites avec l'égliſe.

Etant mort en 1437, il eut pour ſucceſſeur à l'empire Albert II, duc d'Autriche, ſon gendre & ſon héritier, & par conſéquent, roi de Bohême & de Hongrie. Depuis Albert, mort en 1439, l'empire n'eſt plus ſorti de la maiſon d'Autriche. Fréderic III, ſon couſin germain, fut élu en 1440, & régna juſqu'à 1493.

CHAPITRE IV.

Fin de l'empire grec.

LES François avec leur gouvernement féodal & leur barbarie, car alors ils étoient encore bien barbares, ruinerent entiérement l'empire grec. Il fut auſſi aiſé de le leur enlever, qu'il leur avoit été facile de le conquérir : mais ce n'étoit plus le même empire, qu'on reprenoit ſur eux.

Très-borné en Asie, il étoit divisé en Europe en une multitude de souverainetés.

Avec beaucoup de courage, les François travailloient d'autant plus à se détruire réciproquement, qu'ils étoient tout-à-fait sans discipline. Soldats, & rien autre, ils acheverent la ruine des arts & du commerce. Constantinople appauvrie n'avoit plus de marine, elle n'en pouvoit avoir, & cependant il en falloit une pour défendre ses côtes contre les infideles. Tels étoient les restes de cet empire, d'où Michel Paléologue chassa les François en 1261.

Depuis ce tems, il semble que les désordres croissent, & que les guerres civiles se multiplient, & sont plus cruelles, à mesure que les Turcs font plus de progrès. Bien loin de se réunir contre l'ennemi commun, les diverses factions s'allient tour-à-tour avec les sultans; & pour se ruiner mutuellement, elles se ruinent toutes ensemble.

Les moines avoient envahi tous les principaux sieges; ils étoient le seul clergé, depuis que Théodora avoit rétabli le culte des images. Loin du monde par leur institution, ils s'en rapprocherent par un esprit différent; & ils le gouvernerent pour le troubler. Ils entroient dans les conseils du prince, ils se mêloient dans les assemblées, & dans les émeutes du peuple: en un mot, la guerre, la paix, tout se faisoit par eux.

Ils occupoient les Grecs, naturellement sophistes, de mille questions subtiles, qui souvent n'avoient aucun rapport au dogme, & qu'on traitoit cependant comme essentielles. Les empereurs qui devenoient moines, parce qu'ils vivoient

parmi des moines, s'occupoient également de ces queſtions. Pluſieurs même ſe ſeroient cru coupables, s'ils les avoient négligées, pour donner leurs ſoins au gouvernement. Ainſi la ſuperſtition, contraire à la religion comme à l'état, faiſoit naître continuellement de nouvelles diſputes, qui produiſoient ſans ceſſe des ſchiſmes; & animant les ſectes les unes contre les autres, il en réſultoit des déſordres d'autant plus funeſtes, qu'ils devenoient l'unique objet du gouvernement.

Pendant ſoixante ans que les Latins ont été maîtres de Conſtantinople, ils ont élevé une nouvelle barriere entre les deux égliſes, parce qu'ils ont aliéné les Grecs de plus en plus. Les moines ſurtout, ne vouloient pas entendre parler de la réunion; ils connoiſſoient trop la puiſſance des papes; & les moines conduiſoient le peuple. Auſſi les empereurs ſe ſont-ils rendus odieux à leurs ſujets, toutes les fois qu'ils ont cherché à s'unir de communion avec les Latins. S'ils y penſoient ſincérement, & pour le bien de la religion, on ne peut trop les louer: mais ſi c'étoit par politique, comme on a lieu de le croire, il falloit qu'ils fuſſent bien aveugles. Quels grands ſecours pouvoient-ils attendre des princes chrétiens dans le quatorzieme ſiecle & dans le quinzieme. Cependant ils venoient s'humilier aux pieds des papes; & ils parcouroient l'Europe, mendiant des ſecours, qu'on ne pouvoit pas leur donner. Tout annonçoit donc la ruine d'un empire, qui, mal gouverné depuis long-tems, ne pouvoit plus ſe ſoutenir par lui-même. Je paſſe rapidement ſur les cauſes intérieures de ſa déca-

dence, parce que vous les verrez ailleurs parfaitement bien développées [*], & je viens aux causes extérieures.

Lorsque les successeurs de Gengis-kan conquirent la partie de l'Asie mineure, que possédoient les Turcs Seljoucides d'Iconium, plusieurs émirs turcs se retirerent dans les montagnes, pour ne pas subir le joug des vainqueurs. Parmi ces rochers, il se préparerent à devenir eux-mêmes conquérans, en se formant à la tempérance & à la fatigue; & ils en sortirent au commencement du quatorzieme siecle, pour ravager & envahir les provinces orientales de l'empire grec. Othman, un de ces émirs, est celui qui se distingua le plus, & qui devoit donner son nom à un nouvel empire. Orcan, son fils, qui lui succéda en 1326, fit de nouvelles conquêtes, pendant que Constantinople étoit troublée par l'ambition du gouverneur de Thessalonique : maître de Nicée, il en fit la capitale de ses états, & il se proposoit de passer le Bosphore.

Cantacuzene, qui ayant pris les armes, avoit forcé l'empereur, Jean Paléologue, à le recevoir pour collegue, suspendit les projets d'Orcan, en lui donnant sa fille en mariage. Mais quelque tems après, connoissant la préférence du peuple pour Jean Paléologue, il abdiqua & se retira dans un monastère. Ainsi, il étoit tout à la fois moine & beau-pere d'un Turc. Pendant le peu de tems qu'il régna, il donna au moins ses soins

[*] Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence.

au rétabliſſement de la marine. Il nous a laiſſé ſa vie écrite par lui-même, & quelques autres ouvrages.

L'abdication de ce prince fut ſuivie de quelques troubles; & Orcan, qui n'avoit point fait alliance avec Paléologue, fit paſſer des troupes en Europe, & ſe rendit maître de la province de Charipolis. Amurath, ſon fils, eut encore de plus grands avantages. Il prit Andrinople, Philippopolis, ſoumit la Macédoine, l'Albanie & toute la Theſſalie, à l'exception de Theſſalonique. Bajazeth, ſon fils, ſurnommé Ilderim ou le Foudre, lui ſuccéda.

Les déſordres croiſſent à Conſtantinople : Andronic, à qui la paſſion de régner avoit inſpiré l'horrible projet d'égorger ſon pere, Jean Paléologue, s'échappe de ſa priſon, & s'étant retiré auprès de Bajazeth, il en obtient des ſecours, avec leſquels il ſe rend maître de Conſtantinople. Jean Paléologue & Manuel ſon ſecond fils, ſont traînés dans la priſon, où Andronic avoit été enfermé.

Deux ans & demi après, ces deux princes s'échappent à leur tour. Ils obtiennent auſſi de Bajazeth des ſecours avec leſquels ils recouvrent le trône. Ils deviennent tributaires de ce ſultan. Ils s'engagent à l'accompagner dans ſes expéditions; & ils forcent eux-mêmes les villes de leur dépendance à paſſer ſous la domination des Turcs. L'empire grec étoit preſque réduit à la ſeule ville de Conſtantinople, en 1391, que mourut Jean Paléologue.

Manuel, qui étoit alors à la cour de Bajazeth, s'enfuit ſecrétement, & vient à Conſtantinople

où il eſt reconnu empereur. Le ſultan, qui veut ſe rendre maître de cette capitale, en ruine les environs & empêche les vivres d'y entrer.

C'étoient les commencemens du regne de Sigiſmond en Hongrie. Ce prince conſidérant que les Turcs, maîtres de la Bulgarie & de la Valachie, menaçoient déja ſes états, crut avec raiſon qu'il étoit de ſon intérêt d'empêcher l'entiere ruine de l'empire grec. Il avoit pris la forteresſe de Raach & il formoit le ſiege de Nicopoli, lorſque Bajazeth vint au ſecours de cette place.

Un grand nombre de ſeigneurs françois avoit amené des troupes à Sigiſmond, & formoit un corps conſidérable. Leur bravoure eût été d'un grand ſecours, s'ils avoient été plus dociles: mais ils dédaignerent d'écouter les conſeils du roi de Hongrie, qui ſavoit mieux qu'eux la maniere dont il falloit combattre les Turcs. Ils firent donc des prodiges de valeur: & en même tems ils entraînerent dans leur déroute l'armée entiere. C'eſt la juſtice que l'hiſtoire rend à leur courage & à leur imprudence.

Bajazeth fit égorger cruellement tous les priſonniers, à l'exception de ceux dont il eſpéroit une groſſe rançon: mais il faut avouer qu'avant la bataille, les François eux-mêmes, lui avoient donné l'exemple de cette barbarie.

Sigiſmond, qui s'étoit rendu odieux par la ſévérité avec laquelle il avoit pourſuivi les partiſans de Charles de Duras, roi de Sicile, ſe rendit encore mépriſable, en ſacrifiant ſes devoirs à ſes plaiſirs, dans un tems où il venoit d'eſſuyer un échec auſſi funeſte. Il eſt un exemple de ce que deviennent les princes, lorſqu'aveuglés par

une fauſſe grandeur, ils ſe croient tout permis ; & lorſque devenus malheureux, ils s'inſtruiſent par les revers. On le voit errer de province en province : il eſt enfermé dans une priſon par ſes propres ſujets : il recouvre la liberté & la couronne : il eſt élevé à l'empire : & il devient grand, parce qu'il ſait mieux apprécier ce qu'il eſt. Vous l'avez vu donner la paix à l'égliſe.

Bajazeth, vainqueur de Sigiſmond, s'approcha bientôt de Conſtantinople. Il en ruina la campagne & les fauxbourgs. N'ayant pu s'en rendre maître, il revint l'année ſuivante. Il continua de la ſorte pendant dix ans, & preſſa ſi fort cette ville, qu'il la réduiſit à la derniere extrêmité. Il ſe préparoit à donner l'aſſaut, lorſque ſon grand viſir lui repréſenta que la priſe de Conſtantinople armeroit contre lui toute la chrétienté, & qu'il étoit plus prudent d'offrir la paix à l'empereur, dans une conjoncture où il pouvoit lui faire la loi. Il falloit que ce viſir connût bien mal l'état actuel des princes chrétiens, leur impuiſſance, leurs diviſions, & leur ignorance ſur leurs vrais intérêts. Bajazeth cependant ſuivit ce conſeil, & il accorda une treve de dix ans à Manuel ; à condition qu'on lui payeroit un tribut de dix mille pieces d'or, qu'on bâtiroit une moſquée dans Conſtantinople, & qu'un cadi y réſideroit, pour y être le magiſtrat des Mahométans.

Andronic, frere aîné de Manuel, étant mort, le ſultan offrit à Jean Paléologue, fils de ce prince, de ſoutenir ſes droits à l'empire, s'il lui promettoit d'échanger Conſtantinople contre la Morée. Jean accepta la propoſition, monta ſur

le trône, & refuſa de faire l'échange. Quant à Manuel, forcé d'obéir aux ordres de Bajazeth, il abandonna ſes états; & vint mendier des ſecours en Italie, en France, en Angleterre : mais les hiſtoriens ne parlent que des réceptions magnifiques qu'on lui fit par-tout.

Bajazeth commençoit donc à commander dans Conſtantinople, il étendoit ſon empire, & il paroiſſoit n'avoir que des ennemis peu redoutables, lorſque tout-à-coup il fut arrêté au milieu de ſes ſuccès.

Alors un Tartare conquéroit la Perſe, l'Inde, la Syrie & pluſieurs autres provinces. Tamerlan, c'eſt ainſi que nous le nommons, ſortoit de la Sogdiane, aujourd'hui le pays des Usbecks. Quoique né ſans états, ſes conquêtes égaloient preſque celles de Gengis-kan, dont on prétend qu'il deſcendoit par les femmes. Appellé par les émirs turcs & par Manuel, il envoya des ambaſſadeurs à Bajazeth, pour lui déclarer la guerre, s'il ne reſtituoit les pays dont il s'étoit injuſtement emparé. Au milieu des ravages qu'il faiſoit lui-même, il voulut que la juſtice parut une fois du côté de ſes armes. Bajazeth marcha contre ce nouvel ennemi, fut vaincu, fait priſonnier, & mourut bientôt de chagrin dans ſa priſon. On fait monter le nombre des morts à plus de trois cent quarante mille. Cette grande bataille ſe donna près de Céſarée en 1402.

Manuel ayant appris la victoire de Tamerlan, revint à Conſtantinople. L'empereur Jean, qui en fut chaſſé, obtint dans la ſuite la ville de Theſſalonique, & ſe fit moine ſur la fin de ſa vie. Tamerlan, qui tourna ſes armes d'un autre cô-

té, mourut peu d'années après dans une grande vieilleſſe. Enfin les émirs turcs, rétablis dans leurs poſſeſſions, déchirerent l'empire ottoman, tandis que les fils de Bajazeth, armés les uns contre les autres, en diſputoient les reſtes. Cette guerre dura juſqu'en 1413, que Mahomet, vainqueur de Moyſe ſon frere, raffermit de nouveau la puiſſance ottomane. Voilà les cauſes qui ſuſpendirent la ruine de l'empire grec. Manuel vécut même en paix avec Mahomet, à qui il avoit donné des ſecours contre Moyſe.

La guerre recommença ſous Amurath II, fils de Mahomet. Manuel ſe vit aſſiégé dans Conſtantinople, pour avoir voulu ſemer la diviſion parmi les Turcs. Cette ville fut ſur le point d'être priſe. Les Grecs qui la défendirent par leur courage, dirent qu'ils avoient vu la vierge combattre à leur tête, & qu'elle avoit jetté l'épouvante parmi les Ottomans, qui l'avoient vue comme eux. Manuel obtint la paix, & mourut la même année avec l'habit de moine, & le nom de Mathieu, qu'il prit deux jours avant ſa mort. Jean Paléologue ſon fils & ſon ſucceſſeur, eſt le même que nous avons vu au concile de Ferrare, & de Florence.

Après la mort d'Albert d'Autriche, empereur & roi de Bohême & de Hongrie, les Hongrois, à l'excluſion du fils poſthume de ce prince, avoient donné la couronne à Ladislas, roi de Pologne. Preſque auſſitôt Ladislas attira les Turcs dans ſes nouveaux états, & Belgrade, aſſiégée, ne fut ſauvée que par la valeur & la conduite de Jean Hunniade, gouverneur de Tranſilvanie. Amurath revint l'année ſuivante: mais toujours dé-

fait par Huniade, il fut enfin contraint de demander la paix, & on fit une treve de dix ans. Le ſultan, qui préféroit la retraite aux grandeurs, abdiqua, & laiſſa la couronne à ſon fils Mahomet II.

Les Turcs obſervoient exactement le traité fait avec Ladislas, & comptant ſur la même exactitude de la part des Chrétiens, ils avoient dégarni leurs provinces d'Europe, & fait paſſer en Aſie la plus grande partie de leurs forces. Jean Paléologue jugea ce moment favorable pour repouſſer les infideles au-delà du Boſphore. Eugene IV, en penſa de même, ainſi que le cardinal Julien, légat en Allemagne, célebre par le zele avec lequel il avoit pourſuivi les Huſſites, & par la défaite des armées qu'il avoit conduites contr'eux.

Cependant les Hongrois ſe faiſoient quelque ſcrupule de rompre une treve, jurée ſur l'évangile. Le cardinal légat les raſſura, en leur prouvant qu'ils ne devoient pas ſe mettre en peine d'obſerver un traité contraire aux intérêts des princes chrétiens, fait à l'inſu du pape, & qui devenoit nul auſſitôt que le pape le déſapprouvoit. Il prouva même qu'il y auroit de la perfidie à être fidele à ce traité impie; c'eſt ainſi qu'il le qualifioit. Il ſemble que Julien faiſoit au moins ces raiſonnemens trop tard: car il avoit été préſent à ce traité impie; & quoiqu'avec quelque répugnance, il y avoit donné ſon conſentement. Les ordres du pape vinrent à l'appui des raiſons du légat: Eugene IV, ordonna de rompre la treve, déclarant Ladislas délié de tout ſerment; & on reprit les armes.

Comme Mahomet étoit jeune encore, les Turcs

inviterent Amurath à reprendre la couronne, pour marcher à leur tête. Ce prince ſortit donc de ſa ſolitude, repaſſa la mer, & défit les Hongrois dans la Bulgarie près de Varne. Ladislas & Julien perdirent la vie. Amurath, après cette victoire, abdiqua pour la ſeconde fois: mais une nouvelle guerre le força bientôt à reprendre la couronne.

Bajazeth, ayant fait la conquête de l'Albanie, avoit emmené en ôtage Georges Caſtriot, fils d'un ſeigneur du pays. Cet enfant élevé dans la cour ottomane, joignoit à la figure, l'eſprit, le courage & l'adreſſe. Les Janiſſaires l'eſtimoient & l'aimoient: ils l'appelloient Scanderberg, d'un nom compoſé de celui d'Alexandre, & Amurath lui donnoit inſenſiblement toujours plus de part dans ſa confiance.

Sur ces entrefaites, le pere de Scanderberg étant mort, ce jeune homme oſe former le projet de recouvrer la ville de Croie, qui lui appartenoit. Il arrache au ſecrétaire du viſir un ordre au gouverneur de lui remettre cette place. Il s'échappe, vient à Croie, égorge la garniſon ottomane, & met la ville en état de défenſe. Amurath ſe préſente bientôt devant Croie; deux fois il en forme le ſiege, & deux fois il eſt obligé de le lever, & il meurt ſans pouvoir s'en rendre maître.

Jean Paléologue mort en 1445, n'avoit point laiſſé d'enfant. Ses freres qui avoient troublé l'empire pendant ſa vie, continuerent à le troubler. Enfin Conſtantin l'emporta ſur ſes freres Thomas & Démétrius, à qui cependant il fut obligé de céder les états, qu'il avoit avant de

monter ſur le trône. Vous voyez que les Grecs avoient appris des François à donner des ſeigneuries aux princes du ſang; & que cet uſage de démembrer l'empire s'étoit établi préciſément dans les tems où les provinces étoient envahies par les Turcs.

Enfin Conſtantinople eſt aſſiégée par Mahomet II. Conſtantin Paléologue eſt tué ſur la breche. La ville eſt priſe d'aſſaut; & tout ce qui échappe au fer des Ottomans, eſt réduit en eſclavage.

Les Grecs ſe défendirent avec la valeur qu'inſpire le déſeſpoir. Mais il ne faut pas oublier de remarquer, que dans le tems même que la mort ou l'eſclavage les menaçoient, ceux qui vouloient l'union avec l'égliſe latine, & ceux qui ne la vouloient pas, formoient encore deux partis qui s'anathématiſoient, ſans conſidérer que Mahomet alloit bientôt terminer cette queſtion. Telle eſt la fureur avec laquelle ce peuple s'étoit toujours occupé de ſes diſputes.

Mahomet fit encore de grandes conquêtes en Europe & en Aſie. Cependant ſes armes échouerent toujours contre Scanderberg. Elles échouerent encore contre les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui les chevaliers de Malte, & Hunniade lui fit lever le ſiege de Belgrade.

Mahomet n'ayant pu ſe rendre maître de l'iſle de Rhodes, envoya dans la Pouille une armée qui forma le ſiege d'Otrante. Cette place fut priſe d'aſſaut en 1480. Mais le ſultan étant mort l'année ſuivante, Ferdinand, fils naturel & ſucceſſeur d'Alphonſe, la recouvra, en accordant aux Turcs une capitulation honorable.

CHAPITRE V.

Conſidérations ſur les peuples de l'Europe depuis la chûte de l'empire d'Occident juſqu'à la chûte de l'empire grec.

CHAQUE homme borné à ſes propres forces, ſent toute ſa foibleſſe, & ce ſentiment le met dans la néceſſité de ſe joindre à d'autres. Les hordes ſe forment donc; mais deux choſes déterminent à peu-près le nombre des individus qu'elles doivent contenir: d'un côté il faut que le nombre ſoit aſſez grand, pour que chacune trouve dans le ſentiment de ſes forces, la confiance de réſiſter ou d'attaquer avec avantage; & de l'autre il faut que ſuivant les pays, il ſoit plus ou moins borné, afin que la troupe entiere puiſſe ſubſiſter dans les lieux ou elle erre. Quand la population trop accrue dérange cette proportion, les révolutions naiſſent les unes ſur les autres, les troupes ſe pouſſent, ſe diviſent; ſe réuniſſent, & débordent de toutes parts.

Les hordes n'ont aucune expérience pour ſe conduire dans des circonſtances auſſi différentes de celles où elles étoient auparavant: néanmoins elles conſervent encore la même confiance; ſe conduiſant par inſtinct comme elles ſe ſont toujours conduites, & ne comprenant pas pourquoi elles n'ont plus les mêmes ſuccès. Si au milieu de ces déſordres un chef joint à l'inſtinct un peu

plus de réflexion que les autres, il lui ſera facile de forcer pluſieurs troupes à marcher ſous ſes ordres, & de devenir un conquérant; mais ces barbares ſeront dans les conquêtes où ils ſe ſeront fixés, ce qu'ils étoient dans les vaſtes campagnes où ils erroient: c'eſt-à-dire, qu'incapables de réfléchir ſur la nouveauté de leur ſituation, ils n'auront encore pour regles que leur inſtinct: voilà pourquoi depuis la ruine de l'empire d'Occident, l'Europe a tant de peine à ſe civiliſer.

Dans la Grece, les mêmes déſordres ont eu des ſuites bien différentes; car les peuples las de la guerre, ſongerent de bonne heure à ſe donner des loix: ils en demanderent, & ils ſe ſoumirent au moins ſans répugnance à celles qui leur furent offertes: tout occupés des ſoins d'établir la meilleure forme de gouvernement, ils firent naître pluſieurs légiſlateurs; & ils ſe civiliſerent au point que malgré la multitude des cités différemment gouvernées, ils ſe regarderent pendant un tems, comme une ſociété de concitoyens. Or, pourquoi les Européens n'ont-ils pas ſenti, comme les Grecs, le beſoin des loix? Il ſemble que les déſordres croiſſant à proportion de la grandeur des états, ce beſoin devoit être encore plus ſenſible pour eux.

C'eſt que les Grecs étoient pauvres, & que les Européens étoient riches. Il étoit naturel que les Grecs ſans avarice, parce qu'ils étoient ſans richeſſes, préféraſſent la paix à des guerres deſtructives; & qu'au contraire, les Européens que l'uſage des richeſſes avoit rendus avares, préféraſſent la guerre qui les avoit enrichis, & qui pa-

roiſſoit pouvoir les enrichir encore. Devenus tout-à-coup riches, parce qu'ils avoient dépouillé les vaincus, il falloit bien que dans l'eſpérance d'acquérir de nouvelles richeſſes, ils armaſſent continuellement, pour ſe dépouiller tour-à-tour eux-mêmes.

La barbarie qui ſe répand dans l'Europe, après la ruine de l'empire d'Occident, eſt donc bien différente de celle que nous avons vue en Grece, parce qu'elle a tous les vices des nations que le luxe a corrompues : tous ces barbares ne ſe meuvent que par un inſtinct aveugle, comme des troupeaux de bêtes féroces. L'argent eſt l'unique proie qui les attire ; & ils ſe déchirent, pour ſe l'arracher mutuellement. S'ils forment différentes nations, qui paroiſſent ſe gouverner par des coutumes ou par des loix ; ces nations ne ſavent point ce qu'elles ſe doivent : elles ſont encore les unes par rapport aux autres auſſi ſauvages qu'elles pouvoient l'être, lorſqu'elles étoient des hordes errantes dans les forêts du Nord.

Cet eſprit ſauvage ſe perpétue de ſiecle en ſiecle : l'avidité l'entretient : une fauſſe gloire lui fait prendre de nouvelles forces : & les meilleurs eſprits ſont entraînés par l'inſtinct barbare, qui arme tous les peuples. Charlemagne, ce grand légiſlateur qui civiliſa les François pour un moment, étoit encore un ſauvage par rapport aux Saxons : le plus juſte des rois St. Louis.... Je n'oſe continuer, je reſpecte en lui une erreur qui ne déshonore que ſon ſiecle.

La ſageſſe de Charlemagne paſſe avec lui. Comme chaque peuple, chaque corps même ſe croit puiſſant, la force dans laquelle on met toute ſa

confiance, devient encore l'unique regle. Bien loin de ſentir le beſoin des loix, on néglige, on proſcrit celles qu'on a, & on craindroit de s'en donner de nouvelles. Ainſi les déſordres croiſſent & ſe multiplient.

Mais ces barbares, plus avides qu'ambitieux, conduiront-ils au moins leurs entrepriſes avec quelques lumieres? Non; c'eſt encore l'inſtinct qui les guide. Armés ſans avoir d'objet fixe, ils ne connoiſſent ni leurs reſſources ni celles de leurs ennemis: ils ne méditent point ſur les moyens de ſurmonter des obſtacles qu'ils ne prévoient pas: ils ne ſavent ni temporiſer, ni ſaiſir le moment d'agir, ni profiter de leurs avantages, pour faire une paix utile: ſouvent les ſuccès leur deviennent auſſi funeſtes que les revers, & après s'être battus pour ſe battre, ils quittent les armes par laſſitude, pour les reprendre bientôt à contre-tems.

S'ils font des traités, la juſtice n'en dicte pas les articles: ils ne la connoiſſent pas: ils cherchent à ſe ſurprendre, le plus foible céde au plus fort: ils ne reſpectent pas les engagemens les plus ſacrés: ils ſe font une ſi grande habitude de violer leurs ſermens qu'il leur paroit tout naturel de les violer; & ils en forment le deſſein au moment même qu'ils s'engagent. S'il eſt honteux de recevoir la loi de ſon ennemi, s'il eſt encore plus honteux de manquer à la foi jurée, s'il l'eſt plus encore d'abuſer de la religion pour être parjure, quelle eſt la nation de l'Europe qui ne s'eſt pas couverte d'ignominie?

Les peuples n'imaginoient donc pas avoir à remplir des devoirs reſpectifs: mais les citoyens,

ſi l'on peut donner ce nom à ces ſauvages fixés en Europe, n'imaginoient pas davantage qu'il fût de leur intérêt de ſe lier par des obligations réciproques. Le roi, le clergé, la nobleſſe & le peuple, tous étoient ennemis; & ſouvent le chef d'une religion de paix, ennemi tour-à-tour des uns & des autres, armoit lui-même toute la chrétienté. Au milieu de ces déſordres, chacun uſurpe, perſonne ne connoît ſes droits: les prétentions naiſſent de toutes parts. On céde ce qu'on doit défendre, on défend ce qu'on doit céder; & la confuſion vient au point qu'il ſemble n'y avoir ni état ni religion. C'eſt qu'il n'y avoit point de mœurs, & malheureuſement il étoit difficile qu'il s'en formât.

Toute l'hiſtoire démontre qu'il y a plus de mœurs dans un peuple, à proportion qu'il y a moins d'inégalité parmi les citoyens. La Grece ſeule en donne pluſieurs exemples; & Lacédémone, où les fortunes étoient égales, conſerva ſes vertus pendant pluſieurs ſiecles. Ce n'eſt pas qu'on doive entreprendre d'établir une égalité parfaite dans tous les tems, & ſur-tout, dans les grands empires. Ce projet cauſeroit de nouveaux troubles; & à peine ſeroit-il exécuté, qu'il ſe détruiroit de lui-même. Mais ſi chaque citoyen jouit de tout ce qui eſt néceſſaire à ſa condition; ſi au lieu d'être ſous la domination abſolue d'un autre homme, il n'obéit qu'à des magiſtrats qui obéiſſent eux-mêmes aux loix: il y aura dès-lors aſſez d'égalité parmi eux, puiſque les loix commanderont ſeules, & que ſous leur protection, chacun à l'abri de toute injuſtice, diſpoſera de ce

que le sort ou son industrie lui aura donné en partage.

Lors de l'expulsion des Tarquins, il restoit une inégalité odieuse entre les patriciens & les plébéiens. Si elle eût subsisté, Rome eût péri de bonne heure, & son nom peut-être ne fût pas venu jusqu'à nous. Cette inégalité disparut, à mesure que les plébéiens s'éleverent aux magistratures, & alors les Romains acquirent ces vertus qui les préparoient à la conquête du monde. Cependant les dépouilles des nations ramenent une inégalité encore plus funeste: il n'y a plus que des riches & des pauvres: les mœurs se corrompent, elles entraînent la ruine de la république; elles se corrompent encore, & l'empire n'est plus.

Mais une inégalité plus grande encore, c'est celle qui s'établit avec le gouvernement féodal. Le peuple entier, quoiqu'asservi, ne l'étoit pas par-tout également. Les seigneurs pouvoient disposer de tout, ils mettoient leur volonté à la place des loix: mais toujours inégaux entr'eux, ils haussoient, ils baissoient tour-à-tour; & mille causes varioient leur situation respective. Le clergé se voyoit au-dessus des seigneurs laïques, ou au-dessous; suivant qu'on méprisoit ou qu'on redoutoit les censures, & qu'on se conduisoit par avarice ou par superstition. Enfin une multitude d'ordres religieux formoit dans l'état, des corps inégaux par les richesses ou par la considération dont ils jouissoient. Ils n'appartenoient proprement ni à la classe du clergé, ni à celle de la noblesse, ni à celle du peuple: ils formoient eux-mêmes plusieurs classes différentes, jalouses en-

tr'elles, ennemies de toutes les autres, & ambitieuſes de s'élever à tout. Ils ſe mêlent dans les différens qui arment les puiſſances : ils excitent les peuples à la révolte : ſouvent même ils troublent le monde par des queſtions frivoles & ridicules. Lorſqu'il y a tant de claſſes, & tant d'inégalité parmi elles, faut-il s'étonner, ſi les intérêts ſe multiplient & ſe croiſent continuellement ? Cependant une nation n'eſt véritablement civiliſée, qu'autant qu'elle forme un corps de citoyens unis par un intérêt commun.

L'idée qu'on ſe faiſoit de la nobleſſe dans ces tems, prouve encore combien on étoit barbare. Que les magiſtratures laiſſent de la conſidération à ceux qui les ont exercées : que cette conſidération paſſe même des peres aux fils ; c'eſt ce qui doit naturellement s'établir, partout où il y a des hommes, qui s'intéreſſent à la patrie. Il y aura donc des familles plus illuſtres, parce qu'elles auront donné plus de magiſtrats : mais cette diſtinction excitera l'émulation, ſans altérer l'égalité ; parce que dans ces familles, comme dans les autres, on ne naîtra que ſimple citoyen, & que la naiſſance ne donnera aucun titre, aucun privilege, aucun droit. Telle a été la nobleſſe chez les Romains. Les petits-fils d'Auguſte même n'étoient que ſimples particuliers ; & ils n'eurent de titre, que lorſqu'on les eut créés princes de la jeuneſſe. Tibere après ſon adoption, rentroit dans la claſſe des citoyens, lorſqu'il n'étoit pas revêtu de la puiſſance tribunitienne. Claude, quoique parent des empereurs, quoique deſcendu d'une longue ſuite d'ayeux & de magiſtrats, ne fut rien juſqu'au tems où Caligula le fit conſul.

Mais il eſt inutile de multiplier les exemples, ce n'eſt que dans le bas empire que des titres faſtueux, multipliés ſans diſcernement, commencerent à devenir héréditaires dans quelques familles.

Le gouvernement féodal introduiſit inſenſiblement une façon de penſer encore plus abſurde. Un château fortifié donnoit la nobleſſe à un brigand auquel il ſervoit de retraite; & tant que ce château appartenoit à la même famille, il tranſmettoit la nobleſſe des peres aux fils; on naiſſoit donc noble, parce qu'on naiſſoit brigand.

Il ſemble d'abord que les ſeigneurs auroient dû attacher toute la conſidération à la profeſſion des armes & aux fonctions de la juſtice; puiſqu'ils ne connoiſſoient eux-mêmes d'autre métier que celui de la guerre, & qu'ils s'étoient arrogé le droit de rendre ſeuls une eſpece de juſtice à leurs ſujets: mais parce qu'ils conſervoient leurs terres, dans le tems qu'ils perdoient leur droit de guerre & leurs tribunaux de juſtice, il arriva que la terre ſeule fit le noble, & que les fonctions militaires & civiles ne purent pas donner la nobleſſe. En vain comptoit-on parmi ſes ayeux des officiers généraux & des magiſtrats du premier ordre: on étoit roturier, ſi l'on ne venoit pas de quelque ſeigneur, qui eût au moins été maître d'un château. Les titres de duc, de comte, &c. qui dans les commencemens étoient des titres de magiſtratures, n'appartinrent plus qu'aux ſeigneurs qui, poſſédant de grandes terres, étoient regardés comme les premiers de l'état: cependant, par une contradiction ridicule, cette haute

nobleſſe étoit jugée dans les parlemens par des magiſtrats, qu'elle traitoit de roturiers.

Cette nobleſſe qu'une famille tient de ſa terre, ſans avoir jamais rendu aucun ſervice à l'état, eſt certainement le plus abſurde de tous les préjugés. Elle eſt auſſi le principe de l'inégalité la plus odieuſe : car plus ces nobles inutiles ſe croient élevés, plus ils mépriſeront les ordres inférieurs; & plus ceux-ci ſe ſentent mépriſés, plus ils concevront de haine contre la nobleſſe. Vous avez vu les magiſtrats toujours occupés des moyens d'humilier les nobles, & quelquefois le peuple arme pour les exterminer.

Si nous conſidérons les barbares au moment qu'ils envahirent les provinces de l'empire, nous les trouvons moins ſauvages les uns par rapport aux autres: car ils jouiſſoient tous des mêmes droits, ils étoient égaux, & ils ne connoiſſoient pas ces différences humiliantes, qui font que dès le berceau les hommes ſont de différentes eſpèces.

Tous ces ſauvages ſont donc devenus pires, en ſe fixant. D'abus en abus, de crimes en crimes, il ſe font des droits par des forfaits. L'inſtinct qui les pouſſe ne leur permet pas de profiter de leurs malheurs. Dans une ignorance profonde du paſſé, & même du préſent, ils font les mêmes fautes, parce qu'ils les ont faites. Combien de rois détrônés en Angleterre! cependant ils le ſont tous pour avoir tenu la même conduite. Philippe le Bel diviſe & ruine la France: ſes ſucceſſeurs la diviſent & la ruinent. Ils ſe font faux-monnoyeurs, & ils croient de la meil-

leure foi du monde uſer d'un droit qu'on ne peut leur conteſter. Ils n'ont garde de prendre St. Louis pour modele : s'ils conſervent un ſouvenir confus de ce roi juſte, ils ignorent ce qu'il a fait, & bien loin de marcher dans le chemin qu'il leur a tracé, ils vont au gré de leurs paſſions, & par conſéquent au haſard. La politique ſi vantée des papes n'eſt pas plus éclairée : ils ſe ſervent des excommunications, comme tous les animaux ſe ſervent des armes que la nature leur a données : encore ne ſavent-ils pas juger de leurs forces. S'ils ont réuſſi, parce qu'ils ont trouvé peu de réſiſtance ; ils tentent de plus grandes entrepriſes où ils échouent : ils les tentent de nouveau pour échouer encore : celui qui ſuccede, ne ſait pas ſe corriger ſur les fauſſes démarches de celui qui l'a précédé. Ils ſcandaliſent toute la chrétienté, ils la ſoulevent contr'eux : ils ont un juge dans les conciles, qu'ils ſont forcés de convoquer ; & ils mendient la protection des ſouverains, qu'ils regardoient auparavant comme les ſujets du ſaint ſiege. Le clergé en butte aux papes, aux rois, à la nobleſſe, aux moines & au peuple, ſe conduit tout auſſi inconſidérément, & ne ſait conſerver ni ce qu'il acquiert à juſte titre, ni ce qu'il uſurpe. La nobleſſe enfin, que l'avidité & la ſuperſtition enhardiſſent, & intimident tour-à-tour, fait tout à contre-tems, & va tomber ſous les efforts des magiſtrats qu'elle mépriſe. Celui qui conſidere ces déſordres, peut-il s'étonner, ſi les papes, les rois, le clergé, les ſuzerains, les ſeigneurs & tous les peuples ſont expoſés à des révolutions continuelles ? Il faut bien que la fortune varie ſans ceſſe ; puiſque par-

tout on ſe conduit ſans principe, & qu'il n'y a de mœurs nulle part.

Dans ces ſiecles barbares, les hommes les moins civiliſés ſont ſans-doute, ceux que nous nommons les grands: ils ont l'ignorance des ſauvages, ils en ont la valeur brutale & avide, ils en ont, en un mot, les mœurs; & ils y joignent tous les vices que donnent les richeſſes jointes à la puiſſance. Mais on les ruinera, plutôt qu'on ne les civiliſera, parce que la confiance qu'ils mettent en leurs forces, ne leur permet pas de ſentir le beſoin des loix; & que les flatteurs qui les entourent, leur permettent encore moins de ſentir le beſoin d'acquérir des lumieres.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie: un nouveau luxe ſe répand. Les papes l'apportent en France. Leurs légats le laiſſent dans toutes les cours; & les peuples deviennent plus polis, ſans ſe civiliſer davantage & ſans ſe policer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

Un peuple ſe civiliſe à meſure qu'il quitte les mœurs qu'il avoit, quand il étoit barbare. Il ſe police, lorſqu'obéiſſant à des loix qui préviennent les déſordres, il ſe fait une habitude des vertus ſociales. Enfin il ſe polit, lorſqu'il ſe pique d'une certaine élégance dans tout ce qu'il fait. Les Grecs commencerent à ſe civiliſer avant Lycurgue & Solon, ils ſe policerent dans les ſiecles de ces deux légiſlateurs, & ils ſe polirent dans celui de Périclès.

Les ſiecles de l'atticiſme, de l'urbanité, de l'élégance, les ſiecles polis qu'on regarde comme les plus floriſſans, ſont donc l'époque de la déca-

dence des mœurs & des états. Alors en effet, le luxe régne: la conſidération ne s'accorde qu'aux richeſſes : en conſéquence, chacun veut ſe diſtinguer par la magnificence des habits, des équipages, &c. Parce que les arts & les lettres fleuriſſent, on a des collections de tableaux, dont on ne connoît pas le prix, & des blibliotheques qu'on ne lit pas: parce qu'il eſt du bel air de ſe montrer par-tout, on promene ſon ennui de maiſon en maiſon, pour l'échanger contre celui des autres. La journée ſe termine par un ſouper, ou les mets ſont des poiſons apprêtés avec délicateſſe; & on baille parce qu'on ne ſait que dire, & qu'on eſt ennuyé d'entendre. *Hélas! les indigeſtions ſont pour la bonne compagnie*, a dit un grand poëte. Ne préſumez vous pas delà, que la bonne compagnie fait triſtement bonne chere, & que l'ennui contribue beaucoup aux indigeſtions? Voilà cependant les hommes des ſiecles polis: plus ils s'amolliſſent & ſe corrompent, plus ils applaudiſſent à leurs vices. Il n'y a plus de bien public, plus de patrie; mais ſeulement des abus qu'on fronde & qu'on défend. La frivolité qui donne le ton à tous, ne permet pas de s'occuper de choſes ſérieuſes. On en parle tout au plus dans la nouveauté; on s'en ennuie preſque auſſitôt; & on paſſe à des riens, pour ſe procurer des amuſemens qu'on cherche toujours & qu'on trouve rarement.

Quand on ne connoît pas le monde, on l'imagine tout autrement; & on juge, par exemple, que Paris eſt la ville des plaiſirs: mais puiſque vous n'êtes pas fait pour y vivre, il faut vous apprendre que vous n'avez rien à regretter.

A Paris, les hommes les plus heureux ne ſont pas enveloppés dans le tourbillon du monde : ils ſe tiennent à l'écart. Occupés par état ou par goût, ils ne cherchent de délaſſement, que dans une compagnie d'amis choiſis, occupés comm'eux. Ils ne s'ennuient jamais, quand il ſont enſemble ; parce que leur converſation a toujours un objet. S'ils ſe taiſent, ils ne s'ennuient pas encore ; parce qu'ils ne ſe ſont pas impoſé la loi de parler, comme font ceux qui n'ont rien à dire. Chacun penſe alors à quelque choſe, ou à rien s'il veut : mais il eſt à ſon aiſe, & il a le plaiſir de ſentir que s'il rompt le ſilence, il ſait à qui parler. Un homme déſœuvré ſeroit le fléau d'une pareille ſociété.

Or, vous pouvez trouver ce bonheur à Parme. Faites un choix d'amis véritablement aimables : mais j'ai peur que vous ne ſaiſiſſiez mal ma penſée. Je n'appelle pas aimable, un homme qui vous plaira par ſes flatteries ; qui ne vous amuſera que par des contes frivoles ; qui vous fera rire de quelque courtiſan, auquel il donnera des ridicules ; qui vous arrachera à vos devoirs pour vous livrer à vos paſſions ; un mauvais plaiſant, un bouffon, &c. J'appelle donc véritablement aimable, un homme vrai, ſincere, diſcret, éclairé, vertueux en un mot. Il aimera votre gloire : en ſe rendant digne de votre amitié, il vous rendra digne de la ſienne. Vos devoirs lui ſeront chers, il vous aidera à les remplir. Si vous avez de pareils amis, vous trouverez le plaiſir & dans vos occupations, & dans vos délaſſemens : ſi vous en aviez d'autres, vous vous ennuieriez à Paris comme à Parme. Après cet écart qui a ſouſtrait à

vos yeux, pendant un moment, les peintures hideuſes de tant de ſiecles, je reviens à nos malheureux ancêtres.

Ils n'étoient pas civiliſés, puiſqu'ils avoient conſervé la barbarie de leurs premieres mœurs. Ils n'étoient pas policés, puiſqu'ils n'avoient pas contracté l'habitude des vertus ſociales. Or, ſi l'atticiſme & l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs & des Romains, que ſera en Europe l'élégance qui ſe répand parmi des barbares ?

Vous ne vous y attendez pas : elle ſera le ſalut des Européens. Ces ames féroces, qui ne pouvoient plier ſous le joug des loix, plieront enfin ſous les vices du luxe : à meſure qu'elles s'amolliront, l'anarchie ceſſera : des tems plus heureux commenceront ; & il ſe formera de plus ſages gouvernemens. C'eſt ainſi que l'ordre doit renaître. Vous prévoyez qu'ayant un principe vicieux, il ſera toujours vicieux lui-même.

Au reſte cette politeſſe, à laquelle je donne le nom d'élégance, étoit encore bien groſſiere. Car la chevalerie en étoit l'école ; & les hommes les plus polis, des douzieme, treizieme & quatorzieme ſiecles, étoient ces chevaliers qui, enfermés dans des armures de fer, couroient le monde ſous prétexte de redreſſer les torts. Cette politeſſe, qui amenoit inſenſiblement la molleſſe des mœurs, étoit de l'élégance pour eux. Auſſi vit-on qu'ils commencoient à s'armer par oſtentation, & qu'ils ne cherchoient plus les dangers avec le même fanatiſme. On voit encore qu'ils ſe multiplioient, à meſure qu'il étoit moins honteux de fuir le péril ; & c'eſt une nouvelle cauſe

qui préparoit la ruine de la chevalerie. La décadence en eſt déja ſenſible dès la fin du quatorzieme ſiecle.

Lorſque les Romains & les Grecs ſe formoient à cette élégance, qui accompagne le luxe, il reſtoit encore des veſtiges des anciennes mœurs: on ſe plaignoit des progrès de la corruption: on gémiſſoit ſur les déſordres auxquels on n'avoit pas la force de remédier. On réclamoit, quoiqu'inutilement les loix: on parloit de juſtice, on en conſervoit au moins encore quelque idée. Voilà pourquoi, lorſque la Grece panche vers ſa ruine, il s'y forme encore une république, qui intéreſſe par ſes vertus; & voilà pourquoi les Romains ſont encore capables d'être heureux ſous des empereurs, tels que les Titus, les Trajans, & les Antonins.

Il n'en étoit pas de même des Européens, qui ſe ſont polis, ſans avoir été civiliſés. Quelles mœurs pouvoit-ils regretter? Quelles loix auroient-ils réclamées? Avoient-ils jamais eu quelque idée de juſtice? Il faut donc qu'ils s'abandonnent brutalement à de nouveaux vices ſans rien prévoir, ſans s'appercevoir même qu'ils deviennent pires. Comment des Philippe Auguſte, des St. Louis & des Charles V, feroient-ils le bonheur de ces peuples abrutis? Ils peuvent, tout au plus, diminuer les déſordres & produire un bien paſſager.

Rien n'eſt plus étrange que la confuſion où nous avons vu l'Europe. Quelquefois on ne ſait pas ce qui donne des droits au trône. Les prérogatives royales n'ont rien de fixe. Souvent on ne peut dire, ſi la nation qui parle de privileges eſt

rebelle ou ne l'eſt pas. Le peuple, la nobleſſe, le clergé, le ſouverain pontife n'ont pour droits que des prétentions conteſtées. Les deux puiſſances ont-elles des limites? Sont-ce les papes ou les rois qui doivent gouverner l'Europe? A qui appartiennent les biens temporels des égliſes? Eſt-ce aux eccléſiaſtiques? Eſt-ce à la cour de Rome? Eſt-ce aux princes? Qui doit nommer aux bénéfices vacans? Quelles conditions rendront canonique l'élection du ſucceſſeur de St. Pierre? Vous le voyez, telle étoit la confuſion, que ſouvent toutes ces queſtions n'étoient, ou même ne pouvoient être reſolues que par la force; & on ne voyoit que des ſujets de guerre, entre l'état & l'égliſe, la nation & le ſouverain, le clergé, la nobleſſe & le peuple.

Dans ce déſordre, les peuples ſont les victimes des querelles des princes. Ce ſont autant de proies, qu'ils s'arrachent: ils en diſpoſent comme de leurs bêtes; ils acquierent des droits ſur eux par des mariages: ces droits preſque toujours équivoques multiplient les concurrens; & pour mettre le comble à cet abus, Jeanne II adopte deux princes, & tous deux croient en vertu de cette adoption que le royaume de Naples leur appartient.

Quelle que ſoit la barbarie de ces ſiecles, vous y trouverez, Monſeigneur, de grandes leçons, ſi vous ſavez les étudier. Vous verrez que les hommes ne ſont heureux, qu'autant qu'ils ſont juſtes; que la juſtice eſt l'effet de la tempérance & du travail; qu'elle ne ſauroit ſe trouver où ces vertus premieres ne ſont pas: & que les richeſſes, bien loin d'être un ſigne de la proſpérité

des états, ſont l'augure d'une décadence prochaine. En effet, l'inégalité odieuſe qu'elles amenent, diviſe néceſſairement tous les ordres; elle les affoiblit par conſéquent, & elle tend même à les ruiner les uns par les autres, ſi la nation conſerve quelque reſte de courage. C'eſt alors le ſiecle des attentats. On commet hardiment les plus grands crimes, & les ſuccès paroiſſent juſtifier les forfaits. Cependant la molleſſe, l'oiſiveté & les autres vices du luxe énervent inſenſiblement ces ames féroces. On commence à ſe piquer de politeſſe & d'élégance; on raffine ſur les choſes frivoles; & les mœurs, plus corrompues, paroiſſent adoucies; parce que les vices, qui régnent, ſont ceux des ames lâches. Si les Romains & les Grecs n'ont plus eu de patrie, lorſqu'ils ont accordé toute la conſidération aux richeſſes, que pouvoient devenir des peuples tout-à-la fois barbares & riches? Auſſi pouvez-vous remarquer que juſqu'au quinzieme ſiecle, les Européens n'ont point connu la liberté, & qu'ils n'ont combattu que pour la licence. Les républiques même, qui ſe ſont formées, en ſont une preuve; & ſi la Suiſſe mérite d'être exceptée, c'eſt que les Suiſſes étoient pauvres.

Plus vous réfléchirez ſur les mœurs de toute l'Europe, plus vous ſentirez combien il étoit difficile d'en gouverner les peuples avec gloire. Vous avez cependant vu de grands princes en Allemagne, en France & en Angleterre. Dans les tems les plus difficiles, un ſouverain peut donc être grand; il peut donc l'être dans tous les tems. C'eſt donc bien à tort, qu'il rejetteroit ſur la fortune, les revers qui traînent après

eux les malheurs de l'état. Le bonheur & la misere des peuples ſont entre ſes mains. La proſpérité ou l'humiliation du royaume eſt ſon ouvrage, & la fortune contraire n'eſt jamais que l'incapacité d'un ſouverain ſans talens & ſans vertus.

L'Allemagne & l'Angleterre vous apprendront, qu'en formant des entrepriſes au dehors, on ruine ſes provinces, ſans en acquérir de nouvelles, ou que ſi on en acquiert, on ſe ruine encore davantage. Car les conquêtes qu'on a faites, ſont toujours à faire, & on a d'autant plus de peine à les conſerver, qu'on eſt foible à proportion qu'on occupe plus d'eſpace. Il n'y aura donc de gloire pour vous, qu'à gouverner le peuple dont vous aurez l'honneur d'être le chef; l'honneur, dis-je, en ſuppoſant que vous le gouvernerez avec juſtice, avec humanité & avec les lumieres néceſſaires.

Si vous demandez comment les rois ſont affermis au dedans & puiſſans au dehors, l'hiſtoire d'Angleterre évoque, pour vous répondre, les manes de ces princes qui ont été obéis, parce qu'ils ont reſpecté les privileges de la nation, & de ces princes qui ont été précipités du trône, parce qu'ils ont ambitionné d'être abſolus. Philippe le Bel & ſes ſucceſſeurs vous crient: Gardez-vous bien de nous imiter, en diviſant les ordres de l'état pour dominer ſur tous; & ne regardez pas comme un moyen de vous enrichir, ces reſſources paſſageres qui ruinent le ſouverain après avoir ruiné les peuples! Charles V, qui avoit entendu ces cris, ſut régner avec gloire dans les tems les plus difficiles: mais le

feu des diviſions, qui n'étoit qu'amorti, ſe ralluma ſous Charles VI; & ſi Charles VII fut heureux, c'eſt que l'Angleterre fut alors plus diviſée que la France. Cependant le royaume ſe trouva dans un état miſérable : épuiſé par les guerres, il l'étoit encore par les changemens continuels, que Charles IV & Charles VII avoient faits dans les monnoies.

Toutes les cours vous apprendront, où conduit une ambition ſans regle, lorſque le prince ſe croit autoriſé à tout ſur la parole de ſes flatteurs. La cour de Rome, ſur-tout, vous donnera de grandes leçons à cet égard. Apprenez ce que vous devez à l'état, à la religion, aux eccléſiaſtiques, à chaque citoyen, à vous-même; mettez chacun à ſa place & tenez vous à la vôtre. Mais quelle eſt ma place demanderez-vous? Vous la trouverez facilement, ſi vous êtes le pere de votre peuple.

En conſidérant les diſſentions du ſacerdoce & de l'empire, vous reconnoîtrez les limites des deux puiſſances. Si vous êtes attentif à ne pas franchir les bornes qui vous ſont preſcrites, vous en rendrez vos droits plus reſpectables; votre fermeté, juſtifiée par la juſtice, les défendra avec plus de ſuccès, & des miniſtres de l'égliſe, contenus dans leur devoir, ſeront forcés à rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar, lorſque Céſar, rendra lui-même à Dieu ce qui appartient à Dieu.

En un mot, étudiez les déſordres qui ont troublé l'Europe. Démêlez-en les cauſes; prevenez les abus qui peuvent renaître : détruiſez ceux qui reſtent dans vos états. Mais uſez tou-

jours des ménagemens, que demandent les circonſtances; & ſongez qu'il faut ſouvent prendre des précautions, pour s'aſſurer de faire le bien. C'eſt ainſi qu'apprenant à régner par les fautes des princes, vous vous rendrez capable d'imiter Charles V & St. Louis, Philippe Auguſte & Charlemagne. Que cependant leurs fautes vous inſtruiſent encore!

LIVRE

LIVRE HUITIEME.

Des lettres dans le moyen âge.

LA prise de Constantinople par les Turcs fit en Europe une révolution dans les esprits : mais pour en juger il faut se faire une idée des études, auxquelles on s'appliquoit depuis le sixieme siecle. Nous jeterons d'abord un coup d'œil sur les Arabes, qui ont été nos maîtres.

CHAPITRE PREMIER.

Comment les Arabes ont cultivé les sciences.

QUOIQUE les Arabes ou Sarrazins fussent pour la plupart Nomades ou Scenites, comme on les nommoit encore, parce qu'ils campoient sous des tentes; l'Arabie a eu de bonne heure des villes où les habitans s'adonnoient particuliérement au commerce, sans renoncer néanmoins tout-à-fait au brigandage. Ces peuples étoient encore barbares, vers les tems que Mahomet parut. Ils se piquoient d'une éloquence qui devoit être bien grossiere; & ils avoient des poetes pour conserver le souvenir des événemens & pour célébrer les hommes qui méritoient leur estime : mais à peine commençoient ils à

connoître l'écriture. On ne savoit pas lire à la Mecque, patrie de Mahomet ; & ce faux prophète, aussi ignorant que ses concitoyens, ne puisa une partie de sa doctrine, dans l'ancien & le nouveau testament, qu'avec les secours des Juifs & des Chrétiens réfugiés en Arabie. Il y en avoit, sur-tout, beaucoup à Médine.

La religion des Arabes étoit l'idolâtrie : bien peu avoient embrassé le Judaïsme ou le Christianisme. Ils croyoient à l'astrologie judiciaire, parce qu'ils n'avoient qu'une connoissance superficielle du ciel, & qu'ils rendoient un culte aux astres. Sans lumieres par eux-mêmes, ils en tiroient peu des Chrétiens qui vivoient parmi eux ; parce que c'étoient des hérétiques, qui n'avoient plus de commerce avec les Grecs, alors le seul peuple instruit. En un mot, ils étoient dans une ignorance tout-à-fait favorable aux vues de Mahomet, & il ne tint pas à cet imposteur de les y laisser croupir. Il proscrivit les sciences, supposant qu'il avoit mis dans l'alcoran, tout ce qu'il est utile de savoir, & que ce qu'il n'y avoit pas mis est inutile ou condamnable.

C'est vers la fin du huitieme siecle que les Arabes commencerent à sortir de la barbarie ; lorsque les Abbassides, qui succéderent aux Ommiades, encouragerent les arts & les sciences. Soit par goût, soit par politique, ces khalifes s'écarterent en cela de l'esprit de Mahomet. Des médecins chrétiens, qu'ils appellerent, & qui eurent des succès, purent contribuer à leur inspirer le desir de s'instruire ; & il se peut encore

que les Abbaſſides aient cru devoir adoucir les mœurs féroces des Arabes.

Il s'agiſſoit de ramener les lettres, que les khalifes avoient bannies de leurs états, & qui tomboient en décadence à Conſtantinople même, depuis long-tems leur unique aſyle. Dans cette vue les Abbaſſides firent faire une recherche des livres écrits dans les langues ſavantes; ils attirerent des hommes inſtruits dans tous les genres, & ils firent traduire en Arabe les écrivains dont on leur loua les ouvrages. Des chrétiens qui avoient été chargés de la traduction des auteurs grecs, commencerent entr'autres par des écrits d'Ariſtote & de Gallien. C'eſt pourquoi les Arabes adopterent le péripatétiſme, & cultiverent la médecine, l'unique ſcience juſqu'alors priſée parmi eux. Le khalife Mamoun, qui régnoit au commencement du neuvieme ſiecle, leur inſpira du goût pour les mathématiques, auxquelles il s'appliqua lui-même avec paſſion & avec ſuccès. Il ne négligea rien, pour attirer à ſa cour Leon, le plus grand mathématicien qu'il y eût à Conſtantinople. Il envoya des ambaſſadeurs avec des préſens à l'empereur Théophile, avec qui il étoit en guerre: il lui offrit des ſommes conſidérables, & une paix perpétuelle, s'il vouloit permettre à Leon de venir à Bagdad: enfin il s'excuſa de n'aller pas lui-même lui demander ce philoſophe. Toutes ces démarches furent inutiles: plus heureux dans la ſuite, il obtint des ſucceſſeurs de Théophile les livres philoſophiques, que les Grecs avoient conſervés, & il les fit traduire.

A l'exemple de Mamoun, pluſieurs autres kha-

lifes entretinrent par leur protection, & augmenterent même l'amour des ſciences. Elles ſe répandirent dans tout l'état muſulman. Il y eût en Aſie, en Afrique & en Eſpagne des écoles, où l'on enſeignoit la médecine, l'aſtronomie, les mathématiques, & ce qu'on nommoit alors philoſophie: l'amour de l'étude ſe conſerva même en Orient juſqu'au quatorzieme ſiecle, que Tamerlan, le fléau des arts, dévaſta l'Aſie.

Cependant les connoiſſances des Arabes ne pouvoient être que bien imparfaites: pluſieurs raiſons le prouvent.

Ils commencerent malheureuſement dans des tems, qui n'étoient pas favorables aux lettres; car pour ſortir de la barbarie, ils furent obligés d'aller chercher les ſciences chez les Grecs, qui étoient eux-mêmes devenus barbares. On traduiſoit, à la verité, les anciens écrivains: mais dans l'ignorance où l'on étoit des matieres qu'ils avoient traitées, il n'étoit pas poſſible de trouver des traducteurs intelligens; & les fautes ſe multiplioient d'autant plus, qu'au lieu de les traduire d'après le texte original, on les traduiſoit ſouvent d'après des verſions ſyriaques ou hébraïques. Il falloit que les traductions des Arabes fuſſent bien imparfaites, puiſqu'on a de la peine à reconnoître Euclide dans celles qu'ils ont données des élémens de ce géometre; cet écrivain cependant étoit un des plus faciles à traduire.

Ariſtote eſt le ſeul philoſophe dont les Arabes crurent adopter les opinions. Ils ne l'entendirent pas. Comment, tout-à-fait neufs dans la philoſophie, auroient-ils pu comprendre la métaphyſi-

que & la phyſique d'un eſprit ſubtil, qui ne cherche ſouvent qu'à s'envelopper? Ils ſentirent donc qu'ils avoient beſoin d'être guidés; & ils conſulterent les commentaires que les philoſophes d'Alexandrie avoient donnés ſur les ouvrages d'Ariſtote.

Ariſtote n'étoit plus reconnoiſſable dans ces commentaires: car les ſubtilités du ſincrétiſme, ou de l'éclectiſme, l'avoient tout-à-fait défiguré: mais ces ſubtilités mêmes étoient analogues à l'eſprit des Arabes, à qui les allégories ne pouvoient manquer de plaire, puiſqu'ils vivoient dans des climats chauds, & qu'ils avoient toujours cultivé la poëſie. Ils ſubtiliſerent donc, ils diſputerent, & ils formerent juſqu'à ſoixante-dix ſectes, qui ſe flattoient chacune d'avoir ſaiſi la penſée d'Ariſtote.

Tant d'opinions différentes ne pouvoient pas s'accorder avec l'alcoran: cependant il étoit ſévérement défendu de s'écarter en rien de la doctrine enſeignée dans ce livre. Ici, les ſubtilités ſervirent merveilleuſement les Arabes. Il leur fut auſſi facile de prouver qu'ils ne s'écartoient pas de Mahomet, qu'il leur étoit facile de prouver qu'ils ſuivoient Ariſtote. Le caractère de leur eſprit, leur religion & les ſources où ils avoient puiſé, tout concouroit à les rendre ſubtils, & par conſéquent, mauvais philoſophes.

La dialectique des péripatéticiens eſt tout à la fois la méthode la plus ingénieuſe, la plus inutile & la plus vicieuſe: car au lieu de porter ſur les idées, elle s'arrête au méchaniſme des propoſitions, & elle paroît montrer l'art d'abuſer du raiſonnement. Les Arabes, à qui elle étoit

tous les jours plus néceſſaire, en firent le principal objet de leur étude. Alors elle fut hériſſée de nouvelles ſubtilités. Elle prit un langage tout extraordinaire, & elle devint tout-à-fait barbare.

Les Arabes réuſſirent mieux dans la médecine, dans la géométrie & dans l'aſtronomie. Cependant ils n'ont fait faire aucun progrès à ces ſciences; parce qu'au lieu de chercher la vérité dans l'étude de la nature, ils la demandoient aux Grecs, dont ils n'entendoient pas toujours les réponſes. Ils paroiſſoient ſuppoſer que les Grecs avoient tout connu, comme les Grecs avoient autrefois ſuppoſé que les Egyptiens ſavoient tout. Ils ne s'appliquoient donc qu'à ſaiſir la penſée des maîtres qu'ils avoient choiſis; & s'ils les ſuivoient avec confiance, ils ne les atteignoient pas toujours.

Je ne ſais ſi nous avons beaucoup d'obligation aux Arabes. Il eſt vrai qu'ils ont conſervé une lueur de connoiſſances dans des ſiecles où d'épaiſſes ténèbres ſe répandoient par-tout. Leurs ouvrages nous ont donc été utiles à quelques égards: mais leur méthode & leurs opinions ont mis des entraves à l'eſprit humain; & j'ai bien peur qu'aujourd'hui les maîtres qui enſeignent dans nos écoles, ne ſoient Arabes encore par quelques endroits. Que nous reſte-t-il en effet, lorſque nous finiſſons nos études? Des futilités qu'on nous à données pour des connoiſſances; une ignorance profonde des moyens de s'inſtruire, & du dégoût pour tout ce qui demande de l'application.

CHAPITRE II.

De l'état des lettres chez les Grecs depuis le sixieme jusqu'au quinzieme siecle.

L'IGNORANCE faisoit des progrès d'une génération à l'autre, lorsqu'au sixieme siecle, elle couvrit tout-à-coup les ruines de l'empire d'Occident, & menaça celui d'Orient de toutes parts. Quelles barrieres lui pouvoient opposer les Grecs entourés de barbares, mêlés même avec eux, gouvernés par des princes ignorans, & toujours déchirés par des guerres étrangeres ou civiles? Aussi, bientôt les Arabes ouvrent de nouvelles provinces à l'ignorance : elle se répand de plus en plus; & les lettres fuient à Constantinople, où elles ne trouvent qu'un asyle peu sûr.

Vers ce tems la ruine entiere de l'idolâtrie entraîna la ruine des différentes sectes des philosophes payens. Le platonisme d'Alexandrie, d'où elles tiroient leur origine, tomba avec elles, & ne put plus se relever; parce qu'il étoit devenu odieux aux Chrétiens, qui le regardoient avec raison comme la source de bien des hérésies. Il n'en restoit des traces que dans quelques peres de l'église qu'on lisoit peu. Origene seulement conservoit encore des sectateurs au platonisme, qui l'avoit jetté lui-même dans plusieurs erreurs. Les moines s'attacherent sur-tout à sa doctrine, parce qu'elle étoit plus conforme à l'austérité qu'ils avoient embrassée, & qu'elle paroissoit les

mettre dans le chemin de la viſion intuitive. Leur ſimplicité fut encore trompée par un ouvrage platonicien, qu'on attribuoit fauſſement à Denis l'Aréopagite : de ſorte que tout concourant à les égarer ; ils imaginerent une théologie myſtique ; qui apprenoit à s'élever juſqu'à Dieu par des extaſes. Vous voyez que c'étoit là une bien vieille folie ; elle durera néanmoins encore ; elle reparoîtra même dans notre ſiecle. Nous avons bien de la peine à quitter nos erreurs.

A meſure qu'on ſe dégoûtoit de Platon, on devenoit partiſan d'Ariſtote : car il ſemble que les hommes veuillent s'obſtiner à voir par les yeux des autres. Les hérétiques s'étoient les premiers ſervis de la dialectique contre les orthodoxes : ceux-ci crurent donc rendre un grand ſervice à la vérité, s'ils faiſoient uſage des mêmes armes. Ils étudierent en conſéquence la dialectique : ils la regarderent bientôt comme le rempart de la religion ; & ils firent prendre inſenſiblement à la théologie une forme toute nouvelle. Cette méthode avoit déja été employée dans pluſieurs queſtions ſéparément, lorſque St. Jean Damaſcene, qui a vécu juſqu'au milieu du huitieme ſiecle, fit un traité complet de théologie péripatéticienne.

Il n'eſt pas douteux qu'on ne doive employer l'art de raiſonner, pour établir la vérité de la révélation, & pour diſſiper les ſophiſmes des hérétiques. Mais il ne falloit pas chercher cet art dans une dialectique ſubtile, qui multiplie les queſtions ſans en réſoudre aucune ; & c'eſt cependant là que les Grecs devoient naturellement le chercher. De tout tems faits pour diſ-

puter ſur les mots, ils ne pouvoient manquer de goûter de plus en plus une méthode, qui ouvroit une libre carriere aux diſputes. Ce fut la ruine des lettres: car à meſure que l'art de raiſonner ſur les mots devint plus à la mode, on négligea auſſi davantage l'étude des choſes. Rien ne fut approfondi: on ne parut continuer de s'appliquer aux ſciences, que pour parler de tout ſans rien ſavoir. Les eſprits, tous les jours plus ſubtils, & par conſéquent, tous les jours moins juſtes, ne ſe firent plus que des idées confuſes, & ne s'occuperent que de queſtions frivoles.

Cependant la barbarie diſſipa juſqu'aux lueurs, que la dialectique avoit paru conſerver; & les Grecs furent tout-à-fait enveloppés de ténèbres: c'eſt ce qu'on apperçoit dès le commencement du huitieme ſiecle. Il eſt vrai que St. Jean Damaſcene avoit pour ſon tems des connoiſſances aſſez étendues & dans bien des genres: mais il eſt le ſeul & le dernier. D'ailleurs cet exemple ne prouve pas qu'il y eût encore des lumieres dans l'empire grec: car St. Jean s'étoit formé parmi les Sarrazins, qui cultivoient alors les ſciences. Il étoit né à Damas d'un pere qui étoit conſeiller d'état du khalife. Il lui ſuccéda même dans cette charge; & après avoir joui d'une grande conſidération dans cette cour, il obtint la permiſſion de ſe retirer, pour ne vaquer plus qu'à l'étude & à la piété.

C'eſt Léon l'Iſaurien, qui acheva la ruine des lettres, déja bien avancée par les troubles domeſtiques qu'il accrut, & par les guerres continuelles des Sarrazins. Cet empereur ennemi des

ſciences, comme des images, ne ceſſa de perſécuter les Chrétiens, les ſavans, ou ceux qui paroiſſoient l'être.

La barbarie ſubſiſta juſques vers le milieu du neuvieme ſiecle, que Bardas, aſſocié de Michel à l'empire, tenta de rétablir les lettres. Photius eſt une preuve que Conſtantinople avoit alors des hommes inſtruits: mais c'eſt, ſur-tout, dans le dixieme ſiecle, que les ſciences firent le plus de progrès; elles dûrent leurs ſuccès à Conſtantin Porphyrogenete, & depuis elles ſe maintinrent avec plus ou moins d'éclat juſqu'à la priſe de Conſtantinople. Cependant elles ſe reſſentirent toujours des plaies que la barbarie leur avoit faites.

CHAPITRE III.

De l'état des lettres en Occident depuis le ſixieme ſiecle juſqu'à Charlemagne.

DANS les ſixieme & ſeptieme ſiecles, tout concourut à répandre les ténebres en Occident. Athènes, où les lettres avoient continué de fleurir, & où les Latins, à l'exemple des Romains, alloient faire leurs études, devint elle-même barbare; parce que Juſtinien, voulant porter les derniers coups à l'idolâtrie, acheva de ruiner les écoles, où les ſciences étoient enſeignées par des profeſſeurs payens. Il eſt vrai que l'école d'Alexandrie ſubſiſtoit, & que des Chrétiens en oc-

cüpoient même les chaires : mais les Latins étoient peu dans l'uſage d'y aller, & d'ailleurs elle fut détruite dans le ſeptieme ſiecle.

Alors il n'y eut plus d'écoles célébres, & quand il y en auroit eu, elles auroient au moins été inutiles à ceux qui s'en trouvoient éloignés : car les brigands, qui infeſtoient tous les chemins, ne permettoient pas d'entreprendre de longs voyages. L'impuiſſance d'aller chercher des connoiſſances hors de chez ſoi, éteignit donc inſenſiblement juſqu'au deſir d'en acquérir ; on n'eut plus de commerce avec les Grecs ; on oublia leur langue ; le latin qui s'altéroit continuellement, devint même d'un foible ſecours pour entendre les écrivains anciens ; & la lecture ne put pas ſuppléer au défaut des écoles. Comment franchir tant de barrieres, que la barbarie avoit élevées entr'elle & les lettres ? Sous des maîtres, qui mépriſoient toutes les ſciences, les peuples pouvoient-ils former le projet de les cultiver ? Ils avoient des beſoins plus preſſans.

Non-ſeulement le goût des lettres fut éteint ; il s'établit encore un préjugé qui les rendoit odieuſes, & qui paroiſſoit les proſcrire à jamais.

Depuis long-tems les aſtrologues ſe diſoient philoſophes, & on les regardoit comme tels ; ils prenoient & on leur donnoit le nom de mathématiciens ; parce qu'on croyoit mathématiciens tous ceux qui paroiſſoient obſerver le ciel, & qui traçoient myſtérieuſement des cercles, des triangles ou d'autres figures. Le peuple & les grands conſultoient ces impoſteurs par crainte ou par eſpérance : car en général on n'avoit point de doute ſur la certitude de leur art : la confiance

étoit même si grande, que quelquefois on ne balançoit pas à prendre les armes, lorsqu'ils avoient prédit la mort de l'empereur, & promis l'empire à quelqu'ambitieux.

Les troubles, qu'ils étoient capables d'occasionner, les ont souvent fait chasser de Rome; mais parce qu'ils pouvoient continuer de faire encore des prédictions, la flatterie voulut enfin leur contester au moins le pouvoir de connoître le destin des empereurs. On leur accorda donc que tous les particuliers sont soumis à l'influence des astres; & on soutint qu'il n'en est pas de même de l'empereur. La raison en est singuliere: c'est, disoit-on, que puisqu'il est le maître du monde, Dieu seul doit régler son destin. Cependant cette opinion, qui tâchoit de s'établir vers le quatrieme siecle, n'ôtoit pas toute inquiétude; car on étoit naturellement porté à croire, que les phénomenes remarquables dans les regions célestes, menacent toujours la tête de quelque grand de la terre. Les astrologues continuerent donc à passer pour des hommes aussi dangereux qu'habiles.

Ils étoient encore plus odieux aux Chrétiens, qui croyant à l'astrologie comme les autres, la condamnoient avec encore plus de fondement; puisque cette superstition entretient une curiosité contraire à l'esprit du christianisme, qu'elle tend à des cérémonies payennes & qu'elle fait souvent usage de moyens criminels. Mais parce que les astrologues se nommoient philosophes & mathématiciens, on eut en horreur tous les philosophes dans le sixieme & dans le septieme siecles, où l'on ne jugeoit des choses que par les noms;

& le zele ſe porta juſqu'à proſcrire toutes les études profanes.

On en voit la preuve dans St. Grégoire, grand pontife d'ailleurs, & qui dans ces tems de ténèbres a gouverné l'égliſe par ſes vertus & l'a éclairée par ſes ouvrages. Il croyoit les études profanes ſi contraires à la religion, que ſelon lui, il ne convenoit pas à un laïque pieux d'enſeigner les humanités. Il blâme vivement, dans une lettre, un évêque d'avoir enſeigné la grammaire à quelques jeunes gens; parce que c'eſt louer Jupiter avec la même bouche, qui chante les louanges de Jeſus-Chriſt; parce que c'eſt prononcer des blaſphèmes. Conformément à cette façon de penſer, il met peu d'ordre lui même dans les matieres qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choſes; il ſe fait des idées vagues : il ne ſait pas ſe faire des principes & s'y tenir : il tombe dans des contradictions; & il néglige ſon ſtyle au point qu'il dédaigne de corriger les fautes qui lui échappent. Bien loin de vouloir donner plus de ſoin à ſes ouvrages, il évitoit, au contraire, à deſſein tout ce qui ſent l'art, juſques-là qu'il ſe permettoit des ſoléciſmes. Dans une lettre qui ſert de préface à ſes *morales*, il déclare que ſe bornant à dire des choſes utiles, il néglige l'ordre & le ſtyle; qu'il ſe met peu en peine du régime des prépoſitions, des cas des noms; & qu'il croit tout-à-fait indigne d'un chrétien, d'aſſujettir les paroles de l'écriture aux regles de la grammaire. En ſuivant littéralement de pareils principes, un chrétien écriroit pour n'être pas entendu.

On dit que pour forcer les Chrétiens à n'étudier que les choſes de la religion, St. Grégoire avoit brûlé les reſtes de la bibliotheque, que les empereurs avoient faite dans le temple d'Apollon Palatin. Ce fait révoqué en doute, parce qu'il paroit n'avoir été rapporté que ſur une tradition incertaine, eſt cependant aſſez conforme à ce que je viens de remarquer ſur ce pontife. C'eſt au moins une preuve que vers le tems de ſon pontificat, cette bibliotheque a été entierement ruinée; ce qui n'a pu ſe faire ſans porter un nouveau dommage aux lettres.

Il falloit que le préjugé contre les ſciences eût prodigieuſement prevalu, pour entraîner un eſprit tel que Grégoire. Cependant il devoit s'accroitre encore par l'autorité d'un pontife auſſi ſaint, & dont les ouvrages étoient reçus avec applaudiſſement dans toute la chrétienté. Il n'étoit donc pas naturel qu'on tentât de ſortir d'une ignorance, à laquelle on étoit accoutumé, qui étoit ſi grande qu'on s'y trouvoit à ſon aiſe; & que les hommes les plus ſains croyoient devoir entretenir pour conſerver la pieté.

S'il y avoit encore des hommes qui conſervaſſent quelques reſtes de curioſité, de quels ſecours pouvoient-ils s'aider dans ces tems, où il n'y avoit ni bibliotheque ni école, & où l'on mépriſoit toutes les ſciences, depuis la grammaire juſqu'à la philoſophie? Ils ne pouvoient qu'aller à tâtons dans les ténebres; lire ſans choix ce que le haſard leur offroit; prendre çà & là des idées imparfaites, vagues, confuſes, fauſſes, & accumuler un tas de connoiſſances pires que l'ignorance, d'où ils croyoient ſortir. Auſſi

les tems que nous parcourons, n'ont guere produit que des compilateurs & des copiſtes.

Mais peut-être l'égliſe a-t-elle eu de grands écrivains, puiſqu'on recommandoit au moins l'étude de la religion. L'ignorance des lettres ne le permettoit pas. C'eſt pourquoi ceux qui eurent alors les plus grands ſuccès, ſont infiniment au-deſſous des peres du quatrieme & du cinquieme ſiecles. On ne s'occupoit en général que de queſtions inutiles: on expliquoit les myſteres, par les principes de la dialectique. Ce qui étoit frivole, ce qui étoit merveilleux, ce qui étoit impoſſible à connoître, voilà les objets qui réveilloient la curioſité. Delà, naiſſoient à la fois des diſputes opiniâtres, & une crédulité exceſſive. On voyoit des miracles par-tout: les viſions & les apparitions étoient communes; & pour multiplier encore plus les prodiges, on portoit la vénération pour les ſaints & pour les reliques bien au-delà des juſtes bornes. Enfin on paroiſſoit négliger l'eſſentiel de la religion, & faire ſon principal de quelques cérémonies fort indifférentes.

Ces déſordres, qu'on remarque déja dans le ſixieme ſiecle, s'accrurent pendant le ſeptieme, & dans le ſuivant ils parvinrent à leur comble. Il ſemble qu'alors il ſuffiroit à un eccléſiaſtique de ſavoir chanter un lutrin pour être conſidéré comme un homme ſavant. Le chant de l'égliſe étoit au moins la principale ſcience; & il y eut à ce ſujet une grande diſpute entre les Romains, à qui St. Grégoire en avoit enſeigné un nouveau, & les François qui s'obſtinoient à ne pas quitter l'ancien: ils ſe traitoient réciproquement d'ignorant; *ſtulti*, *ruſtici*, *indocti*, *bruta animalia*. On

voit par-là que ceux qui ſavoient chanter, croyoient n'avoir plus rien à apprendre. Telle étoit en Occident la barbarie, préciſément lorſqu'elle venoit de ſubjuguer l'Orient: on a de la peine à comprendre comment les lettres pourront renaitre.

CHAPITRE IV.

De l'état des lettres en Occident depuis Charlemagne juſqu'à la fin du onzieme ſiecle.

C'EST un grand prodige qu'un génie tel que Charlemagne, dans le huitieme ſiecle. Il eſt une preuve que les grands hommes s'élevent tout ſeuls; & c'eſt pourquoi, Monſeigneur, je ne ſaurois trop vous répéter; que ſi vous ne concourez au moins à vous élever vous-même, tous nos ſoins ſeront perdus.

Le bruit des armes ne ſe faiſoit plus entendre, qu'aux extrêmités du vaſte empire de Charlemagne, & les François qui reſpiroient ſous la protection des loix, qu'ils apprenoient à ſe donner eux-mêmes, commençoient à ſentir le beſoin d'acquérir des lumieres: mais d'où les tirer ces lumieres? Charlemagne, qui ambitionnoit de redonner la vie aux lettres, ne ſavoit pas encore ſigner ſon nom. Elevé, comme tous ceux qu'on deſtinoit à la guerre, il avoit été condamné à la même ignorance. Les eccléſiaſtiques étoient preſqu'alors les ſeuls qui ſuſſent lire & écrire.

Ce

Ce prince, qui ſentit le beſoin de s'inſtruire, ouvrit les yeux de ſes ſujets ſur leur ignorance, & leur donna l'exemple de l'étude. Il eſt beau de voir ce légiſlateur, ne dédaignant pas de ſe remettre en quelque ſorte à l'enfance, exercer à former des lettres, cette même main qui avoit vaincu tant de nations. Il avoit, ſans doute, acquis aſſez de gloire, pour ne pas rougir de ſon ignorance : mais les grandes ames s'apperçoivent moins des talens qu'elles ont, que de ceux qui leur manquent; & elles ne ſe laſſent jamais d'en acquérir. Charlemagne ne quittoit point ſes tablettes; il les portoit par-tout avec lui, il les avoit ſous le chevet de ſon lit, & il employoit à contracter l'habitude d'écrire, tous les momens qu'il pouvoit dérober aux affaires. Il eût encore voulu s'inſtruire dans les ſciences, & les ſecours lui manquoient : il ne trouva un précepteur que vers l'année 794, c'eſt-à-dire, environ vingt-cinq ans après être monté ſur le trône.

Le haſard avoit fait que les moines, envoyés par St. Grégoire en Angleterre, n'étoient pas tout-à-fait ignorans. Ils y avoient porté, je ne dis pas les ſciences, mais quelques débris ſauvés de leurs ruines; & depuis le ſixieme ſiecle, ces débris s'étoient conſervés dans cette iſle. Le huitieme produiſit Flaccus Albinus-Alcuinus, diacre de l'égliſe d'Yorck, qui acquit une grande réputation. Il ſavoit & il enſeignoit, dit-on, le latin, le grec, l'hébreu, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, l'aſtronomie, & la théologie; de ſorte que les écrivains du moyen âge ne craignent point de le comparer aux hommes les plus éclairés de l'antiquité. Mais leur peu de lu-

mieres nous doit faire beaucoup retrancher des éloges qu'ils lui donnent ; & c'eſt aſſez de croire qu'Alcuin ſavoit quelque choſe de tant de langues & de tant de ſciences ; & qu'il étoit ſavant pour ſon ſiecle...

Ce qu'il y a de plus glorieux pour lui, c'eſt d'avoir été le précepteur de Charlemagne qui ſe l'attacha en 794, & d'avoir concouru avec cet illuſtre éleve, à faire renaître le goût des lettres parmi les François. Le roi apprit avec ce maître la rhétorique, la dialectique, & l'aſtronomie. Il ſut bientôt le latin, au point de le parler auſſi facilement que ſa propre langue, & il entendit le grec. On a de la peine à comprendre, qu'au milieu des ſoins d'un vaſte empire, ce prince ait pu vaquer à toutes ces études. Monſeigneur, tandis que les momens échappent aux ames lâches, ſans qu'elles s'en apperçoivent ; les ames actives les ſaiſiſſent tous, & en trouvent beaucoup dans le jour.

La maniere dont Charlemagne a gouverné, vous a fait voir ce qu'il eſt devenu par la ſeule réflexion. Nous aurons bientôt lieu de juger, que les connoiſſances qu'il crut acquérir avec Alcuin, étoient dans leur genre bien inférieures à celles qu'il acquit par lui-même dans l'art de gouverner.

Lorſqu'il voulut rétablir les études, tout fut à créer de nouveau ; car les écoles, qui juſqu'alors avoient été dans les cathédrales & dans les monaſteres, parce que les eccléſiaſtiques apprenoient ſeuls quelque choſe, étoient tout-à-fait tombées, par les raiſons que j'ai dites.

Les lettres profanes en étoient bannies, l'é-

criture ſainte n'y étoit pas entendue, & la théologie y étoit ignorée, ou du moins on n'avoit ſur tout cela que des connoiſſances fort imparfaites. Charlemagne ſe plaint lui-même de l'ignorance groſſiere des évêques & des abbés, & il en jugeoit par les lettres qu'il en recevoit. Il ne négligea donc rien pour réveiller le zele des prélats : il leur repréſenta leurs devoirs : il leur peignit vivement les maux qu'entraîne la barbarie : il les encouragea par ſon exemple : & il les aida par toutes ſortes de moyens, attirant dans les écoles les hommes qui avoient quelque réputation de ſcience, leur donnant des appointemens conſidérables, & leur accordant, ſur-tout, de la conſidération. L'Angleterre & l'Irlande étoient alors les pays qui fourniſſoient le plus de profeſſeurs.

Il ne ſe contenta pas de relever les anciennes écoles ; il en fonda de nouvelles à Paris, & dans beaucoup d'autres endroits des Gaules & de la Germanie : mais la principale fut celle qu'il fit tenir dans ſon palais même, où l'on enſeignoit ſous ſes yeux les langues, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, tout ce qu'on nommoit philoſophie & théologie. Ainſi ſon palais étoit tout à la fois l'école des exercices militaires, des ſciences, de l'art de gouverner ; & ce roi étoit, ſans comparaiſon, pour les choſes qu'il pouvoit montrer, le profeſſeur le plus habile. Mais ſi nous voulons juger des maîtres, avec qui ce prince croyoit pouvoir s'inſtruire lui-même, il faudra conſidérer les ſources où ils alloient puiſer. Nous regretterons que Charlemagne ne ſoit pas né dans des tems plus heureux.

Il eût été à ſouhaiter qu'on eût pu remarquer l'origine des arts & des ſciences chez les Grecs & chez les Romains ; qu'on eût été capable d'en ſuivre les progrès ; & qu'on ſe fût mis en état de lire les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pour remonter auſſi haut, il auroit fallu avoir des connoiſſances de bien des genres ; & on ne ſavoit pas ſeulement les élémens des ſciences. On ignoroit les livres qu'il falloit lire, ou même on ne les avoit pas. La barbarie, ſemblable à un torrent, avoit entraîné tout ce qui étoit ſolide, & avoit ſeulement dépoſé de côté & d'autre ce que la légéreté avoit fait ſurnager.

On lut donc au haſard ce qu'on trouvoit, & malheureuſement au lieu d'élémens & de traités complets, on ne trouvoit en général que des lambeaux épars dans différens écrivains, qui ſans principes ne pouvoient qu'égarer le lecteur.

Capella, eſpece de philoſophe & de grammairien, né en Afrique dans le cinquieme ſiecle, fut un des principaux guides dans ces tems ténébreux. Il avoit écrit en latin ſur les arts & ſur les ſciences, pour en faire l'éloge, & pour en donner les préceptes. On trouvoit dans ſon ouvrage, de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, de la géométrie, de la muſique, de l'aſtronomie, & ſur-tout, beaucoup d'obſcurité.

On avoit auſſi, ſur-tous ces arts, un livre de Caſſiodore, ſénateur romain, qui avoit écrit dans le ſixieme ſiecle, c'eſt-à-dire, dans un tems où ils étoient déja fort ignorés. Ces deux auteurs étoient cependant les plus élémentaires de tous ceux qu'on liſoit alors.

Il eſt vrai qu'on en connoiſſoit de beaucoup meilleurs, tels que Boëce, Macrobe, &c. Mais ces écrivains ne pouvoient pas être étudiés comme auteurs claſſiques : car ou ils n'avoient traité des arts & des ſciences que par occaſion, ou ils avoient écrit de maniere à n'être entendus que par des lecteurs, qui y ſont fort verſés.

De tous les écrivains, qu'on liſoit alors, celui qui pouvoit fournir le plus de lumieres, eſt ſansdoute, St. Auguſtin, le plus beau génie du quatrieme & du cinquieme ſiecles. D'une intelligence, d'une mémoire & d'une imagination ſingulieres, il avoit acquis par une grande lecture des connoiſſances dans tous les genres ; & comme avant de ſe convertir, il avoit cherché la vérité dans les principales ſectes, il connoiſſoit, ſurtout, les opinions des différens philoſophes. Mais on n'en ſavoit pas aſſez dans le moyen âge pour le lire avec fruit, & faute d'avoir le talent de l'imiter dans ſes excellentes qualités, on l'imita dans ſes défauts.

C'eſt dans les Platoniciens d'Alexandrie que St. Auguſtin puiſa ſa philoſophie : il en adopta, ſurtout, la dialectique. Son eſprit curieux & ſon imagination vive ne lui permirent pas d'être toujours en garde contre les vices de cette méthode ; & il fut quelquefois trop ſubtil. Il a plus raiſonné ſur les myſteres, que perſonne n'avoit fait avant lui. Il agita beaucoup de queſtions auxquelles on n'avoit jamais penſé ; enfin il avança quantité de ſentimens nouveaux, qui n'étoient que probables. Il eſt vrai que la prudence modere la fougue de ſon eſprit ; & qu'il s'attache toujours à la doctrine de l'égliſe : mais ceux qui

l'étudierent dans le moyen âge, prirent ſa dialectique pour guide, ſans imiter ſa prudence. Ils raiſonnerent donc, ils ſubtiliſerent, ils diſputerent. Un ouvrage, fauſſement attribué à ce ſaint pere, concourut encore à les jetter dans l'erreur. C'étoit une dialectique plus mauvaiſe, s'il eſt poſſible, que celle des Platoniciens; car elle portoit ſur les principes du Portique. Enfin une autre ſource d'égarement, ce fut Victorinus, platonicien du quatrieme ſiecle, dont on avoit les ouvrages, & que St. Auguſtin avoit beaucoup loué.

Rien dans ces ſiecles ne pouvoit donc ſeconder les efforts de Charlemagne. Puiſque les lettres étoient ſi fort tombées, qu'en général on eût été honteux de paroître inſtruit, & qu'on mépriſoit ceux qui cherchoient à s'inſtruire, comment les écoles qu'on multiplioit, auroient-elles détruit un préjugé, que l'ignorance générale défendoit avec orgueil? Les maîtres, qui ſans méthode, barbotoient, ſi j'oſe dire, dans de mauvaiſes ſources, ou puiſoient ſans diſcernement dans les bonnes, devoient aliéner les meilleurs eſprits, & n'apprendre aux autres qu'un jargon, qui, pire que l'ignorance, étoit un nouvel obſtacle au progrès des arts.

Ils ſe piquoient d'enſeigner les arts libéraux, c'eſt-à-dire, les arts dignes d'un homme libre; & comme cette notion eſt vague, les philoſophes ne ſe ſont point accordés ſur le nombre des arts libéraux. Platon qui ne juge l'ame libre, qu'autant qu'elle ſe ſépare du corps, pour s'élever aux vérités éternelles, croit que ſa métaphyſique eſt le ſeul art libéral; & le ſtoïcien n'en connoit pas

d'autre que cette ſageſſe, par laquelle il s'imagine être impaſſible, & qui fait dire de lui : *ſi fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.* Au contraire Philon, étendant l'acception de ce mot, met parmi les arts libéraux tous ceux qui préparent à la ſageſſe depuis la grammaire juſqu'à la philoſophie. St. Auguſtin ſe fait à-peu-près les mêmes notions, diſtinguant les arts en deux claſſes, l'une de ceux qui ſervent à l'uſage de la vie, & l'autre de ceux qui conduiſent à la connoiſſance des choſes. Enfin Caſſiodore adopte cette diſtinction, conſervant aux premiers le nom d'arts, & donnant aux autres celui de diſcipline ou de ſcience. De toutes ces idées mal déterminées, & dont la différence eſt tout-à-fait arbitraire, il naîtra de grandes diſputes, & on fera pluſieurs ſiecles ſans ſavoir ſi la logique, par exemple, eſt un art ou une ſcience.

Ce fut d'après St. Auguſtin & Caſſiodore, que dans le moyen âge, on arrêta le plan des études. On en fit deux cours : dans l'un nommé *trivium*, on enſeigna la grammaire, la rhétorique & la dialectique : & dans l'autre nommé *quadrivium*, on enſeigna la muſique, l'arithmétique & l'aſtronomie.

Mais on ne ſe faiſoit de tous ces arts que des idées fort imparfaites : car on n'avoit de livres claſſiques, que la mauvaiſe dialectique, fauſſement attribuée à St. Auguſtin : les écrits de Capella & Caſſiodore, qui avoient plutôt fait de mauvaiſes compilations, que des traités ; & ceux de Victorin, de Boëce, & d'autres éclectiques, où l'on trouvoit épars confuſément des lambeaux de platoniſme, de ſtoïciſme & de péripatétiſme.

Si Platon, Ariſtote & Zénon connoiſſoient trop peu l'art de raiſonner, jugez comment on raiſonnoit dans ces ſiecles, où l'on connoiſſoit ſi mal ces philoſophes, & où l'on s'imaginoit les avoir pour guides.

Charlemagne, qui étudia tout ce qu'on enſeignoit dans le *trivium* & dans le *quatrivium*, s'appliqua, ſur-tout, à l'aſtronomie, ſans doute parce que parmi de mauvais raiſonnemens, il trouvoit au moins des obſervations propres à ſatisfaire un eſprit auſſi bon que le ſien. Son exemple ne fut pas ſuivi. Les laïques n'allerent pas chercher dans des cathédrales ou dans des monaſteres, des connoiſſances qu'ils mépriſoient; & les eccléſiaſtiques, après avoir à peine achevé le *trivium*, ne commencerent le ſecond cours que pour l'abandonner auſſitôt. Peu curieux d'apprendre l'arithmétique, la géométrie & l'aſtronomie, ils ſe croyoient aſſez habiles, lorſqu'ils ſavoient chanter à l'égliſe; c'eſt à quoi l'on ſe bornoit d'ordinaire, & il ne ſortoit des écoles que des chantres médiocres & de mauvais dialecticiens.

Charlemagne, qui dans d'autres tems auroit fait fleurir les lettres, put donc à peine faire rougir quelques François de leur ignorance. Vous pouvez par-là juger de ce que devinrent les études ſous ſes ſucceſſeurs. Louis le Débonnaire & Charles le Chauve tenterent, à la vérité, de ſoutenir les écoles: mais que pouvoit la protection de ces princes, qui ſe rendoient tous les jours plus mépriſables? Si vous vous rappellez que pendant leur regne, le peuple tomboit en ſervitude; que les grands ne ſongeoient qu'à s'arroger de nou-

veaux droits, & que le clergé, devenu maître du gouvernement, commençoit à juger les souverains; vous concevrez que parmi tant de troubles, le beſoin de s'inſtruire étoit celui qu'on devoit le moins ſentir. N'étoit-il pas naturel que les eccléſiaſtiques, abandonnant les écoles, ne s'occupaſſent plus, que des moyens d'étendre leur autorité, & de défendre leurs biens temporels contre les uſurpations des ſeigneurs laïques? Il falloit que la barbarie fût bien grande au neuvieme ſiecle, puiſqu'on recommandoit aux évêques de ne pas élever un homme au ſacerdoce, qu'auparavant ils ne ſe fuſſent aſſurés, s'ils ſavoit bien lire l'évangile, & s'il pouvoit au moins l'entendre littéralement. Cependant les conciles exhorterent ſouvent les princes à veiller ſur les écoles. On en rétablit quelques-unes, on en fonda même de nouvelles, & on fit venir des profeſſeurs de Grece, d'Irlande & des autres lieux, où les études n'étoient pas tout-à-fait tombées.

Ces ſoins firent renaître le goût des lettres, & on recueillit les fruits vers le milieu de ce ſiecle: mais ce fut avec les abus que produiſent les mauvaiſes études, lorſqu'on prend pour ſcience ce qui n'eſt qu'un jargon. Tout le mal vint de cette méchante dialectique dont j'ai parlé, & qui devenant tous les jours plus à la mode, éleva des diſputes, & jetta dans des erreurs. Un moine, nommé Jean Scot Erigene, ſe rendit, ſurtout, célebre en ce genre. La connoiſſance du grec lui avoit ouvert une nouvelle ſource de philoſophie dans les livres des platoniciens. Sa dialectique, devenue par-là plus ſubtile, le faiſoit regarder

comme la lumiere de ſon ſiecle; & ſur ſa réputation, Charles le Chauve l'avoit appellé en France. Pouvoit-il ne pas s'attacher à une méthode, qui lui valoit de ſi grands ſuccès ? Il l'appliqua donc comme les autres à la théologie, où les queſtions commençoient à ſe multiplier avec les ſubtilités, & il tomba bientôt dans des héréſies ſur la grace & ſur la prédeſtination, en voulant combattre celles d'un autre moine, nommé Goteſcalque.

Louis le Débonnaire avoit reçu de Michel le le Begue empereur de Conſtantinople un ouvrage fauſſement attribué à Denis l'Aréopagite. Comme on étoit en France dans l'erreur de croire que ce ſaint étoit ce Denis même, qui avoit été l'apôtre des Gaules; Charles le Chauve, qui deſiroit de connoître ſon ouvrage, chargea Jean Scot de le traduire : ſa curioſité ne fit qu'introduire en France le platoniſme d'Alexandrie; & l'introduiſit ſous un nom, qui devoit accréditer l'erreur.

En effet, Jean Scot adoptant les opinions du faux Denis, mêla ſans diſcernement les dogmes du chriſtianiſme avec les principes des platoniciens, & ſe fit un ſyſtème, dans lequel il renouvella ces émanations, qui avoient paſſé d'Orient en Egypte, d'Egypte dans la Grece, & qui juſqu'alors n'avoient pas encore pénétré en Occident. Ce que j'ai dit ſur ces philoſophes, ſortis de l'école d'Alexandrie, me diſpenſe d'entrer dans des détails ſur les erreurs de ce nouveau platonicien : car il importe peu de ſavoir quelle forme il a fait prendre à ce ſyſtème abſurde.

Tel étoit le ſort des lettres en France ſur la fin

du neuvieme ſiecle, lorſqu'Alfred le Grand les protégeoit en Angleterre, fondant, comme Charlemagne, des écoles, s'inſtruiſant comme lui, & compoſant même des ouvrages. Mais à peine commençoient-elles à fleurir, qu'elles furent moiſſonnées par les Danois, qui firent des incurſions fréquentes dans cette isle.

Dans le dixieme ſiecle, elles furent protégées en Allemagne par les Othons, & ce fut avec peu de ſuccès; les ténèbres s'accrurent encore. Auſſi les circonſtances ne pouvoient pas être moins favorables aux lettres, puiſque les vices, qui n'avoient jamais été ni plus généraux ni plus répandus, produiſoient de toutes parts des déſordres dans la chrétienté.

Les mœurs ſcandaleuſes des eccléſiaſtiques devinrent encore funeſtes aux lettres. On s'imagina qu'ils étoient vicieux, parce qu'ils étoient ſavans; & les laïques, qui n'étoient pas moins corrompus, ne ſe laſſoient point de crier, que la ſcience n'eſt bonne qu'à corrompre les mœurs. Cependant il étoit ſi difficile de ſe corrompre par cette voie, que Gerbert, depuis pape ſous le nom de Sylveſtre II, fut obligé d'aller en Eſpagne chercher des connoiſſances dans les écoles des Arabes: mais quand il revint en France, on le prit pour un magicien. Il enſeigna néanmoins dans l'égliſe de Rheims; & il eut parmi ſes diſciples, Robert, fils de Hugues Capet, qui ne fit pas de grands progrès. Il trouva de meilleures diſpoſitions dans Othon III, dont il fut enſuite le précepteur.

Les ténèbres continuerent dans le ſiecle ſuivant. De nouvelles ſuperſtitions naquirent de la

barbarie ; & on crut que les calamités annonçoient la fin du monde. Ce n'étoit donc plus la peine d'aquérir des connoiſſances : on ne ſentoit que le beſoin des indulgences, & les croiſades en offrirent. Quand il ſeroit encore reſté quelques traces de lettres, n'auroient-elles pas été effacées dans cette commotion générale, que le fanatiſme fit en Europe ?

Pendant ce ſiecle, elle ne furent protégées par aucun prince, & les querelles du ſacerdoce & de l'empire troublerent toute l'Allemagne, le ſeul pays où elles avoient eu des protecteurs dans le ſiecle précédent. Elles n'avoient donc plus d'aſyle nulle part : l'ignorance inſolente de Grégoire VII, & l'ignorance ſtupide des peuples vous ont fait voir à quel point de barbarie l'Europe étoit réduite.

Cependant comme les prétentions du clergé avoient au moins beſoin d'être appuyées quelquefois ſur de mauvais raiſonnemens, la dialectique ne fut pas abandonnée ; elle fut même fort cultivée ſur la fin de ce ſiecle ; & elle devint, comme les eſprits, toujours plus ténébreuſe. Il arriva encore que, parce que les eccléſiaſtiques ne ſavoient que chanter au lutrin, on prit pour philoſophe conſommé tout homme qui chantoit comm'eux. On faiſoit même un ſi grand cas de ce qu'on prenoit pour de la muſique, que la flatterie ne put pas mieux louer Robert, roi de France, qu'en diſant qu'il chantoit fort bien l'office avec les clercs. C'eſt dans ce ſiecle que le moine Guide Arétin, devint célébre, pour avoir exprimé la gamme par ces mots *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la* ; cependant il eût été auſſi commode de

continuer à ſe ſervir des premieres lettres de l'alphabet, que St. Grégoire avoit employées à cet uſage.

Vous voyez combien on étoit ignorant dans les ſiecles, que je viens de mettre ſous vos yeux. On fera encore long-tems de vains efforts pour s'inſtruire, parce qu'on ſera long-tems avant de ſavoir comment il faut étudier, & même ce qu'il faut apprendre.

CHAPITRE V.

Des lettres en Occident pendant le douzieme & le treizieme ſiecles.

LES ſubtilités de la dialectique n'avoient pas encore été mêlées dans la théologie, autant qu'elles le furent vers la fin du onzieme ſiecle. On agita ſur-tout, diverſes queſtions ſur les myſteres, parce que la curioſité ignorante, ne ſachant pas diſcerner ce qu'on peut connoître, ſe porte naturellement à ce qui ne peut pas être connu. Nous avons vu que dans l'origine de la philoſophie, on vouloit expliquer la formation de l'univers.

Comme les philoſophes étoient tombés dans des erreurs, les théologiens tomberent dans des héréſies. La principale eſt celle de Bérenger, qui nia la préſence réelle. Dialecticien célébre, il diſputa dans dix conciles, qui le condamnerent;

& il en fallut un onzieme, pour lui arracher une rétractation, qu'on n'aſſure pas avoir été ſincere.

De pareilles diſputes donnoient de la célébrité; & l'amour de la célébrité décide ſouvent du choix des études & des opinions. L'art de diſputer fut donc la paſſion de tous ceux qui voulurent ſe rendre célébres. Les écoles devinrent pour les dialecticiens, ce qu'étoient les tournois pour les chevaliers, c'eſt-à-dire des théatres où il étoit glorieux de combattre & de vaincre; & on voyoit les dialecticiens ſe montrer d'école en école, diſputant ſur des choſes qu'ils n'entendoient pas, comme alors les chevaliers ſe montroient de tournois en tournois, combattant ſouvent pour des beautés qu'ils n'avoient jamais vues. C'eſt ainſi qu'Abélard ſe fit une grande réputation, & tint enſuite une école, où l'on accouroit d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de toutes parts.

Les richeſſes d'un pareil profeſſeur croiſſoient avec le nombre de ſes diſciples; & ſa réputation croiſſant encore, il pouvoit enfin prétendre aux premieres dignités de l'égliſe: car l'art de diſputer ſubtilement étoit alors regardé comme le meilleur titre. Ainſi la célébrité, l'avarice & l'ambition, tout entretenoit cette manie. Les écoles ſe multiplierent: la dialectique parut l'unique ſcience: on crut qu'elle ſuffiſoit pour réſoudre toutes les queſtions de philoſophie: la théologie n'eut plus rien de caché: en un mot, cet art frivole fut ſeul étudié, & un dialecticien, ſe voyant conſidéré comme philoſophe & théologien, ſe crut ſavant dans tous les genres.

On commence à remarquer, dans le douzieme

ſiecle, que le nom d'Ariſtote eſt déja d'un grand poids en Occident. Je dis le nom : car ſi les dialecticiens ſe piquoient de raiſonner d'après ſes principes, ils les connoiſſoient cependant encore bien peu, puiſqu'ils ignoroient le grec, & qu'ils n'avoient de ce philoſophe que quelques écrits traduits par Boëce & par Victorin.

Il y eut alors deux ſortes de dialecticiens ; les uns qui continuoient de préférer St. Auguſtin, dont ils croyoient avoir la dialectique ; les autres qui donnoient la préférence au philoſophe grec, qu'ils connoiſſoient à peine. Cependant tous puiſoient au beſoin dans l'une & l'autre ſource : mais c'étoit avec ſi peu de diſcernement, que lorſqu'ils ſe faiſoient une méthode, qui n'étoit ni celle d'Ariſtote ni celle de St. Auguſtin, ils ne la reconnoiſſoient pas néanmoins, pour leur ouvrage propre, & ils en faiſoient honneur au guide qu'ils croyoient avoir choiſi. D'ailleurs ils ne négligeoient pas d'appuyer leurs aſſertions ſur l'autorité de quelques peres, qu'ils liſoient mal. Ils ramaſſoient des paſſages de toutes parts : ils faiſoient des compilations mal raiſonnées ; & leurs ouvrages n'étoient qu'un mélange confus de théologie, & de philoſophie, où le théologique & le philoſophique ne pouvoient pas ſe diſcerner, & où ſouvent on ne trouvoit ni l'un ni l'autre.

Alors les queſtions ſe multiplierent pour ſe multiplier toujours de plus en plus : car différentes ſolutions, données par des dialecticiens qui ne s'accordoient pas, faiſoient naître de nouvelles queſtions, qui étant encore réſolues différemment, donnoient naiſſance à d'autres. On ne

prévoyoit point de terme à ces curieuſes ſubtilités: auſſi y eut-il dans ce ſiecle quantité d'héréſies? La plus ſinguliere eſt celle d'un gentil-homme breton, nommé Eon, qui ayant entendu chanter dans l'égliſe, *per eum qui venturus eſt, judicare vivos & mortuos*, aſſura que c'étoit lui qui devoit juger les vivans & les morts. Ce fou eut des fous pour diſciples, & traîna le peuple après lui. Il eſt vrai que ſon extravagance ne fut pas produite en lui par la dialectique: mais ſi ces tems n'avoient pas été auſſi féconds en opinions nouvelles, Eon vraiſemblablement n'eût pas été fou. Revenons aux dialecticiens.

Selon Platon, les idées univerſelles ſont des eſſences qui exiſtent réellement hors des choſes: il les place dans l'entendement divin, comme autant d'êtres, comme autant de divinités; & ſi nous voulons connoître les corps, ce ne ſont pas les corps qu'il faut obſerver; ce ſont ces eſſences: & il faut trouver le moyen de nous élever juſqu'à elles.

Ariſtote trouva ridicule de mettre hors des corps les eſſences mêmes qui les modifient & les déterminent à être ce qu'ils ſont. Ils les plaça donc dans la matiere, & rejettant le mot d'idée, il les appella formes. Ainſi, ſelon lui, il y a des formes univerſelles, qui, de toute éternité, cachées dans chaque corps, font qu'ils ſont ce qu'ils ſont.

Zénon à ſon tour ſe moqua d'Ariſtote, comme Ariſtote s'étoit moqué de Platon. Il dit que ces univerſaux là, ſoit qu'on leur donne le nom de formes, ou celui d'idées, n'exiſtent que dans notre entendement, & que ce ne ſont que des noms

noms donnés aux notions que nous formons, ſuivant les différentes manieres dont nous concevons les choſes.

Enfin les platoniciens d'Alexandrie, qui ſe piquoient toujours de tout concilier, & qui ne concilioient jamais rien, tenterent inutilement d'accorder Platon, Ariſtote, Zénon: les idées ou formes univerſelles partagerent les philoſophes pendant pluſieurs ſiecles. Vous concevez que cette grande queſtion, qui avoit diſparu avec la philoſophie, devoit reparoître avec elle.

Les dialecticiens du onzieme ſiecle ſuivoient l'opinion d'Ariſtote ſans défiance, lorſque Roſcelin s'arma contr'eux de tous les argumens des ſtoïciens; & laiſſa la doctrine à ſon diſciple Abélard, qui la défendit vivement au commencement du douzieme. De part & d'autre, on aimoit trop la diſpute, pour chercher même inutilement, comme les platoniciens, des moyens de conciliation. On diſputa donc, & il ſe forma deux ſectes, connues ſous les noms de réaliſtes & de nominaux. Les jeunes gens ſe firent nominaux, parce que c'étoit l'opinion nouvelle; & les vieux reſterent réaliſtes, parce qu'ils l'avoient été juſqu'alors. Ceux-ci crierent ſur-tout, qu'on détruiſoit toute ſcience: en effet, on leur enlevoit la leur, puiſqu'ils ne connoiſſoient que les formes univerſelles, & qu'on les anéantiſſoit.

La chaleur, avec laquelle on défend ſes opinions, ne vient pas toujours de l'importance des queſtions: au contraire, les diſputes les plus frivoles ſont auſſi les plus vives toutes les fois qu'elles attirent l'attention du public, & que chaque parti met toute ſa gloire à vaincre. Si même on

s'occupe d'objets importans, ce n'eſt pas toujours parce qu'ils le ſont en effet, c'eſt ſouvent parce que les diſputes s'y multiplient davantage. Alors l'importance de l'objet donne du poids aux queſtions les plus frivoles; & on s'échauffe d'autant plus de part & d'autre, qu'on ſe reproche réciproquement des erreurs plus dangereuſes.

Il étoit donc naturel que les dialecticiens cherchaſſent à ſubtiliſer ſur les dogmes; qu'ils fiſſent tous leurs efforts pour les concevoir d'une maniere nouvelle, & qu'ils vouluſſent au moins n'en pas parler avec le langage de tout le monde. De-là, devoient naître, non-ſeulement des héréſies, mais encore des opinions qui quoiqu'orthodoxes en elles-mêmes, étoient jugées hérétiques dans les termes.

Si le zele pourſuivoit les hérétiques, la jalouſie, qui prenoit le maſque du zele, pouvoit-elle ne pas ſaiſir tout prétexte de perſécuter les hommes célébres? Les intrigues ſe joignirent donc aux ſubtilités, & tous les dialecticiens s'armerent contre ces nouveaux Icares, dont ils ne pouvoient pas ſuivre le vol audacieux. Ils tournerent, ſur-tout, leurs traits contre Abélard, trop fait malheureuſement pour être célébre & envié.

Une ame avide de gloire ſe hâte de prendre ſon eſſor. Quelquefois elle ſe ſent comme gênée par la réflexion; & ne ſuivant plus que ſon inſtinct, elle s'élance, & ne voit que le terme où elle eſt ambitieuſe d'arriver. Elle peut cauſer & de grands maux & de grands biens, & elle differe en cela des ames communes, qui ne ſont pas ſeulement capables d'une grande folie.

Telle étoit l'ame d'Abélard. Tout ce qui pouvoit nourrir une ſenſibilité vive, avoit des droits tyranniques ſur elle. Elle ne put donc ſe refuſer à la gloire, qui ſe montra ſous le fantôme de la dialectique : elle ne put pas non plus ſe refuſer à l'amour, qui s'offrant ſous les traits d'Héloïſe, ſe fit un jeu de la dialectique même ; & vous prévoyez que l'une & l'autre lui furent funeſtes. Mais laiſſons ſes amours.

Abélard eût répandu la lumiere dans un ſiecle éclairé, & il s'égara dans les ténèbres de ſon ſiecle. Parce que la dialectique s'ouvroit une vaſte carriere dans la théologie, il voulut être théologien, & il devint hérétique : ſes envieux du moins furent intéreſſés à le trouver tel. On ſe hâta de tirer de ſes ouvrages pluſieurs propoſitions. Il en déſavoua, qu'en effet on n'y trouve pas : il en expliqua d'autres ; & en général, on ne peut guere l'accuſer, que de s'être exprimé d'une maniere toute nouvelle ; reproche que méritent tous les écrivains de ſon tems : mais il avoit beaucoup d'ennemis, il en avoit de puiſſans : il falloit donc que toutes les propoſitions qu'on lui attribuoit, fuſſent également hérétiques : on ſuſcita ſur-tout St. Bernard contre lui.

La piété, qui eſt d'autant plus ſolide, qu'elle fuit davantage tout éclat, paroiſſoit, dans ce ſiecle corrompu, être forcée par le zele même à chercher la gloire de la célébrité. Un homme d'une ame pieuſe & courageuſe, entraîné par les circonſtances ſur la ſcene du monde, pouvoit-il ne pas s'élever ouvertement contre les vices ? & ſi ſes talens, autant que ſa piété, lui faiſoient un nom, pouvoit-il voir d'un œil indifférent ſon

nom rendu célèbre! Tel étoit St. Bernard : il aimoit la gloire, il ne s'en doutoit pas; parce qu'il ne voyoit dans la gloire même que les succès de sa piété & de son zele : mais je crois que si elle n'eût pas à son insu parlé à son cœur, il ne se seroit pas aveuglé sur l'abus & l'injustice des croisades.

On ne peut trop le louer de ses soins à rétablir la discipline dans les ordres religieux, & de son courage à donner au pape même des conseils contre les abus, qui s'introduisoient dans la cour de Rome. Un autre éloge encore qu'on ne peut lui refuser, & qui est bien singulier pour son siecle, c'est qu'il a du moins entrevu les vices de la dialectique, & qu'il a mépriſé cet art frivole, jusqu'à se vanter de n'y rien comprendre. Je conviendrai cependant que ce n'étoit pas assez de le mépriser, & qu'il eût fallu l'étudier pour se mettre en état de le rendre mépriſable aux autres. Socrate mépriſa les sophiſtes, mais il les étudia : c'est pourquoi il les combattit avec avantage.

Il est vrai que St. Bernard ayant dédaigné de s'instruire de la philosophie de son tems, n'ignoroit que des choses qui ne méritoient pas d'être sues : cependant il arriva que n'en pouvant juger par lui-même, il fut contraint de s'en rapporter au jugement des autres. Alors son zele ne fut plus qu'un instrument, dont les ennemis d'Abélard se servirent; & lorsqu'il crut combattre les dialecticiens, il se trouva n'être parmi eux qu'un chef de parti. Il ne fut pas, sans-doute, insensible à la gloire de défendre la religion contre l'homme le plus célébre, qu'on accusoit d'innover,

L'amour de la gloire eſt commun à tous les grands hommes, & s'il ſe déguiſe à leurs yeux, il ſe décele aux yeux des autres.

Vous pouvez juger quelle fut l'animoſité des deux partis, dont les chefs étoient d'une égale réputation. Ce n'eſt pas mon deſſein de m'arrêter ſur des détails de cette eſpece : il me ſuffit de dire qu'Abélard ſuccomba, & que la jalouſie & la haine ſe montrerent ſenſiblement dans la condamnation qu'on porta contre lui.

Pierre, ſurnommé Lombard, parce qu'il étoit de Novare en Lombardie, étoit venu finir ſes études à Paris, alors l'école la plus célébre. Il fit de grands progrès ſous Abélard, fut enſuite profeſſeur lui-même, & enfin évêque de Paris. Philippe, fils de Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune, qui avoit été nommé à cet évêché, ſe fit un honneur de le céder à un homme du mérite de Pierre Lombard. Il n'en falloit pas moins pour élever cet étranger à cette dignité. Car la préférence que Pierre avoit donné à la dialectique d'Ariſtote, déplaiſoit beaucoup aux théologiens de Paris, qui en général étoient partiſans de celle de St. Auguſtin.

Il adopta la méthode d'Abélard ſon maître : mais beaucoup plus réſervé, il ne donna pas dans les mêmes écarts. Son livre des ſentences, c'eſt le titre qu'on donnoit aux ouvrages de théologie, paroît avoir été fait pour réſoudre toutes les queſtions qu'on agitoit alors. Il ſe ſervit de la dialectique d'Ariſtote, & il ſe fit ſur-tout une loi de confirmer ſes ſentimens par les déciſions mêmes des peres de l'égliſe : cependant ce n'étoit pas ſans beaucoup de ſubtilité qu'il leur faiſoit

réſoudre des queſtions, auxquelles ſouvent ils n'avoient jamais penſé. Il ſubtiliſe, par exemple, long-tems pour ſavoir ſi Jeſus-Chriſt, en tant qu'homme, eſt une choſe; & après avoir apporté beaucoup de raiſons pour & contre, il ſe déclare enfin pour la négative : cette aſſertion fut condamnée par le pape Alexandre III.

L'école de Paris rejeta auſſi quelques-unes de ſes opinions. Néanmoins cet ouvrage du maître des ſentences, c'eſt ainſi qu'on nomma depuis Pierre Lombard, eut les plus grands ſuccès. Ce fut bientôt le principal livre claſſique, & on ne ne pouvoit pas être théologien, ſans l'avoir étudié. Mais quoiqu'il eût la réputation d'être clair, tous ceux qui l'étudierent, n'y trouverent pas les mêmes choſes. Les commentateurs ſe multiplierent donc pour l'expliquer. Alors cet ouvrage devint réellement obſcur, & donna lieu à de nouvelles queſtions, & à de nouvelles ſubtilités.

C'eſt ainſi que la méthode qu'on ſuivoit, brouilloit toutes les idées, & jetoit dans bien des erreurs, dont je ne parle pas; lorſqu'au commencement du treizieme ſiecle, la métaphyſique & la phyſique d'Ariſtote furent apportées de Conſtantinople à Paris, & traduites en latin. Ces ouvrages, qui n'étoient pas propres à répandre la lumiere, trouverent les eſprits peu diſpoſés à les recevoir. Un concile tenu à Paris en 1209 en défendit la lecture, ſous peine d'excommunication, & les condamna au feu. Quelques années après, le légat du pape confirma cette condamnation, en permettant néanmoins d'enſeigner la dialectique d'Ariſtote.

C'étoit aſſez mal remédier aux abus dont on

ſe plaignoit, que de laiſſer ſubſiſter la dialectique qui en étoit la ſource, & de condamner la métaphyſique & la phyſique qui n'avoient fait encore aucun mal. Mais on jugeoit à l'aveugle de ces choſes; & parce qu'on n'avoit rien de bon en philoſophie, on ne ſavoit trop ce qu'on devoit permettre ni ce qu'on devoit défendre. Dans le vrai, ce qui faiſoit principalement des ennemis à Ariſtote, c'eſt la célébrité des dialecticiens, qui avoient pris ſa philoſophie pour guide. La raiſon en eſt ſenſible : car dans les tems même qu'on brûloit ſes ouvrages en France, il étoit permis de les lire par-tout où ſes ſectateurs n'avoient pas à lutter contre un parti jaloux & puiſſant : c'eſt-à-dire, en Angleterre, en Allemagne, en Italie même. De pareilles défenſes ſembloient donc promettre plus de célébrité à ceux qui déſobéiſſoient : étoit-il d'ailleurs naturel de compter que les dialecticiens renonçaſſent à des ſubtilités, qui faiſoient toute leur ſcience, & à la place deſquelles ils n'avoient rien à mettre?

Fréderic II qui régnoit en Allemagne, hâta ſur-tout, la fortune d'Ariſtote. Les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, lui faiſant déſirer d'en acquérir encore, il ambitionna de contribuer aux progrès des lettres, & il leur accorda une protection ſinguliere. Il releva les anciennes écoles, il en fonda de nouvelles, enfin il fit rechercher & traduire tous les livres où l'on crut trouver quelqu'inſtruction.

Depuis Gerbert, quelques perſonnes avoient encore été chercher les ſciences chez les Arabes, & on avoit même traduit quelques-uns de leurs

livres de médecine, de physique & de mathématiques. Cependant la philosophie arabe étoit peu connue parmi les Chrétiens : du moins ne s'enseignoit-elle pas dans les écoles. Fréderic la fit connoître par des traductions, & la fit enseigner en Allemagne & en Italie.

La dialectique d'Aristote, déja mauvaise en elle-même, plus mauvaise dans les sources où on l'avoit puisée jusqu'alors, fut donc enfin étudiée dans les commentateurs arabes, où elle étoit devenue pire encore. Ce que j'ai dit peut vous faire juger des lumieres que de pareils maîtres pouvoient répandre.

Le plus célebre de ces commentateurs, Averroès regardoit Aristote comme un génie que Dieu avoit donné, afin que les hommes sussent tout ce qui peut être su : il en faisoit même presqu'un Dieu, qui avoit tout connu, qui n'avoit pû se tromper, & dont la doctrine étoit la suprême vérité. Mais il applaudissoit à des choses qu'il n'entendoit pas ; car ceux qui ont eu la patience de lire tous ses commentaires, y trouvent autant d'ignorance & de bévues que d'enthousiasme. Voilà cependant l'auteur classique qu'on étudia davantage. On idolatra, pour ainsi dire, avec lui sur l'autel qu'il avoit élevé au philosophe grec, & on lui rendit à lui-même à-peu-près un culte semblable : il est vrai qu'il partagea ce culte avec Avicenne, autre commentateur, tout aussi dépourvu de connoissances & de jugement.

L'enthousiasme, qui saisit les esprits, mit le comble à l'aveuglement ; lorsqu'Aristote, moins entendu que jamais, fut regardé comme l'unique organe de la vérité. On ne chercha plus ce

qu'il falloit penſer, mais ce qu'avoit penſé ce philoſophe; ſon autorité étoit une démonſtration, & on ne la reſpectoit pas moins en théologie qu'en philoſophie.

Cependant, obſcur par lui-même, & plus obſcur par les ſoins de ſes commentateurs, il laiſſoit rarement ſaiſir ſa penſée, & il ſe contredifoit ſouvent. On conclut donc, que lorſqu'il ne s'expliquoit pas aſſez, on ne pouvoit rien ſavoir, & que lorſqu'il affirmoit le pour & le contre, on ne pouvoit rien aſſurer. En vain on ſubtiliſa, en vain on fit des queſtions ſans nombre; on ſe trouvoit toujours plus loin de ſavoir quelque choſe. Il fallut donc douter, & un nouveau pyrrhoniſme s'établit d'après Ariſtote même.

Le péripatétiſme des Arabes fut répandu en Allemagne par Albert, de l'ordre des freres prêcheurs, ſurnommé le Grand à cauſe de l'étendue de ſes connoiſſances; il fut même appellé à Paris, où malgré les défenſes, il enſeigna la philoſophie d'Ariſtote; & d'où quelque tems après, il tranſporta ſon école à Cologne.

Aſſez ſage néanmoins pour ne pas ſe borner aux ſubtilités de la dialectique & de la métaphyſique, il s'appliqua aux mathématiques & aux méchaniques; & il paroît être un des premiers qui aient étudié l'hiſtoire naturelle. Il acquit dans tous ces genres de connoiſſances, qui le firent paſſer pour un magicien; & cette réputation lui étant reſtée, ceux qui d'après lui ont voulu étudier la magie, en ont cherché les principes dans les ouvrages qu'on lui attribue fauſſement. On dit qu'il employa trente ans à faire une tête qui parloit, & que St. Thomas d'Aquin

ſon diſciple, dans la frayeur qu'il en eut, la caſſa d'un coup de bâton.

Il y avoit alors en Angleterre un autre magicien; c'eſt Roger Bacon. Il avoit étudié avec tant de ſuccès la géométrie, l'aſtronomie, l'optique, la chymie, les mathématiques, les méchaniques, &c. qu'il a prévu la poſſibilité de quantité de choſes, qui paroiſſoient de ſon tems des myſteres impénétrables, & dont pluſieurs ont été découvertes depuis. La ſagacité d'Albert & de Bacon fait regretter qu'ils ne ſoient pas venus dans de meilleurs tems.

Il y eut encore dans le treizieme ſiecle trois hommes célébres. Le premier eſt St. Bonaventure, de l'ordre des freres mineurs, né en Toſcane, & ſurnommé le docteur ſéraphique. Il préféra la théologie myſtique, qu'il traita avec plus de piété que de curioſité, & d'où il écarta les queſtions étrangeres. Il évita donc les ſubtilités des dialecticiens; mais il ne put pas éviter les notions vagues, qui ſervent de principes à la théologie myſtique.

Le ſecond eſt St. Thomas, ſurnommé le docteur angélique, de l'ordre des freres prêcheurs. Iſſu de la maiſon des comtes d'Aquin, il deſcendoit des rois de Sicile & d'Arragon. Il étudia ſous Albert le grand à Cologne, prit à Paris le bonnet de docteur avec St. Bonaventure, & revint en Italie, où il enſeigna dans pluſieurs univerſités. C'eſt ainſi qu'on nommoit les écoles, & celle de Paris étoit alors la plus célébre.

St. Thomas a écrit ſur la philoſophie & ſur la théologie, en ſe conformant aux principes & à la méthode du nouveau péripatétiſme. On croit

qu'il auroit été capable de faire de meilleurs ouvrages, ſi le préjugé général lui avoit permis de préférer ſon jugement à celui de l'Ariſtote arabe: mais ſon ſiecle l'auroit vraiſemblablement beaucoup moins applaudi. Ses grands ſuccès ne firent donc que nourrir un préjugé, contraire au progrès de l'eſprit humain; & ils acheverent la fortune d'Ariſtote. Les ennemis les plus déclarés du péripatétiſme n'oſerent plus condamner un philoſophe, pour qui St. Thomas montroit une entiere déférence. Ariſtote prévalut donc partout, même dans l'univerſité de Paris, d'où juſqu'alors on avoit toujours tenté de l'exclure.

Jean Duns Scot, le troiſieme de ces hommes célébres, dont j'avois à parler, a ſurpaſſé tous les péripatéticiens en ſubtilités, & a mérité le ſurnom de docteur ſubtil, qu'on lui donne communément. Comme il s'eſt fait des principes différens de ceux de St. Thomas; & que les freres mineurs, dont il étoit, ont adopté ſa doctrine, pendant que les freres prêcheurs ont continué de ſuivre celle du docteur angélique; il s'eſt formé dans l'égliſe deux ſectes, qui ſubſiſtent encore, qui ſont connues ſous le nom de thomiſtes & de ſcotiſtes, & dont il vous eſt très-permis de ne ſavoir que les noms. Ces deux docteurs au reſte firent preſqu'oublier tous ceux qui les avoient précédés.

Si vous conſidérez quel étoit l'objet des études dans le douzieme & le treizieme ſiecle, la méthode avec laquelle on les faiſoit, la prévention aveugle où l'on étoit pour Ariſtote, & pour ſes commentateurs, & la jalouſie de ces prétendus philoſophes, qui faiſoient conſiſter toute la ſcience

dans des ſubtilités ; vous comprendrez que plus on faiſoit d'efforts, plus on s'éloignoit du vrai chemin des connoiſſances ; & vous plaindrez Frédéric II, qui voulant hâter les progrès de l'eſprit humain, n'a fait que les retarder. Cependant ſa protection n'a pas été tout-à-fait inutile. Peut-être étoit-il néceſſaire de s'égarer dans mille détours obſcurs & tortueux, pour trouver enfin une route plus ſûre & mieux éclairée. Comme l'anarchie n'amene un gouvernement ſage, que lorſque les déſordres parvenus à leur comble, ſoulevent enfin tous les citoyens ; de même il falloit mettre le comble aux abſurdités, afin de préparer à la vraie philoſophie, en ſoulevant enfin le bon ſens.

CHAPITRE VI.

Des lettres en Occident dans les quatorzieme & quinzieme ſiecles.

LES ordres religieux ſont des républiques où l'eſprit du premier légiſlateur ne ſe conſerve pas long-tems : les fondateurs ſurvivent, comme Solon, au gouvernement qu'ils ont établi. Ce ſont les circonſtances qui font d'abord prendre à ces différens ordres une nouvelle façon de penſer ; & ils la prennent conformément aux conjonctures, qui concourent à leurs premiers ſuccès. Alors préférant le monde & les avantages

qu'il offre aux vues bornées d'un ſolitaire qui les deſtinoit à la retraite, ils ſe font un ſyſtème de conduite pour conſerver la conſidération & les richeſſes qu'ils ont acquiſes, & pour en acquérir encore. C'eſt ainſi que le caractere des Romains, formé d'après les circonſtances, établit peu-à-peu un plan de gouvernement, qui préparoit à la conquête du monde. Cette comparaiſon eſt ſi noble, qu'il ne faut pas l'abandonner ſi-tôt.

Romulus certainement ne projetoit pas de conquérir l'Afrique, l'Eſpagne, les Gaules, la Grece & l'Aſie; le Latium ſeul devoit lui paroître une conquête difficile, & il ne ſongeoit guere qu'à ſe défendre ſur le mont Palatin. Mais l'ambition vint avec les ſuccès; & les Romains toujours entraînés d'une guerre dans une autre, s'accoutumerent à regarder tous les peuples voiſins comme autant de peuples ennemis, ou même comme des ſujets rebelles. En un mot, ils crurent avoir des droits ſur toutes les nations.

Il en eſt de même des moines. Il ſeroit abſurde de penſer qu'ils ſe ſont établis dans la vue de gouverner un jour le monde; & que dès le commencement ils ont eu un plan fait de le troubler, pour s'en rendre maîtres. Mais tout corps a un eſprit républicain, une eſpèce de patriotiſme, qui porte chaque membre à ſe dévouer pour l'intérêt commun, & ce patriotiſme eſt d'autant plus fort, qu'on y attache plus de conſidération, & qu'il en paroît réjaillir plus de gloire ſur chaque membre. Lorſque le zele eſt à un certain point, un corps n'a plus d'autre regle que ſon avantage; il juge de la juſtice de ſes entrepriſes par l'utilité qu'il en retire. Il ne ſe borne donc

pas à ſe défendre dans ſes limites; il tend au contraire, continuellement au-delà, & il ſaiſit toutes les circonſtances favorables.

Les moines pouvoient-ils donc ſe refuſer à l'ambition, lorſque l'ignorance & la ſuperſtition venoient mettre à leurs pieds les richeſſes & les dignités? Il falloit bien qu'ils s'accoutumaſſent à croire que ces choſes étoient à eux, puiſqu'on les leur donnoit. Or, dès qu'une fois ils penſent ainſi, ils croiront bientôt avoir des droits ſur ce qu'on ne leur donne pas; & quiconque oſera conteſter leurs prétentions, ſera déclaré rebelle. Si Sparte, je continue toujours de relever les petites choſes par de grandes comparaiſons, ſi Sparte dis-je, malgré les ſages précautions de Lycurgue, eſt enfin devenue ambitieuſe, qui nous aſſurera que les capucins n'auront pas un jour l'ambition de gouverner le monde? Faites naître les circonſtances, & l'ambition naîtra. Vous avez vu les prétentions du clergé & celles des papes: vous avez vu que les avantages temporels des miniſtres de l'égliſe étoient la ſuprême loi; & que, quiconque ne ſe ſoumettoit pas, étoit traité comme ennemi de la religion même. Or, ce ſont les eccléſiaſtiques religieux, plus que les ſéculiers, qui ont été l'ame de ces entrepriſes étonnantes. Cependant rien n'eſt plus contraire à l'eſprit de l'égliſe: tant il eſt vrai que les corps ſont toujours faits pour oublier les principes de leur premiere inſtitution.

Il eſt de l'intérêt des moines d'entretenir l'ignorance, qui eſt le principal appui de leur autorité. Ils l'entretiendront par conſéquent. Je ne veux pas qu'ils forment le projet de s'oppoſer

aux lumieres, qui pourroient ſe répandre. Ils ſont trop ignorans pour cela, & ils ne prévoient pas encore, qu'il puiſſe venir de quelque part d'autres lumieres que les leurs : au contraire ils croient ſavoir tout ce qui peut être ſu. Mais ſi l'aurore commence, ils entreverront le danger qui les menace, & ils craindront le jour. Alors ſentant le beſoin des ténèbres, ils tenteront tout pour couvrir le ciel de nouveaux nuages.

Or, cette aurore a commencé vers le milieu du quatorzieme ſiecle; & cependant le ſoleil étoit encore bien loin de paroître : une nuit de pluſieurs ſiecles lui avoit fait oublier ſon cours. De ſi foibles rayons ne pouvoient donc pas percer dans les ſombres réduits des écoles. Elles leur étoient d'ailleurs fermés; car les yeux ne pouvoient pas ſoutenir cette lumiere étrangere. En effet, les études non-ſeulement continuerent d'être auſſi mauvaiſes qu'auparavant; elles furent pires encore, & ſi de bons eſprits oſerent propoſer une réforme, la haine arma contr'eux tous les péripatéticiens.

En effet, le péripatétiſme étoit devenu l'eſprit des ordres religieux, qui les enſeignoient. Ils lui devoient toute leur conſidération, toute leur célébrité; ils n'étoient plus rien, ſi cette hydre venoit à tomber ſous les coups d'un Hercule : ils devoient donc le défendre avec un patriotiſme fanatique.

En inſtituant les ordres mendians, St. Dominique & St. François n'avoient pas ſans doute prétendu fonder des ſectes de péripatéticiens : mais ces moines ſe ſaiſirent habilement des écoles; & devenus diſciples d'Ariſtote, ou plutôt

d'Averroès, ils ſe rendirent les maîtres des univerſités, dès le treizieme ſiecle où ils avoient commencé.

Ce ſont eux qui firent enfin prévaloir Ariſtote. Il eſt vrai que dans la faculté de théologie de Paris, il y avoit encore, au commencement du quatorzieme ſiecle, des docteurs, qui blâmoient St. Thomas d'avoir appuyé les dogmes ſur l'autorité de ce philoſophe, & d'avoir fait un mélange du péripatétiſme & de la doctrine chrétienne : mais la canoniſation de St. Thomas, qui ſe fit alors, fournit de nouvelles armes aux freres prêcheurs. En effet, devoit-on craindre de ſuivre l'exemple d'un ſaint, & pouvoit-on blâmer la méthode qu'il avoit adoptée ? Cet argument étoit fort dans un tems, où l'on ne ſavoit pas que les ſaints des premiers ſiecles de l'égliſe avoient tous rejeté Ariſtote.

La cour de Rome, entraînée elle-même par l'autorité du ſaint qu'elle avoit canoniſé, & par les ſollicitations des freres mendians, ceſſa de défendre la lecture des ouvrages de ce philoſophe : elle fit plus, elle en recommanda l'étude. Le légat chargé de réformer l'univerſité de Paris, vers le milieu du quinzieme ſiecle, enjoignit d'enſeigner la dialectique, la métaphyſique, la phyſique & la morale de ce philoſophe ; & défendit de recevoir aux grades ceux qui n'en ſeroient pas ſuffiſamment inſtruits. Il eſt aſſez ſingulier que dans des écoles, où il n'y avoit guere que des clercs, ou des hommes qui ſe deſtinoient à l'égliſe, on ait regardé comme un préliminaire néceſſaire à la théologie, les idées vagues d'Ariſtote, commentées par Averroès. Si l'on croyoit

que

que c'étoit là la vraie ſource de la théologie, il n'y avoit donc point eu de théologiens juſqu'alors.

Mais une choſe qui ne paroît pas moins ſinguliere, & qui eſt cependant bien dans le caractere de l'eſprit humain; c'eſt que la lecture de cette mauvaiſe philoſophie, qui a été proſcrite dans le treizieme ſiecle, ſans qu'on ſut trop pourquoi, a été ordonnée dans le quinzieme, où il y avoit de bons eſprits qui s'élevoient avec connoiſſance contre Ariſtote & contre Averroès.

Dès que tous les profeſſeurs furent obligés d'enſeigner Ariſtote, chacun crut auſſi pouvoir s'arroger le droit de le commenter à ſa maniere. Delà naquirent quantité de ſectes péripatéticiennes, & vous pouvez vous imaginer ce que devinrent la philoſophie & la théologie. Les ſubtilités des freres mineurs dans leur différent avec Jean XXII qui les condamna, ſuffiſent pour vous faire juger des philoſophes & des théologiens du quinzieme ſiecle.

Occam, un de ces freres mineurs, philoſophe & théologien, ſe ſignala dans cette diſpute. Ennemi déclaré de la cour de Rome, il avoit déja écrit pour Philippe le Bel, il écrivit encore pour Louis de Baviere, & on remarque qu'il ne défendit les droits de l'empire, que par des ſophiſmes & des ſubtilités, maniere de raiſonner dans laquelle il étoit ſupérieur à tous les péripatéticiens de ſon tems.

Quoiqu'il fut ſorti de l'école des ſcotiſtes, qui étoient réaliſtes ainſi que les thomiſtes, il renouvella la ſecte des nominaux, alors preſque éteinte; & il entraîna dans ſon opinion tous les

freres mineurs, qui l'avoient pris pour chef contre Jean XXII. Alors cette ſecte fit de grands progrès en Allemagne, où Louis de Baviere protégea tous les moines, avec qui il avoit un ennemi commun dans le pape.

Les nominaux, toujours odieux aux thomiſtes & aux ſcotiſtes, qui les accuſoient de détruire toute ſcience, devinrent donc encore odieux au ſaint ſiege, contre qui Occam & ſes ſectateurs s'étoient ſoulevés. Cette haine excita contr'eux une longue perſécution, qui éclata ſur-tout, lorſque les papes eurent recouvré leur autorité en Allemagne. Alors la guerre fut ouverte entre les réaliſtes & les nominaux : ils diſputerent, ils répandirent du ſang, ils ſe chaſſerent réciproquement des univerſités, & ils attirerent enfin l'attention des ſouverains, qui crurent devoir employer l'autorité pour les réduire au ſilence. Louis, fils & ſucceſſeur de Charles VII, proſcrivit les livres des nominaux, & chaſſa des écoles de France tous ceux de cette ſecte. Cependant ces miſérables diſputes ne ceſſerent pas. Elles continuent même encore dans la pouſſiere des écoles, & elles continueront tant qu'il y aura des thomiſtes & des ſcotiſtes : heureuſement elles n'occupent plus le monde. Au reſte, il ne faut pas s'étonner, ſi les nominaux ont été condamnés : ils avoient trop d'ennemis pour vaincre, & ils ſoutenoient une bonne theſe par les plus pitoyables raiſons.

Vous voyez combien la république des lettres étoit troublée, & que ces troubles répandoient encore par-tout de nouveaux déſordres : en vain les bons eſprits, car il y en avoit alors, recom-

mandoient d'étudier les langues, les peres de l'égliſe, la tradition & l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile : ils ne pouvoient pas réformer les univerſités où les freres mendians dominoient. Il étoit commode à ces moines de n'avoir beſoin que d'un livre, & de ſuppoſer qu'on trouvoit toutes les ſciences dans St. Thomas ou dans Scot.

Les écoles publiques devinrent donc toujours plus mauvaiſes, dans le quatorzieme & le quinzieme ſiecles : mais heureuſement les différens entre le ſacerdoce & l'empire, & les héréſies de Wiclef & de Jean Hus ouvrirent enfin les yeux ſur la néceſſité de faire de meilleures études. On apprit le grec, l'hébreu & le latin qu'on ſavoit mal. On fouilla dans la tradition, on lut les peres, on voulut ſavoir l'hiſtoire : en un mot, on connut que l'antiquité méritoit d'être étudiée. Gerſon eſt ſans contredit celui qui ſe diſtingua le plus, dans le petit nombre de ceux qui tenterent d'acquérir des connoiſſances utiles ; & c'eſt lui qui a commencé à diſſiper les ténèbres, dont on avoit enveloppé la théologie.

L'éloquence & la poéſie furent encore cultivées dans ces deux ſiecles : le goût ſe formoit, & préparoit à mieux raiſonner. Mais c'eſt à l'Italie qu'on doit ces commencemens, & nous en parlerons bientôt.

Il importe peu, Monſeigneur, que vous connoiſſiez à fond les queſtions, les erreurs, les héréſies, les ſubtilités & les mauvaiſes études du moyen âge. Cependant je ne devois pas vous laiſſer tout-à-fait ignorer ces choſes. Il faut connoître les vices de l'eſprit humain, ſi vous voulez remonter aux principes de bien des maux ; & ſi vous vou-

lez remédier à ces vices, il faut encore en connoître les cauſes. C'eſt ce que j'ai tâché de vous développer.

Vous avez vu les hommes pendant pluſieurs ſiecles ne faire des efforts, que pour s'égarer de plus en plus; aller échouer les uns après les autres contre les mêmes écueils; en chercher de nouveaux ſur une mer plus inconnue, & ſe précipiter de dangers en dangers ſans les prévoir. L'expérience ne peut les éclairer, parce qu'ils ſont incapables de réfléchir, ils ſuivent opiniâtrément une route tracée par les naufrages, ſans jeter la ſonde, ſans revenir ſur leurs pas: ils craindroient trop de découvrir leurs égaremens; & ils les découvriroient, qu'ils n'en conviendroient pas.

C'eſt que les opinions les plus abſurdes doivent durer, lorſqu'elles intéreſſent un parti. Il falloit que les peuples, les grands & les rois dans leur ignorance, fuſſent les victimes de ces clercs & de ces moines, qu'ils regardoient avec ſtupidité comme ſavans. Il falloit que tous les citoyens fiſſent de mauvaiſes études, parce que les freres prêcheurs & les freres mineurs en avoient fait de mauvaiſes. Ces moines pouvoient-ils permettre qu'on acquit des connoiſſances, qui devoient mettre leur ignorance dans tout ſon jour?

Ces philoſophes, ces théologiens, ces ſophiſtes, je ne ſais quel nom leur donner, vouloient gouverner le monde par leurs opinions, & quelquefois ils le gouvernoient en effet. Ils intéreſſoient la religion & l'état à leurs diſputes, auſſi frivoles que ſubtiles. Les queſtions, les plus mé-

priſables en elles-mêmes, devenoient importantes par l'attention que l'égliſe & le gouvernement daignoient y donner ; & on voit ſeulement que chacun ſe piquoit de connoître la vérité, & que perſonne ne la cherchoit ſincérement. Toute l'ambition étoit de vaincre dans la diſpute, & d'abuſer de la crédulité des peuples.

Les malheurs de tant de ſiecles, Monſeigneur, doivent vous apprendre, combien il eſt important de juger des choſes par ce qu'elles ſont en elles-mêmes : c'eſt ſur-tout, le devoir d'un ſouverain de démêler la vérité, au milieu de cette confuſion que forment les paſſions des hommes ; & les intérêts des différens partis. Il doit plus qu'aucun autre la reſpecter : mais il doit, plus qu'aucun autre, mépriſer tout ce qui lui eſt étranger. Il faut qu'il connoiſſe les abus, & qu'il en voie la ſource, s'il veut pouvoir les corriger ſans commettre d'imprudence. Cette étude demande bien des ſoins de ſa part : mais s'il fait étudier l'hiſtoire, il trouvera de grandes leçons dans tous les ſiecles, & ſur-tout dans les plus barbares.

CHAPITRE VII.

De la ſcholaſtique, & par occaſion, de la maniere d'enſeigner les arts & les ſciences.

Du mot *école* on a fait celui de *ſcholaſtique* pour déſigner le cours des études, & la méthode qu'on ſuivoit dans les écoles. Il faut donc ſe faire ſuivant les tems, des idées différentes de la ſcholaſtique.

Lorſque les hommes ſe ſont familiariſés avec un mot, ils croient en général, qu'il eſt naturellement & eſſentiellement fait pour être le ſigne de l'idée, qu'ils ſont dans l'habitude d'y attacher; & ils s'imaginent que cette idée conſtitue l'eſſence de la choſe, qu'ils expriment par ce mot. Delà ſont nées de tout tems bien des queſtions, ſur leſquelles quelquefois on a fait des volumes, & qu'on auroit réſolues facilement, ſi on avoit pu s'entendre. Il ne faudroit pour cela que renoncer à ces vaines eſſences, que nous voulons toujours ſaiſir; & nous ſouvenir qu'un mot ne ſignifie que ce que nous avons voulu lui faire ſignifier.

On a été curieux de rechercher l'origine de la ſcholaſtique; & parce qu'on n'a pas déterminé ce qu'on entend par ce mot, cette origine a paru ſe cacher, comme la ſource du Nil. On a cru la découvrir dans St. Thomas, dans Pierre Lombard, dans Abélard, dans Roſcelin, dans d'au-

tres dialecticiens dont je n'ai pas parlé; enfin on eſt remonté à St. Jean Damaſcene, & même juſqu'à St. Auguſtin.

Quelqu'un, qui auroit vu la Seine au Havre ſans ſavoir d'où elle vient, auroit de la peine à la reconnoître à Rouen, encore plus à Paris, & bien plus encore à Chanceaux en Bourgogne. Il la verroit & il demanderoit où elle eſt. Il en eſt de même de la ſcholaſtique. Quand on n'en a pas étudié le cours, & qu'on ne la voit qu'à ſon embouchure, on ne ſait plus où la retrouver. On ne voit pas que c'eſt un filet d'eau, qui a eu ſa ſource dans Ariſtote, & qui après des accroiſſemens & des décroiſſemens alternatifs, s'eſt caché pendant quelque tems, pour reparoître enſuite, croître de nouveau, devenir tous les jours plus trouble, & inonder enfin tout l'Occident. Ce fleuve eſt comme tous les fleuves: non-ſeulement, il eſt différent de lui-même d'une partie de ſon cours à l'autre; mais encore dans chaque partie, ſes eaux ne ſont pas deux inſtans les mêmes.

Si donc on entend par la ſcholaſtique tout ce cours que je viens de tracer, on la reconnoîtra facilement par-tout: mais ſi on vouloit, par exemple, ne s'en faire d'idée, que d'après la lecture de St. Thomas; ce n'eſt que dans St. Thomas, qu'on la trouvera telle qu'elle eſt dans St. Thomas, comme ce n'eſt qu'au Havre qu'on trouvera la Seine, telle qu'elle eſt à ſon embouchure. Pour moi, j'entends par ſcholaſtique ce mélange confus de philoſophie & de théologie, qui s'eſt achevé dans le treizieme ſiecle, & qui avoit déja commencé auparavant. Conſidérons

actuellement le plan des études dans le moyen âge; en voyant combien on étudioit mal, nous connoîtrons peut-être comment nous devons étudier nous-mêmes.

La grammaire, la rhétorique, la logique, la muſique, l'arithmétique, la géométrie & l'aſtronomie; voilà dans leur ordre les choſes qu'on croyoit enſeigner dans les deux cours qu'on nommoit *trivium* & *quadrivium*. Le péripatétiſme des Arabes introduiſit une autre diviſion dans le treizieme ſiecle; & on enſeigna la grammaire, la logique, la métaphyſique, la phyſique, la morale, la politique, le droit & la théologie.

Il eſt inutile de nous arrêter ſur ce qu'on enſeignoit dans le *trivium* & le *quadrivium*: car il étoit bien rare de trouver un homme, qui eût achevé ces deux cours; d'ailleurs toutes les écoles tomberent à un tel point, que dans le dixieme ſiecle, Gerbert fut obligé d'aller chercher des connoiſſances en Eſpagne. Commençons donc au treizieme.

Environ depuis le milieu du douzieme ſiecle, on écrivoit en France dans la langue vulgaire, qu'on nommoit alors *Roman*; & à l'exemple des François, les Eſpagnols & les Italiens écrivirent auſſi dans leur langue. C'eſt la chevalerie qui introduiſit cet uſage: comme on voulut chanter les faits d'armes & les aventures amoureuſes des chevaliers, il fallut bien écrire en roman, puiſque ces héros n'entendoient pas le latin. On abandonna donc par néceſſité ces petites choſes aux langues vulgaires: mais on ne leur permit pas encore de s'eſſayer ſur les ſcien-

ces. Seulement on commençoit à trouver quelques mauvais hiſtoriens.

Or, dans ces tems-là, on n'avoit point d'idée de ce que nous nommons conſtruction : le ſingulier n'étoit pas diſtingué du pluriel : l'orthographe n'avoit rien de fixe : on défiguroit continuellement les noms : en un mot, on écrivoit ſans regles.

Comment des hommes, qui parloient leur langue avec auſſi peu de jugement, auroient-ils pu comprendre qu'il y a une maniere de bien parler le latin, la ſeule langue qu'ils ſe piquoient d'apprendre. Auſſi le parloient-ils avec des conſtructions barbares, & avec des mots pris dans un ſens étranger, ou même avec des termes vulgaires, auxquels on donnoit une terminaiſon latine. C'étoit du françois, de l'eſpagnol, de l'anglais, de l'allemand & de l'italien latiniſés. Il arrivoit delà que les ſavans, non-ſeulement, n'entendoient pas les écrivains anciens, mais encore ils ne s'entendoient pas les uns les uns les autres. Toute la grammaire ſe bornoit aux conjugaiſons, aux déclinaiſons & à quelques regles qu'on n'expliquoit point; encore les écrivoit on en latin, pour faciliter l'intelligence de la langue à ceux qui ne la ſavoient pas.

Avec auſſi peu de jugement, on devoit être ſans goût. Qu'étoit-ce donc que la rhétorique? L'art de ne parler pas naturellement, des métaphores étudiées, des figures giganteſques & des lieux communs, prodigués ſans diſcernement. La poéſie, s'il en faut parler, tout auſſi barbare que la proſe, étoit encore plus plate.

La logique, la dialectique, ou l'art de raiſonner, de quelque maniere qu'on l'appelle, n'eſt que l'art d'aller des connoiſſances qu'on a, à celles qu'on n'a pas, dn connu à l'inconnu : elle ſuppoſe donc un eſprit, qui a déja acquis quelques connoiſſances, & qui s'eſt fait des idées exactes des choſes communes au moins. S'il n'a que des notions vagues & confuſes, on ne ſaura par où le prendre, pour le conduire à des connoiſſances préciſes & diſtinctes. Car enfin pour apprendre à raiſonner, il faut avoir déja fait de bons raiſonnemens; parce qu'on ne peut ſavoir comment on doit ſe conduire pour en faire de bons encore, qu'autant qu'on peut remarquer comment on s'eſt déja conduit.

Cependant la grammaire & la rhétorique n'avoient fait que gâter le jugement. Le mal étoit d'autant plus grand, qu'on ne s'en doutoit pas, & on l'auroit connu, qu'on n'y auroit pas ſu remédier. Il falloit donc que la logique l'accrût encore. Le profeſſeur, qui ne trouvoit dans ſes écoliers que des idées confuſes, & qui n'en avoit pas d'autres lui-même, ne pouvoit partir que de ces idées, pour les mener encore à de plus confuſes. Il n'imaginoit pas de faire des recherches ſur l'origine & ſur les progrès de nos connoiſſances. Il ne ſentoit pas le beſoin d'obſerver, & d'analyſer les opérations de l'entendement; & l'eſprit humain, qu'il ſe flattoit de diriger dans la découverte de la vérité, étoit entre ſes mains un inſtrument qu'il ne connoiſſoit pas.

Les ſcholaſtiques ſe trouvoient dans le même cas, où ſeroit un homme qui entreprendroit

de donner les regles de la navigation, & qui cependant n'auroit aucune connoiſſance, ni des différentes parties d'un vaiſſeau, ni de leur uſage, ni du ciel, ni des mers ſur leſquelles il oſeroit naviger. Ils ignoroient tout-à-fait la manœuvre des parties de l'entendement humain, & ils ne connoiſſoient pas davantage les ſciences dans leſquelles ils vouloient ſe haſarder.

Dans l'impuiſſance, par conſéquent, de chercher l'art de raiſonner dans les idées mêmes, en conſidérant comment elles ſe déterminent, comment elles naiſſent les unes des autres, comment elles ſe combinent de mille manieres pour en produire de nouvelles; ils s'arrêterent au ſeul méchaniſme du raiſonnement. Ils remarquerent qu'une propoſition contient trois termes; que des deux prémiſſes on peut tirer une concluſion, & ils firent des ſyllogiſmes.

Celui qui faiſoit le plus de ſyllogiſmes ſur un ſujet, étoit le plus habile, & il étoit cenſé avoir raiſon parce qu'il parloit le dernier. Or, cet art eſt facile: il ſuffit de ne déterminer ni l'état de la queſtion, ni la ſignification des mots; & les ſcholaſtiques auroient été bien embarraſſés de faire autrement. Ils trouvoient donc toujours dans des notions vagues, & dans des termes équivoques, de quoi tirer continuellement de nouvelles concluſions, & de quoi ſoutenir toutes les theſes qu'ils pouvoient avancer. Par ce moyen ils multiplioient les diſputes, & ils n'en terminoient jamais aucune; parce que celui qui ſoutenoit une propoſition, & celui qui l'attaquoit, ne faiſoient l'un & l'autre que des ſophiſmes; & qu'ils étoient tous deux incapables de s'en ap-

percevoir. C'eſt ainſi qu'ils raiſonnerent d'après la logique d'Ariſtote, que les Arabes avoient commentée ſans jugement, & qu'ils défigurerent encore eux-mêmes.

Cette logique cependant devint la principale étude. On négligea la grammaire & la rhétorique, afin de l'apprendre plus promptement. A peine en avoit-on goûté les délices, qu'on ne ſe laſſoit plus de l'apprendre. On la rendoit tous les jours plus volumineuſe, on avoit du regret à la quitter ; & ſouvent les ſcholaſtiquees s'y fixoient pour toute leur vie.

Mais ceux qui paſſoient à la métaphyſique, ſe ſentoient preſqu'auſſitôt ſaiſis d'une ſoif ardente ; & dans leur ivreſſe, ſans être déſalterés, ils s'écrioient qu'elle eſt la ſcience des ſciences.

Cette ſcience des ſciences, conſidéroit l'être, la ſubſtance, la matiere, le corps en général & les eſprits : elle ne conſidéroit ces objets que d'une maniere abſtraite, & cependant on croyoit trouver dans ces abſtractions l'eſſence même des choſes.

Vous ſavez qu'une notion abſtraite n'eſt que l'idée que nous nous formons, lorſque nous penſons à une ou à pluſieurs qualités, ſans penſer à celles avec leſquelles elles ſont réunies dans un même ſujet. On peut donc en faire pluſieurs ſur une même choſe, ſur la matiere, par exemple. C'eſt auſſi ce que faiſoient les ſcholaſtiques : & comme chacun préféroit ces abſtractions, chacun concevoit la matiere différemment, & tous croyoient en ſaiſir la nature. Ils la ſubtiliſoient plus ou moins : quelques-uns même la ſpiritualiſoient, ce qui les jetoit dans des erreurs monſtrueuſes.

Il faut obſerver avec bien de la ſagacité, pour déterminer avec préciſion les idées abſtraites: car nous ne ſommes que trop portés à généraliſer au delà des bornes. Or, les ſcholaſtiques, au lieu d'obſerver, généraliſoient au gré de leur imagination. La métaphyſique ne leur offroit donc plus que des fantômes.

Tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement conclure des ces abſtractions, c'eſt que chacun d'eux concevoit à ſa maniere & le corps en général. Aucun certainement n'en étoit plus près de ſaiſir la nature des choſes: mais ces métaphyſiciens ne vouloient pas avoir fait des efforts inutiles. Ils s'imaginerent donc voir dans ces abſtractions ce qui n'y étoit pas. Ils les réaliſerent, & avec ces êtres fantaſtiques, ils crurent rendre raiſon de tout. Cette extravagance mit le comble aux abſurdités.

La phyſique n'avoit plus rien de caché pour ceux qui s'étoient familiariſés avec les abſtractions. La nature ſe dévoiloit à leurs regards: ils n'avoient pas beſoin de l'obſerver: il ne leur falloit que des mots, ou des hypotheſes abſurdes; & ils n'en manquoient jamais. Des formalités, des eccéités, des quiddités, des qualités occultes, des formes qui deſcendoient des aſtres, ou que des intelligences céleſtes envoyoient pour informer les corps, &c. c'eſt avec un langage de cette eſpece qu'on expliquoit les phénomenes, & c'étoit même là ce qui ſervoit de principes à la médecine. Il ſemble que la ſcholaſtique eût tout à la fois conſpiré contre les eſprits & contre les corps.

Après ces détails, il n'eſt pas néceſſaire d'exa-

miner comment on traitoit la théologie. Vous voyez bien que toute la ſcholaſtique n'étoit dans le vrai qu'une dialectique, qui s'étoit fait un jargon pour diſputer toujours, ſans jamais rien dire.

On voit cependant parmi les ſcholaſtiques des hommes qui, dans d'autres tems, auroient eu de la ſagacité & du génie : mais comme les meilleures terres, lorſqu'elles ne ſont pas cultivées, ſont celles qui produiſent le plus d'herbes inutiles ; les meilleurs eſprits ſans culture ſont auſſi ceux qui diſent le plus d'abſurdités. Albert le Grand, par exemple, qui avoit été aſſez ſage pour obſerver quelquefois, adoptoit le jargon des autres, lorſqu'il vouloit expliquer les phénomenes, & il enchériſſoit encore ſur eux. Les ſcholaſtiques avoient ſi peu de jugement, que malgré le culte qu'ils rendoient à Ariſtote, ils n'imaginerent jamais d'étudier ſa rhétorique, ſa poétique & ſon hiſtoire naturelle : ce ſont cependant les meilleurs ouvrages de ce philoſophe. On croiroit qu'ils craignoient de s'inſtruire.

La morale, la politique & le droit, n'étoient pas mieux traités, que les autres parties de la philoſophie.

C'eſt dans la volonté de Dieu qu'il faut chercher la regle de nos actions, & cette volonté ſe manifeſte par la lumiere naturelle & par la révélation.

Par la lumiere naturelle : car lorſque nous conſidérons que les hommes ſont nés pour la ſociété, nous découvrons bientôt ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres ; parce que chacun voit dans ſes beſoins ce qu'il eſt en droit d'exiger de ceux avec

qui il s'aſſocie, comme il voit dans leurs beſoins ce qu'il eſt dans l'obligation de faire pour eux. Par-là, comme notre conſtitution phyſique eſt le principe de nos beſoins, elle eſt auſſi le fondement du contract ſocial, par lequel nous nous promettons mutuellement des ſecours, pour nous procurer des avantages réciproques; & renonçant à une liberté ſans bornes, nous cédons chacun quelque choſe, afin qu'on nous céde. Si nous remontons enſuite au premier principe de toutes choſes nous découvrons encore qu'il nous ordonne lui-même les devoirs que la ſociété exige; puiſqu'il eſt l'auteur de notre conſtitution, & que c'eſt lui qui nous a donné & nos beſoins & nos facultés. Alors nous nous voyons toujours en préſence de celui qui diſpoſe de tout; nous nous pénétrons d'une reſpectueuſe crainte; nous nous rempliſſons de reconnoiſſance pour les biens que nous avons reçus, & pour ceux que nous attendons encore; & nous reſtons convaincus de l'obligation où nous ſommes de lui rendre un culte. Lorſque la révélation vient au ſecours de ceux que la raiſon n'éclaire pas, elle répand une nouvelle lumiere dans l'eſprit des autres; & elle nous montre plus clairement la fin à laquelle nous ſommes deſtinés.

Ce n'eſt pas dans ces ſources, que les ſcholaſtiques alloient puiſer les principes de la morale: c'eſt dans l'Ethique q u'Ariſtote avoit faite pour s'accommoder à l'eſprit d'une cour: telle que celle de Philippe. Certainement ils auroient pu en tirer de bonnes choſes: mais ils n'oublioient pas leur dialectique, & ils raiſonnoient ſans ſavoir ſeulement ce que ce philoſophe entendoit

par vertu. On demandoit ſi la morale eſt pratique ou ſpéculative, ſi c'eſt un art ou une ſcience. On diſputoit en général ſur la fin, les moyens, les actes, les habitudes, les actions libres & volontaires. On ſuppoſoit des cas extraordinaires ou même impoſſibles, & on parloit à peine des plus communs. En un mot, on agitoit beaucoup de queſtions, & on donnoit peu de préceptes.

Les diſputes répandirent bientôt des doutes ſur la morale, comme ſur les autres ſciences. On ne vit plus que des probabilités, & on jugea de l'opinion la plus probable, par le nombre des ſyllogiſmes; car alors on prouvoit en accumulant les raiſons, & non pas en les choiſiſſant.

Delà, nous verrons naître dans la ſuite une morale monſtrueuſe. On établira pour principe qu'on pourra ſuivre ſans riſque une opinion probable: on arrêtera qu'une opinion eſt probable, lorſqu'elle eſt ſoutenue par un auteur grave: la ſcholaſtique fournira de pareils auteurs, pour & contre, dans tous les cas: & on conclura qu'on peut tout ſe permettre en ſûreté de conſcience. Voilà les abymes horribles, où ſe perdent des eſprits qui s'égarent. On n'en étoit pas encore là dans le moyen âge: mais vous pouvez juger ce que c'étoit que la morale, ſi vous vous rappellez qu'avec de l'argent on faiſoit faire ſa pénitence par un autre, & qu'on croyoit ſe racheter de tous ſes crimes, en mourant dans un froc, en faiſant un pélerinage, ou en fondant un monaſtere. On voit bien dans quel eſprit les ſcholaſtiques, qui étoient clercs, écrivoient ſur la morale.

La politique peut être conſidérée par rapport au

au gouvernement intérieur de l'état, & par rapport aux puiſſances voiſines. Dans le premier cas, ſon principal objet eſt certainement la police, la diſcipline & les mœurs : dans le ſecond, c'eſt de tendre à établir entre les nations des devoirs réciproques, comme il y en a entre les citoyens d'une même république ; en ſorte que tous les peuples fuſſent portés à ſe regarder comme ne formant qu'une même ſociété. Voilà, dis-je, le but auquel elle devroit tendre, quoiqu'elle ne puiſſe pas ſe flatter d'y atteindre : mais il ne faudroit pas chercher cette politique dans le moyen âge, puiſqu'on ne la trouveroit pas encore dans le ſiecle où nous vivons.

Quelle étoit donc la politique de ces tems ? Jugez-en par les déſordres, dont je vous ai donné une légere idée. La haine qui diviſoit tous les corps, la force qui régloit tout, la foi des ſermens violée, les guerres entrepriſes contre toute juſtice, la tyrannie des princes, qui appauvriſſoient leurs ſujets, pour s'appauvrir bientôt eux-mêmes ; les révoltes fréquentes des peuples, les prétentions des grands & du clergé, les entrepriſes des papes & les croiſades : tout cela prouve aſſez qu'alors la vraie politique n'étoit point du tout connue.

Les ſcolaſtiques la chercherent donc dans Ariſtote, c'eſt-à-dire, dans un ouvrage que ce philoſophe avoit fait, en conſidérant l'état de la Grece. Or la ſituation de l'Europe étoit toute différente. Il auroit donc fallu bien de la ſagacité, pour appliquer avec diſcernement au moyen âge, ce qu'Ariſtote avoit appliqué lui-même aux Grecs.

Les ſcholaſtiques n'avoient pas cette ſagacité

là. Ils ſubtiliſerent donc ſur la politique, comme ſur tout le reſte, & chacun ſe fit un devoir de ſoutenir les opinions les plus favorables au parti qu'il avoit embraſſé. Ainſi leur dialectique ne contribua qu'à rendre la politique encore plus ténébreuſe. Voilà pourquoi on a mal raiſonné, lorſqu'on a voulu établir les droits reſpectifs des ſouverains & des peuples, lorſqu'on a voulu défendre ceux de l'empire contre les entrepriſes du ſacerdoce, & lorſqu'on a voulu enlever au clergé les juſtices dont il s'étoit ſaiſi.

D'après ces conſidérations, vous prévoyez que le droit civil & le droit canonique ne pouvoient pas être traités avec plus de ſuccès. C'étoient les eccléſiaſtiques ſéculiers, qui s'appliquoient plus particulierement à cette étude: car les moines s'étoit réſervé ce qu'on appelloit alors philoſophie & théologie.

Il auroit fallu bien du jugement & bien de l'impartialité, pour ſe faire des idées ſaines du droit dans ces tems de troubles, où l'uſage avoit force de loi, & où les exemples variant continuellement, établiſſoient par conſéquent des droits contraires. Or, les eccléſiaſtiques pouvoient-ils avoir ce jugement & cette impartialité? Ils raiſonnerent donc en ſcholaſtiques, & leurs différens intérêts brouillerent tout.

C'eut été à la philoſophie à rechercher les vrais principes du droit civil, ou à choiſir au moins ce qu'il y avoit de plus raiſonnable dans les coutumes; mais dans ces ſiecles d'ignorance, ce travail étoit trop fort, même pour les plus grands eſprits.

Le droit canonique offroit de moindres diffi-

cultés : car on l'auroit aiſément reconnu, ſi on eût conſulté l'écriture, la tradition, les décrets des conciles, les loix des empereurs, les capitulaires de Charlemagne, &c. Mais ce n'étoit pas l'intérêt du clergé de l'aller chercher dans ces ſources, & on avoit perdu l'habitude d'y remonter. On ſe contentoit des fauſſes décrétales, du décret de Gratien, & de quelques autres compilations des bulles des papes, également favorables aux prétentions des eccléſiaſtiques. On adoptoit aveuglément tous ces écrits; on croyoit y trouver toute la juriſprudence : on les commentoit : on s'éloignoit de plus en plus des maximes de l'antiquité : le droit varioit arbitrairement, ſuivant les intérêts des juriſconſultes; & on n'étudioit que l'art d'éluder toutes les loix. Les efforts de quelques conciles pour déraciner ces abus, font voir juſqu'à quels excès ils avoient été portés.

Si les canoniſtes liſoient l'écriture, ce n'étoit guere que pour y trouver des paſſages, qui, mal entendus, venoient à l'appui des opinions nouvelles. Dans cette vue, ils abandonnerent le ſens littéral, & ils firent un grand uſage des allégories. Ils imaginerent, par exemple, que les deux glaives des apôtres déſignent les deux puiſſances, & ils en conclurent que les rois tiennent de l'égliſe toute leur autorité. Ils dirent auſſi que le grand luminaire, qui éclaire par ſa propre lumiere, eſt le ſacerdoce; & que le petit luminaire, qui n'a qu'une lumiere empruntée, eſt l'empire; & ils tirerent encore la même conſéquence. Voilà les grands principes ſur leſ-

quels on a fondé, depuis Grégoire VII, toutes les prétentions extraordinaires du saint siege.

Il suffisoit de répondre, comme le remarque l'abbé Fleuri, que les deux luminaires ne sont que le soleil & la lune, & que les deux glaives ne sont que deux glaives : on n'en savoit pas assez pour faire une réponse aussi simple. Non seulement les docteurs insistoient sur ces allégories : „ mais ce qui est plus surprenant, ajoute „ le même écrivain, les princes mêmes & ceux „ qui les défendoient contre les papes ne les re„ jetoient pas. C'étoit l'effet de l'ignorance „ crasse des laïques, qui les rendoit esclaves „ des clercs pour tout ce qui regardoit les let„ tres & la doctrine. Or, ces clercs avoient „ tous étudié aux mêmes écoles, & puisé la „ même doctrine dans les mêmes livres : aussi „ avez vous vu que les défenseurs de l'empe„ reur Henri IV contre le pape Grégoire VII, „ se retranchoient à dire qu'il ne pouvoit être „ excommunié, convenant, que s'il l'eût été, „ il devoit perdre l'empire. Fréderic II se sou„ mettoit au jugement du concile universel, „ & convenoit que s'il étoit convaincu des cri„ mes qu'on lui imputoit, particuliérement d'hé„ résie, il méritoit d'être dépose. Le conseil de „ St. Louis, n'en savoit pas davantage, & aban„ donnoit Fréderic, au cas qu'il fût coupable : „ voilà jusqu'où vont les effets des mauvaises „ études. „

Cependant il étoit difficile qu'on en fit de meilleures. Il auroit fallu que des docteurs, auxquels on donnoit les surnoms d'irréfragable, d'illuminé, de subtil, de grand, de résolu, de

ſolemnel, d'univerſel, &c. que des docteurs, dis-je, éblouis de leurs grands titres, & de leur grande réputation, euſſent reconnu qu'ils ne ſavoient rien, & euſſent eu l'humilité de recommencer dès la grammaire. Il auroit fallu qu'on eût renoncé à une ſcience, qui conduiſoit aux honneurs, aux dignités, aux richeſſes, & avec laquelle on ſe faiſoit des droits de toutes ſes prétentions. Pouvoit-on compter ſur des ſacrifices de cette eſpèce?

Les évêques les mieux intentionnés, élevés dans les mêmes écoles, n'en ſavoient pas aſſez pour remédier à ces maux. Peu capables de les voir dans toute leur étendue, ils n'étoient choqués que des excès les plus frappans: c'eſt pourquoi lorſqu'ils font des réglemens, ils s'arrêtent ſur de petits détails, & ne vont jamais au principe du mal.

Les légats, qui étoient chargés de mettre la réforme dans les univerſités, étoient également ignorans, & peut-être moins bien intentionnés. Ils proſcrivoient ou ils approuvoient au haſard, ſans ſavoir ce qu'ils devoient défendre ou permettre. Seulement ils avoient attention qu'on n'enſeignât rien que de conforme aux intérêts de la cour de Rome, & ils faiſoient jurer de défendre le pape contre tous. Cette inſpection, que le ſaint ſiege s'arrogeoit ſur les écoles, & le ſerment qu'on étoit obligé de prêter, ôtoient toute liberté de penſer, & paroiſſoient devoir perpétuer à jamais l'ignorance.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, que les études du moyen âge nous apprendroient peut-être à bien étudier nous-mêmes;

voyons donc comment les ſcholaſtiques pourroient nous donner des leçons.

Je vois d'abord qu'ils m'indiquent l'ordre que nous devons ſuivre : car il n'y a qu'à prendre à rebours celui qu'ils ont ſuivi, c'eſt-à-dire, commencer par la phyſique & finir par la grammaire.

Je vois en ſecond lieu, qu'il n'y a que deux manieres d'étudier une ſcience ; l'une qui ſe borne à ſe faire des idées abſtraites, & des principes généraux ; & l'autre qui conſiſte à bien obſerver. Or, les abſtractions n'ont pas réuſſi aux ſcholaſtiques. Bornons-nous donc à faire des obſervations.

Tout tombe ſous les ſens en phyſique, quelle que ſoit la partie dont on veuille faire l'étude. Il nous ſera donc facile de contracter l'habitude d'obſerver ; & ſi nous mettons de l'ordre dans nos obſervations, nous acquerrons un certain nombre de connoiſſances, que nous pourrons toujours retrouver au beſoin.

C'eſt déja beaucoup que de ſavoir obſerver les corps ; car cela nous prépare à nous obſerver nous-mêmes. Eſſayons donc de découvrir ce que faiſoit notre eſprit, lorſqu'en phyſique nous acquérions des connoiſſances. N'appercevons-nous pas auſſitôt l'origine & la génération des idées ? ne faiſons-nous pas l'analyſe des opérations de l'entendement ? Nous voilà donc métaphyſiciens : car la bonne métaphyſique n'eſt que cela.

Vous conviendrez que connoiſſant les opérations de l'eſprit, & qu'ayant contracté l'habitude de les bien conduire, il ne ſera pas difficile

de découvrir les regles du raiſonnement. Nous ſerons donc encore logiciens.

Mais ſi nous connoiſſons le ſyſtême de nos idées, celui des opérations de notre ame, & l'art de raiſonner; il ne tiendra qu'à nous de connoître auſſitôt le ſyſtême des langues, de ſavoir l'art de parler, & de faire, ſi nous voulons, une bonne grammaire, & une bonne rhétorique: voilà pourtant ce que les ſcolaſtiques nous apprennent.

Ils ne ſavoient pas parler, ils ne ſavoient pas raiſonner: & ils ont voulu commencer par apprendre les regles de l'art de parler & de l'art de raiſonner: cela ne leur a pas réuſſi. Nous devons donc commencer par bien raiſonner, & puis nous en apprendrons les regles. En effet, les Grecs avoient déja de bons poëtes, de bons orateurs, de bons écrivains dans tous les genres; & ils n'avoient encore ni grammaire, ni rhétorique, ni poétique, ni logique. Il n'eſt donc pas dans l'ordre de la nature de commencer notre inſtruction par l'étude de ces ſortes de livres: commençons plutôt par des livres bien écrits & bien raiſonnés.

Il ne faut pas entreprendre de forcer la nature à entrer dans la route, où notre imagination voudroit l'engager. Ce n'eſt pas à elle à nous obéir; c'eſt à nous à la ſuivre dans le chemin qu'elle nous trace. Elle a guidé les Grecs, les Européens ont cru la guider. En voilà aſſez pour notre inſtruction; car ſi après ces deux exemples nous choiſiſſions une mauvaiſe méthode, ce ſeroit bien notre faute. Il me ſemble que les Grecs font voir que rien n'eſt ſi ſimple que

d'apprendre bien les choſes ; & que les Européens font voir, au contraire, que rien n'eſt ſi laborieux que de les apprendre mal. Je ne crois pas, Monſeigneur, que vous aimiez le travail inutile. Soyez donc pour ce qui eſt ſimple.

Les ſcholaſtiques ſe ſont appliqués à traiter ſéparément tous les arts & toutes les ſciences ; je remarque encore que cela ne leur a pas réuſſi. Nous ne devons donc pas nous attacher à toutes ces diviſions.

Les Grecs viennent une ſeconde fois pour confirmer ma penſée : les Grecs, dis-je, qui nous ont beaucoup inſtruits, & qui nous auroient inſtruits davantage, ſi nous avions mieux ſu les étudier.

En effet, vous pouvez vous rappeller qu'en Grece un ſavant cultivoit à la fois tous les arts & toutes les ſciences connues. Son eſprit ſe fortifioit donc de tous les ſecours que ces arts & ces ſciences ſe donnent mutuellement ; & il faiſoit de grands progrès.

J'ai fait voir ailleurs que les Grecs dûrent à cette conduite leur ſupériorité ſur les Romains : pourquoi donc nous obſtiner à étudier les ſciences les unes après les autres ? Jugeons de la république des lettres par les républiques anciennes. Jamais celles-ci ne furent plus fécondes en ſujets capables de ſervir la patrie, que lorſque le même citoyen s'étudioit à pouvoir remplir un jour également tous les emplois : mais lorſqu'on eut des capitaines qui ne ſavoient pas le métier de magiſtrat, & des magiſtrats qui ne ſavoient pas le métier de capitaine ; les bons capitaines & les bons magiſtrats devinrent tous les jours

plus rares. La nature nous montre donc par mille exemples, qu'il y a des choſes qu'il ne faut pas étudier ſéparément. En effet, un grammairien ne ſera jamais que médiocre ou mauvais, s'il n'eſt que grammairien. Il en eſt de même d'un rhéteur, de même d'un logicien, &c. Nous ſerons donc nous-mêmes mal inſtruits dans ces arts, tant que nous les étudierons ſéparément.

Pourquoi donc nos grammaires, nos rhétoriques, nos logiques, & nos traités élémentaires ſont-ils tous ou mauvais, ou du moins imparfaits ? C'eſt qu'on s'opiniâtre à ſéparer des choſes, qui par leur nature étant faites pour s'éclairer mutuellement, demanderoient au contraire d'être mêlées juſqu'à un certain point. Cet abus eſt tel, que celui qui fait un livre élémentaire, ſait quelquefois à peine au-delà de ſon livre.

Mais direz-vous, il faut bien traiter les ſciences ſéparément, car autrement on finiroit par tout confondre. Sans-doute ; & les Grecs eux-mêmes les ont traitées ainſi : mais ils ont commencé par étudier enſemble tout ce qu'ils pouvoient apprendre de chacune en même tems, & ils n'ont ſongé à les ſéparer, que lorſque la multitude des connoiſſances ne permettoit plus de ſuivre cette méthode. Voilà comment ils ont travaillé à leur propre éducation. Ce ſecret s'eſt perdu avec eux ; parce qu'au lieu de chercher par quels moyens ils avoient commencé à s'inſtruire, nous avons étudié dans les ouvrages qu'ils avoient faits, lorſqu'ils étoient déja inſtruits.

Il faut donc, non-ſeulement changer tout l'ordre dans lequel les ſcholaſtiques ont traité les ſciences : il faut encore abandonner les diviſions

qu'ils en ont fait : & il eſt démontré que nous n'aurons un bon cours d'éducation, que lorſque nous ſaurons mêler enſemble les études, qui ne veulent pas être ſéparées.

Juſqu'ici cependant on a ſuivi ſervilement l'ordre & les diviſions des ſcholaſtiques : on a même encore plus diviſé qu'eux ; & on paroît craindre que les arts & les ſciences ne s'éclairent mutuellement. Voilà ce qui a donné naiſſance à des ontologies, des pſychologies, des coſmologies, &c.

C'eſt dans l'hiſtoire des peuples, qu'on devroit trouver au moins des commencemens de connoiſſances ſur les gouvernemens, ſur les lois, ſur le droit public, ſur la guerre, ſur la police, ſur le commerce, ſur les arts, ſur les ſciences, en un mot, ſur-tout ce que l'eſprit humain a pu découvrir pour contribuer à l'avantage des ſociétés. Cependant nos hiſtoriens ne ſavent communément ramaſſer que des faits ; & ſi nous voulons nous inſtruire des gouvernemens, des lois, du droit public, &c. nous ſommes obligés de lire des traités, qui ſe renferment chacun dans un ſeul de ces objets. On ne trouve donc nulle part d'enſemble : c'eſt pourquoi on n'acquiert que des connoiſſances bornées, imparfaites & ſouvent fauſſes.

Nous ſuivons par habitude les plans conſacrés par l'uſage, & quoique depuis la renaiſſance des lettres on ſe plaint que les études ſont mauvaiſes, perſonne ne ſait encore remonter à la ſource du mal. C'eſt que les meilleurs eſprits ont de la peine à ſe défaire de tous leurs préjugés. Ils s'engagent avec tout le monde dans les che-

mins battus. Parce qu'ils les applaniſſent un peu dans quelques endroits, ils ſe flattent qu'il ne reſte plus rien à faire; & ils ne s'apperçoivent pas qu'il falloit ſe frayer une nouvelle route. Je répete donc, que tant qu'on voudra traiter ſéparément & dans cet ordre, la grammaire, la rhétorique, la logique, la métaphyſique, on ne fera que des efforts inutiles. C'eſt une choſe bien ſinguliere que dans le dix-huitieme ſiecle, où des hommes de génie ſe ſont appliqués aux ſciences avec d'auſſi grands ſuccès, on ſoit encore à chercher la meilleure méthode de les enſeigner. Pourquoi ceux qui les ont appriſes ou mêmes créées, ne découvrent-ils pas comment ils ſe ſont inſtruits eux-mêmes? Nous ſommes encore plus ſcholaſtiques que nous ne penſons.

LIVRE NEUVIEME.

De l'Italie.

AVANT de reprendre la ſuite de l'hiſtoire générale, il faut encore nous arrêter ſur l'Italie, & la conſidérer par rapport au gouvernement, & par rapport aux lettres.

CHAPITRE PREMIER.

Des principales cauſes des troubles de l'Italie.

DEPUIS la chûte de l'empire d'Occident, nulle part les troubles n'ont été plus grands qu'en Italie. Vous pouvez déja le comprendre, quoique je n'aie parlé de cette province, qu'autant que ſon hiſtoire s'eſt trouvée liée à celle des autres états de l'Europe. En effet, le gouvernement féodal y devint encore plus vicieux qu'ailleurs; puiſque la ſuzeraineté y fut toujours un ſujet de guerre. Si les peuples pouvoient être forcés à reconnoître l'autorité des empereurs, ils ne ſe ſoumettoient jamais; ils conſervoient, au contraire, l'eſpérance de ſecouer le joug, & les déſordres de l'Allemagne leur en fourniſſoient ſouvent l'occaſion.

Les Romains, ſur-tout vouloient être libres:

mais ils n'avoient point de mœurs. Cependant les mœurs ſeules peuvent aſſurer la liberté d'une république. Ils devoient donc paſſer alternativement de la ſervitude à la licence.

Les mêmes vices régnoient parmi les autres peuples. Dès qu'ils n'étoient plus forcés d'obéir à un tyran, ils ſe croyoient libres : ils s'imaginoient n'avoir plus qu'à ſe gouverner eux-mêmes, & ils en étoient incapables.

Les papes, qui ne vouloient point de la liberté des peuples, paroiſſoient n'agir que pour entretenir la licence. Trop foibles pour uſurper eux-mêmes la ſouveraineté, ils imaginerent de la donner comme en dépôt; ſe flattant qu'on ne l'accepteroit que pour leur en faire part. Ils y furent toujours trompés, & cependant ils ſuivirent toujours la même politique; ſans ſe laſſer d'élever & d'abattre alternativement, pour amonceler ſans ceſſe ruines ſur ruines. Ils cauſoient par cette conduite des maux d'autant plus grands, qu'ils n'étoient nulle part moins reſpectés qu'en Italie. Aſſez puiſſans pour exciter les troubles, il n'étoit plus en leur pouvoir de ramener l'ordre; & cette miſérable province, déchirée par ſes habitans, devenoit encore un théatre de guerre pour les étrangers.

Pour connoître la premiere origine des malheurs de l'Italie, il faut remonter juſqu'aux Lombards.

Cleph, ſucceſſeur d'Alboin, ayant été aſſaſſiné, les Lombards, à qui les cruautés de ce prince avoient rendu la royauté odieuſe, créérent en 576 trente ducs pour gouverner chacun une de leurs villes. Diviſés ſous tant de

chefs, ils furent trop foibles pour continuer leurs conquêtes.

Cet interregne duroit depuis dix ans, lorſque Childebert, roi d'Auſtraſie, paſſa les Alpes à la ſollicitation de Maurice empereur d'Orient. Les Lombards, connoiſſant alors le beſoin de ſe réunir ſous un ſeul chef, rétablirent la royauté, & mirent ſur le trône Autharis, fils de Cleph. Mais la diſpoſition des eſprits n'étoit plus auſſi favorable à la monarchie; car les ducs, qui regrettoient leur indépendance, portoient facilement à la révolte, un peuple qui avoit perdu l'habitude d'obéir. Les diſcordes mirent donc les Lombards dans l'impuiſſance d'achever la conquête de l'Italie. S'ils s'étendirent juſqu'à Bénévent; Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Parme, Bologne & d'autres villes ſe défendirent long-tems contre leurs efforts, ou même ne furent jamais ſubjuguées [*].

Quelque tems auparavant, Longin avoit déja établi des ducs dans les principales villes, que les

[*] Je remarquerai ici avec combien peu de fondement on attribue aux Lombards l'origine du gouvernement féodal. Avant le regne d'Autharis, leurs trente ducs n'étoient certainement pas des vaſſaux, puiſqu'ils ne dépendoient de perſonne; & depuis ce ſont trente princes qui ont formé une aſſociation, & qui ont choiſi un chef. Il n'y a rien là de ſemblable aux bénéfices donnés par les Carlovingiens. L'établiſſement du gouvernement féodal en Italie eſt donc poſtérieur aux Lombards.

Pepin, fils de Charlemagne & roi d'Italie, fit des comtes & des marquis: mais les comtés & les marquiſats n'étoient pas encore des fiefs, même en France. Il me paroit que ce gouvernement, qui a pu s'introduire en Italie ſous Charles le Chauve ou ſous Charles le Gros, a dû y avoir moins de conſiſtance que par-tout ailleurs.

empereurs conſervoient encore en Italie. Son deſſein étoit que ces gouverneurs fuſſent toujours ſubordonnés à l'exarque de Ravenne : mais ils ne pouvoient l'être, qu'autant que Conſtantinople ſeroit en état d'envoyer des ſecours à l'exarque. La foibleſſe de l'empire leur fourniſſoit donc l'occaſion de ſe faire tôt ou tard indépendans. On voit même déja les Romains s'unir à Longin, moins comme ſujets que comme alliés ; & traiter en leur nom avec les Lombards, comme Longin au nom de l'empereur.

Voilà les diviſions qui commencent en Italie, pour ne plus finir ; & cette province n'aura des tems de calme, que lorſqu'elle ſera la proie des étrangers. Vous regardez peut-être Narſès, qui la livra aux Lombards, comme l'unique cauſe d'une révolution, qui a eu des ſuites auſſi funeſtes. Que penſez-vous donc de Juſtin II, qui eut l'injuſtice & l'imprudence d'ôter ce gouvernement à ce grand général pour le donner à Longin ? Que penſez-vous de Sophie, qui plus imprudente, l'inſulta en le menaçant de le faire filer avec les femmes du palais ? Conſidérez-donc, Monſeigneur, les malheurs de l'Italie ; & ſouvenez-vous qu'un prince doit reſpecter les grands hommes qui l'ont ſervi.

Ces commencemens de diviſion furent auſſi les commencemens de la puiſſance des papes. Comme ils avoient la conſidération qu'inſpire la ſainteté de leur caractere, & que pluſieurs juſqu'alors avoient méritée par leurs vertus & leurs lumieres ; ils paroiſſoient avoir ſeuls aſſez d'autorité pour concilier tous les partis & ramener la paix. C'eſt par leur médiation que les

Romains ménageoient leurs intérêts avec l'empereur ou avec le roi de Lombardie; & ils se flattoient de rétablir la république, sous la protection d'un pontife, dont ils ne prévoyoient pas l'ambition.

Charlemagne, en donnant un riche patrimoine à l'église de Rome, ajouta une nouvelle considération à celle des papes; considération, qui devoit s'accroître à mesure que les siecles se corromproient davantage.

Le couronnement de Pepin & l'empire donné à Charlemagne devoient un jour soumettre au chef de l'église, jusqu'au temporel des souverains. Car si auparavant on ne pouvoit être élevé sur le saint siege qu'avec l'agrément de l'empereur, il paroissoit alors qu'on ne pouvoit être élevé à l'empire qu'avec l'agrément du pape. On en étoit si convaincu, que les rois d'Allemagne n'osoient prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été couronnés à Rome. Si vous voulez donc trouver les principales causes de la grandeur des papes, cherchez-les, sur-tout, dans les aveux exprès ou tacites des princes, trop ignorans pour connoître leurs droits.

Si Louis le Débonnaire & ses fils ont accru par leur foiblesse la puissance du clergé, celle des papes ne pouvoit manquer de s'accroître. Les progrès en ont même été rapides: Lothaire, roi de Lorraine, en est la preuve.

L'Italie souffrit sur-tout des révolutions, qui suivirent la déposition de Charles le Gros. Bérenger duc de Frioul, Gui duc de Spolete, leurs fils & d'autres princes se l'enleverent, tour-à-tour. La guerre fut longue & cruelle, parce

que

que les différentes factions ne ſavoient ni ſe réunir, ni perſiſter chacune dans leurs premieres démarches ; & comme les intérêts changeoient de mille manieres, la fortune varioit continuellement.

Le patrimoine de St. Pierre n'étoit pas reſpecté par des tyrans, qui régloient leurs droits ſur leurs forces. Les papes n'attendoient point de ſecours des princes étrangers, parce qu'aucun n'étoit encore aſſez affermi pour porter ſes armes au dehors ; ils n'avoient d'autorité en Italie qu'autant qu'ils ſavoient ménager quelqu'une des puiſſances qui y dominoient ; & les révolutions fréquentes les mettoient dans la néceſſité de changer continuellement de vues & de conduite. Enfin le ſchiſme de Sergius & de Formoſe affoibliſſoit encore le ſaint ſiege : car l'un & l'autre de ces concurrens ne pouvant fortifier ſon parti, qu'autant qu'il étoit reconnu par un plus grand nombre de ſouverains ; les papes avoient beſoin des princes, qui juſqu'alors avoient eu beſoin des papes. Ce n'étoit donc pas le moment de former de nouvelles entrepriſes : c'étoit aſſez de ſe maintenir. Pour mettre le comble à tant de déſordres, il arriva que l'Italie fut encore expoſée, d'un côté aux incurſions des Sarrazins, & de l'autre à celle des Hongrois.

Tels furent les troubles qui déſolerent l'Italie depuis 888 juſqu'en 962, qu'Othon I, appellé par Jean XII, fut couronné à Rome. Cependant ni le pape ni les Romains ne vouloient de maître. Ils ſe repentirent donc bientôt d'avoir imploré contre Bérenger II, le ſecours d'un prince qui avoit des droits ſur eux. En effet, leur con-

duite avoit été bien imprudente. S'imaginoient-ils qu'Othon ne viendroit que pour les autoriſer à ſe gouverner dans une entiere indépendance, avec leur ſénat, leurs conſuls & leur préfet? Il ne ſuffiſoit pas d'avoir établi une apparence de république : il falloit affermir le gouvernement & ſavoir ſe défendre ſans ſecours étrangers.

Mais parce que les Romains ne pouvoient ni obéir ni ſe gouverner, Jean XII eut à peine couronné Othon qu'il voulut donner l'empire à Adelbert, fils de Bérenger II : il ne fit qu'occaſionner inutilement de nouveaux troubles. Othon plus maître en Italie que Charlemagne, laiſſa toute ſa puiſſance à ſes ſucceſſeurs.

Cependant les troubles renaiſſoient de toutes parts auſſitôt que l'empereur occupé en Allemagne, paroiſſoit moins redoutable. Rome oublioit alors qu'elle avoit un maître; le peuple & le pape devenoient ennemis; & les diſſentions ne ceſſoient plus. C'eſt aux pieds du ſaint ſiege qu'on voyoit ſans frayeur les foudres, qui faiſoient trembler toute l'Europe.

Le reſte de l'Italie n'étoit pas moins troublé par l'inquiétude des ſeigneurs, qui s'en partageoient toutes les provinces; & les Normands vinrent enfin pour augmenter les déſordres. L'empereur pouvoit par ſa préſence appaiſer les flots de cette mer : mais ce n'étoit qu'un calme paſſager, & la tempête recommençoit avec plus de violence.

Les empereurs de la maiſon de Saxe avoient été puiſſans : mais en croyant s'attacher le clergé par des bienfaits, ils éleverent & nourrirent de nouveaux ennemis dans le ſein de l'empire. Les

prélats ne ſongerent plus qu'à ſe rendre indépendans : ils furent ſoutenus dans leurs entrepriſes par les ſeigneurs laïques, dont l'intérêt étoit de ſe concilier une puiſſance qu'on avoit élevée contr'eux ; & ſi les effets de cette mauvaiſe politique des Othons ne parurent pas d'abord ſous les premiers empereurs de la maiſon de Franconie, ils éclaterent enfin ſous Henri IV.

Cependant les Normands, qui s'affermiſſoient au midi de l'Italie, n'avoient d'autre intérêt que de repouſſer au-delà des Alpes les empereurs dont la puiſſance s'affoibliſſoit en Allemagne. Or, de pareilles circonſtances devoient flatter les Italiens de pouvoir ſe ſouſtraire aux Allemands. Elles devoient donc allumer un nouvel incendie.

Le plus hardi dans ces conjonctures fut ſans doute Grégoire VII. Cependant il avoit bien des raiſons pour ſe promettre un heureux ſuccès. Les Normands lui offroient des ſecours & un aſyle en cas de revers : la princeſſe Mathilde, qui entroit dans toutes ſes vues, poſſédoit Ferrare, Modene, Mantoue, Vérone, Plaiſance, Parme, Spolete, Ancone, Piſe, Lucques & preſque toute la Toſcane : le clergé de Rome & d'Italie étoit irrité contre les empereurs, parce que Henri III avoit élevé pluſieurs Allemands ſur le ſaint ſiege : enfin Grégoire pouvoit compter ſur les diviſions de l'Allemagne, & encore plus ſur l'ignorance de ſon ſiecle.

L'audace de ce pontife & de ſes ſucceſſeurs remua toute l'Europe, particulierement l'Italie & l'Allemagne. Il ſe fit une révolution dans les eſprits comme dans les états ; les droits des têtes couronnées parurent équivoques, & on ſe crut

autoriſé par principe de religion à des révoltes, auxquelles les vices de ces tems barbares ne portoient déja que trop.

Il falloit des princes tels que les deux Fréderics pour défendre avec quelque gloire les droits de l'empire, dans ces ſiecles où l'ignorance & la ſuperſtition des peuples, faiſoient une néceſſité de reſpecter juſqu'aux excommunications injuſtes du ſaint ſiege; où il ſe trouvoit des ſouverains aſſez aveugles pour accepter une couronne offerte par les papes; & où les vaſſaux de l'empire, toujours impatiens de ſecouer le joug, avoient fort accru leur puiſſance. Non ſeulement les prélats s'étoient rendus indépendans, mais les duchés & les comtés étoient encore devenus héréditaires; les premiers ſous les Saxons, & les ſeconds ſous les princes de Franconie.

Cependant Fréderic I releva quelque peu ſon autorité en protégeant les villes qui voulurent ſe ſouſtraire aux ducs & aux évêques; en formant, au milieu même des duchés, quantité de principautés dont il étoit le ſuzerain immédiat. Cependant ces villes & ces nouveaux ſeigneurs changerent d'intérêts, à meſure que les troubles changeoient les circonſtances; & les ſucceſſeurs de Fréderic en tirerent peu de ſecours.

L'Allemagne & l'Italie étant donc diviſées entre une multitude de princes indépendans, ou qui cherchoient à le devenir, les querelles du ſacerdoce & de l'empire, ſi favorables à l'ambition de ces tyrans, acheverent de mettre le comble aux déſordres, ſous les princes de la maiſon de Souabe. Les villes d'Italie formoient des ligues ſous la protection des papes, ou ſous

celle des empereurs ; & elles ſe faiſoient des guerres d'autant plus cruelles, qu'il n'y en avoit point où les deux factions ne fuſſent armées l'une contre l'autre : car les Guelfes & les Gibelins étoient répandus & mêlés dans chacune.

Après la mort de Conrad IV, fils de Fréderic II, l'empire tomba dans une véritable anarchie. N'y ayant plus de puiſſance capable de faire reſpecter les lois, les princes entreprirent de ſe rendre juſtice par les armes, ou plutôt de faire valoir leurs prétentions comme des droits ; & tandis que la petite nobleſſe infeſtoit les chemins, au point qu'on ne pouvoit pas aller ſans eſcorte d'une ville à l'autre ; la nobleſſe plus puiſſante s'appropria les biens de la couronne, & acheva de s'arroger tous les privileges de la ſouveraineté. Cette anarchie continua juſqu'à Rodolphe de Habsbourg que les électeurs préférerent, parce qu'ils le jugerent trop foible pour revendiquer leurs uſurpations.

C'eſt pendant cette anarchie que pluſieurs villes d'Allemagne & des princes mêmes formerent des ligues pour veiller à leur ſûreté, ſe voyant forcés à s'armer contre les brigands. Il ne ſe fit pas de moindres changemens en Italie : car il s'y forma de nouvelles principautés, & pluſieurs peuples qui tentoient depuis quelque tems de ſe gouverner eux-mêmes, crurent enfin avoir trouvé l'occaſion de ſe rendre indépendans. Vous vous ſouvenez que Rodolphe abandonna l'Italie, ſur laquelle il ne pouvoit faire valoir ſes droits, & qu'il vendit la liberté à des villes qui, comme vous le verrez bientôt, ne l'acheterent pas. Aucune n'étoit faite pour une pareille acquiſition.

Mais quelles que ſoient ces républiques, nous ſommes à l'époque où il faut les obſerver. Je n'entreprendrai pas cependant de vous faire l'hiſtoire de toutes leurs diſſentions : il me ſuffira de vous faire connoître l'eſprit, dans lequel elles ſe ſont gouvernées.

CHAPITRE II.

Conſidérations générales ſur ce qui fait la force ou la foibleſſe d'une république.

UNE république eſt heureuſe lorſque les citoyens obéiſſent aux magiſtrats, & que les magiſtrats reſpectent les lois. Or, elle ne peut s'aſſurer de cette obéiſſance & de ce reſpect, qu'autant que par ſa conſtitution elle confond l'intérêt particulier avec le bien général; & elle ne confond l'un avec l'autre, qu'à proportion qu'elle maintient une plus grande égalité entre ſes membres.

Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune, car le cours des choſes la détruiroit d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs; puiſque cela ſeroit contradictoire à l'ordre de la ſociété, qui demande que les uns gouvernent & que les autres ſoient gouvernés. Mais j'entends que tous les citoyens, également protégés par les loix, ſoient également aſſurés de ce

qu'ils ont chacun en propre ; & qu'ils aient également la liberté d'en jouir & d'en diſpoſer. Delà, il réſulte qu'aucun ne pourra nuire, & qu'on ne pourra nuire à aucun.

Cette égalité ſeroit tout-à-fait détruite, ſi des privileges donnoient à quelques-uns le droit excluſif de s'occuper d'un commerce ; ſi des impôts arbitraires ne permettoient pas aux citoyens de ſavoir ce que le fiſc voudra bien leur laiſſer ; ſi les publicains étoient autoriſés à vexer impunément les peuples ; ſi l'intrigue faiſant un trafic des emplois, vendoit le droit de s'enrichir par toute ſorte de moyens : en un mot, ſi le gouvernement enhardiſſoit l'avidité à tout oſer : ce ſeroit alors le tems des fortunes rapides, & d'une inégalité deſtructive.

A meſure donc que cette inégalité s'introduira, il y aura plus de citoyens intéreſſés à déſobéir aux magiſtrats, & plus de magiſtrats intéreſſés à ſe mettre au-deſſus des lois. Alors il n'eſt pas poſſible que chacun trouve le même avantage dans le bien de tous. Ce vice de la république en altérera inſenſiblement la conſtitution, & la ruinera tout-à-fait lorſque ceux qui ſe font un intérêt à part, ſeront devenus les plus puiſſans. Si elle paroît plus riche & plus floriſſante que jamais, cet éclat ne ſera qu'une fauſſe apparence, c'eſt-à-dire, qu'il y aura des citoyens opulens, & que la république elle-même ſera foible & miſérable. En effet, les reſſources ne manquent pas aux peuples pauvres, parce que chez un peuple pauvre aucun citoyen ne l'eſt : c'eſt aux peuples riches qu'elles manquent, parce que les richeſſes étant abſorbées par un petit nombre de famil-

les, le peuple qu'on dit riche, eſt pauvre en effet : les plus beaux tems d'une république ne ſont donc pas ceux où elle paroît plus floriſſante.

Je ne prétends pas que la pauvreté faſſe la proſpérité des états, puiſque toutes les nations de l'Europe ont été pauvres & malheureuſes ; & que preſque toujours ſans reſſources, elles ne ſe ſont ſouvent relevées que par des efforts, qui leur préparoient de nouvelles calamités.

Quelle eſt donc cette pauvreté ſi ſalutaire ? Vous voyez, Monſeigneur, que ce mot eſt vague comme beaucoup d'autres, & a beſoin d'être expliqué. Mais ſi vous comparez les beaux tems de la Grece & de Rome avec les ſiecles déſaſtreux que je viens de tracer, vous vous l'expliquerez à vous-même beaucoup mieux qu'avec le ſecours des définions que je vous donnerois. Je vous y invite, & en attendant, j'eſſayerai de fixer vos idées.

Si toutes les richeſſes de l'Europe étoient également partagées entre tous les hommes qui l'habitent, aucun peuple ne paroîtroit opulent, parce qu'il n'y auroit en effet ni pauvre ni riche. C'eſt donc de l'inégalité des partages que naiſſent la miſere & l'opulence, & nous ſommes moins riches par les richeſſes que nous avons, que par celles qui manquent aux autres.

Mais dans la ſuppoſition où les partages ſont égaux, imaginons deux républiques également puiſſantes ; & ſuppoſons que dans l'une, les citoyens n'ambitionnent que la gloire de ſervir l'état, tandis que dans l'autre, chacun deſire à l'envi de s'enrichir. La premiere conſervera toujours la même puiſſance, parce qu'elle continue-

ra de n'avoir ni pauvres ni riches ; la ſeconde, au contraire, s'affoiblira, parce qu'elle ne pourra pas retirer les mêmes ſervices de tous ſes citoyens : car les pauvres ne pourront pas la ſervir, & les riches ne le voudront pas, ou ne le voudront que pour eux. Elle ne ſera donc ſervie que par des hommes qui ſeront mercenaires, ou par néceſſité ou par avarice. Qu'une guerre s'éleve entre ces deux républiques, vous prévoyez l'événement.

Cependant l'inégalité des richeſſes amene le luxe, qui traînant à ſa ſuite tous les vices, acheve de ruiner la ſociété. Voilà encore un mot dont on ſe fait des idées trop vagues, & qui demande une explication.

Il y a eu bien des ſiecles où une chemiſe de toile étoit un luxe. Aujourd'hui la ſoie en eſt moins un, que du tems des premiers empereurs romains ; & les étoffes d'or elles-mêmes ſe porteroient ſans luxe, ſi elles étoient auſſi communes que le drap le plus groſſier. Les riches les abandonneroient même alors aux pauvres, parce que certainement elles ne ſont pas les plus commodes.

Ce n'eſt donc pas uniquement dans l'uſage des choſes qu'il faut chercher le luxe, puiſqu'alors c'eſt un Protée qu'on ne peut ſaiſir. En quoi conſiſte donc le luxe ? Dans un travers de l'imagination, qui nous fait trouver notre bonheur à jouir des choſes, dont les autres ſont privés. Je dis *travers* : car on n'eſt pas mieux vêtu avec un drap d'or, qu'avec un drap de laine : on ne fait pas meilleure chere avec des mets rares qu'avec des mets communs ; & celui qui ne peut aller

qu'en carroſſe, n'eſt pas plus heureux que celui qui s'eſt fait une habitude d'aller à pied.

Dès que le luxe conſiſte dans ce vice de l'imagination, c'eſt une conſéquence qu'il mette les choſes commodes au-deſſus des choſes néceſſaires, & les choſes frivoles au-deſſus des choſes ſolides; & vous concevez les maux qu'il doit produire. Autant il donne de ſuperflu aux riches qui ſe ruinent, autant il ôte de néceſſaire au reſte des citoyens. Si dans les grandes villes, il paye un ſalaire aux artiſans, il n'eſt pas vrai qu'il les faſſe vivre; puiſqu'il ruine les campagnes, qui ſeules font vivre & le riche & l'artiſan. Il tend donc à cauſer une ruine générale. Bientôt il n'y aura plus que des pauvres, des riches mal aiſés, & des fortunes ſcandaleuſes, qui ſe font rapidement, & qui paſſent avec la même rapidité. Dans cette ſituation, de quelle utilité les pauvres ſeront-ils à l'état? & de quelle utilité ſeront les riches eux-mêmes, amollis, ſujets à mille infirmités, dégoûtés des fatigues, ſe faiſant un beſoin ſuperflu qui leur manque, exigeant d'avance le prix des ſervices qu'ils ne rendront pas, & ſe plaignant toujours de n'avoir pas été récompenſés? Je veux qu'ils ſe faſſent encore un point d'honneur de ſervir la patrie: mais leur point d'honneur s'affoiblira de jour en jour, & cependant leur avidité ſera une ſource de déſordres.

Une république n'eſt donc pas heureuſe & puiſſante, préciſément parce qu'elle eſt pauvre: mais elle l'eſt à proportion que ſa pauvreté entretient l'égalité parmi les citoyens; & que ne ſouffrant pas qu'il s'éleve des familles opulentes, elle exclut le luxe, c'eſt-à-dire, le deſir de jouir de ce

dont les autres manquent, & par conſéquent, la manie de chercher des jouiſſances dans des frivolités, que les riches ſeuls peuvent ſe procurer.

Faudroit-il donc détruire tout-à-fait le luxe, & faire de nouveaux partages? Non, ſans doute, on le tenteroit inutilement: un pareil projet ſeroit même ſans fruit & produiroit de nouveaux malheurs. Mais ne nous preſſons pas de chercher ce qu'il conviendroit de faire: obſervons, & ne faiſons pas des ſyſtêmes ſur ce que nous n'avons pas encore ſuffiſamment étudié. Si les circonſtances produiſent enfin de bons gouvernemens, elles nous épargneront la peine d'en imaginer: ou ſi changeant continuellement l'état des choſes, elles ne font que ſubſtituer des vices à des vices, elles nous apprendront au moins ce qu'il ne faut pas faire; & nous pourrons connoître le meilleur gouvernement, lorſque nous aurons connu tous les mauvais gouvernemens poſſibles.

L'ambition produit des vices ou des vertus, ſuivant qu'elle change d'objet. Ame de la république, il eſt des circonſtances, où elle la ſoutient par les diſſentions qu'elle fait naître; comme il en eſt d'autres, où elle n'engendre que des diſſentions funeſtes. Il n'eſt donc pas à deſirer que les diſſentions de toute eſpece ſoient abſolument étouffées: il s'agit ſeulement de régler l'ambition qui les cauſe.

L'ambition eſt toujours bien réglée, lorſqu'elle ne ſe porte qu'aux honneurs que la république diſpenſe. Car alors on préfére la patrie à tout & on regarde les premieres magiſtratures, comme le plus haut degré de la fortune. Les contendans formeront, à la vérité, des partis: mais ils ac-

querront des talens, pour mériter les ſuffrages ; & les plus vives diſſentions ſeront étouffées, auſſitôt que les citoyens ſentiront le beſoin de ſe réunir. Elles ſe rallumeront ſans doute, à la premiere occaſion, ſans doute auſſi, elles s'éteindront encore d'elles-mêmes.

Jaloux uniquement de partager les honneurs, les différens partis n'imagineront pas de s'armer les uns contre les autres. Il leur viendra encore moins dans la penſée d'appeller des ſecours étrangers. Enfin, aucun citoyen ſenſé, quelque puiſſance qu'on lui donne, n'oſera former le projet de donner des fers à ſa patrie : il eſt trop convaincu qu'il reſteroit ſeul contre tous.

Rome prouve la vérité de ce que je dis, mais elle prouve auſſi que l'ambition n'a plus de regles, lorſqu'elle ſe porte à toute autre choſe qu'aux honneurs. C'eſt alors le tems des grands déſordres : c'eſt alors que l'or & le fer ouvrent un chemin à la tyrannie.

Obéir aux magiſtrats, reſpecter les lois, aimer la patrie, n'avoir qu'une ambition honnête, ignorer le luxe & tous les vices qu'il engendre : voilà ſans doute ce qui fait les bonnes mœurs. Or, l'égalité produit tous ces effets : elle forme donc les meilleurs citoyens.

Dans une république formée ſur ce modele, les mœurs générales déterminent naturellement les mœurs particulieres ; les bonnes éducations ſe font ſeules, comme en effet elles doivent ſe faire. Mais malheureuſement dans les républiques corrompues, les mœurs générales ont plus de pouvoir encore ; & les mauvaiſes éducations, qui ſe font ſeules plus facilement que les bonnes, em-

pirent d'une génération à l'autre. On ſe plaint, on cherche des remedes, on veut oppoſer des digues au torrent, qui ſe déborde : c'eſt la ſource qu'il faudroit tarir.

CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.

J'AI voulu dans le chapitre précédent vous préparer à juger par vous-même des républiques d'Italie. Encore quelques réflexions générales, & vous pourrez deviner le fond de leur hiſtoire.

Ce n'étoit pas dans les provinces du royaume de Naples, qu'il devoit ſe former des républiques. Les peuples, de tous tems ſubjugués, s'étoient fait une habitude d'obéir ; & toujours enveloppés dans des révolutions, ils étoient entraînés par une force, qui ne leur permettoit pas de s'arrêter ſur eux-mêmes, & de penſer ſeulement qu'ils pouvoient être libres. La ville de Naples avoit, à la vérité, connu la liberté, & elle en avoit conſervé quelques-uns des privileges ſous les rois normands : mais il ne lui étoit plus poſſible de la recouvrer.

Après la mort de Conrad IV fils de Fréderic II, les déſordres de l'Allemagne paroiſſoient offrir la liberté aux villes de Lombardie, d'autant plus que les papes n'y pouvoient pas cauſer des troubles auſſi facilement que dans le royaume de Naples. Cependant, parce que les Lom-

bards étoient accoutumés au joug, ainſi que les Napolitains, il fut facile aux gouverneurs de ſe rendre maîtres chacun dans ſa province. Ce ſont, par conſéquent, des principautés qui devoient ſe former dans cette partie de l'Italie. Quelques villes, à la vérité, profitant des circonſtances qu'offroient les querelles du ſacerdoce & de l'empire, avoient tenté auparavant de ſe gouverner en républiques; mais elles jouirent peu de leur liberté : car je ne comprends pas dans la Lombardie, Veniſe, non plus que Gènes. Depuis longtems ces deux dernieres avoient trouvé l'occaſion d'établir un gouvernement républicain.

Dans l'état que nous nommons aujourd'hui eccléſiaſtique, les papes, trop foibles pour y dominer, étoient aſſez forts pour troubler tous les gouvernemens. La multitude des affaires qu'ils embraſſoient, & l'Europe entiere ſur laquelle ils étendoient leurs ſoins apoſtoliques, ne leur permettoient pas toujours de ſoutenir les démarches qu'ils avoient faites, dans la vue de s'aſſurer des villes du patrimoine de St. Pierre. Elevés ſur le ſaint ſiege pour l'ordinaire dans un âge avancé, ſouvent ſans l'avoir prévu, &, par conſéquent, ſans y être préparés, il étoit difficile qu'ils euſſent aſſez de lumieres, pour gouverner un état, ſi mal affermi qu'il étoit toujours à conquérir. Enfin ne faiſant pour la plupart que paſſer ſur la chaire de St. Pierre, aucun n'y reſtoit aſſez longtems pour achever ce qu'il avoit commencé; & cependant chacun y portoit ſes vues particulieres, comme ſon eſprit & ſon caractere : l'un précipitoit; un autre

ralentiſſoit ; un autre ne faiſoit rien ; un autre revenoit à quelque vieux projet ; un autre formoit une entrepriſe qu'un autre abandonnoit, & à laquelle un autre revenoit encore : de ſorte que c'étoit preſque à chaque pontificat, nouveau plan, nouveau ſyſtème, nouvelle politique, & quelquefois rien. Ajoutons que les circonſtances pouvoient encore forcer le même pape à changer de conduite.

La cour de Rome n'avoit donc & ne devoit avoir ni principes, ni regles. Il eſt vrai que ſon objet étoit en général de tout ſoumettre, & qu'à cette fin elle employoit d'ordinaire les excommunications : mais d'ailleurs ſes reſſources & ſes moyens varioient comme les tems & les pontifes. De pareils défauts ſe trouvent néceſſairement dans les états électifs, lorſque le prince, content de jouir : ſans penſer à l'état ni à ſes ſucceſſeurs, n'eſt pas forcé par l'eſprit du gouvernement à ſuivre un plan donné.

Voilà pourquoi les papes, ſi puiſſans pour troubler & pour affoiblir, ont tant de peine à s'établir ſolidement dans leurs propres domaines. Or, ces troubles & cette foibleſſe qu'ils cauſent, ſont auſſi contraires au gouvernement républicain, que favorables aux ambitieux, qui veulent uſurper l'autorité quelque part : car les citoyens d'une ville ne peuvent parvenir à ſe gouverner eux-mêmes, qu'autant qu'ils ont l'avantage des forces, ou qu'ils jouiſſent d'un grand calme.

Dans le quatorzieme ſiecle, les papes ayant abandonné Rome pour Avignon, perdirent beaucoup de la puiſſance qu'ils avoient en Italie.

Cette conjoncture étant favorable à la liberté, pluſieurs villes de l'état eccléſiaſtique en ſurent profiter. De ce nombre fut Bologne, qui du tems des croiſades, avoit déja été une république aſſez puiſſante. Cependant ces villes ne jouirent jamais de la liberté que par intervalles; parce qu'elles n'étoient pas capables de ſe défendre: lorſque les papes recouvroient leur autorité.

De toutes les provinces d'Italie, la Toſcane étoit ſituée le plus avantageuſement pour ſe gouverner elle-même: car les papes n'étoient pas aſſez puiſſans pour s'en rendre maîtres, & la Lombardie, qui ſe ſoulevoit ſouvent, étoit une barriere entr'elle & les empereurs. Il s'y forma donc pluſieurs républiques. Mais ſi vous conſiderez la poſition de Veniſe & de Gènes, vous la trouverez encore plus favorable; & vous ne ſerez pas étonné que ces deux républiques aient commencé long-tems avant les autres.

S'il y avoit en Italie des poſitions plus favorables au gouvernement républicain, il n'y en avoit point où un peuple pût jouir de ſa liberté ſans reſſentir quelque commotion, lors des ſecouſſes violentes que cauſoient les papes, les rois de Naples, les empereurs, les François, les Eſpagnols & une multitude de tyrans répandus dans les provinces. Les républiques étoient, pour ainſi dire, entourées de volcans, qui menaçoient de les abymer; & vous prévoyez que tout ce qui les environne, doit leur permettre rarement de ſe gouverner dans un grand calme. Il nous reſte à les conſidérer en elles-mêmes.

Après avoir été ſucceſſivement ſous la domination

nation des Romains, des Herules, des Goths, des Grecs, des Lombards, des François & des Allemands, les peuples d'Italie desirerent enfin de secouer le joug des étrangers, & quelques-uns se flatterent de pouvoir jouir d'une liberté que les circonstances paroissoient leur offrir. Il étoit bien difficile néanmoins, qu'ils apprissent à se gouverner eux-mêmes; & il y avoit lieu de craindre qu'ils ne formassent leurs républiques avec les débris de ces monarchies, qu'une mauvaise constitution avoit détruites. Ils n'eurent jamais de législateurs. Cependant il en eût fallu de bien habiles, pour leur faire abandonner leurs vieilles coutumes : & leur en faire prendre de plus conformes à leur nouvelle situation. Ils voulurent donc vivre à bien des égards dans des républiques, comme ils avoient vécu dans de mauvaises monarchies. C'étoit allier les deux contraires,

La Grece & l'ancienne Rome avoient été plus heureuses, parce que les républiques s'y étoient formées dans des tems, où les hommes étoient à peu-près égaux, ou du moins dans des circonstances où il falloit peu d'efforts pour les ramener à l'égalité. Les citoyens étoient sobres, tempérans, faits à la fatigue : le luxe qu'ils ignoroient, ne leur avoit pas enlevé les vertus; ils n'imaginoient pas que pour être puissant, il faut être riche ; enfin ils naissoient égaux, & ils ne connoissoient pas cette noblesse & cette roture, qui est la plus odieuse de toutes les inégalités, puisque de deux hommes elle fait deux especes différentes.

Tels furent les Romains après la création des

tribuns. Si le plébéien n'étoit pas encore égal au patricien, tout tendoit à les rendre l'un & l'autre égaux par la naiſſance, & à leur aſſurer également tous les droits de citoyen. Il eſt vrai qu'ils ne parvinrent jamais à établir parfaitement cette égalité, ils ne le pouvoient pas même; & c'eſt pourquoi leur république a toujours eu des vices fondamentaux. Mais c'eſt en la cherchant, qu'ils formerent, comme à leur inſu, le meilleur gouvernement pour un peuple conquérant. Ils furent aſſez heureux pour trouver plus qu'ils n'avoient d'abord cherché: mais ils devoient trouver ce qu'ils ne cherchoient pas, puiſque nous avons vu que de l'égalité naiſſent tous les avantages des républiques.

Or, les Italiens ne ſongerent jamais à chercher l'égalité. Ils étoient donc bien loin de parvenir à ſe gouverner ſagement. Quand on conſidere cette ignorance, commune alors à toutes les nations, on diroit que l'empire romain ne s'étoit élevé ſur les ruines de tant de peuples libres, que pour enfouir avec lui le ſecret de la liberté.

En effet, l'inégalité deſtructive de tout gouvernement libre, s'étoit accrue continuellement ſous l'anarchie des fiefs, & croiſſoit encore tous les jours, à meſure qu'on acquéroit de plus grandes richeſſes. Comme elle avoit d'abord pris ſa ſource dans la différence humiliante des nobles & des roturiers, elle puiſa de nouvelles forces dans le commerce auquel on s'appliqua par préférence à tout: deux inconvéniens dont les républiques doivent ſe garantir.

Les gentilshommes, dit Machiavel, ſont ceux

qui vivent du produit de leurs terres dans l'abondance & dans l'oiſiveté. De pareils hommes ſont la peſte d'une république : mais les plus pernicieux ſont ceux qui ont des châteaux, des fortereſſes & des fiefs.

Ce même écrivain remarque que le royaume de Naples, l'état eccléſiaſtique & la Lombardie étoient remplis de ces ſortes de gentilshommes. D'où il juge avec raiſon que les peuples de ces provinces n'étoient pas faits pour ſe gouverner en république. A peine étoient-ils capables de ſoupirer quelquefois après la liberté : ceux du royaume de Naples n'en avoient pas même conſervé le moindre ſentiment.

Mais la Toſcane, remarque encore Machiavel, avoit heureuſement très-peu de gentilshommes. Auſſi vit-on non-ſeulement ſe former dans un petit eſpace, trois républiques, Florence, Sienne & Lucques : mais on voyoit encore pluſieurs autres villes conſerver l'eſprit républicain juſques dans la ſervitude & quelquefois jouir par intervalles de la liberté. Cependant ſi les gentilshommes étoient en trop petit nombre pour empêcher les républiques de ſe former ; il y en avoit trop encore pour permettre qu'elles s'établiſſent ſolidement. Delà naîtront bien des troubles.

Comme l'Italie cultivoit les arts & le commerce plus qu'aucune autre province de l'Europe, elle étoit auſſi la plus riche de toutes. Les républiques, entraînées par l'eſprit général, devinrent donc commerçantes. Elles s'enrichirent d'autant plus qu'elles gênoient moins le commerce : elles devinrent par-là plus puiſſantes : cependant elles préparoient leur ruine.

L'inégalité qu'amenent les richeſſes, eſt d'autant plus deſtructive, qu'une république ne peut alors avoir que des troupes mercenaires; ſoit qu'elle ſe ſerve de ſoldats étrangers, ſoit qu'elle arme ſes propres citoyens.

Il arrive delà qu'elle eſt mal défendue, & que cependant il lui en coute beaucoup pour ſe défendre. Les victoires ſont preſque auſſi cheres que les défaites, le tréſor public s'épuiſe : le peuple gémit ſous les impôts qui ſe multiplient; l'état qui contracte mutuellement de nouvelles dettes, ne ſe ſoutient que par ſon crédit; il n'eſt plus riche que par l'opinion qu'on a de ſes richeſſes imaginaires; & il eſt ruiné, ſi l'opinion change.

La guerre enrichiſſoit Rome, & appauvriſſoit Carthage: c'eſt que Rome, toute militaire, armoit à peu de frais; & que Carthage commerçante, n'avoit des troupes qu'autant qu'elle les payoit. Les républiques d'Italie, qui croyoient s'enrichir par la voie des armes, devoient donc ſe ruiner, ſi elles armoient pour étendre à l'envi leur commerce : car alors ſe nuiſant les unes aux autres, elles l'arrêtoient néceſſairement dans ſes progrès. Cependant lorſque cette ſource de richeſſes ſe tariſſoit, c'eſt alors que l'argent devenoit plus néceſſaire : il falloit lever de nouvelles troupes, conſtruire de nouveaux vaiſſeaux, acheter de nouvelles alliances. On s'appauvriſſoit donc encore par les efforts qu'on faiſoit pour réparer ſes pertes.

Remportoit-on des avantages? ils avoient couté trop cher, & on n'étoit plus aſſez riche pour les ſoutenir. On mécontentoit les alliés qui ne trouvoient jamais leurs ſervices aſſez payés; on s'en faiſoit des ennemis; & parce qu'après une

victoire on avoit beſoin des reſſources, comme après une défaite, le vaincu avoit réparé ſes forces, lorſque le vainqueur ne pouvoit pas encore ſuivre ſes premiers ſuccès ; ſouvent même il ſe trouvoit le premier en état de reprendre les armes, & il recouvroit ce qu'il avoit perdu, avant qu'on eût tout préparé pour repouſſer ſes hoſtilités. Ainſi les guerres, après des ſuccès alternatifs & ruineux pour les deux partis, finiſſoient par un épuiſement général : & quelque tems après on les recommençoit, juſqu'à ce qu'on fut encore épuiſé.

On ne pouvoit pas douter que l'argent ne fût alors le nerf de la guerre : mais cela n'étoit vrai, que parce que les gouvernemens étoient vicieux. Cette maxime familiere aux politiques d'alors étoit ignorée dans les beaux tems de la Grece & de Rome : elle l'étoit au moins des Grecs & des Romains ; car je conviens que les Perſes & les Carthaginois la connoiſſoient.

Les républiques d'Italie avoient donc, lorſqu'elles ſe fonderent, les mêmes vices ou de plus grands encore que les républiques anciennes, lorſqu'elles tomboient en ruine. Par conſéquent ſans mœurs, & toujours déchirées par des factions, elles offriroit les mêmes déſordres, que nous avons déja vu dans l'hiſtoire générale de l'Italie. Le bien public ſera toujours ſacrifié à des intérêts particuliers : les partis qui domineront tour-à-tour, ne ceſſeront de changer la forme du gouvernement : les loix toujours partiales, ne ſeront jamais reſpectées : les réglemens les plus ſages ſeront ceux qui trouveront le plus d'obſtacles : les citoyens puiſſans ſe regarderont

avec méfiance, juſques dans les tems de calme ; ils armeront les uns contre les autres ſur les plus légers ſoupçons ; & une faction livrera la patrie à l'étranger, plutôt que de ſe ſoumettre à une faction contraire. En un mot, il n'y aura de liberté pour ces républiques, que lorſqu'un citoyen habile & vertueux, ſe trouvant à la tête du gouvernement, fera reſpecter les loix dans ſa perſonne. Mais les Timoléons ſont rares.

Machiavel, que je cite encore, parce que je raiſonne ſur les principes qu'il a développés dans ſon hiſtoire de Florence & dans ſes diſcours ſur la premiere décade de Tite-live, Machiavel, dis-je, ayant remarqué que les républiques de Suiſſe & quelques-unes d'Allemagne avoient des mœurs, & qu'elles n'étoient pas ſujettes aux mêmes déſordres que celles d'Italie, en donne pour raiſon, qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs citoyens ſoit gentilhomme ; & que ne ſongeant point à s'enrichir, elles ſe contentent des vêtemens & des alimens que leur pays peut leur fournir. N'ayant donc pas beſoin de commercer avec les François, avec les Eſpagnols, ni avec les Italiens, elles ne prennent pas les mœurs de ces nations, *le quali* dit-il, *tutte inſieme ſono la corruttela del mondo.*

CHAPITRE IV.

De Veniſe & de Gènes

VOUS prévoyez que les révolutions ſeront fréquentes dans les républiques d'Italie : vous en connoiſſez les principales cauſes : il ne me reſte plus qu'à vous donner de Veniſe, de Gènes & de Florence la connoiſſance qui devient néceſſaire pour reprendre l'hiſtoire de l'Europe.

Lors de l'invaſion des Goths, ſous Radagaiſe en 407, & ſous Alaric en 423, les peuples voiſins du golfe Adriatique chercherent un aſyle dans les petites isles, qui s'élevent au milieu des lagunes formées par la mer. Les Padouans, à qui elles appartenoient & à qui elles pouvoient ſervir de retraite, favoriſerent ce concours, & envoient en 421 trois conſuls dans l'isle de Rialte, qu'ils proclamerent place de refuge. Ces isles ſe peuplerent encore plus, lorſqu'Attila, ravageant pour la ſeconde fois l'Italie, détruiſit en 453. Pavie, Milan, Padoue, Aquilée & pluſieurs autres villes.

Padoue s'étant rétablie, elle envoya dans Rialte & dans les autres isles des tribuns, pour les maintenir ſous ſa dépendance : mais les plus riches citoyens ſe ſaiſirent inſenſiblement de l'autorité, & les tribuns s'érigerent même en ſouverains chacun dans ſon isle.

En 709, les tribuns des douze isles principa-

les, dégoûtés d'être ſouverains, ſentirent enfin qu'il pouvoit leur être avantageux de limiter leur puiſſance ; & croyant former une république, ils firent une aſſociation, & élurent un duc ou un doge pour être leur chef.

Un ſiecle après ; cette république trouva dans Pepin fils de Charlemagne, un vainqueur généreux. Ce prince lui remit le tribut qu'elle payoit : il lui donna cinq milles d'étendue en terre ferme le long des lagunes, & lui accorda la liberté de commercer par mer & par terre. C'eſt même depuis lui qu'on l'appelle Veniſe ; car il voulut que Rialte, jointe à quelques autres isles, portât ce nom, qui étoit celui de la province voiſine des lagunes.

La conſtitution de cette république étoit cependant bien vicieuſe. Le doge abuſoit preſque continuellement d'une autorité, qu'on avoit pas ſu limiter ; & le peuple qui le dépoſoit & qui lui crevoit les yeux, croyoit recouvrer la liberté en éliſant un nouveau doge, auquel il donnoit encore la même puiſſance. Juſqu'en 1172, le gouvernement de Veniſe offre des ſoulevemens, des factions & des déſordres, que vous pouvez imaginer d'après ce que vous avez vu ailleurs.

Il étoit tems de chercher un remede aux abus. Il s'agiſſoit de limiter le pouvoir du doge, & de prévenir les brigues & les tumultes, que ſon élection ne pouvoit ceſſer d'occaſionner tant qu'elle ſe feroit par le peuple entier : voici donc le gouvernement qu'on établit.

Douze tribuns, élus par le peuple pour être ſes protecteurs, rendoient nulles par leur oppoſition les ordonnances du prince. Ils éliſoient

tous les ans deux cents quarante citoyens de tous états, & ils en formoient le conseil souverain de la république. Enfin on prenoit dans ce conseil un certain nombre d'électeurs, lorsqu'il falloit élire un doge.

Par ce changement, chaque citoyen conservoit sa part ou du moins son droit à la souveraineté; & le grand conseil, où l'on ne trouvoit pas les mêmes inconvéniens que dans un peuple tumultueux, étoit assez puissant pour forcer le doge à n'être que le magistrat de la république.

Cette forme de gouvernement subsista jusqu'en 1289 que le doge Pierre Gradenigo fit passer un réglement, par lequel un certain nombre de familles eurent, à l'exclusion de toutes les autres & à perpétuité, la souveraine administration. Il en fit enrégistrer le décrêt à la Quarantie criminelle; tribunal dont on ne fixe pas l'origine, mais qui mettoit alors le sceau aux loix. Cette époque se nomma *il serrar del consiglio*, parce qu'elle forma l'entrée du grand conseil aux familles qui n'y avoient pas été admises.

Venise, qui auparavant avoit été une démocratie, fut alors une aristocratie héréditaire. Parmi les familles, exclues injustement du grand conseil, quelques-unes par foiblesse ou par ignorance dédaignerent de s'opposer à cette innovation; d'autres plus puissantes ou plus éclairées, tenterent de rétablir l'ancien gouvernement: ce fut sans succès. Leur entreprise fit seulement penser à prévenir de pareilles conspirations; & on créa en 1310 un tribunal, qui parut si propre à cet effet, que vingt-cinq ans après on l'établit à perpétuité.

Ce tribunal est le conseil des dix. Les mem-

bres ſont élus tous les ans par le grand conſeil & ils choiſiſſent parmi eux trois chefs qui changent tous les mois, & qui roulent par ſemaine.

Tout ce qui concerne la police eſt du reſſort de ce tribunal. Il étend ſa juriſdiction ſur les nobles comme ſur les bourgeois ; & il eſt le juge de tous les officiers, chargés de quelque partie de l'adminiſtration. Non-ſeulement il reçoit les accuſations qu'on lui porte : il a encore des eſpions répandus par-tout ; & ſur le rapport de quelques délateurs, il condamne un accuſé ſans l'entendre.

Mais un tribunal, dont la procédure eſt encore plus odieuſe, c'eſt celui des inquiſiteurs d'état. Il eſt compoſé de deux ſénateurs pris dans le conſeil des dix & d'un des conſeillers du doge. Il punit les ſoupçons, comme le crime même. Il fait noyer en ſecret quiconque a tenu quelques propos ſur le gouvernement, on en eſt accuſé par les eſpions, dont il remplit la ville ; & ſans avoir de compte à rendre à qui que ce ſoit, il a un pouvoir abſolu ſur la vie du doge, des nobles, des étrangers & de tous les ſujets de la république.

Vous avez jugé les princes ; qui favoriſant les délateurs, ſacrifioient à des ſoupçons tout citoyen qu'on accuſoit : jugez donc à préſent ces nobles, qui exercent la ſouveraineté dans la république de Veniſe. Si la ſociété a pour objet la ſûreté de tous ſes membres, doit-elle commencer par répandre une méfiance générale ? Quels que ſoient les avantages que les nobles Vénitiens penſent retirer de cette politique, ils ſont abſurdes de vouloir être tous enſemble les tyrans de chacun

d'eux en particulier, & de créer des tribunaux pour exercer cette tyrannie. On voit bien que ce gouvernement s'eſt établi dans des tems, où la force qui régloit tout, n'aſſuroit rien & faiſoit une néceſſité de prendre toute ſorte de précautions. En effet la ſouveraineté que les nobles enlevent au peuple eſt une dépouille qu'ils craignent de s'enlever les uns aux autres; & ils entretiennent leurs craintes, faute de ſavoir ſe réunir par un intérêt commun. S'ils ont encore beſoin de cette politique, ils ſont à plaindre: & ils en ont beſoin. Il n'y a pas d'autre moyen pour contenir tous ces nobles, qui ſe regardant comme autant de ſouverains, exerceroient ſur le peuple toute ſorte de vexation, & ruineroit enfin l'état.

Tout démontre qu'il n'y a point de bon gouvernement ſans mœurs, & cependant cette république a banni les mœurs de ſon gouvernement. Comme l'ariſtocratie s'eſt formée dans des tems où il n'y en avoit point, & qu'elle a reconnu par expérience combien la corruption étoit favorable à ſon affermiſſement, elle s'eſt fait un principe de donner la licence en échange pour la liberté; & elle laiſſe une libre carriere à cette licence, pourvu qu'on ne s'ingere en aucune maniere dans les affaires d'état. C'eſt un deſpotiſme, qui ne ſe ſent affermi, qu'autant qu'il commande à des ames ſans vertus. Pour diſtraire donc le peuple de la perte de la ſouveraineté, il lui permet d'être ſans mœurs; & le peuple uſe de cette permiſſion, comme d'un dédommagement. D'ailleurs cette licence attire les étrangers, qu'une trop grande circonſpection, devenue néceſſaire,

ne manqueroit pas d'écarter. Qui tenteroit de vivre dans un gouvernement, où le ſouverain, toujours ſoupçonneux, ne permet jamais de l'enviſager ?

Quelques éloges qu'on donne à la république de Veniſe, c'eſt un monſtre en politique qu'un gouvernement qui a toujours des ſoupçons, & qui n'a jamais de mœurs. Sans ſoldats, il n'a que des troupes mercenaires. Je dirois même qu'il eſt ſans citoyens : car peut-on nommer citoyens des hommes incapables de porter les armes, & que l'état n'oſeroit armer pour ſa défenſe ? Les nobles eux-mêmes ſe bornant aux fonctions civiles, craindroient de confier le commandement des armées à quelqu'un de leur corps. Mais en vain cette république prend toutes ces précautions : en vain elle force au plus profond ſilence, pour empêcher que ſes délibérations ne tranſpirent : qu'importeroit à une puiſſance qui domineroit en Italie, de ſavoir ce qui ſe délibere dans les conſeils de Veniſe ?

Cette république, foible par ſa conſtitution ſuccombera infailliblement, ſi un ennemi puiſſant connoît toute ſa foibleſſe. Elle pourroit renoncer à ſon ſyſtême de méfiance & de mauvaiſes mœurs, ſans craindre qu'un de ſes citoyens pût uſurper la ſouveraineté. Ce n'eſt pas là le malheur dont elle eſt menacée. Lorſque vous connoîtrez comment ſes magiſtratures ſe combinent & ſe balancent, vous ſerez convaincu qu'en voulant prévenir toute révolution au-dedans, elle s'eſt rendue on ne peut pas plus foible au dehors.

Un tribunal, qu'on nomme college, donne

audience aux ambaſſadeurs, & traite des affaires étrangeres: mais ſans prendre ſur lui d'en terminer aucune, il prépare ſeulement les matieres qui doivent être réglées dans le ſénat. Le doge y préſide ſans autorité: car il ne peut faire ſans ſes conſeillers, ce que ſes conſeillers peuvent faire ſans lui. Il en a ſix, qui ſont en exercice pendant un an; de maniere néanmoins qu'après avoir aſſiſté au college les huit premiers mois, ils préſident les quatre derniers à la Quarantie criminelle, dont les trois chefs, nommés vice-conſeillers, ont pendant deux mois ſéance au college. Le doge, ſes conſeillers & ſes vice-conſeillers, jugent toutes les affaires particulieres, qui ſont du reſſort du college; & ce tribunal eſt ce qu'on nomme la ſeigneurie.

D'autres magiſtrats, qui ne ſont en place que pendant ſix mois, entrent encore au college: ce ſont les ſix ſages grands, les cinq ſages de terre ferme, & les cinq ſages des ordres.

Les ſages grands ſont proprement les maîtres du gouvernement. Chargés ſeuls des principales affaires de l'état, ils portent au ſénat le réſultat de leurs délibérations & déterminent les démarches de ce corps; ils le convoquent extraordinairement, ſi les conjonctures l'exigent.

Pendant que le college & d'autres tribunaux veillent à l'adminiſtration de la juſtice, le ſénat, autrement nommé Pregadi [*], exerce donc

[*] On le nomme ainſi, parce que dans les commencemens il ne s'aſſembloit que dans des cas extraordinaires, & qu'on prioit les citoyens les plus éclairés de s'y trouver.

toute l'autorité ſouveraine. Il décide de la guerre & de la paix, il fait les alliances, il regle les impôts, il élit les magiſtrats du college, il nomme les ambaſſadeurs, les capitaines de la république & tous les principaux officiers. Il eſt compoſé de cent vingt ſénateurs : mais parce que beaucoup d'autres magiſtrats ont droit d'y aſſiſter, ſes aſſemblées peuvent être de deux cents quatre-vingt perſonnes.

Si ce corps a l'exercice de la ſouveraineté, il n'a pas la ſouveraineté même : il n'eſt proprement que le magiſtrat du grand conſeil, qui eſt le vrai ſouverain.

Le grand conſeil eſt l'aſſemblée de tous les nobles, qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il fait les loix nouvelles : il abroge ou modifie les anciennes : il diſpoſe de toutes les magiſtratures, ou confirme les magiſtrats élus par le ſénat : il révoque tous les ans, ou continue à ſon gré les ſénateurs : il punit ceux qui ont mal uſé de leur pouvoir, & il corrige tous les abus contraires à ſon autorité.

Le grand nombre de magiſtrats qui ſe partagent l'adminiſtration, le peu de tems qu'ils ſont en place, la circonſpection avec laquelle ils s'obſervent les uns les autres, & la dépendance où ils ſont du grand conſeil, mettent dans l'impoſſibilité de former des entrepriſes contre le corps de la nobleſſe. La république, forcée par le ſyſtème qui lie & engrene toutes ſes parties, s'eſt fait une allure que rien ne peut changer. Il faut néceſſairement qu'elle ſuive toujours les mêmes principes, & que tous les membres, quels qu'ils ſoient, s'y conforment eux-mêmes.

Cette unité ou perpétuité de ſyſtême eſt un avantage que les républiques ont ſur les monarchies, où les vues changent continuellement: mais Veniſe doit cet avantage à un plan, qui en aſſurant ſa tranquillité au-dedans, l'affoiblit néceſſairement au-dehors, parce qu'il ralentit toutes ſes opérations.

Les circonſtances ont bien changé pour cette république; cependant elle ſe gouverne d'après les mêmes loix qu'elle s'eſt faite dans ſes tems de proſpérité, & il lui eſt bien difficile de remédier aux abus qui en naiſſent. Aſſujettie au ſyſtême qu'elle s'eſt d'abord fait, elle obéit à une impulſion qu'elle ne peut ni ſuſpendre ni diriger; parce qu'elle ne peut pas faire les changemens que les circonſtances demandent. Ce ſeroit au grand conſeil à abroger les loix & à en faire de nouvelles, puiſque tout le pouvoir législatif réſide en lui: mais le ſénat s'applique à lui en ôter tout exercice. Ce corps eſt comme un miniſtre, qui, jaloux de l'autorité, ne permet pas au ſouverain de prendre connoiſſance des affaires. Il aime mieux gouverner d'après des abus, qui tendent à la ruine de l'état. Les nobles Vénitiens, qui voient ces abus, ne s'en mettent pas en peine; & chacun dit: *la république durera toujours plus que moi.* Voilà où ils en ſont aujourd'hui.

Le peu que je viens de dire ſuffit pour vous faire connoître le génie de cette république. Il faudroit entrer dans bien d'autres détails pour vous donner une idée complette de ſon gouvernement: mais ce ſont des choſes que vous trouverez ailleurs.

Machiavel penſe que l'ariſtocratie de Veniſe

s'eſt établie naturellement & ſans diſſention : car, ſelon lui, lorſque ceux qui s'étoient réfugiés dans les isles des lagunes, ſe trouverent en aſſez grand nombre, ils formerent une république dans laquelle chacun eut la même part au gouvernement; & les citoyens ne furent pas encore diſtingués en pluſieurs claſſes. Ceux qui vinrent enſuite, ne furent reçus que comme ſujets; parce qu'on ne voulut pas partager l'autorité avec eux. Cependant trop heureux de vivre ſous la protection des loix, ils ne purent pas ſe plaindre, puiſqu'on ne leur ôtoit rien; & d'ailleurs ils étoient trop foibles, pour oſer former des prétentions. Ils ſe trouverent donc naturellement dans la claſſe du peuple; & ils releverent la dignité des premiers habitans, qu'on nomma gentilshommes.

C'eſt une conjecture ingénieuſe, qu'il ſeroit difficile de concilier avec les faits connus. Cet écrivain fait une réflexion plus juſte, lorſqu'il remarque que les gentilshommes vénitiens ſont bien différens de ceux qu'on voyoit ailleurs. En effet, ce ne ſont pas des hommes armés, des ſeigneurs de châteaux : ce ſont des magiſtrats, qui ont & qui exercent la ſouveraineté.

Mais cette différence ne fut pas leur ouvrage : les circonſtances firent tout. Retirés ſur des écueils juſqu'alors inhabités, ils étoient ſans richeſſes, & leurs isles ne pouvoient pas fournir à leur ſubſiſtance. Il ne s'agiſſoit donc pas de bâtir des forts pour commander à des ſerfs. Comme ils ne pouvoient ſubſiſter que par le commerce, il leur falloit des loix & des vaiſſeaux, & c'eſt à quoi ils ſongerent.

Des commerçans, ennoblis par les magiſtratures,

res, ſont moins remuans que des ſeigneurs de châteaux: c'eſt pourquoi Veniſe a été ſujette à moins de diſſentions. D'ailleurs il faut convenir que ſa nobleſſe eſt fondée ſur de meilleurs titres, que celle qui prend ſon origine dans le gouvernement des fiefs: elle nous rappelle la nobleſſe des républiques anciennes.

Les Génois s'érigerent en république vers la fin du neuvieme ſiecle, pendant les troubles qui ſuivirent la mort de Charles le Gros. Mais parce que leur gouvernement, toujours ſans principes, n'a jamais ceſſé de varier, il faudroit en faire l'hiſtoire, pour vous faire connoître les différentes formes qu'il a pris. Cependant il en réſulteroit peu d'inſtruction: car nous ne verrions que des déſordres, comme nous n'en avons déja que trop vu. Il ſuffit de ſavoir que Gênes eſt une ariſtocratie ſans ſyſtême, & de chercher quelle en eſt la cauſe.

Les Vénitiens, établis dans leurs lagunes, long-tems avant la naiſſance du gouvernement féodal, n'eurent point parmi eux de ces nobles toujours armés pour ſubjuguer & tyranniſer le peuple. Ils n'avoient voulu qu'échapper aux Goths: ils furent plus heureux qu'ils n'avoient prévu; la mer les garantit contre l'invaſion des gentilshommes. Bornés à leurs isles & à leur commerce, ils eurent encore le bonheur de ſe tenir ſéparés de l'Italie juſqu'au quatorzieme ſiecle; & d'être par conſéquent loin des factions, dont l'eſprit eût été contagieux pour eux comme pour les autres.

Vous voyez donc pourquoi Gênes n'a pas pu donner une forme fixe à ſon gouvernement: c'eſt

qu'étant en terre ferme, il falloit qu'elle ſubit le ſort de toutes les villes d'Italie. Elle devoit avoir des gentilshommes, des Guelfes, des Gibelins & des factions de toute eſpece. Condamnée, par conſéquent, à être toujours agitée, elle étoit dans l'impuiſſance de ſe fixer à quelques principes: les meilleurs réglemens ne pouvoient s'établir, ou ne pouvoient ſubſiſter: il y avoit toujours des partis aſſez puiſſans pour s'oppoſer au bien général.

Gènes a cependant eu des tems floriſſans. Elle a du moins de grands ſuccès au-dehors; & même elle a été la rivale de Veniſe. Il nous reſte à conſidérer quelle a été la puiſſance de ces deux républiques: je la chercherai plus dans les cauſes, que dans le détail des événemens.

Toutes deux ſituées avantageuſement pour le commerce, elles n'avoient de rivales que quelques villes d'Italie: car le reſte de l'Europe n'offroit qu'une nobleſſe militaire & des peuples miſérables. Elles s'enrichirent, & dans le dixieme ſiecle, elles étoient déja l'une & l'autre fort puiſſantes ſur mer.

Les Sarraſins ayant pillé & brûlé Gènes, pendant que les Génois étoient en mer, non-ſeulement ils furent défaits, mais ils perdirent encore leur butin & tous leurs vaiſſaux; & au commencement du ſiecle ſuivant, les Génois, joints au Piſans, leur enleverent la Sardaigne: il eſt vrai que cette isle fut le ſujet d'une longue guerre entre ces deux républiques.

Les Vénitiens n'étoient pas moins redoutables aux Sarrazins. Ils leur firent lever le ſiege de Bari & de Capoue, & ils remporterent ſur eux une

victoire complette. Ils avoient des traités d'alliance avec l'empereur de Conſtantinople, avec les ſouverains d'Egypte & de Syrie, & avec les princes d'Italie qui pouvoient favoriſer leur commerce. Leur puiſſance étoit telle que les peuples de Dalmatie & d'Iſtrie ſe donnerent à eux, pour ſe délivrer des corſaires de Narenza, qui les attaquoient par terre & par mer.

Les croiſades, ſi ruineuſes pour l'Europe, devoient être une ſource de richeſſes pour deux peuples, qui pouvoient armer de grandes flottes. Ils n'alloient pas en Paleſtine à travers des nations ennemies: un chemin plus ſûr leur étoit ouvert, & tous les autres croiſés paroiſſoient des victimes qui s'immoloient pour leur préparer des ſuccès. Quand les Génois & les Vénitiens n'auroient pas été entraînés par le fanatiſme général, il auroit été de leur politique d'approuver une guerre, où ils haſardoient moins que les autres, & d'où ils retiroient beaucoup plus. Ils eurent part aux conquêtes, ils rapporterent un butin immenſe; & lorſque les croiſés renoncerent à prendre la route de Conſtantinople, ils leur fournirent des vaiſſeaux de tranſport, & la guerre ſainte devint doublement lucrative pour eux.

A la fin du douzieme ſiecle, les Vénitiens perſuaderent aux croiſés de joindre leurs forces à celles de la république; & ils reprirent, avec ce ſecours, des places, que le roi de Hongrie leur avoit enlevées dans l'Iſtrie. Ils partagerent enſuite Conſtantinople avec eux: ils ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de la Grece; &

bientôt après, ils ajouterent l'isle de Candie à toutes ces conquêtes.

Les Génois avoient des succès moins brillans, mais ils pouvoient seuls disputer l'empire de la mer aux Vénitiens. Ces deux peuples devinrent donc ennemis: ils se firent la guerre en Palestine, ils se la firent sur mer, & ils s'épuiserent mutuellement pendant plus de deux siecles.

Mais quelque fût au dehors le sort des armes des Génois, ils avoient dans leurs dissentions un vice plus destructif que la guerre. Au commencement du quatorzieme siecle, ils n'eurent d'autre ressource que de se donner à Robert roi de Naples. Ils recouvrerent leur liberté, mais ils n'en surent pas jouir; & après bien des troubles, ils se donnerent à Charles VI, roi de France. Las d'une domination étrangere, ils égorgerent tous les François, pour tomber sous la puissance du marquis de Montferrat. A peine eurent-ils chassé ce nouveau maître, qu'ils en trouverent un autre dans Philippe, duc de Milan; & ils furent enfin réduits à conjurer Charles VII, de vouloir être leur souverain. En un mot, ils ne surent plus ni obéir ni être libres.

Pendant que Gênes passoit d'une domination sous un autre, Venise, à qui cette rivale devenoit moins redoutable, faisoit des conquêtes en Italie; & elle y acquit des états considérables dans le cours du quatorzieme siecle & au commencement du quinzieme. Mais si la puissance d'une république doit être dans sa constitution, vous reconnoîtrez que Venise n'a dû ses succès qu'à la foiblesse de ses ennemis.

On voit qu'elle devoit réussir en Lombardie: car

ſa marche ſyſtématique, & toujours ſoutenue, lui donnoit de grands avantages ſur les vues changeantes de ces petits princes qui ne formoient que des projets momentanés. En profitant de leurs fautes & de leurs diviſions, elle pouvoit vaincre par la ruſe & par l'argent, autant que par les armes: & c'eſt auſſi ce qu'elle a fait.

Ses ſuccès ſur mer ne nous doivent pas étonner davantage. Le peuple le plus riche ſera toujours le maître de cet élément, lorſqu'aucun peuple guerrier ne lui en conteſtera l'empire. C'étoit le tems où la guerre ſe faiſoit avec de l'argent, & où, par conſéquent des commerçans aidés par une ſituation favorable, étoient deſtinés à faire des conquêtes.

Cependant Veniſe eût été plus ſage, ſi s'occupant uniquement de ſon commerce, elle eût préféré des alliés à des ſujets. En voulant maintenir les peuples conquis ſous ſa domination, elle épuiſoit des tréſors, qu'elle eût pu employer à ſe faire des amis, & à faire fleurir de plus en plus ſon commerce. Candie faiſoit ſur-tout, des efforts continuels pour recouvrer ſa liberté, l'Iſtrie & la Dalmatie n'étoient pas plus ſoumiſes: la Grece & l'Italie n'étoient jamais tranquilles; & les mouvemens de ces peuples entraînoient continuellement dans de nouvelles guerres avec les princes voiſins. Il falloit donc être toujours armé, & avoir toujours des troupes ſur pied, mettre toujours de nouvelles flottes en mer; en un mot, ruiner ſon commerce, & ſe voir toujours au moment de perdre ſes conquêtes.

Les avantages de cette république venoient des déſordres où ſe trouvoient toutes les nations.

Mais ſi ces déſordres finiſſoient, ſi du moins ils diminuoient aſſez pour permettre aux principaux peuples de prendre un état plus aſſuré; les Vénitiens réduits à leurs lagunes, ſe trouveroient trop heureux de s'y défendre. Leur ſalut n'étoit donc que dans la foibleſſe de leurs voiſins. Plus vous réfléchirez ſur le gouvernement de cette république, plus vous ſerez convaincu que ſes richeſſes ne lui fourniront pas aſſez de ſoldats pour défendre toujours ſon trop grand empire. Vous la voyez déja dans un état violent, & vous pouvez prévoir qu'elle fera de grandes pertes.

CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

Il eſt des princes, dont le regne n'eſt preſque qu'une ſuite de fautes, & auxquels cependant on s'intéreſſe: il en eſt d'autres, qui n'ont pas fait les mêmes fautes, & dont la vie néanmoins ennuie autant le lecteur, qu'ils ont eux-mêmes ennuyé leur cour. C'eſt qu'il y a, Monſeigneur, bien de la différence entre les fautes des grandes ames & les fautes des ames lâches.

Ce que je dis des princes, il faut l'appliquer aux nations. Les Florentins ne ſavoient pas mieux ſe gouverner que les autres peuples d'Italie: mais ils intéreſſent, parce qu'ils ont de l'ame, & leur hiſtoire mérite une attention particuliere. Plus

vous la connoîtrez, plus vous regretterez qu'ils n'aient pas commencé dans de meilleurs tems: vous ne pardonnerez pas à la barbarie qui les assiege de toutes parts; & qui met des entraves à leur génie: vous serez fâché, qu'aimant la liberté, ils ne sachent pas être libres: mais vous verrez au moins que pour les assujettir, il faut des talens & des vertus.

Lorsque vers la fin du onzieme siecle, les entreprises de Grégoire VII diviserent l'Italie en deux partis, les Florentins, qui jusqu'alors avoient toujours été soumis à la puissance dominante, furent encore assez heureux pour ne point prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire. Unis, ils paroissoient n'avoir d'autre ambition que de conserver la tranquillité, au milieu des troubles qui se formoient tout autour d'eux. Ils jouirent de ce repos jusqu'en 1215, continuant de se soumettre au vainqueur & se défendant contre l'esprit de faction. Mais les dissentions ayant alors commencé parmi eux, elles y furent plus vives & plus funestes que par-tout ailleurs.

Buondelmonti étant sur le point de se marier avec une demoiselle de la maison des Amidei, rompit tout-à-coup ses engagemens pour en épouser une plus belle de la maison des Donati. Il lui en coûta la vie, les Amidei, les Uberti & d'autres, tous alliés ou parens, ayant voulu laver dans son sang l'affront fait à leur famille.

Cet assassinat divisa toute la ville: les citoyens les plus considérables se déclarerent les uns pour les Buondelmonti, les autres pour les Uberti. On arma, & la guerre dura plusieurs années, s'in-

terrompant quelquefois, & recommençant à la plus légere occaſion. Vous jugez bien que ces gentilshommes là, car c'en étoit & ils avoient des châteaux, vous jugez, dis-je, qu'ils ne ſouffriront pas que Florence recouvre ſa premiere tranquillité, ou qu'elle en jouiſſe long-tems.

Fréderic II favoriſa les Uberti, dans l'idée d'affermir & d'augmenter ſa puiſſance en Toſcane : il eût été plus ſage de reconcilier les deux partis & de les gagner tous deux. Il accrut des déſordres, qu'il pouvoit réprimer. Les Buondelmonti furent chaſſés de la ville, & la haine fut plus envenimée que jamais.

Les Uberti, comme partiſans de l'empereur; prirent le nom de Gibelins : on donna celui des Guelfes aux Buondelmonti ; & c'eſt, ſelon quelques-uns, l'époque où l'Italie connut pour la premiere fois ces noms de factions : Machiavel néanmoins dit qu'ils y étoient plus anciens.

Les Guelfes ſe défendoient dans des châteaux, qu'ils avoient au haut du val d'Arno ; lorſque Fréderic mourut. Cette conjoncture, favorable à la liberté ; flatta les Florentins de l'eſpérance de ſe rendre indépendans. Les plus ſages jugerent qu'il falloit d'abord ôter toute ſemençe de diviſion, engager les Gibelins à ſe réconcilier avec les Guelfes, & les recevoir dans la ville. Leur négociation eut tout le ſuccès qu'ils avoient deſiré.

L'union étant rétablie, douze citoyens qu'on nomma anciens, & qui devoient changer tous les ans, furent élus pour gouverner la république. On confia le jugement de toutes les affaires civiles & criminelles à deux juges étrangers,

dont l'un ſe nomma le capitaine du peuple, & l'autre podeſtat. On les voulut étrangers, afin de prévenir des inimitiés, que des juges florentins auroient pu s'attirer à eux & à leur famille. Enfin tous les jeunes gens en état de porter les armes, ayant été enrôlés, ils eurent ordre de marcher toutes les fois qu'ils ſeroient commandés par le capitaine ou par les anciens; & on en forma vingt compagnies dans la ville, & ſoixante-ſeize dans la campagne.

Les Florentins avoient une coutume bien ſinguliere pour le treizieme ſiecle. Ils ne commençoient jamais d'hoſtilités, qu'ils n'euſſent fait ſonner pendant un mois une cloche qu'ils nommoient *martinella*; aſſez généreux pour ne vouloir pas uſer de ſurpriſe même avec leurs ennemis. Voilà donc un coin de l'Europe, où il ſe trouve encore de l'honnêteté.

Dans les commencemens de leur indépendance, les Florentins ne connurent que le plaiſir d'être libres, & leur union leur procura des ſuccès étonnans. Piſtoie, Arezzo & Sienne furent forcées d'entrer dans leur alliance. Ils ſe rendirent maîtres de Volterra; & ils démolirent pluſieurs châteaux, dont ils tranſporterent les habitans dans leur ville. En un mot, Florence devint en dix ans la capitale de la Toſcane, & une des premieres villes d'Italie.

La dixieme année fut le terme de leur union. Malheureuſement ils étoient comme les princes, qui étant placés entre deux factions, les favoriſent tour-à-tour & les entretiennent pour leur ruine. Le peuple, mécontent de la hauteur avec laquelle les Gibelins l'avoient gouverné pendant

le regne de Fréderic II, ſe jeta tout-à-fait dans le parti des Guelfes. Il vouloit par-là ſe venger; & il s'imaginoit encore de défendre mieux ſa liberté, lorſque le ſaint ſiege le protégeroit contre l'empire. Ce fut une grande faute. Il n'avoit pas beſoin de la protection des papes, puiſque les empereurs n'étoient plus à redouter, & lorſqu'il ſe rappelloit les effets récens des dernieres diſſentions, il devoit étouffer tout ſentiment de vengeance, & ne ſonger qu'à contenir les Gibelins: s'il ne les eût pas déprimés, pour élever uniquement les Guelfes, aucun des deux partis n'auroit pu nuire, & peut-être qu'avec le tems l'un & l'autre auroient oublié la haine qui les diviſoit.

Il ne faut pas attendre tant de ſageſſe du peuple: il eſt plus fait pour attiſer les diſſentions que pour les éteindre. L'incendie que les papes rallumoient continuellement, ne trouvoit nulle part plus d'aliment qu'à Florence; & cette république devoit être inſenſiblement conſumée par les flammes qui s'élevoient autour d'elle. Les factions qu'elle nourriſſoit dans ſon ſein, auroient peut-être été réprimées, ſi elles n'avoient pu ſe ſoutenir que par leurs propres forces: mais malheureuſement elles ſe mêloient à toutes celles qui diviſoient l'Italie, elles en prenoient l'eſprit, & elles ſe renouvelloient toujours avec plus de violence.

Il n'y avoit pas bien long-tems que Benoît XII avoit donné libéralement aux ſeigneurs de Lombardie les terres qu'ils avoient uſurpé ſur l'empire, déclarant par une bulle qu'ils les poſſédoient déſormais à juſte titre; & Fréderic II,

qui n'étoit pas moins libéral, avoit donné tout auſſi-tôt aux ſeigneurs de l'état eccléſiaſtique, toutes les terres qu'ils avoient enlevées au ſaint ſiege. Tant de généroſité de la part du pontife & de l'empereur ne ſervit qu'à fortifier les deux factions & à les animer encore plus l'une contre l'autre.

Mais ce furent les troubles de Naples, qui furent d'abord funeſtes aux Florentins. Mainfroi, fils de Fréderic, s'étant rendu maître de ce royaume malgré toutes les oppoſitions des papes, les Gibelins de Florence ſe flatterent d'en obtenir des ſecours contre les Guelfes. Cependant le ſecret de leur conſpiration fut éventé : le peuple les chaſſa, & ils ſe retirerent à Sienne.

Farinata, de la maiſon des Uberti, continua de négocier auprès du roi de Naples ; & avec les troupes qu'il en obtint, il défit les Guelfes, qui furent à leur tour forcés de ſe retirer à Lucques. Jourdan, qui commandoit les Napolitains, ſe rendit maître de Florence, & la ſoumit à Mainfroi ; changeant tout le gouvernement, & n'y laiſſant aucune trace de liberté. Cette conduite, peu prudente, augmenta la haine du peuple contre les Gibelins ; & ceux-ci devinrent eux-mêmes ennemis de Jourdan & du roi de Naples.

Jourdan s'étant retiré, le comte Gui Novello, à qui il remit le commandement, ſouleva encore plus les eſprits par le deſſein qu'il forma de détruire Florence, pour achever la ruine du parti des Guelfes. Mais Farinata s'oppoſa avec tant de fermeté à ce projet barbare, qu'il fallut l'abandonner.

Cependant les Guelfes de Florence, obligés

de ſortir de Lucques que Novello menaçoit, allerent à Bologne; d'où ils furent appellés à Parme par d'autres Guelfes, qui étoient en guerre avec d'autres Gibelins du Parmeſan, & on leur en donna toutes les terres. C'eſt ainſi que de toutes parts ces différens partis ſe dépouilloient tour-à-tour.

Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou ayant été appellé à la couronne de Naples, les Guelfes, qui venoient de vaincre à Parme, offrirent leurs ſervices à ce prince, & ſe firent un appui contre les Gibelins de Florence. Novello & les Gibelins connurent le danger où ils étoient; lorſqu'ils apprirent la défaite de Mainfroi. Voulant donc regagner l'affection des Florentins, ils oſerent leur rendre l'autorité qu'ils leur avoient enlevée; & ils chargerent de la réforme de l'état trente-ſix citoyens, choiſis dans le peuple, & deux gentilshommes bolonois. Ces réformateurs diviſerent la ville en corps de métiers: ils nommerent un magiſtrat pour chaque corps: & donnerent encore à chacun un drapeau, ſous lequel devoient ſe ranger au beſoin tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Ces corps de métiers furent d'abord au nombre de douze, ſept grands & cinq petits: ces derniers ſe multiplierent enſuite juſqu'au nombre de quatorze, ce qui fit vingt-un en tout.

Les Florentins ſe ſouvenant qu'on leur avoit ôté la liberté, & voyant qu'on ne la leur rendoit que parce qu'on y étoit contraint, reçurent ce bienfait avec peu de reconnoiſſance, & ſongerent a s'affermir contre des maîtres, qui n'avoient cédé que par néceſſité. Les oppoſitions

que Novello trouva bientôt, lorſqu'il voulut faire paſſer une nouvelle impoſition, lui ouvrirent les yeux. Il voulut réparer ſon imprudence, en reprenant une ſeconde fois l'autorité; mais il en commettoit une nouvelle, puiſqu'il avoit armé le peuple, & il fut chaſſé. Florence étant redevenue libre, on rappella les Guelfes & les Gibelins, & on conſentit de part & d'autre à oublier toutes les injures qu'on s'étoit faites.

Mais les partis n'oublient pas, ou du moins la jalouſie du commandement rappelle bientôt les injures paſſées, & en fait commettre de nouvelles. On l'éprouva lors de l'arrivée de Conradin en Italie: les Gibelins, aſſurés de la protection de ce prince, ſe flatterent de recouvrer bientôt l'autorité, & ils ſe conduiſirent même avec une confiance qui laiſſa tranſpirer leur deſſein. Cependant ils furent eux-mêmes obligés de ſe retirer preſque auſſi-tôt, parce que les Guelfes reçurent des ſecours, que Charles d'Anjou leur envoya. Après la retraite des Gibelins, le gouvernement prit encore une nouvelle forme.

Ainſi qu'à Rome, on diſtinguoit dans toutes les républiques d'Italie, trois ordres de citoyens; *i nobili*, *i cittadini*, *e i popolani*. Mais parce que dans les monarchies tous les états tendent à ſe confondre ſous le ſouverain qui les éclipſe, nous n'avons pas de termes qui répondent exactement à ceux de *cittadini*, & de *popolani*. Il paroît d'abord aſſez ſingulier que les gouvernemens où les hommes ſe piquent le plus d'être égaux, ſoient auſſi ceux où les claſſes ſont plus diſtinguées. Cependant cette différence n'a rien

quée au profit du public : la ſeconde fut aſſignée aux magiſtrats du parti, appellés *les capitaines* : & la troiſieme fut donnée aux Guelfes, qui eurent d'ailleurs grande part aux magiſtratures & aux charges.

Quels qu'aient été les vices du nouveau gouvernement des Florentins, il eſt au moins certain que les parties n'en avoient pas été aſſez bien liées, pour ſe ſoutenir mutuellement contre les efforts des citoyens puiſſans. Car les Guelfes, dont le pouvoir s'étoit accru par l'expulſion des Gibelins, ſe porterent impunément à toute ſorte de violences ; & les magiſtrats furent trop foibles pour faire reſpecter les loix.

Il falloit chercher les défauts du gouvernement & y remédier : mais les *bons hommes* s'imaginerent que le rappel des Gibelins ſeroit le meilleur moyen de contenir les Guelfes. On corrigea donc un mal pour un autre, & les Gibelins furent rappellés. Au lieu de douze chefs on en fit quatorze, ſept de chaque parti ; & on arrêta qu'ils gouverneroient pendant un an, & qu'ils ſeroient à la nomination du pape. Ce dernier article n'étoit pas favorable à la liberté ; c'eſt que ce changement avoit été fait par l'entremiſe d'un légat que le pape avoit fait vicaire de l'empire en Toſcane. Cette forme de gouvernement ne dura que deux ans.

Les papes qui augmentoient la puiſſance d'un prince, quand ils en craignoient un plus puiſſant, & qui abaiſſoient enſuite celui qu'ils avoient élevé, quand ils commençoient à le craindre ; les papes, dis-je, avoient déja donné & ôté ce vicariat de Toſcane à Charles d'Anjou, roi de

Naples. Un pape françois, Martin IV, le lui rendit. Tous ces changemens ne faiſoient que donner de nouvelles forces aux factions, qui s'étoient affoiblies; & les déſordres qui en naiſſoient, faiſoient une néceſſité de changer encore le gouvernement.

C'eſt pourquoi en 1282, les corps de métiers; pour ôter l'autorité aux Gibelins & à toute la nobleſſe, créérent à la place des douze gouverneurs, trois prieurs, qui devoient être en charge deux mois, & qui ne pouvoient être pris que parmi les marchands & les artiſans. Le nombre dans la ſuite en fut porté à ſix, neuf & même douze ſuivant les circonſtances. On leur donna un palais, des gardes, des officiers, & enfin le titre de ſeigneurs. La diviſion qui étoit entre les nobles, favoriſa cet établiſſement: car pendant qu'ils ne ſongeoient qu'à s'enlever la puiſſance les uns aux autres, les citadins & ceux du peuple s'en ſaiſirent; de ſorte que tous les gentilshommes ſe trouverent exclus des magiſtratures.

La tranquillité qui dura quelque tems, éteignit enfin les factions guelfes & gibelines, dont les guerres & les baniſſemens avoient déja bien avancé la ruine: mais d'autres déſordres naquirent de la jalouſie, qui s'alluma de plus en plus entre la nobleſſe & le peuple. Bientôt les gentilshommes ne ceſſerent de faire des inſultes aux autres citoyens; & cependant la ſeigneurie ſouvent ne pouvoit pas les juger, parce que perſonne n'oſoit ſe porter pour témoin contr'eux; ou ſi elle les jugeoit, elle n'étoit pas aſſez puiſ-

ſante

ſante pour faire exécuter ſes jugemens. Ainſi les loix étoient ſans force.

Pour prêter main forte à la ſeigneurie, on élut un gonfalonier, choiſi dans le peuple ; & on lui donna vingt compagnies, qui compoſoient mille hommes. Ce frein ſe trouvant encore trop foible, Jean-Della-Bella, quoique d'une des plus illuſtres maiſons, enhardit les corps de métiers à une plus grande réforme. On régla donc que le gonfalonier demeureroit avec les ſeigneurs ; on mit quatre mille hommes ſous ſes ordres : on exclut tout-à-fait de la ſeigneurie les nobles, qui juſqu'alors avoient continué d'y entrer, lorſqu'ils étoient commerçans : on porta une loi, par laquelle celui qui favoriſoit un crime, ſubiroit la même peine que le coupable ; & afin que la difficulté de trouver des témoins contre les nobles ne donna pas lieu à l'impunité, on arrêta que les magiſtrats jugeroient ſur le ſeul bruit public. Ce dernier réglement qui autoriſoit à paſſer par deſſus toutes les formes de juſtice, prouve combien le gouvernement étoit vicieux. De pareils moyens, odieux même dans une monarchie, ne ſont pas faits pour aſſurer la paix dans une république.

Auſſi, bientôt la ville fut en troubles. Jean Della-Bella, dont la nobleſſe vouloit tirer vengeance, fut accuſé d'être l'auteur d'une ſédition ; & le peuple vint en armes lui offrir de prendre ſa défenſe : mais il aima mieux s'exiler, que d'accepter de pareilles offres ; ſoit qu'il comptât peu ſur la populace, ſoit qu'il ne voulut pas être la cauſe des maux qui menaçoient ſa patrie.

Les nobles, après cet avantage, ſe flattant d'en

remporter d'autres, demanderent à la ſeigneurie la ſuppreſſion des loix faites contr'eux. Le peuple prit auſſitôt les armes pour s'y oppoſer ; & l'on étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſque les plus ſages des deux partis, ayant offert leur médiation, obtinrent qu'un gentilhomme accuſé d'un crime, ne pourroit être jugé que ſur la dépoſition des témoins. A cette condition, la paix fut faite. Le peuple cependant fit une réforme dans la ſeigneurie, parce qu'il avoit trouvé ceux qui la compoſoient trop favorables à la nobleſſe.

C'étoit la fin du treizieme ſiecle, & malgré les déſordres preſque continuels, Florence avoit été conſidérablement agrandie : elle étoit embellie d'édifices, elle renfermoit trente mille hommes en âge de porter les armes, on en comptoit ſoixante-dix mille dans la campagne, & toute la Toſcane lui obéiſſoit ou comme ſujette, ou comme alliée. Que n'auroient pas fait les Florentins, s'ils avoient ſu ſe gouverner, ou s'ils l'avoient pu ?

Florence n'avoit à redouter ni l'empereur, ni aucune autre puiſſance étrangere : elle étoit condamnée à ſe ruiner par ſes propres diſſentions. A peine les nobles paroiſſoient-ils conciliés avec le peuple, que les vieilles haines, qui les diviſoient eux-mêmes, ſe renouvelloient avec fureur. C'eſt ce qui fut l'origine de deux factions qu'on nomma la blanche & la noire. La premiere fut ſoutenue par les Cerchi, & la ſeconde par les Donati, deux maiſons des plus puiſſantes. Ces deux factions avoient commencé à Piſtoie, où elles avoient déja diviſé toute la ville : elles di-

viſerent encore Florence & toute la campagne : & le peuple prit parti comme la nobleſſe.

Cependant les noirs, qui étoient les plus foibles, ayant demandé des ſecours au pape, cette démarche fut regardée comme une conjuration contre la liberté ; & les ſeigneurs ayant fait prendre les armes au peuple, ils bannirent Corſo Donati avec quelques-uns de ſon parti. Pour montrer qu'ils gardoient une entiere neutralité, ils condamnerent auſſi à la même peine pluſieurs de la faction des blancs, mais bientôt après ils leur permirent de revenir.

Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, ſe trouvant alors à Rome, pour l'entrepriſe qu'il méditoit ſur la Sicile, Corſo Donati, qui le crut propre à ſes vues, engagea le pape à l'envoyer à Florence. Ce prince fut à peine arrivé, que les blancs chercherent à ſe ménager ſa faveur. Invité par eux à ſe ſaiſir de l'autorité, il arma ſes partiſans : le peuple prit les armes, pour défendre ſa liberté qu'on menaçoit : Donati & les autres bannis, aſſurés de l'appui de Charles, rentrerent dans la ville ; & les blancs, qui s'étoient rendus odieux au peuple, furent obligés d'en ſortir.

Charles ayant ſi mal réuſſi, le pape envoya un légat, qui rapprocha un peu les deux partis ; il parut même les réconcilier pas des mariages : mais parce que les noirs, qui s'étoient ſaiſis du gouvernement, ne voulurent par permettre que les blancs y euſſent aucune part, les déſordres continuerent & s'accrurent bientôt. A la jalouſie qui diviſoit les blancs & les noirs, ſe joignit

rent les haines qui ſe réveillerent entre la nobleſſe & le peuple : les factions guelfes & gibelines reparurent encore : & il n'y avoit preſque pas de jour, qu'on ne ſe battit dans quelque quartier. Si cette guerre inteſtine finiſſoit quelquefois par laſſitude, elle recommençoit bientôt. Cet état de troubles dura pluſieurs années, & ne finit qu'à la mort de Corſo Donati, arrivée en 1308. C'eſt lui, ſur-tout, qui entretenoit les déſordres : ſon ambition ayant été d'autant plus funeſte à ſa patrie, qu'il étoit capable de lui rendre de grands ſervices & qu'il lui en avoit rendu. Mais ſes projets lui coûterent la vie.

La tranquillité étoit revenue, & le peuple avoit même repris une partie de l'autorité ; lorſque l'empereur Henri VII, ſollicité par les Gibelins exilés, paſſoit les Alpes, & leur promettoit de les rétablir. Les Florentins, ayant dans cette conjoncture demandé des ſecours à Robert roi de Naples, n'en obtinrent qu'en lui donnant leur ville pour cinq ans. Henri mourut au milieu de ſes projets, en 1313.

Cependant les ſecours continuoient d'être néceſſaires, parce que Florence avoit un ennemi redoutable dans Uguccione della Fagivola, que les Gibelins avoient rendu maître de Lucques & de Piſe. Mais parce qu'il falloit que tout fut dans cette ville un ſujet de diviſion, il s'y forma des royaliſtes & des antiroyaliſtes, & ceux-ci choiſirent pour chef un nommé Lando d'Agobbio, brigand, auquel ſon parti ne donna que trop d'autorité.

Florence néanmoins redevint libre, & vers le même tems Uguccione perdit Lucques & Piſe ;

cependant Caſtruccio Caſtracani, qui lui enleva ces deux places, donna tant d'inquiétude aux Florentins, qu'ils ſuſpendirent leurs guerres civiles. C'étoit un jeune homme, qui joignoit les talens à l'audace, & qui paroiſſoit menacer toute la Toſcane.

Pour ſe défendre contre cet ennemi, les Florentins furent encore obligés de ſe donner; & ils choiſirent pour maître Charles duc de Calabre, fils du roi Robert. Ils recouvrerent la paix & la liberté en 1328, que Charles & Caſtruccio moururent. Ils furent aſſez tranquilles au dedans juſqu'en 1340, & pendant cet intervalle ils s'occuperent de l'embelliſſement de leur ville. Mais enſuite les diſſentions recommencerent entre la nobleſſe & le peuple. Elles furent ſuivies d'une guerre ſanglante au ſujet de Lucques, dont les Piſans reſterent les maîtres. Les ſecours qu'on avoit encore demandés au roi de Naples, vinrent trop tard. Gaultier duc d'Athenes, françois de nation, les amena, ſe ſaiſit de toute l'autorité, l'exerça avec tyrannie, ſouleva le peuple, & fut trop heureux de pouvoir échapper par la retraite.

C'étoit l'année 1343: il s'agiſſoit de donner une forme au gouvernement, qui avoit changé bien des fois, & de ſavoir quelle conduite l'on tiendroit avec les villes, qui avoient profité des troubles de Florence pour ſe ſouſtraire à ſa domination. Il eſt bien difficile qu'une république renonce à ſa ſouveraineté: mais dans l'épuiſement où étoient les Florentins, il leur étoit encore plus difficile d'employer la force. Ils eurent la ſageſſe de ſentir qu'il vaut mieux ſe faire des amis, que

de conſerver des ſujets toujours prêts à ſe révolter; & déclarant à ces villes qu'ils renonçoient à toute ſouveraineté ſur elles, ils demanderent ſeulement d'en devenir les alliés. Ils prouverent par-là qu'ils méritoient mieux de commander aux autres, que de ſe gouverner eux-mêmes. Une choſe encore bien étonnante, c'eſt, que toutes les villes préférerent de ſe remettre ſous la domination des Florentins; ce qui fait voir qu'il valoit mieux être ſujet que citoyen de Florence. Ce trait unique dans l'hiſtoire fait l'éloge & la critique de ce peuple.

Si les nobles & le peuple avoient pu devenir alliés, la république eût été tranquille au-dedans & floriſſante au-dehors: mais c'étoit-là l'écueil des Florentins. Après bien des conteſtations, on convint que ſur trois ſeigneurs, il y en auroit toujours un qui ſeroit pris dans la nobleſſe, & que toutes les autres magiſtratures ſeroient également partagées entr'elles & le peuple.

Cet accord ayant été fait, on diviſa la ville en quatre parties; on élut trois ſeigneurs pour chacune; & on créa encore huit conſeillers. Dans ce partage, on ſuivit exactement ce qui avoit été arrêté. Mais les nobles, toujours ambitieux de commander ſeuls, ſouleverent bientôt le peuple, & perdirent ce qu'on leur avoit accordé.

Alors il ne reſtoit que quatre conſeillers & huit ſeigneurs. On porta le nombre des premiers juſqu'à douze; & les ſeigneurs dont on n'augmenta pas le nombre, travaillerent à bien affermir le gouvernement populaire. Dans cette vue, ils créerent un gonfalonier de la juſtice, ſeize gonfaloniers des compagnies, & ils réformerent les

conſeils de telle ſorte, que toute l'autorité fut entre les mains du peuple.

Les nobles, exclus des magiſtratures, réſolurent de recouvrer l'autorité par la force. Ils firent des proviſions d'armes, ils ſe fortifierent dans leurs maiſons, & ils envoyerent demander des ſecours juſqu'en Lombardie. Leur confiance ou leur animoſité étoit ſi grande, qu'ils ne ſongeoient ſeulement pas à cacher leur deſſein.

La ſeigneurie prit donc auſſi ſes meſures. Elle reçut des ſecours de Pérouſe & de Sienne; & tout le peuple en armes ſe raſſembla ſous le gonfalonier de la juſtice, & ſous ceux des compagnies. Les nobles qui auroient pu vaincre, s'ils avoient ſu ſe réunir & tomber tous enſemble ſur le peuple, ſe fortifierent dans différens quartiers, & ſe tinrent ſur la défenſive. Ils vouloient ſe rendre maîtres du gouvernement, & ils parurent ne ſonger qu'à n'être pas vaincus: ils le furent les uns après les autres. Le peuple dans ſa fureur ne connut plus de frein; il pilla, brûla, abattit les maiſons des nobles, leurs palais, leurs tours, & parut dans ſa patrie comme un vainqueur barbare, qui veut enſevelir juſqu'au nom de ſon ennemi.

Après cette triſte victoire, le gouvernement fut encore changé. On diſtingua le peuple en puiſſans, en médiocres & en petit peuple. On arrêta qu'on prendroit toujours deux ſeigneurs dans la premiere claſſe, trois dans chacune des autres: & que le gonfalonier ſeroit tour-à-tour de l'une des trois. On renouvella enſuite toutes les loix contre les nobles; & pour les humilier davantage, on en confondit pluſieurs parmi la populace. Depuis cet événement la nobleſſe ne

put plus ſe relever. *Il che*, dit Machiavel, *fu cagione, che Firenze non ſolamente d'armi, ma d'ogni generoſità ſi ſpogliaſſe.* En effet, Florence perdit ou rendit inutiles de braves citoyens, & cependant elle ſera encore déchirée par des diſſentions.

CHAPITRE VI.

Conſidérations ſur les cauſes des diſſentions de Florence.

SI, à Rome & à Florence, les diſſentions ont produit des effets bien contraires, il en faut chercher la cauſe dans la différence des mœurs.

Lorſque les Romains commencerent, on penſoit que les hommes ſont nés pour être égaux, c'eſt-à-dire, pour jouir également des droits de citoyen, chacun dans ſa patrie; ce préjugé, ſi c'en eſt un, étoit généralement répandu, non-ſeulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. On ne voyoit alors que des cités gouvernées par des magiſtrats; ou ſi quelque part un citoyen uſurpoit l'autorité, il ne la conſervoit qu'autant que le peuple croyoit retrouver en lui un magiſtrat qui reſpectoit ſes droits. Une plus grande ambition lui devenoit funeſte.

On penſoit bien différemment dans le treizieme ſiecle, où Florence tenta de ſe gouverner en république. Alors un homme étoit-il aſſez riche

pour bâtir une fortereſſe, & pour ſoudoyer quelques ſoldats? Il devenoit auſſitôt ſeigneur, il acquéroit tous les droits du plus fort ſur ceux qui n'avoient que des maiſons ou des chaumieres: changeant par là tout-à-coup de nature, il produiſoit une race de nobles; & ſes deſcendans n'avoient rien de commun avec ceux qui n'avoient pas une pareille origine.

Puiſque les hommes ſont condamnés à ſe conduire par les opinions, deux façons de penſer ſi différentes devoient produire des effets contraires.

Quel que fût l'orgueil des patriciens après l'expulſion des rois, ils n'imaginerent pas de défendre leurs prétentions, en ſe fortifiant dans des châteaux. Un pareil projet ne pouvoit pas même s'offrir à leur eſprit; il étoit trop contraire aux opinions reçues, & ils voyoient trop qu'ils auroient échoué dans l'exécution.

N'étant pas mieux armés que les plébéiens, ſe trouvant en plus petit nombre, & leurs maiſons ne pouvant pas être un aſyle pour eux, il leur étoit impoſſible d'uſer de violence. Il ne leur reſtoit donc que l'adreſſe & la ruſe.

Comme les patriciens ne s'armoient pas contre les plébéiens, les plébéiens ne s'armerent pas contr'eux; & c'eſt pourquoi les diſſentions n'étoient jamais ſanglantes. Le peuple, jaloux de la puiſſance que les grands s'arrogeoient, leur abandonne la ville, bien aſſuré qu'on ne pourra pas ſe paſſer de lui, & il revient quand il a obtenu des magiſtrats qui le doivent protéger. Il n'étoit pas naturel qu'il employât d'autres moyens, tant qu'il jugeoit que ceux-là devoient lui réuſſir. Il continua donc ſur ce plan, & il réuſſit encore.

Les patriciens, qui ne cédoient que peu-à-peu, avoient un dédommagement dans ce qui leur reſtoit, & conſervoient l'eſpérance de quelque événement, où ils recouvreroient ce qu'ils avoient perdu : dans leur impuiſſance, ils ne pouvoient prendre d'autre parti que de céder & d'attendre.

Le peuple qui ſentoit ſes forces, ſentoit auſſi qu'il n'avoit pas beſoin de s'en ſervir : puiſqu'il acquéroit toujours, par la néceſſité où l'on étoit de le ménager. Mais ce ſentiment de ſes forces faiſoit encore qu'il ne craignoit pas de voir une partie de la puiſſance entre les mains des patriciens, dont il connoiſſoit la foibleſſe. Il n'ambitionnoit donc pas de les dépouiller tout-à-fait ; il ſe contentoit de partager l'autorité, & il s'appuyoit ſur ce que tous les citoyens doivent être égaux. Cette façon de penſer & d'agir a duré tant qu'il n'y a pas eu dans la république des hommes aſſez puiſſans pour opprimer la liberté, ou pour oſer le tenter ; c'eſt-à-dire, tant que Rome a été pauvre, & que les plus riches n'avoient guere au-delà du néceſſaire.

Dès que les patriciens connoiſſoient devoir ménager le peuple, & que d'un autre côté, le peuple, content de parvenir peu-à-peu à toutes les magiſtratures, ne ſe propoſoit pas de les en exclure abſolument ; c'étoit une conſéquence qu'on cherchât toujours de part & d'autre à terminer les diſſentions par quelque accord. Comme aucun des deux partis n'imaginoit d'en venir aux mains, aucun n'imaginoit d'appeller l'étranger, & d'attaquer avec ce ſecours le parti oppoſé, qui n'armoit pas contre lui. De pareilles idées devoient être bien loin des Romains. Se regardant comme

égaux, ou du moins le plus foible ſe flattant de pouvoir être un jour égal au plus puiſſant, ils prenoient tous le même intérêt à la conſervation de la république. Ils oublioient leurs querelles, & ils ſe réuniſſoient, lorſqu'elle étoit menacée; parce que le plébéien, comme le patricien, voyoit que ſi elle n'étoit plus, il ne ſeroit plus rien lui-même. Les diſſentions n'étoient donc pas de nature à faire perdre de vue le bien public. Elles portoient, au contraire, chaque citoyen à mériter par des ſervices ſignalés les magiſtratures qu'il ambitionnoit; & en nourriſſant l'émulation, elles rendoient les Romains, d'autant plus redoutables qu'ils avoient paru plus déſunis. C'eſt ainſi qu'ils devinrent guerriers par état, & que Rome eut autant de ſoldats que de citoyens. Suppoſez que cette république eût été ſans diſſentions, ou que les patriciens armés euſſent enfin aſſujetti le peuple; vous jugerez qu'elle n'auroit plus renfermé que des tyrans & des eſclaves, & vous comprendrez que bien loin de faire des conquêtes, elle n'auroit pas pu ſe défendre longtems. Il n'en étoit pas de Rome comme de Carthage: trop pauvre pour acheter des ſoldats, il falloit qu'elle en trouvât dans ſes citoyens; mais ſa puiſſance n'en étoit que plus aſſurée, parce que les guerres même malheureuſes n'épuiſent pas une république militaire, & que les guerres les plus heureuſes peuvent épuiſer une république marchande.

Un peuple riche ſe fait aujourd'hui des amis & des alliés, en donnant de l'argent aux nations qui n'en ont pas; & parce qu'il a toujours des troupes à ſa ſolde, c'eſt avec des garniſons, qu'il

maintient ſous ſon obéiſſance les provinces conquiſes. Les Romains qui ne pouvoient pas employer de pareils moyens, furent forcés d'en chercher d'autres, & ils en trouverent de meilleurs. Je veux parler de leurs colonies, & de la conduite qu'ils tenoient avec les villes qu'ils avoient ſoumiſes. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce ſujet : je remarquerai ſeulement que leur politique, à laquelle on ne peut trop applaudir, étoit moins un effort de génie de leur part, qu'une ſuite de circonſtances par où ils avoient paſſé. Devenus redoutables par des ſuccès qui les avoient couverts de gloire, ils ne laiſſoient aux peuples vaincus, trop foibles ſéparément pour ſecouer le joug, que l'eſpérance d'obtenir des conditions plus avantageuſes ; mais puiſqu'ils n'avoient pas mérité d'être tous traités auſſi favorablement, les Romains ne dûrent pas accorder les mêmes graces à tous. Ils n'eurent donc pas beaucoup à méditer pour imaginer de gouverner un peuple par des préfets, de permettre à un autre de ſe gouverner lui-même, & de donner à quelques-uns les titres d'amis, d'alliés & même de citoyen. Quant aux colonies, l'uſage en étoit plus ancien qu'eux. Si nous venons actuellement aux Florentins, nous verrons qu'ils n'ont rien pu faire de ce que les Romains ont fait, & qu'au contraire, ils ont été forcés à tenir une conduite toute différente.

A Florence, le peuple ne pouvoit pas, comme à Rome, borner ſon ambition à partager les magiſtratures avec la nobleſſe. Voyant que les nobles étoient ambitieux de commander, qu'ils regardoient même la ſouveraineté comme une pré-

rogative de leur naiſſance, & qu'ils avoient des fortereſſes, & des partis toujours prêts à prendre les armes, il devoit craindre qu'ils ne ſe ſaiſiſſent de toute l'autorité, s'il leur en laiſſoit ſeulement une partie. Il fut donc dans la néceſſité de faire des efforts, pour les exclure tout-à-fait du gouvernement; parce que la nobleſſe étoit armée, il fallut qu'il s'armât lui-même.

Ces diſſentions ſanglantes pouvoient ſe ſuſpendre par intervalles: mais elles ne pouvoient jamais ſe terminer par un accord, qui ramenât le calme pour longtems; car ſi l'un des deux partis cédoit quelquefois, c'étoit par néceſſité: ni l'un ni l'autre ne vouloit de partage.

Les mêmes jalouſies qui éclatoient entre la nobleſſe & le peuple, devoient éclater encore dans les différentes factions qui diviſoient les nobles; & il falloit que ces factions combattiſſent les unes contre les autres pour l'autorité, comme elles avoient combattu enſemble contre le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi chaque parti, cherchant des ſecours, appelle l'étranger & lui livre la patrie, plutôt que d'obéir à d'autres citoyens. Vous voyez déja naître de ces cauſes toutes les révolutions de cette république.

Au milieu de tant de déſordres, comment les Florentins auroient-ils pu connoître la politique des Romains; & de quel uſage leur eût-il été de la connoître? Par quelle faveur, Florence, toujours affoiblie par ſes diviſions, pouvoit-elle s'attacher les villes conquiſes? quels titres avoit-elle à leur offrir? & de quels citoyens auroit-elle formé ſes colonies, étant ſi peu aſſurée de ceux qu'elle renfermoit dans ſes murs? Elle étoit condamnée à ne pou-

voir pas seulement se conserver elle-même, & à se donner un maitre pour se défendre.

Elle aura néanmoins des tems florissans, parce qu'elle a des citoyens faits pour vaincre les vices de son gouvernement: mais dans sa plus grande prospérité, elle ne sera jamais assez puissante, pour faire rechercher sa protection. C'est elle qui achetera des amis & des alliés: elle donnera de l'argent à tous ses voisins; & il n'y aura pas de petits seigneurs dans la Romagne, à qui elle n'en donne encore. Ainsi elle deviendra tributaire de ceux qui paroissoient devoir lui payer tribut à elle-même. Elle ne sera forcée à tenir une conduite si différente de celle de la république romaine, que parce que son gouvernement ne lui permettant jamais d'être forte à proportion du nombre de ses citoyens, elle sera dans la nécessité d'acheter les secours qui lui manquent. C'est ainsi que se conduisoit la république de Venise, qui par la nature de son gouvernement trouvoit peu de soldats parmi ses citoyens. C'est ainsi que se sont conduits les empereurs, qui dans la décadence de l'empire, ruinoient leurs sujets pour payer des tributs aux barbares. Mais tous les peuples qui ont tenu cette conduite, ont prouvé qu'on ne défend pas les états avec de l'or.

Par cette comparaison de Rome & de Florence, vous voyez qu'il n'est arrivé à l'une & à l'autre, que ce qui devoit naturellement leur arriver: & que le premier avantage des Romains est d'avoir commencé dans des tems plus heureux. Pour prévoir ce que deviendra un peuple, il suffit souvent d'en connoître les commencemens: il n'en faut pas davantage, pour savoir ce que deviendra un prince ou un particulier.

CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

FLORENCE goûtoit un repos qu'elle avoit acheté chérement, lorſqu'une peſte terrible lui enleva quatre-vingt-ſeize mille citoyens. Quoiqu'à peine délivrée de ce fléau, elle fut cependant en état de ſe défendre contre Jean Viſconti, archevêque & prince de Milan, qui porta la guerre juſqu'à ſes portes. La principauté de Milan étoit depuis environ trente ans dans la famille de Viſconti. Dès que la paix fut faite, les diſſentions recommencerent à Florence.

Il y avoit en Italie une multitude de ſoldats anglois, françois & allemands, que les empereurs & les papes qui étoient alors à Avignon, avoient envoyés en différens tems, pour ſoutenir chacun leur parti. Ces troupes qu'on avoit ceſſé de payer, couroient ſous différens chefs, & mettoient à contribution les villes trop foibles pour les repouſſer. Il en vint une en Toſcane, qui répandit l'alarme dans cette province. Les Florentins pourvurent auſſi-tôt à leur défenſe, & les principaux citoyens armerent pour leur compte.

De ce nombre étoient les Albizi & les Ricci, deux familles jalouſes, qui vouloient chacune à l'excluſion de l'autre, parvenir ſeule aux magiſtratures. Elle n'avoient encore laiſſé voir leur

haine, que dans les conſeils, où elles aimoient à ſe contredire : mais toute la ville ſe trouvant en armes, elles furent ſur le point d'en venir aux mains ; parce qu'un faux bruit s'étant répandu qu'elles marchoient l'une contre l'autre, elles y marcherent en effet, chacune des deux ſe croyant attaquée : les magiſtrats eurent bien de la peine à les contenir. Vous voyez que les citadins puiſſans ont pris l'eſprit de la nobleſſe, & qu'ils ne ſeront pas moins dangereux.

La haine ayant éclaté entre ces deux familles, elles s'appliquerent plus que jamais à ſe perdre réciproquement. Mais il s'agiſſoit d'employer des moyens détournés ; parce que l'égalité, rétablie à-peu-près depuis la ruine des nobles, donnoit au gouvernement plus de force, & le faiſoit plus reſpecter.

Il y avoit une loi qui excluoit les Gibelins de toutes les magiſtratures, & à laquelle cependant on ne tenoit plus la main, depuis que ce parti, devenu foible, ceſſoit de faire ombrage. Uguccione Ricci entreprit de la faire renouveller, parce qu'on ſoupçonnoit les Albizi d'être de la faction Gibeline. Mais Pierre Albizi para le coup, en appuyant la demande de Ricci ; & par cette adreſſe, il écarta ſi bien tout ſoupçon, qu'il fut chargé lui-même de faire exécuter le nouveau réglement. En conſéquence, il ordonna aux capitaines des quartiers de rechercher les gibelins, ou ceux qui en deſcendoient, & de les avertir que, s'ils entroient jamais en charge, ils ſubiroient les peines portées par la loi. On s'accoutuma dès-lors à déſigner par le nom d'*avertis* tous ceux qui étoient exclus des magiſtratures.

On avoit commencé les recherches en 1357, & en 1472 il y avoit déja plus de deux cents avertis. Les capitaines, abuſant de leur autorité, excluoient des charges tous ceux qu'ils jugeoient à propos; & ne conſultant que leurs paſſions, ils privoient la république des ſervices des meilleurs citoyens, & ſe rendoient redoutables à tous.

Ricci ayant été fait ſeigneur, voulut remédier à un mal dont il étoit la cauſe, & qui tournoit à l'avantage de ſes ennemis. Dans cette vue, il fit arrêter, qu'aux ſix capitaines déja en exercice on en ajouteroit trois, dont deux ſeroient pris parmi les petits artiſans, & qu'aucun citoyen ne ſeroit réputé Gibelin, qu'après que le jugement des capitaines auroit été confirmé par vingt-quatre Guelfes, nommés à cet effet. Ce réglement arrêta d'abord l'abus des avertiſſemens: mais on trouva bientôt le moyen de le rendre inutile.

Depuis que la nobleſſe avoit perdu tout ſon crédit, les nobles ne pouvoient entrer dans les magiſtratures, qu'après qu'ils avoient été reçus dans l'ordre du peuple, & on n'accordoit cette faveur qu'à ceux qui avoient rendu des ſervices à la république. Benchi, de la maiſon Buondelmonti, l'ayant obtenue, comptoit d'être choiſi pour l'un des ſeigneurs, lorſqu'on fit une loi qui excluoit de cette magiſtrature juſqu'aux gentilshommes faits citadins. Irrité de voir ſes eſpérances déchues, il ſe joignit à Pierre Albizi, & prit avec lui des meſures pour exclure des charges le petit peuple, & tous ceux qui leur ſeroient contraires. Tout leur réuſſit: ils intriguerent ſi bien, que les capitaines & les vingt-

quatre furent tout-à-fait à leur dévotion, & l'avertiſſement recommença avec plus de déſordres qu'auparavant.

Les ſeigneurs ouvrant les yeux ſur ces abus, & d'ailleurs, ſollicités par les citoyens les mieux intentionnés, nommerent cinquante-ſix perſonnes pour travailler à la réforme de l'état. Il n'en eût fallu qu'une, & la bien choiſir ; car c'eſt là une choſe qui ne peut pas être l'ouvrage de pluſieurs. Cette commiſſion étoit une eſpece de dictature, à laquelle on avoit recours dans les cas extraordinaires. Ceux à qui on la donnoit, s'appelloient *nomini di balia*, & ils abdiquoient auſſi-tôt qu'ils croyoient avoir rétabli l'ordre.

La république étant née avec des factions, on devoit prévoir qu'elle ne ſe régleroit jamais en vue du bien public ; que la faction dominante dicteroit toujours les loix, qu'elle les feroit pour elle ſeule ; & que ſe diviſant bientôt, il en naitroit de nouvelles factions, qui produiroient de nouveaux troubles. Ce gouvernement étoit un bâtiment qu'il falloit reprendre par les fondemens : puiſqu'on avoit mal commencé, il falloit recommencer, & déraciner, ſur-tout, l'eſprit de parti. Je ne ſais pas ſi la choſe étoit poſſible : mais les cinquante-ſix n'y ſongerent pas. Ils firent pis encore : car au lieu de concilier les deux factions, ou de les réprimer par de bons réglemens, ils ne voulurent que les affoiblir l'une & l'autre. Ils les aigrirent par-là toutes deux, & ils s'y prirent ſi mal adroitement, qu'ils accrurent la puiſſance des Albizi.

Pendant que les Florentins étoient ainſi diviſés, les Piſans, les Lucquois & le patriarche d'A-

quilée leur firent ſucceſſivement la guerre : & les légats de Grégoire XI, qui étoient encore à Avignon, en commencerent une qui ne leur réuſſit pas, & qui donna de nouvelles forces à l'eſprit de faction. Ils envoyerent des troupes dans la Toſcane pour détruire toute la récolte, voulant augmenter la famine qui s'y faiſoit déja ſentir, & ſe flattant d'en faire enſuite facilement la conquête. Heureuſement c'étoient des ſoldats étrangers, qui paſſerent volontiers de la ſolde du pape à celle des Florentins. Ainſi la république dut ſon ſalut à ſon argent, comme c'étoit alors l'uſage.

Ne craignant plus rien, & ſe voyant en forces, elle voulut ſe venger. Ayant donc fait révolter pluſieurs villes de l'état eccléſiaſtique, & fait une puiſſante ligue, elle ſoutint la guerre avec ſuccès pendant trois ans.

Cette guerre releva le parti des Ricci, parce qu'on en donna la conduite à huit citadins, qui s'étoient toujours déclarés contre les Guelfes, & qui, par conſéquent, étoient oppoſés aux Albizi. On fut ſi content d'eux, qu'on les continua dans le commandement d'une année à l'autre ; & pendant qu'à la cour du pape, on les appelloit les excommuniés, à Florence on les appelloit les ſaints. Cependant Grégoire jeta un interdit ſur la république, condamna tous les citoyens à l'eſclavage, & donna leurs biens à qui voudroit ou pourroit les prendre. Mais Urbain VI, ſon ſucceſſeur, leur accorda la paix en 1378, & leva l'excommunication.

Alors les deux factions méditoient réciproquement leur ruine. Dans celle des Guelfes ou des

Albizi, étoient tous les anciens nobles, & la plus grande partie des citadins puiſſans avec les capitaines des quartiers, qu'on reſpectoit & qu'on craignoit beaucoup plus que la ſeigneurie même. Dans l'autre, étoient les huit chefs de la derniere guerre, tous les citadins d'une fortune moins conſidérable, les Ricci, les Alberti & les Medicis. Le reſte de la multitude, penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, groſſiſſoit toujours le parti mécontent.

Les Guelfes conſidérant que les *avertiſſemens* ſoulevoient contr'eux la plus grande partie du peuple, ſongeoient à chaſſer de la ville ceux qu'ils avoient déja exclus des charges, & à réduire toute la république à leur ſeule faction. Si cela leur eût réuſſi, ils ſe feroient bientôt diviſés eux-mêmes. Mais lorſqu'il fallut en venir à l'exécution, ils balancerent, & cependant Silveſtro Medicis fut fait gonfalonier, malgré toutes les oppoſitions qu'ils y apporterent.

Medicis, à qui cette place donnoit une autorité preſque ſouveraine, aſſembla le college des ſeigneurs, & le conſeil; & propoſa une loi qui renouvelloit les ordres de la juſtice contre les grands, diminuoit la puiſſance des capitaines, & ouvroit les magiſtratures aux avertis. En même tems, Benoît Alberti fit prendre les armes au peuple pour vaincre toute oppoſition; de ſorte que le college & le conſeil n'ayant plus à délibérer, la loi fut reçue.

Mais on n'arme point impunément une populace factieuſe. Pluſieurs maiſons des Guelfes furent pillées ou brûlées; on alla juſques dans les couvens enlever les effets que quelques citoyens

y avoient cachés; & ces déſordres ſe commettoient, lorſque le conſeil, qui les vouloit prévenir, donnoit pouvoir aux ſeigneurs, aux huit, aux capitaines & aux ſyndics des arts, de réformer l'état à la ſatisfaction de tout le monde. Le tumulte ne finit qu'avec le jour.

Ceux qu'on avoit nommés pour la réforme, abolirent les loix que les Guelfes avoient faites contre les Gibelins, ils déclarerent coupables de rebellion quelques-uns des chefs de ce parti; & ils permirent aux avertis de pouvoir parvenir aux magiſtratures dans trois ans. Mais ceux-ci étant mécontens de ce délai, les corps de métiers ſe raſſemblerent encore; de ſorte que la ſeigneurie & le conſeil furent obligés d'accorder, que déſormais perſonne ne pourroit être exclus des charges, ni averti comme Gibelin.

Cependant ceux qui craignoient d'être recherchés pour les vols & les incendies, armerent de nouveau la populace; &, pour échapper aux châtimens qu'ils méritoient, ils pillerent & brûlerent encore. Les magiſtrats, qui n'avoient pas prévu l'émeute, ou qui avoient mal pris leurs meſures, s'épouvanterent, & ſe retirant les uns après les autres, ils abandonnerent le gouvernement aux rebelles qui s'en ſaiſirent.

Les derniers du peuple étant maîtres de la république, diſpoſerent de tout avec tant de caprice & de confuſion, qu'ils accordoient des graces à pluſieurs de ceux dont ils avoient brûlé les maiſons, & même à quelques bons citoyens. Tel étoit Silveſtro Medicis qu'ils firent chevalier.

Ils prirent pour gonfalonier Michel de Lando, cardeur de laine: c'étoit un homme qui avoit de

l'intelligence & de la fermeté. Il commença par arrêter les déſordres, caſſa tous les magiſtrats, fit de nouveaux ſeigneurs, & diviſa le peuple en trois claſſes. Cependant parce qu'il favoriſa les citoyens les plus puiſſans, il ſouleva contre lui ceux-mêmes qui l'avoient fait gonfalonier; mais il ſut bientôt les faire rentrer dans le devoir.

Le peuple, honteux lui-même des magiſtrats qu'il s'étoit donné, arma encore, & demanda qu'aucun homme de la populace ne pût entrer dans le corps des ſeigneurs. Pour le ſatisfaire, on fit une nouvelle réforme, & on ne conſerva dans les charges que Lando & quelques autres, qui avoient montré du mérite. Les magiſtratures furent enſuite partagées entre les grands & les petits métiers, de maniere néanmoins que les petits artiſans eurent plus d'autorité que les principaux citoyens: mais du moins la populace ne conſerva pas de part au gouvernement.

Pour ne pas confondre les factions, je diſtinguerai les citoyens en pluſieurs claſſes, ſans y comprendre les anciens nobles. Je nommerai citadins les principaux & tous ceux qui compoſoient les corps des grands métiers. J'entendrai par plébéiens ceux des petits métiers, & je mettrai ce qui eſt au deſſous dans le petit peuple, par où j'entends les moindres artiſans & la populace.

Les citadins voyoient avec regret que les plébéiens avoient le plus d'autorité & ceux-ci cependant ambitionnoient d'accroître encore leur puiſſance. Le petit peuple craignoit de perdre juſqu'aux moindres privileges qu'il avoit conſervés; enfin les anciens nobles épioient l'occa-

ſion de ſe relever parmi les troubles, & favoriſoient les citadins.

De ces différens intérêts naquirent continuellement de nouveaux ſoupçons. Tous les partis s'obſervoient avec une égale méfiance: ſouvent aux mains, toujours prêts à prendre les armes, ils ſe battoient quelquefois dans pluſieurs quartiers de la ville en même tems. On avertiſſoit, on banniſſoit; on faiſoit périr des citoyens ſur l'échafaud; & le plus innocent étoit la victime d'un ennemi, qui le ſacrifioit à ſa haine particuliere ſous le prétexte du bien public. Ces déſordres continuerent pendant trois ans, c'eſt-à-dire juſqu'en 1381, que les citadins prévalurent. Alors on ſupprima deux corps d'arts, qui avoient été faits en faveur du peuple : on priva les plébéiens du droit de donner à leur tour un gonfalonier de leur corps : on ne leur permit d'occuper que le tiers des magiſtratures; & pour les affoiblir encore plus, on tranſporta les principaux d'entr'eux dans la claſſe des citadins.

Ce nouveau gouvernement ne fut pas moins odieux : les citadins perſécutant, par l'avertiſſement ou par le banniſſement, tous ceux qu'ils ſoupçonnoient de déſaprouver leur conduite, ou de favoriſer les plébéiens; & la république fut ainſi agitée juſqu'en 1387, que les plébéiens furent réduits à ne poſſéder plus que la quatrieme partie des magiſtratures. Alors la tranquillité ayant été rétablie au dedans, on en jouit juſqu'en 1393; mais une guerre qui commença en 1390, & qui ne finit qu'en 1402, parut mettre la république bien près de ſa ruine.

L'ennemi qui ſe rendit ſi redoutable, fut Ga-

léas Viſconti, prince de Milan, à qui Wenceſlas avoit donné le titre de duc. Après avoir ſoumis la Lombardie, il vouloit conquérir la Toſcane, & ſe faire reconnoître roi d'Italie. Il s'en fallut de peu qu'il ne réuſſit dans ſes projets.

Les Florentins, qui ſe défendirent avec courage firent d'abord alliance avec les Bolonois, les princes de Ferrare, de Mantoue, de Padoue, de Ravenne, de Fayence, d'Imola, & les ſeigneurs de Forh & Malateſta. Ils s'allierent enſuite des Vénitiens; & quelque tems après, l'empereur Robert, ſucceſſeur de Winceslas, vint à leur ſecours. Enfin ils trouverent encore un allié dans Boniface IX, qui vouloit recouvrer les villes que le duc de Milan lui avoit enlevées. Contre tant d'ennemis, Viſconti eut de grands ſuccès, mêlés cependant de quelques revers. Il étoit maître de Bologne, de Piſe, de Pérouſe, de Sienne, & il comptoit l'être bientôt de Florence, où il vouloit ſe faire couronner roi d'Italie; mais la mort arrêta tous ſes grands projets.

Pendant cette guerre, de nouveaux troubles, qu'on vouloit appaiſer, en occaſionnerent de plus grands. Les plébéiens, irrités de la ſévérité avec laquelle on avoit traité quelques artiſans, prirent les armes, & inviterent Veri Medicis à ſe ſaiſir du gouvernement, & à les délivrer des tyrans qui les vexoient. Ce citoyen eût été le ſouverain de ſa patrie, s'il eût voulu : il aima mieux être médiateur entre le peuple & la ſeigneurie, & il appaiſa le tumulte. Les ſeigneurs ne ſe conduiſirent pas avec la même ſageſſe : car

ayant levé un corps de deux mille hommes, pour ſe précautionner contre de nouvelles émeutes, ils redoublerent de violence. Ils aigriſſoient par-là les eſprits, & ils offenſoient Medicis, qu'ils rendoient ſuſpect au peuple.

Après la mort du duc de Milan, les Florentins furent tranquilles au dedans & au dehors pendant huit ans. Enſuite commença la guerre avec Philippe, fils de Galéas Viſconti; guerre qui fut ſuſpendue par une paix faite en 1427, mais qui ne finit entiérement qu'en 1441. Les Florentins la firent avec gloire: car elle ne les empêcha pas d'acquérir Arezzo, Sienne, Piſe, Cortone, Livourne, Monte-Pulciano; & ils auroient fait d'autres conquêtes, s'ils avoient été moins diviſés. Cependant Ladislas les avoit mis en grand danger, & ils auroient peut-être perdu leur liberté, ſi ce roi ne fût mort à propos pour eux, comme Galéas Viſconti.

Les troubles furent ſurtout occaſionnés par les impoſitions, qu'il fallut mettre pour ſoutenir la guerre. Ils s'accrurent par la dureté de ceux, qui furent chargés de lever les impôts; & la hauteur des citoyens qui avoient la plus grande part au gouvernement, aigriſſoit encore les eſprits. Cependant la multitude ſentoit ſes forces; elle murmuroit; elle s'enhardiſſoit par intervalles; elle paroiſſoit chercher un chef; & elle pouvoit le trouver dans les Médicis, qui, de pere en fils, humains, généreux & populaires, étoient déja puiſſans par leurs richeſſes, & le devenoient tous les jours davantage, parce qu'ils ſe faiſoient aimer de tous & reſpecter de ceux qui les craignoient.

Les citadins imaginerent que comme on s'étoit ſervi des plébéiens pour abaiſſer les nobles, il falloit ſe ſervir des nobles humiliés pour ôter toute l'autorité aux corps des petits métiers: mais on connut qu'on ne pouvoit exécuter ce projet, ſi Jean Medicis y étoit contraire, & on le lui propoſa.

Médicis jugea qu'il n'y avoit point d'avantages, à rendre les honneurs à ceux qui s'étant accoutumés à s'en voir privés, étoient ſi loin de remuer, qu'ils ne ſongeoient même plus à ſe plaindre; qu'au contraire, il y avoit plus de danger à les enlever à ceux qui les avoient obtenus, & qui ſe croyoient en droit de les conſerver; que les uns ſeroient plus ſenſibles à l'injure que les autres au bienfait; que; par conſéquent, on feroit beaucoup plus d'ennemis à l'état, qu'on ne lui acquerroit d'amis; & que ſi ceux qui formoient ce projet, pouvoient réuſſir, la multitude trouveroit bientôt des citoyens jaloux qui ſe ſerviroient d'elle pour les culbuter. Il conclut que ſi l'on ne vouloit pas nourrir & multiplier les factions, le parti le plus ſage étoit de ne rien changer au gouvernement, & de travailler à concilier les eſprits.

Ces délibérations ayant été ſues, la faveur de Médicis en fut plus grande, & on en conçut plus de haine contre ceux dont il avoit arrêté les deſſeins. Pluſieurs de ſes amis auroient voulu qu'il eût accru ſa puiſſance, en pourſuivant ſes ennemis, & en favoriſant ſes partiſans: il étoit bien loin de tenir une pareille conduite.

Les impoſitions étant ſi injuſtement reparties, qu'elles retomboient ſur les moins riches, on

propoſa un réglement, par lequel les citoyens devoient être chargés à proportion de leurs biens. Les riches s'y oppoſerent : Médicis l'approuva ſeul, & le fit paſſer. Mais le peuple ayant demandé qu'on recherchât dans les tems antérieurs, & qu'on fit payer à ceux qui n'avoient pas été impoſés dans cette proportion; il lui fit voir combien il étoit odieux de donner à une loi une force rétroactive, & il lui perſuada de renoncer à une choſe qui cauſeroit plus de dommage aux familles que de profit au tréſor public. C'eſt ainſi qu'en lui accordant ce qui étoit juſte, il ſavoit auſſi l'arrêter lorſqu'il demandoit trop; & par ces moyens ſa ſageſſe étouffa ſouvent les factions. Il mourut généralement regretté en 1428. Il n'avoit jamais formé de parti, & s'il paroiſſoit comme un chef dans la république, ſes vertus avoient ſeules brigué pour lui. Peu redoutable par le mal qu'il pouvoit faire, il étoit craint, parce qu'il étoit aimé & reſpecté. Sans jalouſie, ſans intrigue, il louoit les bons, plaignoit les méchans, aimoit tous les citoyens : il ne rechercha aucun honneur, & il parvint à tous. Enfin il laiſſa de grandes richeſſes, & une réputation plus grande encore : héritage qui fut conſervé & même accru par Côme ſon fils.

Les Médicis, Monſeigneur, me font preſque oublier de vous parler des troubles de Florence. En effet, j'en ai aſſez dit, pour vous faire connoitre les vices du gouvernement de cette république, & je m'arrête ſur une famille dont l'hiſtoire devient intéreſſante. Cette maiſon qui commence & où il n'y a encore eu que des marchands, va s'élever au niveau des maiſons où

l'on compte une longue ſuite de ſouverains ; & les Médicis vous intéreſſeront, tant qu'ils auront des vertus.

Côme, puiſſant & vertueux comme ſon pere, excita la jalouſie des citoyens ambitieux. Ils avoient un moyen bien ſûr de diminuer ſon crédit ; c'étoit d'être humains, compatiſſans, généreux & d'aimer la patrie. Le peuple ſe fût partagé entre ſes bienfaiteurs, ſans ſe réunir par préférence en faveur d'aucun, & de pareilles factions n'auroient cauſé aucun trouble.

Mais les ennemis de Côme lui faiſant un crime de ſes richeſſes, & de l'amour que le peuple lui portoit, le firent citer devant les ſeigneurs, comme aſpirant à la ſouveraineté. Côme, qui n'avoit rien à ſe reprocher, auroit pu mépriſer de pareils ordres : il aima mieux obéir, & il comparut malgré les conſeils de ſes amis. Il fut banni dans un conſeil extraordinaire de deux cent perſonnes, où les uns opinerent pour le banniſſement, d'autres pour la mort, & où le plus grand nombre ſe tut.

Après le départ de ce citoyen, ſes ennemis parurent auſſi étonnés que ſes partiſans. Ils virent qu'en voulant lui nuire, ils avoient accru l'amour qu'on avoit pour lui, & qu'ils s'étoient attiré l'indignation publique. Ils ſe conſumoient en projets, ils ne ſavoient quel parti prendre ; ils ſe conduiſoient témérairement ; lorſqu'enfin le peuple aſſemblé nomma un conſeil qui rappella Médicis & bannit ſes ennemis. Ce fut en 1434, environ un an après ſa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des acclamations

du peuple, qui l'appelloit ſon bienfaiteur & le pere de la patrie.

Il pouvoit compter plus que jamais ſur l'amour de ſes concitoyens, & il ne craignoit rien de ſes ennemis, que le banniſſement avoit réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il eſt vrai qu'il en avoit beaucoup coûté à la république : mais le ſort de Florence étoit d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ſes citoyens. Pendant vingt-un ans, depuis 1434, juſqu'en 1455, toute l'autorité fut confiée à une commiſſion extraordinaire, c'eſt-à-dire, à un petit nombre de ces magiſtrats, qu'on nommoit *nomini di balia.* Cette commiſſion, qui n'étoit jamais que pour un tems limité, fut renouvellée ſix fois par le peuple aſſemblé, & toujours confirmée aux Médicis, & à ceux qui leur étoient agréables. Côme qui en étoit le chef, exerçoit donc une eſpece de dictature perpétuelle, & il étoit le prince de la république.

Le peuple, heureux ſous ce gouvernement, ne ſongeoit point à reprendre ſon autorité : mais lorſque la faction contraire, éteinte ou tout-à-fait humiliée, ne fut plus à redouter, les partiſans de Côme commencerent à ſe déſunir. Jaloux de ſa puiſſance, les principaux voulurent la diminuer, & ils propoſerent de ne plus continuer la commiſſion, & d'en revenir aux anciens magiſtrats.

Côme auroit pu ſe maintenir par la force : il préféra de reſpecter la liberté des citoyens : il pouvoit d'ailleurs prévoir qu'on reviendroit à lui. On rétablit donc l'ancienne forme de gou-

vernement, & toutes les familles crurent gagner beaucoup, parce qu'elles avoient l'espérance de parvenir tour-à-tour aux magistratures.

Ceux qui avoient le plus desiré ce changement, ne furent pas long-tems à reconnoître qu'ils avoient plus perdu que Médicis; car ils furent moins considérés. L'espérance de partager les honneurs avec lui ne les dédommagea pas de la dépendance où ils s'étoient mis de la multitude. Ils l'inviterent bientôt à reprendre l'autorité, & à les tirer de l'abaissement où ils étoient tombés par leur faute. Côme répondit qu'il le vouloit bien, pourvu que la chose se fît sans violence, & que les citoyens eussent la liberté de refuser comme d'accorder la commission.

Cette affaire étoit de nature à ne pouvoir être traitée que dans une assemblée du peuple. On proposa donc aux magistrats de le convoquer: mais ce fut sans succès; & Côme voyoit avec plaisir les obstacles que trouvoient à lui rendre l'autorité, ceux qui avoient voulu l'en priver. Il se refusa aux instances qu'ils lui firent de demander lui-même cette assemblée. Donato Cocchi crut pouvoir en faire la proposition à la seigneurie, parce qu'il étoit gonfalonier de justice; mais Médicis le fit si fort baffouer, qu'il en perdit l'esprit.

Cependant comme il ambitionnoit de gouverner, il n'eût pas été prudent de tenir trop longtems une pareille conduite. Ainsi Luc Pitti, entreprenant & audacieux, ayant succédé à Cocchi, il jugea à propos de le laisser faire, pensant que si la tentative ne réussissoit pas, tout le blâme retomberoit sur cet homme.

Pitti réuſſit, mais ce fut en uſant de violence. Cependant pour laiſſer au moins le nom de liberté lorſqu'il ôtoit la choſe, il voulut que les prieurs des arts ſe nommaſſent les prieurs de la liberté ; & afin que le ciel parût concourir à ſon entrepriſe, il fit faire des proceſſions publiques pour lui rendre graces de ce ſuccès. Le peuple vint en foule le remercier lui-même. On le fit chevalier : la ſeigneurie, Médicis & les principaux citoyens lui firent des préſens conſidérables, & de ce jour il devint riche & puiſſant.

Ce nouveau gouvernement fut dur & tyrannique, parce que Pitti commandoit. Côme, affoibli par l'âge & les infirmités, ne pouvoit plus prendre la même part aux affaires. Il mourut huit ans après, en 1464. On grava ſur ſon tombeau, *pere de la patrie ;* titre que ſes vertus avoient gravé dans les cœurs. Quoique maître en quelque ſorte de la république pendant trente ans, il ne ſe montra jamais que comme un ſimple citoyen ; & s'il parut toujours au deſſus des autres, ce fut moins par ſa puiſſance que par ſes bienfaits.

Pierre, fils de Côme, étoit infirme, par conſéquent, peu propre aux affaires publiques, & même hors d'état de conduire celles de ſa maiſon. Il confia les unes & les autres à Diotiſalvi Neroni, citoyen puiſſant, dont ſon pere lui avoit conſeillé de ſuivre les avis. Neroni conçut bientôt l'ambition de s'élever par la ruine de cette famille, & il engagea Pierre dans des démarches qui aliénerent un grand nombre de citoyens.

Comme la commiſſion étoit ſur le point d'ex-

pirer, les ennemis des Médicis voulurent profiter du mécontentement du peuple, pour empêcher de la continuer : mais un d'eux révéla tout, & le parti contraire fut assez puissant pour rompre toutes les mesures. Alors ils formerent le projet d'assassiner Pierre, afin d'abattre ensuite tous ses partisans, ils firent entrer dans leur conjuration le marquis de Ferrare, qui promit de les venir joindre avec ses troupes.

Pierre, alors malade à sa campagne, fut instruit assez tôt pour les prévenir. Il arma & vint à Florence, où tous ceux qui lui étoient attachés, s'empresserent à lui montrer leur zele. Les conjurés qui n'avoient pas encore tout disposé, furent pris au dépourvu. Il fallut céder, & songer à un accommodement. On s'assembla chez Médicis, ils y vinrent eux-mêmes, & ils oserent lui reprocher d'avoir pris les armes. Il se justifia, en dévoilant le secret de la conjuration : il fit voir qu'il n'avoit armé que pour sa défense ; & il ajouta que desirant de jouir du repos dans l'éloignement des affaires, il approuveroit telle forme de gouvernement que la seigneurie voudroit établir. On se sépara sans rien conclure. Peu de tems après, en 1466, Robert Lioni, fait gonfalonier, convoqua le peuple, & fit continuer la commission. Alors la faction contraire fut entiérement ruinée : les uns s'enfuirent, d'autres furent bannis, ou punis de mort, & la puissance des Médicis se trouva plus affermie que jamais.

Pierre, qui ne pouvoit veiller par lui-même au gouvernement, n'ignoroit pas qu'on abusoit de son nom pour vexer le peuple. Il voulut en-

vain

vain réprimer les abus : tous ſes efforts furent inutiles. Il mourut, lorſqu'il ſe propoſoit de rappeller les bannis, afin de mettre un frein à ceux mêmes de ſon parti. Il laiſſa deux fils encore fort jeunes, Laurent & Julien.

Thomas Sodérini, alors fort conſidéré à Florence & dans toute l'Italie, voyant qu'on venoit à lui comme à l'homme qui devoit être déſormais le chef de la république, aſſembla les principaux citoyens dans le couvent de St. Antoine, & il fit venir Laurent & Julien. Là, il diſcuta les intérêts de ſa patrie, en conſidérant ce qu'elle étoit en elle-même, & comment elle devoit ſe conduire avec ſes voiſins. Il fit voir qu'elle ne ſeroit puiſſante, qu'autant qu'elle ſeroit unie : & prouvant qu'on feroit naître de nouvelles factions, ſi l'on vouloit tranſporter l'autorité dans une nouvelle famille, il conclut qu'il falloit laiſſer le gouvernement aux Médicis, entre les mains de qui on étoit accoutumé de le voir. Laurent répondit avec une modeſtie, qui promettoit de lui ce qu'il devint dans la ſuite ; & avant de ſe ſéparer, tous jurerent de le regarder lui & ſon frere comme leurs propres fils.

La puiſſance des Médicis étoit alors ſi bien cimentée, qu'il n'étoit plus poſſible de former un parti pour l'attaquer ouvertement. La jalouſie en croiſſoit davantage dans le ſecret, les citoyens les plus conſidérables ſouffrant impatiemment d'obéir à deux hommes, dont ils ſe croyoient les égaux. Tels entr'autres étoient les Pazzi, qui d'ailleurs ſongeant à ſe venger pour quelque ſujet particulier de mécontentement, conjurerent la mort des deux Médicis.

Dans le deſſein de les aſſaſſiner enſemble, ils eſſayerent deux fois de les réunir, en les invitant à des repas; le haſard ayant fait que Julien ne s'étoit trouvé à aucun, ils prirent la réſolution d'exécuter leur complot dans une égliſe. Julien tomba ſous les coups de ſes aſſaſſins, tandis que Laurent eut le tems de ſe défendre & d'échapper à ceux qui l'attaquoient.

Toute la ville fut bientôt en armes. On punit les coupables: le peuple les mit en pieces, répandit leurs membres dans les rues, & aſſouvit ſa rage ſur les Pazzi, & ſur tous ceux qu'il jugea complices. Depuis cet événement, arrivé en 1477, Laurent gouverna avec gloire juſqu'en 1492, que la mort l'enleva à la république de Florence, à l'Italie, ou il maintenoit la paix, & qu'il faiſoit fleurir. Nous aurons occaſion de parler de la ſageſſe de ſon gouvernement.

Dans cet intervalle où je me ſuis borné à parler des Médicis, les papes, les rois de Naples, les Vénitiens, les ducs de Milan & d'autres princes ont ſouvent cauſé des troubles, auxquels les Florentins ont pris part: mais pour vous donner une idée générale de toutes ces guerres, il me ſuffira de mettre ſous vos yeux le jugement qu'en porte Machiavel. *Se non nacquero tempi, che fuſſero per lunga pace quieti, non furono anche per l'aſprezza della guerra pericoloſi; perchè pace non ſi può affermare che ſia, dove ſpeſſo i principati con l'armi l'uno e l'altro s'aſſaltano: guerre ancora non ſi poſſono chiamare quelle, nelle quali gli nomini non ſi ammazzano, le città non ſi ſaccheggiano, ſi principati non ſi diſtruggono; perchè quelle guerre in tanta debolezza venuero,*

che le ſi cominciavano ſenza paura, trattavanſi ſenza pericolo, e finivanſi ſenza danno. Tanto che quella virtù, che per una lunga pace ſi ſoleva nell'atre provincie ſpegnere, fu dalla viltà di quelle in Italia ſpenta. Dove ſi vedrà come alla fine s'aperſe di nuovo la via a' Barbari, e ripoſeſi l'Italia nella ſervitù di quelli.

Les peuples d'Italie ne ſavoient donc plus ni conſerver la paix, ni faire la guerre. Jaloux les uns des autres, ils ne pouvoient ceſſer de ſe tracaſſer : mais les guerres devoient paroître des jeux, depuis que les principales puiſſances n'étoient que des républiques marchandes, où des artiſans & des négocians commandoient, après avoir détruit ou opprimé la nobleſſe. Ce qui eſt arrivé en Italie, pourroit arriver quelque jour ſur un théatre, ſi la nobleſſe éprouvoit par des voies lentes les mêmes revers que de violentes ſecouſſes lui ont fait éprouver à Florence : car il n'y auroit plus de valeur; parce que c'eſt la nobleſſe qui la conſerve & la communique à tous.

CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchiſſant ſur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raiſon des tems d'ignorance & des tems où les arts & les ſciences ſe ſont renouvellés.

VOUS avez vu que Charlemagne fit de vains efforts, pour renouveller les lettres. Immédiatement après la mort de ce prince, les écoles commencerent à tomber, elles ne furent plus fréquentées: on mépriſa le ſavoir, on le jugea dangereux; & cette façon de penſer faiſant tous les jours des progrès, une vaſte ignorance couvrit toute l'Europe. Tel fut l'abrutiſſement des eſprits dans le neuvieme ſiecle & dans le dixieme.

Il a été un tems, Monſeigneur, que vous vous imaginiez être un prince accompli, & vous vous rappellez qu'alors vous ne ſentiez pas le beſoin d'acquérir des connoiſſances. Voilà préciſément où en étoient dans le dixieme ſiecle, non-ſeulement les ſouverains, mais encore les ſujets. Tout le monde étoit fort ignorant, & chacun croyoit en ſavoir aſſez; on craignoit même d'en apprendre davantage. Les Othons méritent cependant d'être exceptés: car ils ſavoient qu'ils ne ſauroient rien; & ils protégerent les lettres comme Charlemagne: mais ils réuſſirent encore moins, parce que les hommes étoient trop gâtés.

Quelles ſont les choſes dont vous vous occupiez dans votre enfance? les frivolités dont on vous faiſoit des beſoins. On veilloit ſi fort ſur vous, qu'on ne vous permettoit pas d'acquérir les facultés qui ſe développent naturellement dans les enfans du peuple. On vous rendoit moins qu'un homme, & on vous perſuadoit que vous étiez quelque choſe de plus. En continuant de la ſorte, on vous auroit conduit de frivolité en frivolité. Au ſortir de votre éducation, vous auriez paſſé entre les mains des flatteurs. Toujours applaudi par des ames viles, vous vous ſeriez cru de plus en plus au-deſſus des autres, & vous auriez été au-deſſous de ceux même qui vous auroient applaudi. Qu'enfin vous euſſiez été ſouverain quelque part, incapable de gouverner par vous-même, il auroit fallu vous ſervir des facultés des autres, & ne conſervant pour vous que des titres qui vous auroient déshonoré, vos favoris auroient regné en votre place : car régner, c'eſt rendre la juſtice & diſpenſer les graces. Or, en auriez-vous été capable? Souvenez-vous de l'empereur Claude, rappellez-vous combien il vous a paru ridicule & mépriſable. Elevé par des valets, il aima toujours les valets, & ne fut toute ſa vie qu'un ſot enfant. Songez-donc à ce que vous feriez vous-même, ſi vous vieilliſſiez ſans ſortir de l'enfance.

Une éducation différente vous a fait connoître des beſoins que vous n'auriez jamais eus. Entrons à ce ſujet dans des détails, & ne craignons pas de nous arrêter ſur les plus petits; car les petites choſes rendent quelquefois les vérités plus ſenſibles.

Vous aviez passé l'âge où les enfans courent dans les rues, & vous ne saviez pas vous tenir sur vos jambes. On ne vouloit pas vous laisser marcher seul parce que vous seriez tombé. Au sortir des mains des femmes, on vous fit marcher : vous tombâtes, & vous vous relevâtes. Aujourd'hui, vous sentez le besoin de marcher & de courir, & vous trouvez du plaisir à l'un & à l'autre. Auparavant vous ne sentiez que le besoin d'être suspendu à une lisiere.

Vous saviez marcher, mais on vous avoit mis des entraves. Vous ne pouviez sortir, d'autant qu'on avoit pris la précaution d'avertir d'avance tous ceux qui vous devoient suivre. On a insensiblement retranché tout ce cortege, qui vous a contrarié plus d'une fois. Vous sortez seul avec votre gouverneur, & vous vous promenez quand vous voulez.

Vous commenciez & vous finissiez votre journée, comme un automate, privé de tout mouvement : vous étiez une poupée, qu'on habilloit & qu'on déshabilloit. Aujourd'hui vous vous habillez, vous vous déshabillez vous-même ; & vous vous trouverez bien d'être servi sans dépendre de ceux qui vous servent. Il est donc avantageux de retrancher tous les besoins, qui nous tiennent dans la dépendance, & d'acquérir tous ceux que nous pouvons satisfaire par l'exercice de nos facultés. Parce qu'on est prince, faut-il cesser d'être homme ? faut-il oublier qu'on a des bras & des jambes, n'oser s'en servir & mettre toute sa confiance dans les bras & dans les jambes d'autrui ?

Mais si l'usage des facultés du corps est si né-

ceſſaire, combien à plus forte raiſon ne l'eſt pas l'uſage des facultés de l'ame? Qu'eſt-ce qu'un ſouverain qui ne penſe pas? C'eſt un enfant qui ſe laiſſe habiller & déshabiller, qui eſt ſoutenu par la liſiere, & qu'un mal adroit peut laiſſer tomber.

On vous a donc appris à penſer, en vous faiſant ſentir le beſoin de penſer; & pour y réuſſir on a mis les connoiſſances à la place des badinages, dont vous ne pouviez vous paſſer. Vous avez badiné avec les opérations de votre ame, avec les premieres découvertes des hommes, avec les dernieres même; & traçant des ellipſes ſur le ſable, vous vous repréſentiez le ſyſtême de Newton. Vos premieres connoiſſances ont fait naître en vous un nouveau ſentiment, le deſir d'en acquérir d'autres; & les études utiles, après vous avoir amuſé comme des jeux, vous ont amuſé parce que ce ſont des études utiles

Ainſi vous vous êtes défait des beſoins que vous aviez, vous vous en êtes fait de nouveaux & vous ſentez que vous avez gagné au change. L'occupation vous eſt devenue néceſſaire. Vous vous ſouvenez qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres & vos cahiers. Vous ne pûtes pas vous ſouffrir dans le déſœuvrement: les amuſemens de votre premiere enfance ne furent plus une reſſource pour vous: vous ſuccombâtes ſous le poids de l'ennui; & vous vîntes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, & le conjurer de vous donner un livre.

Une autre fois le médecin, voulant, vous diſoit-il, profiter d'un accès de fievre, dit que

vous travailliez trop, & qu'il falloit vous laiſſer quelque tems ſans rien faire. Je cédai, parce qu'il faut que la raiſon céde quelquefois; & je fus huit jours ſans vous donner de leçons. Mais vous ne crûtes pas à l'ordonnance de votre Eſculape, que vous reconnûtes pour un mauvais flatteur. Vous employâtes ces huit jours à repaſſer vos anciennes leçons, & vous travaillâtes plus que ſi je vous avois fait travailler moi-même.

Vous en ſavez déja beaucoup pour un prince, ſi vous ſavez le ſecret d'éviter l'ennui. Ce poiſon de l'ame ſe chaſſe par le plaiſir: c'eſt votre expérience qui vous l'apprend. Dans les commencemens que j'étois ici, vous me dites que vous haïſſiez la comédie au point que vous pleuriez, quand on vous forçoit d'y reſter. Je vous répondis que je vous ferois bientôt changer de goût. Vous ne pouviez le croire, & cependant quelques mois après vous en fûtes convaincu. Il eſt vrai que l'infortunée Monime vous arracha des larmes; mais c'étoient des larmes délicieuſes.

A peine avez-vous quelquefois éprouvé des dégoûts, ils n'ont jamais été longs, & vous avez toujours éprouvé que l'étude conduit à des plaiſirs. Le latin qui fait le tourment des autres enfans, n'a rien eu de déſagréable pour vous. Vous deſiriez de l'apprendre; & ayant été préparé pendant deux ans, vous en trouvâtes l'étude facile. Auſſi quoique vous ſoyez bien loin encore de ſentir toutes les beautés d'Horace, vous commencez néanmoins à le lire ſouvent avec plaiſir. Il ſemble aujourd'hui que les plus beaux génies latins, italiens & françois aient écrit pour votre amuſement. Comparez donc actuellement les reſ-

ſources que vous donnent les choſes utiles, dont vous ſavez vous occuper, avec les reſſources que vous donnoient les frivolités de votre premiere enfance.

Mais l'hiſtoire vous a fait connoître de nouveaux beſoins. Vous vous imaginiez ne la lire que par curioſité, & cependant vous ſentiez naître inſenſiblement en vous le beſoin des vertus, le beſoin des talens, le beſoin, en un mot, d'être plus grand que les autres, puiſque vous êtes deſtiné à commander à d'autres.

Lorſque vous liſiez l'hiſtoire de la Grece, il y avoit donc en vous quelque choſe de mieux que de la curioſité. Vous vous repreſentiez les Miltiades, les Thémiſtocles, les Ariſtides, les Epaminondas, les Phocions, &c. Vous vous formiez à leur école, vous les imitiez déja. C'eſt vous qui remportiez des victoires à Marathon, à Salamine, &c. Vous donniez des loix comme un Lycurgue, ou comme un Solon; & me reprochant d'avoir trop peu parlé de Philopémen, vous regrettiez de ne pouvoir vous tranſporter dans les lieux, où ce grand homme avoit fait de ſi grandes choſes.

Je voudrois que l'ambition de ſurpaſſer ces citoyens généreux vous ôtat le ſommeil comme à Thémiſtocle; mais nous n'en ſommes pas encore là: il ſemble même que nous nous en éloignons quelquefois, & vous ne paroiſſez pas toujours prendre le même intérêt aux actions des grands hommes. Ceux que Rome a produits, ceux que vous avez trouvés dans l'hiſtoire moderne, ne font pas ſur vous la même impreſſion: cependant plus vous rencontrez de pareils modeles, plus

répétés long-tems ſans ſuccès, les arts & les ſciences ſe ſont enſuite renouvellés tout-à-coup. Nous avons trois choſes à conſidérer.

La premiere, c'eſt que nous ne cherchons à nous inſtruire, qu'autant que nous ſentons le beſoin de connoître; & que ſuivant dans nos recherches l'ordre de nos beſoins, les objets qui ſe rapportent aux plus preſſans, ſont ceux que nous étudions les premiers. Les hommes n'apprennent donc rien, tant qu'ils ne ſentent pas le beſoin d'apprendre; & s'ils ſe font un beſoin des choſes inutiles, ils n'en étudient pas d'autres. Voilà votre premiere enfance.

La ſeconde conſidération eſt que nos progrès ſont lents ou rapides ſuivant la méthode que nous nous ſommes faite. Votre expérience vous l'apprend: lorſque je ſuis arrivé, il y avoit un an qu'on vous enſeignoit le latin, & vous n'en aviez aucune connoiſſance. Si j'avois continué de la même maniere, pourriez vous entendre Virgile & Horace?

Il ne ſuffit pas de ſentir le beſoin de s'inſtruire & d'avoir une bonne méthode; il faut encore étudier dans l'ordre le plus propre à développer ſucceſſivement les facultés de l'ame. C'eſt la derniere conſidération.

Vous croyez peut-être avoir appris à raiſonner, lorſque vous liſez l'art de raiſonner. Non, Monſeigneur: je vous en ai donné des leçons plutôt, ſans vous le dire, & ſans que vous vous en douta ſſiez: c'eſt lorſque je vous faiſois lire Corneille, Racine & Moliere. Vous vous imaginiez ne faire que jouer, quand repréſentant ſeul une piece de théatre, vous parliez tour-à-tour

pour chaque perſonnage ; & cependant vous vous accoutumiez à ſaiſir tout le plan d'une piece ; vous raiſonniez ſur l'expoſition, ſur le nœud, ſur le dénouement ; vous condamniez un caractere, s'il étoit inutile ; vous le critiquiez, s'il n'étoit pas ſoutenu. Vous n'étiez pas content, lorſque l'action traînoit, qu'elle étoit double, qu'elle ne ſe paſſoit pas dans un même lieu, ou que vous ne pouviez pas bien comprendre où elle ſe paſſoit. Vous vous faiſiez de la ſorte des idées d'ordre & de préciſion : or, c'eſt en quoi conſiſte tout l'art de raiſonner.

Vous voyez donc par votre propre expérience, que le goût eſt la premiere faculté qu'il faut exercer. Je l'avois éprouvé moi-même : car ſi je raiſonne, je le dois beaucoup plus aux poëtes que je vous ai fait lire, qu'aux philoſophes que j'ai étudiés. Je me ſuis confirmé dans cette façon de penſer, en conſidérant l'hiſtoire de l'eſprit humain ; & vous reconnoîtrez que je ne me ſuis pas trompé, ſi vous vous rappellez ce que j'ai dit ſur les Grecs. En effet, les choſes de goût ſont celles pour leſquelles nous avons le plus de diſpoſition, & ſur leſquelles nous avons le plus de ſecours. C'eſt donc par elles que nous devons commencer nos études ; & quand elles auront développé nos facultés, nous pourrons nous exercer avec ſuccès ſur d'autres objets. Ainſi vous pouvez prévoir que les peuples de l'Europe raiſonneront mal, tant qu'ils manqueront de goût ; & qu'ils auront d'excellens poëtes, avant d'avoir de bons philoſophes : en un mot, les arts & les ſciences renaîtront dans le même ordre, que vous les avez vus naître en Grece.

CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des ſciences en Italie, depuis le dixieme ſiecle juſqu'à la fin du quinzieme.

LES principes que nous venons d'établir, ſont fondés ſur l'expérience, & l'expérience va les confirmer encore.

Puiſque le clergé étoit le ſeul ordre qui tînt & qui fréquentât les écoles, toutes les études ont dû tomber dans le neuvieme & le dixieme ſiecles, parce qu'alors le clergé ne ſentoit d'autres beſoins que de s'enrichir & de ſe mêler du gouvernement.

Cependant la réputation de ſavoir, qu'avoient les Arabes, tira de l'aſſoupiſſement général quelques hommes curieux de s'inſtruire. Dans le dixieme ſiecle, Gerbert alla en Eſpagne, d'autres ſuivirent ſon exemple, & le pontificat, auquel il fut élevé en 999, ne contribua pas peu à donner du luſtre aux connoiſſances qu'il avoit acquiſes.

A meſure que la conſidération devint la récompenſe du ſavoir, on ſentit davantage le beſoin de s'inſtruire. Les anciennes écoles furent fréquentées, on en forma de nouvelles, & on enſeigna ce qu'on avoit appris des Arabes.

Ce fut, ſur-tout, dans le royaume de Naples que les études commencerent avec plus de célébrité. C'eſt que les Arabes y avoient eu des éta-

bliſſemens, & qu'ayant toujours conſervé quelque commerce avec les Napolitains, ils leur communiquerent plus facilement tout ce qu'ils croyoient ſavoir. L'école de Salerne, qui fut regardée comme la premiere de l'Europe, dut ſa réputation aux moines de Mont-Caſſin : un d'eux nommé Conſtantinus l'africain, traduiſit les livres des Arabes vers la fin du onzieme ſiecle.

Dans toute l'Europe, la dialectique fut l'étude à la mode, pendant ce ſiecle & le ſuivant. Elle produiſit la ſcholaſtique, qui n'eſt autre choſe que l'application de la dialectique à la théologie, à la métaphyſique, à la phyſique, à la morale, & à tout ce qu'on peut étudier, quand on ſe contente d'étudier pour n'apprendre que des mots & pour diſputer ſur ce qu'on n'entend pas. Comme cet art étoit le chemin de la conſidération & de la fortune, les meilleurs eſprits, ſur-tout, ſentirent le beſoin d'en faire leur étude unique, & ils s'y livrerent avec paſſion.

La médecine étoit la ſeule ſcience, qu'on eût continué de cultiver pendant le dixieme ſiecle. Vous pouvez juger ce que c'étoit que la médecine d'alors. Cependant on avoit beſoin d'y croire, & on y croyoit d'autant plus, qu'on étoit plus ignorant. Pendant le onzieme & le douzieme ſiecles, cette ſcience s'aida de tout ce qui pouvoit contribuer à ſes ſuccès ; c'eſt-à-dire, de la dialectique & de la magie. Les moines du Mont-Caſſin, qui l'avoient appriſe des Arabes, étoient alors les plus grands médecins de l'Europe.

Il a été un tems où les Grecs n'avoient point de loix, & ce beſoin produiſit chez eux des légiſlateurs. Les Italiens, au contraire, n'en avoient

que trop. Les Lombards, les François, les Allemands, chaque peuple y avoit apporté les ſiennes, & les avoit ajoutées aux loix romaines; & l'anarchie, qui régnoit parmi les révolutions, avoit encore introduit quantité de coutumes bizarres. On ſentit donc le beſoin de débrouiller ce chaos: la juriſprudence attira l'attention des dialecticiens: & l'Italie fut féconde en juriſconſultes. Mais la juriſprudence eſt une eſpece de ſcholaſtique, qui prend de tous côtés & qui brouille tout: il eſt de ſa nature d'être enveloppée & de s'envelopper tous les jours davantage. Plus nous nous y appliquerons, plus nous ſentirons que nous avons beſoin de légiſlateurs, & c'eſt un malheur pour l'Europe d'avoir beſoin de juriſconſultes.

Les querelles entre le ſacerdoce & l'empire, & le ſchiſme qui ſépara l'égliſe grecque de l'égliſe latine, occuperent encore les eſprits du onzieme & du douzieme ſiecles: c'étoient des matieres trop difficiles pour des tems, où l'on ignoroit tout-à-fait l'hiſtoire, & vous avez vu comme on a raiſonné.

Si pendant ces deux ſiecles, les ſciences n'ont point fait de progrès, il n'en faut pas chercher la cauſe dans les guerres qui troubloient alors l'Europe, puiſque les guerres n'empêcherent pas d'étudier. On étudia même avec paſſion. Il y eut des hommes d'eſprit & de génie qui auroient reuſſi, s'ils avoient étudié autrement, & autre choſe que ce qu'ils étudioient. Mais l'objet des études & la méthode qu'on ſuivoit, ne permettoient pas d'acquérir de vraies connoiſſances.

Quelque obligation que les Grecs aient eu aux

barbares, ce n'eſt pas certainement par les choſes qu'ils en ont empruntées, qu'ils ſont dignes de notre admiration. Je me trompe fort, ou ils auroient été meilleurs philoſophes, s'ils l'étoient devenus ſans ſecours étrangers: car ainſi que vous, ils ont marché plus ſûrement, lorſqu'ils ont marché ſeuls. Socrate, par exemple, ne put jamais ſouffrir qu'aucun barbare le ſoutînt par la liſiere, & il fut le plus ſavant des Grecs. Les Arabes ont été les barbares des Italiens & de tous les peuples de l'Europe, & ils ont mis des entraves aux hommes de génie. Il a fallu des ſiecles pour ſe dégager d'un faux ſavoir, qui étoit pire que l'ignorance.

En Egypte, les lettres n'ont été cultivées que par les prêtres, & les Egyptiens ont toujours été ignorans. On remarque la même choſe en Europe pendant pluſieurs ſiecles. Il eſt vrai que nous avons aux moines l'obligation d'avoir conſervé des manuſcrits: mais ils auroient encore conſervé la ſcholaſtique & l'ignorance. Ce n'eſt donc pas dans les cloîtres qu'il faut s'attendre à voir renaître les lettres: laiſſons par conſéquent les vaines études qu'on y faiſoit, & voyons ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Si, comme je l'ai dit, c'eſt par les choſes de goût que l'eſprit humain doit commencer à ſe développer, nous trouverons le berceau des lettres chez le peuple qui aura le premier cultivé la poéſie: mais on ne s'occupe des choſes de goût, qu'après avoir pouvu à des beſoins plus preſſans, & ce principe doit nous faire découvrir le peuple où la poéſie a dû naître.

Après la chûte de l'empire d'Occident, la Provence,

vence, comme toutes les autres provinces, fut expoſée à bien des révolutions. Elle paſſa ſous la domination des Viſigots, des Oſtrogots, des Mérovingiens, des Carlovingiens, des rois d'Arles, des rois de Bourgogne: elle eut ſes comtes particuliers; & elle fut ravagée par les Sarraſins, qui s'établirent ſur les côtes de la Méditerranée. Mais dans le dixieme ſiecle, le comte Guillaume ayant chaſſé les Sarraſins, rétablit les villes maritimes, que ces barbares avoient détruites, & le commerce répara bientôt les pertes que la Provence avoit faites. Cette province a pluſieurs bons ports; & ſes habitans, toujours induſtrieux, ont ſu jouir des avantages de leur ſituation.

Marſeille, fondée par les Phocéens d'Ionie, a de tous tems été célebre par ſon commerce, & par ſon goût pour les arts. C'eſt par elle que les lettres commencerent à pénétrer dans les Gaules: elle devint en quelque ſorte la rivale d'Athenes; & elle fut une des villes, où la jeuneſſe romaine venoit s'inſtruire. Les Marſeillois, comme leurs ancêtres; ont toujours aimé la liberté: ils en ont joui quelque tems, ſous les comtes de Provence; ils l'ont défendue avec courage; & ils ont conſervé quelques reſtes de leur ancien gouvernement républicain, juſques ſous le regne de Louis XIV.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, ſongerent à jouir de leurs richeſſes. La poéſie naquit parmi les plaiſirs qu'ils recherchoient. Ils commencerent à la cultiver dans le onzieme ſiecle, & leurs poëtes, qu'ils nommoient *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt céle-

bres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'associoient des chanteurs & des joueurs d'instrument, qu'on nommoit *jongleurs*, & avec ce cortege ils alloient de cour en cour, toujours accueillis par-tout, & comblés de préfens. Vous voyez combien ces uſages reſſemblent à ceux que nous avons vus chez les Grecs.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poéſie. Dès le douzieme ſiecle, on eſſaya de faire, à leur exemple, des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans le treizieme, que la France eut dans Thibault, roi de Navarre, un poëte qui montra quelque talent. Dans le même tems, l'empereur Fréderic II faiſoit des vers en Italie. Comme la poéſie a dû naître chez un peuple riche, elle devoit par la même raiſon être d'abord cultivée par les grands. Cependant le françois & l'italien étoient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta ſur le trône de Naples en 1266 : il ſe piquoit auſſi de faire des vers, & il protégea les poëtes.

Naples paroiſſoit devoir être le ſéjour des lettres. Elle pouvoit facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous tems elle avoit eu des écoles, elle avoit même connu la liberté. Autrefois république, elle avoit conſervé quelques-uns de ſes privileges ſous les rois normands; elle en jouiſſoit encore, lorſque Charles d'Anjou ſe rendit maître du royaume.

L'empereur Fréderic II, perſuadé que de tous les peuples de ſon royaume, les Napolitains étoient les plus propres à cultiver les ſciences,

& que les écoles ſont d'autant moins bonnes, qu'elles ſe multiplient davantage, défendit d'enſeigner ailleurs qu'à Naples : il n'y eut que la grammaire qui ne fut pas compriſe dans cette défenſe. Il attira les profeſſeurs qui avoient le plus de réputation : il leur accorda des privileges, ainſi qu'aux écoliers ; & il ne négligea rien pour donner de la célébrité à l'école qu'il protégeoit.

Naples commença ſous ce prince à devenir plus conſidérable. L'univerſité y contribua, & encore plus le goût que Fréderic avoit pour cette ville, où il venoit ſouvent. Le long ſéjour qu'y firent les papes Innocent IV & Alexandre IV avec toute leur cour, dut auſſi contribuer à la rendre floriſſante.

Elle s'agrandit encore & devint toujours plus peuplée & plus magnifique ſous les Angevins, qui l'embellirent d'édifices, & qui continuerent de protéger les lettres.

Les rois normands avoient établi leur cour à Palerme. Fréderic abandonna le premier ce ſéjour, & Charles d'Anjou ſe fixa tout-à-fait à Naples, lorſque le ſoulevement, qui éclata par les Vêpres Siciliennes, en 1282, lui enleva la Sicile, & fit paſſer cette province ſous la domination de Pierre III roi d'Arragon. Cette révolution contribua beaucoup à l'aggrandiſſement de Naples, parce que cette ville devint le ſéjour & la capitale des rois angevins. Charles I, Charles II & Robert s'appliquerent à la rendre floriſſante, & Jeanne I, malgré les troubles de ſon regne, ne négligea rien pour faire fleurir le commerce, & pour entretenir l'abondance

dans ſa capitale. C'eſt ainſi que Naples fut gouvernée juſqu'à la mort tragique de cette malheureuſe reine, en 1382. Mais ſous Charles I, les Napolitains perdirent les reſtes de leur liberté; & ce ſentiment de moins auroit éteint le génie parmi eux, ſi la protection des princes n'y avoit ſuppléé. Cependant la bonne poéſie ne devoit pas commencer à Naples, & cette ville opulente pouvoit ſeulement donner de l'émulation aux talens qui naiſſoient ailleurs.

Les Vénitiens ont été long-tems avant de s'occuper des lettres. Adonnés au commerce, ils ont d'abord cultivé les arts propres à le faire fleurir; & ils en ont fait une étude juſques dans leurs jeux: car la *régate*, dont vous avez entendu parler, eſt une courſe ſur mer, qui reſſemble beaucoup aux courſes des jeux olympiques.

Les peuples qui ſe retirerent dans les lagunes eurent le bonheur de ne point porter de loix avec eux. S'ils avoient eu des juriſconſultes, ils auroient eu un code avant d'avoir un gouvernement; & je ne ſais comment avec des loix inutiles & confuſes, ils auroient fait pour ſe gouverner: ils ſe conduiſirent d'après les circonſtances: les uſages, qui s'introduiſirent peu-à-peu, devinrent des loix: ils en firent, quand ils en ſentirent le beſoin; & ils imiterent en cela les Romains ſans le ſavoir.

Des loix qui ſe font de la ſorte, ſe perdroient ou ſeroient peu utiles, ſi elles n'étoient compilées, & publiées avec l'autorité du gouvernement. C'eſt à quoi les Vénitiens travaillerent à pluſieurs repriſes dans le cours du treizieme ſiecle. Mais il eſt vraiſemblable, qu'ils ne reprirent ſi ſouvent

cet ouvrage, que parce qu'ils n'étoient pas assez éclairés pour faire une compilation, qui demanderoit les talens d'un législateur. Ils eurent cependant assez de lumieres, pour sentir l'abus de la multitude des loix. Les leurs étoient en petit nombre: exprimées avec précision, elles expliquoient les cas généraux, & ne paroissoient souvent qu'indiquer les principes. S'il survenoit des cas particuliers auxquels on ne pouvoit pas appliquer les loix, les magistrats jugeoient d'après l'équité naturelle. Voyant que chez les peuples voisins, tant de loix & tant de commentateurs ne servoient qu'à multiplier, & qu'à faire durer les procès, les Vénitiens aimerent mieux s'en rapporter quelquefois au bon sens des juges, que de perdre à plaider, un tems qu'ils pouvoient employer au commerce.

Rien n'étoit plus sage. Aussi Venise fut-elle regardée comme le pays, où la justice s'administroit le mieux; & les villes d'Italie invitoient à l'envi les Vénitiens, à les venir gouverner. Les exemples en furent si fréquens dans le treizieme siecle, que la république porta un décret pour défendre aux nobles de se rendre à ces invitations. C'est sans doute, parce qu'elle se voyoit souvent enlever les meilleurs citoyens.

Cependant les loix des Vénitiens n'étoient pas aussi simples que celles des Grecs, puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes. La république en entretenoit un pour le droit civil, sous le titre de *Consultore dello Stato*; & il y en avoit un autre qui enseignoit le droit canon.

Le voisinage de Padoue excita la curiosité des Vénitiens. Ils voulurent entendre les professeurs

de réputation. André Dandolo, qui fut fait doge en 1336, étoit docteur de cette univerſité. D'autres, a ſon exemple, y reçurent le bonnet. La république, voulant encourager ces nouvelles études accorda des diſtinctions aux docteurs; & Veniſe eut, comme les autres villes d'Italie, des profeſſeurs de droit civil, de droit canon & de philoſophie. Je ne ſais pas ſi la juſtice en fut mieux adminiſtrée: mais les citoyens n'en furent pas plus ſavans.

Un peuple riche veut tôt ou tard jouir de ſes richeſſes, & il attire chez lui les arts & les artiſtes. Les Vénitiens pouvoient-ils commercer à Conſtantinople, & ne pas ſe faire inſenſiblement un beſoin des commodités, dont ils apprenoient l'uſage? Ils les tranſporterent donc chez eux, & ils les répandirent dans l'Italie. D'autres villes riches & commerçantes, Genes, Florence, Piſe, Sienne, Bologne y contribuerent encore, chacune de leur côté. Les peuples commencerent à devenir moins groſſiers: ils voulurent vivre avec plus d'aiſance: ils rechercherent les choſes de luxe: ils appellerent les arts étrangers, & ils en créerent de nouveaux. Cette révolution ſe fit dans le cours du treizieme & du quatorzieme ſiecles; & elle en produiſit une autre dans les eſprits, qui ſentoient de plus en plus le beſoin de s'inſtruire. Il eſt vrai que les ſciences qu'on enſeignoit dans les univerſités, ne firent point de progrès; elles n'en pouvoient même pas faire, parce que plus les écoles étoient célebres, moins il étoit poſſible d'ouvrir les yeux ſur les vices des études. Au contraire, la langue & la poéſie italiennes firent des progrès étonnans, quoiqu'on

ne les enſeignât nulle part, ou plutôt parce qu'on ne les enſeignoit pas. C'eſt que dans ce genre nous pouvons commencer ſans maîtres: nous n'avons qu'à comparer ce qui nous plaît davantage avec ce qui nous plaît moins. Or, le ſentiment eſt un juge qu'on ne trompe pas auſſi facilement que la raiſon, & on ne prouve pas qu'un mauvais vers eſt bon, comme on prouve qu'une propoſition fauſſe eſt vraie.

Des peuples malheureux & abrutis par l'ignorance, ne portoient pas plus leur vue ſur le paſſé que ſur l'avenir : c'eſt aſſez pour eux de s'occuper du préſent. Tel a été le ſort de l'Italie pendant pluſieurs ſiecles. Dans des tems plus heureux, on eut la curioſité d'apprendre ce qu'on avoit été, & d'en tranſmettre la connoiſſance à ſes deſcendans. Les plus anciennes chroniques des Vénitiens ſont du onzieme ſiecle. C'étoient des annales écrites en mauvais latin, ou en langue vulgaire & barbare, ſans diſcernement, ſans choix & ſans critique. Les plus eſtimées appartiennent au quatorzieme ſiecle, & ont été compoſées par le doge André Dandolo. Alors on eſſayoit d'écrire l'hiſtoire : mais c'eſt un art qui demande des connoiſſances, un jugement & un goût qu'on n'avoit pas. Il ne peut ſe perfectionner qu'après tous les autres: il faut qu'il y ait eu des compilateurs laborieux, des érudits qui aient travaillé avec quelque critique, des poetes qui aient poli la langue, & même encore des philoſophes qui aient enſeigné à voir. Veniſe, au quatorzième ſiecle, n'avoit donc, & ne pouvoit avoir que de mauvais hiſtoriens. On y cultivoit cependant la poéſie ; mais elle ne faiſoit que d'y naître :

elle y étoit groſſiere, & le gouvernement circonſpect de cette république, ne donnoit pas au génie cet eſſor qui fait les grands poëtes.

Dans le tableau que je viens de faire de Naples & de Veniſe, vous voyez des circonſtances favorables à la naiſſance de la poéſie. Les peuples recherchoient les choſes de goût avec paſſion; ils étoient aſſez riches pour ſe les procurer. C'eſt la nobleſſe qui cultivoit les arts & les ſciences; les rois accueilloient les talens, & les excitoient par des récompenſes. Mais tout cela ne ſuffit pas: c'eſt que la protection des grands eſt quelquefois plus nuiſible qu'utile aux progrès de l'eſprit humain. Trop ignorans, ils diſpenſent mal leurs bienfaits, & ils n'encouragent que les faux talens. Plus ils protégeoient les univerſités, plus ils leur accordoient de privileges, plus ils penſionnoient les profeſſeurs, plus auſſi ils égaroient les eſprits, & mettoient d'entraves aux meilleurs. En effet, dès que le jargon de l'école conduiſoit aux richeſſes, il étoit naturel qu'on n'étudiât que ce jargon, & qu'on ſe ſoulevât avec ſcandale contre quiconque oſeroit parler un autre langage.

Où doit donc naître la poéſie, me demanderez-vous? Dans un pays riche, où comme à Naples & à Veniſe, on recherchera les choſes de goût, & où l'amour de la liberté parmi les troubles permettra de penſer, & enhardira à dire ce qu'on penſe. La Toſcane ſera donc l'Attique de l'Italie, elle ſera le berceau des arts. Ce n'eſt pas que l'eſprit de liberté ſoit par-tout également néceſſaire pour produire des hommes de talens, puiſque nous en verrons naître dans des

monarchies : mais je crois qu'il étoit néceſſaire pour les produire la premiere fois. Ce n'eſt qu'aux ames qui ſe croient libres, qu'il appartient de créer & de communiquer aux autres eſprits une force qu'ils n'auroient pas trouvée en eux-mêmes.

Au commencement du treizieme ſiecle, lorſque toute l'Italie étoit partagée entre l'empereur & le pape, les Florentins ſe diviſerent en deux factions & prirent les noms de Guelfes & de Gibelins. Aſſez heureux pour étouffer enfin cet eſprit de parti, ils ſe gouvernerent en république après la mort de Fréderic II, arrivée en 1290, & nous avons vu qu'en dix ans Florence devint la principale ville de la Toſcane, & fut une des premieres de l'Italie. Mais l'eſprit de faction recommença, le gouvernement eſſuya bien des révolutions ; deux nouveaux partis ſe formerent, celui des blancs & celui des noirs : les factions des Guelfes & des Gibelins continuoient ; & on comptoit encore celle du peuple & celle de la nobleſſe. C'eſt au milieu de ces factions que les talens devoient naître, pour procurer à un peuple riche les arts agréables, dont il ſentoit le beſoin. Dans un gouvernement plus calme, les eſprits n'auroient pas pris le même eſſor. Athenes eût-elle eu tant d'hommes à talens ſi elle n'eût pas été une démocratie floriſſante, c'eſt-à-dire, une république riche & diviſée par des partis ? Non, ſans doute : les citoyens ne ſe ſeroient pas occupés des arts avec une ſorte d'enthouſiaſme, s'ils avoient traité dans le calme les affaires du gouvernement.

Alighieri Dante, né à Florence en 1265, ſe

forma parmi les troubles, auxquels ils prit part. Il étoit de la faction des blancs, & il fut banni avec eux, lorſque Charles de Valois vint à Florence. Voilà le premier poëte italien : c'eſt lui qui polit le premier ſa langue, & il écrivit avec une élégance, qu'on ne trouve pas dans ceux qui ont cru faire des vers avant lui. Son principal ouvrage eſt une ſatyre des mœurs de ſon tems : il les peint avec les traits les plus hardis ; & on voit que pour former un pareil poëte, il falloit un eſprit républicain, & même un eſprit de parti. Il mourut en 1321. Alors ſe formoit un nouveau poëte qui acheva de polir la langue italienne.

Pétrarque nâquit en 1304 à Arezzo, où s'étoit retirée ſa famille, proſcrite dans le même tems & pour les mêmes cauſes que Dante. Pétraceo, ſon pere, déſeſpérant de rentrer dans ſa patrie, alla s'établir à Avignon, où Clément V venoit de fixer ſa cour. Il deſtinoit ſon fils à l'étude de la juriſprudence, qui étoit alors le grand chemin de la fortune : mais le jeune Pétrarque s'en dégoûta bientôt. La candeur de mon ame, diſoit-il, ne me permet pas de me livrer à un étude que la dépravation des mœurs a rendue pernicieuſe. La plupart des hommes ne veulent connoître les loix, que pour pouvoir les éluder eux-mêmes, ou apprendre aux autres à les violer impunément. Il ne m'eſt pas poſſible, ajoutoit-il, de faire de cette étude un abus ſi contraire à la probité. Il s'adonna donc tout entier à la poéſie, avec un ſuccès qui le fit paſſer pour magicien : car Apollon, diſoit-on, n'eſt pas un dieu, & par conſéquent, il ne peut être qu'un diable. On

l'accuſa encore d'héréſie, parce qu'il liſoit Virgile. Mais s'il eut pour ennemis tous les ennemis des lettres, il eut pour protecteurs tous les princes qui les aimoient. Les Florentins, honteux de le compter parmi les proſcrits, lui députerent Bocace, l'inviterent à revenir dans ſa patrie, & voulurent lui rendre tous les biens, dont ſon pere & ſa mere avoient été dépouillés. Pétrarque mourut peu d'années après à Arcquà en 1374. Je n'entrerai dans aucun détail ſur la vie, ni ſur les ouvrages de ce poëte. D'autres l'ont fait : mais ſi vous voulez le connoître, vous le lirez.

Les Florentins cultivoient auſſi la proſe : car les hiſtoriens, Jean & Matthieu Villani étoient contemporains des deux Charles & des Robert, rois de Naples. D'autres avoient même écrit l'hiſtoire avant eux. Mais Bocace, que je viens de nommer, eſt proprement le premier écrivain en proſe; puiſqu'à cet égard il fixa la langue italienne, qui lui doit autant qu'au Dante & qu'à Pétrarque. Il naquit à Certaldo en 1313, & mourut au même lieu en 1375.

Quand une fois le goût a diſparu, il eſt des ſiecles avant de renaître; & il ne ſe reproduit point, ou il ſe reproduit tout-à-coup. Il ſemble que toute la difficulté ſoit d'en approcher; & que quand on en approche, on ne puiſſe pas ne le pas ſaiſir. Le Dante, Pétrarque & Bocace devoient donc avoir de grands ſuccès, & leur goût devoit ſe communiquer à tous les bons eſprits qui les liſoient.

Je diſtingue deux ſortes de vérités : les vérités de raiſon, & les vérités de ſentiment. Les premieres ſont hors de nous; & quelque pro-

che qu'elles ſoient, nous pouvons toujours porter mal adroitement la main à côté. Les ſecondes, au contraire, ſont en nous, ou ne ſont point : c'eſt pourquoi, en approcher ou les ſaiſir c'eſt la même choſe. On peut raiſonner avec mon eſprit, ſans m'éclairer : mais on ne peut pas remuer mon ame d'une maniere nouvelle & agréable, qu'auſſi-tôt je ne ſente le beau. Le goût eſt donc un ſentiment, qui doit ſe tranſmettre avec rapidité.

Lorſqu'on ſent le beau dans un genre, on eſt capable de le ſentir dans tout autre : car c'eſt le même goût qui juge de la beauté d'une ſcene & de la beauté d'un tableau. Auſſi dans le tems des progrès prompts de la poéſie, les Florentins commençoient à cultiver avec ſuccès la peinture & l'architecture. Cimabué, mourut en 1300, âgé de ſoixante-dix ans, & laiſſa pour éleve Giotto, qui mourut en 1336.

Les beaux arts ſont donc nés en Italie pendant le treizieme & le quatorzieme ſiecles, &, par conſéquent, long-tems avant la ruine de l'empire grec : cependant on veut que la priſe de Conſtantinople ſoit l'époque de leur naiſſance, & que cette révolution ait été néceſſaire ; pour apporter aux Italiens le goût qu'ils avoient déja, & qu'ils avoient bien mieux que les Grecs de Conſtantinople. Frappés d'une révolution qui a fait prendre à l'Europe une face nouvelle, nous avons cru qu'elle a influé dans les progrès de l'eſprit, parce que nous ſuppoſons qu'elle a tout fait. Cependant les Italiens, comme les Grecs, ſe ſont formés d'après eux-mêmes ; & s'ils doivent aux étrangers, ils leur doivent peu. Il eſt

même certain que la priſe de Conſtantinople les retarda, parce que la langue grecque, dont l'étude devint à la mode, fit négliger les langues vulgaires. Auſſi l'Italie ne produiſit-elle pas dans le quinzieme ſiecle, des écrivains auſſi bons que Dante, Pétrarque & Bocace : ce c'eſt pas que l'érudition n'ait enſuite contribué à l'avancement des lettres, en mettant les gens de goût en état d'étudier de bons modeles, & en amaſſant des matériaux, dont ils ſurent faire uſage. Il en eſt de même de l'art d'imprimer qui fut inventé dans le quinzieme ſiecle. Il nuiſit d'abord au goût par la facilité qu'il donna de devenir érudit ; & tel Italien qui auroit été un écrivain élégant s'il eût étudié ſa langue, ſe contenta de lire les livres grecs qui devenoient communs, & ſe piqua d'en ſentir les beautés qu'il ſentoit mal. Si la priſe de Conſtantinople a produit du ſavoir, elle a produit encore une pédanterie, que l'imprimerie a rendue plus commune ; & le goût ne renaîtra que lorſqu'on étudiera les langues vulgaires : c'eſt ce que nous verrons, quand nous reprendrons l'hiſtoire de l'eſprit humain au commencement du ſeizieme ſiecle.

LIVRE DIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe, depuis Charles VII juſqu'à la mort de l'empereur Maximilien I.

Je n'ai rien dit de Fréderic III, parce que les actions de ce prince foible, indolent & avare, influent peu ſur l'hiſtoire de l'Europe & peuvent être ignorées. Succeſſeur d'Albert II en 1440, il eſt mort en 1493; & ſi ſon regne a été long pour les Allemands, il ſera court pour vous & pour moi. Ce prince eſt le dernier qui ait été couronné à Rome.

Maximilien, ſon fils, toujours actif, & ſouvent inquiet, nous occupera davantage. Courageux, protecteur des lettres, généreux juſqu'à la prodigalité, plus fécond en projets qu'habile dans l'exécution, il a mérité l'eſtime, l'amour & le blâme. Cependant je ne me propoſe pas de le ſuivre dans toutes ſes entrepriſes. Comme ſon regne eſt l'époque, où l'Europe prenant une face nouvelle, les puiſſances vont tenter de ſe gouverner par des principes, & que leurs intérêts vont ſe croiſer & ſe mêler; il me ſuffira déſormais de conſidérer dans des princes, ce qui peut

contribuer à vous faire ſaiſir l'enſemble de la ſcene qui va s'ouvrir à nos yeux. Vous pourrez me reprocher, Monſeigneur, que je mets des bornes à mon plan, lorſqu'il ſemble que je devrois l'étendre davantage: car nous touchons aux tems où l'hiſtoire devient pour nous plus intéreſſante & plus inſtructive. Mais auſſi plus nous avancerons, plus elle ſera compliquée; & cependant je n'ai ni le tems, ni les moyens, ni les connoiſſances néceſſaires pour vous montrer en détail les reſſorts qui vont mouvoir l'Europe. Je ſens mon ignorance, & ſi j'étois moins ignorant, je ſentirois encore mieux combien cette entrepriſe eſt au-deſſus de mes forces. Il me faudroit ſouvent tâtonner: je ferois de vains efforts pour vous apprendre ce que je ſais mal moi-même, & je ne vous offrirois que des tableaux confus. Ce ſera donc aſſez pour moi, ſi je vous mets en état de lire les meilleurs ouvrages que nous avons en ce genre, & ſi j'y ſais puiſer les ſecours dont j'ai beſoin.

En 1477, Maximilien avoit épouſé Marie, héritiere de la maiſon de Bourgogne, fille de Charles & petite-fille de Philippe le Bon. Les états de cette princeſſe comprenoient le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, & les Pays-Bas, à la réſerve d'Utrecht, d'Over-Iſſel & de Groningue. Mais le roi de France ayant fait valoir des droits ſur pluſieurs de ſes provinces. Maximilien, qui ne recevoit pas de ſecours de ſon pere, n'avoit pu ſoutenir la guerre avec ſuccès; & lorſqu'il fut empereur, il ne fut pas non-plus en état de la recommencer avec avantage. Ses ſucceſſeurs n'oublieront pas leurs droits, & le mariage de Marie

de Bourgogne ſera pendant plus de deux ſiecles, une des cauſes d'une guerre preſque continuelle.

Le gouvernement féodal prit ſous Maximilien une forme plus réguliere. Cet empereur diviſa l'Allemagne en dix cercles, l'Autriche, la Baviere, le bas-Rhin, la haute-Saxe, la Franconie, la Souabe, le haut-Rhin, la Weſtphalie, la baſſe-Saxe & la Bourgogne. Mais comme la Bourgogne ne fait plus partie de l'empire, on ne compte aujourd'hui que neuf cercles.

On régla le gouvernement intérieur de chaque cercle; on les lia par une aſſociation, qui tendoit à n'en faire qu'un ſeul corps; des aſſeſſeurs, députés de chaque province, formerent une *chambre impériale*, pour prendre connoiſſance des différens; & on défendit toute hoſtilité & voie de fait, ſous peine à l'agreſſeur d'être traité comme ennemi public. On créa même une aſſemblée toujours ſubſiſtante, pour repréſenter la nation dans l'intervalle des dietes, & pour décider ſouverainement des principales affaires, qui pouvoient intéreſſer le corps germanique.

Ce plan étoit ſage: cependant il ne pouvoit pas s'établir ſolidement parmi des princes, qui dédaignoient de plaider devant un tribunal, quand ils croyoient pouvoir ſe faire juſtice par les armes. Il auroit encore fallu une puiſſance capable de faire reſpecter les loix. C'eſt ce qui manquoit à l'Allemagne, & à quoi Maximilien n'avoit pas pu remédier. Le tems achevera ſon ouvrage. Ce prince mourut en 1519. Nous aurons occaſion d'en parler encore.

Les troubles d'Angleterre qui avoient été ſi favorables à la France continuerent encore long-

tems

tems après la mort de Charles VII. La maiſon d'York avoit uſurpé le trône ſur la maiſon de Lancaſtre ; Edouard IV régnoit, & Henri VI étoit enfermé dans la tour de Londres. Marguerite, fille de René d'Anjou, & femme de Henri, vivoit pleine de reſſources & de courage. Cette héroïne avoit déja deux fois, par ſa conduite & par ſes victoires, délivré ſon mari tombé entre les mains de ſes ennemis. Elle paroiſſoit enfin ne pouvoir plus former de projets, lorſqu'Edouard, aliénant les grands mêmes qui l'avoient ſervi, fit naître de nouveaux troubles dont elle ſut profiter. Elle rétablit Henri en 1470.

Edouard, forcé de s'enfuir, avoit cherché un aſyle en Hollande, d'où il revint l'année ſuivante avec les ſecours qu'il obtint de Charles duc de Bourgogne, ſon beau-frere. Il remonta ſur le trône. Henri enfermé une ſeconde fois dans la Tour, y perdit bientôt la vie ; & Marguerite, faite priſonniere, ne recouvra ſa liberté qu'en 1475, que Louis XI, roi de France donna cinquante mille écus pour ſa rançon.

Il ne reſtoit plus de la maiſon de Lancaſtre que Marguerite de Sommerſet & ſon fils le comte de Richemond, qu'elle avoit eu de ſon mariage avec Edmond Tudor. Mais les Sommerſets n'étoient qu'une branche bâtarde de Lancaſtre ; & quoiqu'ils euſſent été légitimés, on ne leur avoit jamais reconnu aucun droit à la couronne. Edouard n'ayant donc plus de concurrent, les guerres civiles ceſſerent ; & après ſa mort, arrivée en 1483, ſon fils Edouard V monta ſur le trône.

La même année, le nouveau roi, qui n'avoit que douze à treize ans, perdit la couronne avec

la vie ; & ſon frere fut, ainſi que lui, ſacrifié à l'ambition du duc de Gloceſter leur oncle. L'uſurpateur, qui avoit pris ſes meſures pendant le regne de ſon frere, Edouard IV, ſe fit couronner ſous le nom de Richard III. Il ne jouit pas long-tems de ſon crime. Perſuadé qu'il ne pouvoit s'affermir, qu'en répandant le ſang de tous ceux qu'il craignoit, il ſouleva la nobleſſe ; & le comte de Richemond, qui s'étoit retiré en France, parut à la tête des mécontens & fut proclamé roi ſous le nom de Henri VII, après une victoire où Richard perdit la vie. Ainſi finit, en 1485, la domination des Angevins ou Plantagenets, dont Henri II avoit été le chef, & qui régnoit depuis plus de trois cens ans. Il ne reſtoit plus d'enfant mâle de la poſtérité d'Edouard III, qu'un jeune prince, que Henri VII fit périr quelques années après.

L'extinction des maiſons de Lancaſtre & d'York termina les guerres civiles, qui duroient depuis plus de trente ans, & pendant leſquelles les deux partis, ſous les deviſes de roſe-rouge & de roſe-blanche, ſe livrerent treize batailles, & firent périr quatre-vingt princes du ſang & plus de onze cent mille hommes.

C'eſt en 1453 que Charles VII, roi de France, avoit entiérement chaſſé les Anglois. Toujours diviſés depuis, ils n'étoient plus à craindre ; & le roi, qui avoit réuni tant de provinces à la couronne, étoit d'autant plus puiſſant, que l'eſprit de faction s'étoit peu-à-peu éteint, pendant la longue guerre qui avoit réuni tous les François contre l'ennemi commun. D'ailleurs les vaſſaux avoient oublié les droits, qu'ils avoient

perdus ſous d'autres regnes. Si auparavant ils n'avoient pas ſu les défendre, il leur étoit déſormais impoſſible de les récouvrer; & le gouvernement féodal étoit preſque entiérement ruiné. En effet, il ne reſtoit plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne & celui de Bretagne; & on pouvoit eſpérer de les réunir un jour à la couronne.

Louis XI, fils & ſucceſſeur de Charles VII, eut donc au commencement de ſon regne plus de puiſſance que n'en avoit eu aucun de ſes prédéceſſeurs. Pour affermir ſon autorité ou pour l'accroître même, il ne falloit que l'étayer ſur l'amour & le reſpect, en montrant de la juſtice & de la fermeté. Mais plus Louis crut qu'il pouvoit tout, plus il ambitionna d'être abſolu. C'eſt par la terreur qu'il voulut dominer; & comme il avoit été rebelle envers ſon pere, il fut cruel avec ſes ſujets, & perfide avec ſes voiſins. Il eut les vices d'une ame tout à la fois timide & féroce; imprudent, fourbe, ſanguinaire, ſuperſtitieux, il montra quelque eſprit & peu de vertus.

Son premier ſoin fut de diſgracier ceux que Charles avoit employés, & dont tout leur crime étoit d'avoir été fidelles à leur roi. Il les remplaça par des hommes qu'il croyoit à lui, parce qu'ils lui avoient été attachés, lorſqu'il étoit rebelle; & comme ſi la trahiſon eût été un titre à ſa faveur, il rendit la liberté au duc d'Alençon que Charles avoit fait enfermer pour avoir conſpiré contre l'état. Il craignoit le mérite & la naiſſance: il aimoit à employer des hommes ſans conſidération; qu'il pouvoit ſacrifier impunément; & communiquant ſa méfiance à ſes cour-

tiſans & à ſes miniſtres, il les mettoit dans l'impuiſſance de le ſervir, & les invitoit à prévenir leurs diſgraces par des trahiſons.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi ſon regne, qui auroit pu être paiſible & floriſſant, fut d'abord troublé par une guerre civile, où il fût ſur le point de perdre la couronne & la vie. Il falloit que ſon gouvernement fût bien odieux au peuple, puiſque les rebelles oſerent ſe ſoulever contre lui ſous le prétexte du bien public. Louis ne termina cette guerre qu'en accordant aux chefs des ligues tout ce qu'ils exigerent de lui : mais au lieu de tenir ſes engagemens, il les trompa les uns après les autres, & reprit ce qu'il avoit cédé.

Il fut cependant pris lui-même dans le piege qu'il tendoit, & il ſe crut fort heureux d'en ſortir avec des humiliations. Croyant tromper plus ſurement Charles duc de Bourgogne, il feignit de vouloir négocier en perſonne avec lui, & lui demanda un ſauf-conduit pour l'aller joindre à Péronne. A peine y fut-il arrivé, que Charles apprit que les Liégeois, ſes ſujets, s'étoient révoltés à la ſollicitation du roi. Ce prince ſe fût peut-être cruellement vengé d'une trahiſon auſſi hardie, s'il n'eût pas été retenu par des perſonnes à qui il donnoit ſa confiance, & que l'argent de Louis avoit gagnées. Il balança pluſieurs jours ſur le parti qu'il avoit à prendre, pendant que le roi, enfermé dans le château, étoit dans les plus vives inquiétudes. Il lui rendit enfin la liberté : mais ce fut après lui avoir fait ſigner un traité tel qu'il le lui préſenta, & pour achever de l'humilier, il le força de marcher avec lui con-

tre les Liégeois, que Louis avoit lui-même promis de ſoutenir dans leur révolte.

Le duc de Berri, un des chefs de la ligue du bien public, avoit forcé le roi, ſon frere, à lui donner le duché de Normandie en apanage; & Louis, qui le lui avoit enlevé bientôt après, venoit de lui aſſurer la Champagne & la Brie, par le traité fait avec le duc de Bourgogne. C'étoit rapprocher deux princes déja trop unis. Auſſi négocia-t-il auprès de ſon frere pour lui faire accepter la Guienne en échange des provinces cédées.

Il réuſſit dans cette négociation: mais il craignoit encore que ſon frere n'épouſât Marguerite héritiere de Bourgogne. Il tentoit tout pour empêcher ce mariage, lorſque le duc de Guienne mourut de poiſon; & Louis fut vivement ſoupçonné d'être l'auteur de ce crime. Ici finit l'uſage qui renouvelloit continuellement le gouvernement féodal: car le duc de Guienne eſt le dernier prince du ſang qui ait joui des droits de ſouverain dans ſes apanages.

Sans m'arrêter ſur les autres détails de ce regne, je remarquerai ſeulement comment Louis XI accrut la puiſſance des rois.

Lorſqu'après une longue ſuite de guerres, les familles qui entretenoient l'eſprit de faction, ſont éteintes ou domptées, il faut néceſſairement que le peuple qui commence à goûter le repos, craigne de voir renaître les troubles. Les François devoient donc ſe croire trop heureux de n'avoir enfin qu'un maître, quel qu'il fût. Telle étoit à-peu-près la ſituation de la France, lorſque Louis XI parvint au trône. Il ne falloit plus qu'intimider pour aſſervir. Il intimida: quatre mille ſu-

jets, dit-on, furent exécutés en public ou en secret; il imagina de nouveaux ſupplices; & ſa puiſſance abſolue fût plus l'ouvrage de ſa cruauté que de ſa politique. S'il eut des guerres à ſoutenir, il n'eut point d'ennemis redoutables. Ce n'étoit que des reſtes de factieux, ſans talens, ſans concert, & qu'on intimidoit comme le peuple. Charles, duc de Bourgogne, n'étoit lui-même qu'un eſprit inquiet, emporté, préſomptueux, haï de ſes ſujets & de ſes courtiſans.

Louis ſe ſaiſit de la Bourgogne après la mort de Charles. Héritier de la maiſon d'Anjou, il réunit quelque tems après à la couronne le Maine, l'Anjou, la Provence, & il eut des droits ſur le royaume de Naples. Il acquit encore pluſieurs villes en Picardie, preſque tout l'Artois, le comté de Boulogne, le Rouſſillon, la Cerdagne & d'autres domaines. C'eſt ainſi que pendant ce regne, l'agrandiſſement de la monarchie concourut avec la ſoumiſſion des peuples à l'agrandiſſement de l'autorité royale. On peut encore remarquer que Louis XI porta à quatre millions ſept cent mille livres les tailles, qui lorſque, ſous Charles VII, elles furent impoſées pour la premiere fois, n'avoient produit que dix huit cent mille francs. Le marc d'argent valoit alors dix livres. Ainſi les tailles rapportoient plus de vingt-trois millions de notre monnoie.

Je ne dois pas oublier une choſe qui contribuoit ſans-doute à l'affermiſſement de l'autorité royale: c'eſt que quelque injuſte que fût Louis XI, il vouloit qu'on rendit la juſtice, il y veilloit. Il ſe propoſoit même, lorſqu'il mourut, d'abréger la longueur des procédures & d'établir

dans tout le royaume les mêmes mesures, les mêmes poids & les mêmes coutumes. Enfin il fut assez éclairé pour ne pas hausser & baisser les monnoies à l'exemple de ses prédécesseurs. Il a pu se repentir de n'avoir pas su ménager le mariage de Marie de Bourgogne avec le Dauphin. Cette faute enleva les Pays-Bas à la France & fut le principe de l'agrandissement de la maison d'Autriche.

Charles VIII avoit quatorze ans lorsque le roi son pere mourut. Il n'étoit point mineur par la loi de Charles V, dit Mr. de Voltaire, mais il l'étoit par celle de la nature. Le défaut d'éducation le rendit encore incapable de gouverner: car Louis n'avoit cru s'assurer de l'obéissance de son fils, qu'en le tenant dans la plus grande ignorance: & ceux à qui il l'avoit confié avoient parfaitement rempli ses intentions. Pour suppléer à l'incapacité du jeune roi, il laissa par son testament le gouvernement du royaume à sa fille aînée, Anne, femme de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu.

Cette princesse étoit digne de ce choix; & il fut approuvé par les états-généraux, tenus à Tours l'année suivante. Cependant le duc d'Orléans, comme premier prince du sang, prétendit avoir seul droit au gouvernement de l'état; les autres princes appuyerent ses prétentions; & il fit avec eux une ligue, dans laquelle entrerent Maximilien & le duc de Bretagne. Ce regne commença donc par une guerre civile.

Anne de Beaujeu rompit plusieurs fois les mesures des conjurés. Elle sut même en attirer quelques-uns dans son parti; & la paix fut rétablie en

1488, par la défaite du duc d'Orléans, qui fut fait prisonnier.

La même année François II, duc de Bretagne, étant mort, le roi de France arma pour enlever cette province à la fille ainée héritiere de François : mais la guerre que lui faisoit Maximilien, & celle dont le roi de Castille le menaçoit, lui firent bientôt préférer d'acquérir la Bretagne, en épousant la princesse.

La chose n'étoit pas sans difficultés : car il avoit déja fiancé Marguerite, fille de Maximilien ; cette princesse étoit à la cour de France depuis plusieurs années, & pendant qu'il faisoit de vains efforts pour conquérir la Bretagne, Maximilien lui-même venoit d'en épouser l'héritiere par procureur. La duchesse d'ailleurs qui avoit de l'éloignement pour le roi, se refusoit à ce mariage ; & donnoit pour raison qu'elle ne pouvoit en conscience rompre son premier engagement. Une armée, qui approcha à la vue de Rennes, leva ses scrupules, & la força de se rendre aux empressemens de Charles. Maximilien, doublement offensé, prit les armes par vengeance, & les quitta par impuissance de continuer la guerre.

Le roi avoit rendu la liberté au duc d'Orléans, lorsque, honteux de se conduire par les sages conseils d'Anne de Beaujeu, il se livra à des favoris qui lui en donnerent de mauvais, & crut gouverner par lui-même. Il céda la Franche-Comté & l'Artois à Maximilien : il rendit la Cerdagne & le Roussillon à Ferdinand le Catholique ; & lorsqu'il abandonnoit ces provinces qu'il pouvoit difficilement perdre, il demandoit seulement qu'on ne le troubleroit pas

dans la conquête du royaume de Naples, qu'il ne devoit pas conſerver.

La France ayant ceſſé d'être déchirée par des guerres civiles, étoit alors l'état le plus puiſſant. Elle pouvoit déployer ſes forces, & ſe rendre redoutable, ſi elle avoit un roi qui ſût les employer. Il eſt aiſé de prévoir quel ſera le ſuccès d'une entrepriſe formée par un prince ſans expérience; qui certainement n'avoit rien prévu. Voyons quel étoit l'état de l'Italie.

Philippe-Marie Viſconti ne laiſſant point d'enfant mâle, avoit diſpoſé, en 1447, du duché de Milan en faveur d'Alphonſe roi de Naples, concurrent & vainqueur de Réné d'Anjou. L'amitié qu'il avoit conçue pour ce prince, l'alliance qui étoit entr'eux, car ſa fille avoit épouſé le petit-fils du roi de Naples, & la crainte que les Vénitiens ne ſe rendiſſent maîtres du Milanès, furent les motifs qui le déterminèrent à ce choix.

Cependant François Sforze, fils bâtard de ce Sforze, ſoldat de fortune, que nous avons vu à Naples, formoit des prétentions ſur le duché de Milan, parce qu'il avoit épouſé ſa fille naturelle de Philippe-Marie. Charles, duc d'Orléans, en formoit encore, & il ſe fondoit ſur les droits de Valentine ſa mère, qui étoit ſœur de Philippe, & à qui la ſucceſſion avoit été promiſe par contrat de mariage : mais il fut hors d'état de les faire valoir.

Il y eut alors trois partis dans Milan, un pour Alphonſe, un autre pour Sforze, & un dernier qui vouloit établir le gouvernement républicain. Celui-ci, qui étoit le plus fort, ſoutint que le duché devoit retourner à l'empire;

ne voulant donner Milan qu'à un prince qui ne le pourroit pas garder, & ſe propoſant d'acheter de Fréderic III le droit de s'ériger en république. C'eût été un argent bien mal employé : car ce prince étoit auſſi foible pour protecteur que pour maître. Quoi qu'il en ſoit, les Milanois eſſayerent de ſe gouverner eux-mêmes.

Pavie & Parme, qui juſqu'alors en dépendoient, imaginerent auſſi de faire le même eſſai. Les villes de Lodi & de Plaiſance ne porterent pas leurs vues ſi haut; & contentes de ſe ſouſtraire à la domination de la république de Milan, elles ſe donnerent aux Vénitiens.

Dans cette poſition, le parti le plus ſage pour les Milanois étoit d'abord de laiſſer faire ces villes, & de ſonger ſeulement aux moyens d'établir une bonne forme de gouvernement parmi eux. Ils voulurent conquérir avant d'avoir aſſuré leur liberté, & ce fut leur perte, d'autant plus qu'ils eurent encore l'imprudence de donner à Sforze le commandement de leurs troupes. Ce général ſe préſenta devant Pavie qui ſe ſoumit à lui, à condition qu'il ne la céderoit pas aux Milanois : il rendit enſuite inutiles les efforts du duc d'Orléans, qui avoit paſſé les Alpes. Enfin ayant eu des avantages ſur les Vénitiens, il ſut ſe ſervir d'eux pour uſurper la ſouveraineté de Milan.

Galeas-Marie, ſon fils, qui lui ſuccéda, cruel & ſans mœurs, fut haï & aſſaſſiné après un regne de dix ans. Il laiſſa un fils mineur, Jean-Galéas-Marie, qui régna d'abord ſous la tutelle de ſa mere & du chancelier Simonnetta. Bientôt Ludovic Sforze, dit le Maure, oncle de ce jeune

prince, chaſſa de Milan la ducheſſe, fit couper la tête au chancelier, & ſe ſaiſit de la régence ou plutôt de la ſouveraineté; car il ne laiſſa que le nom de duc à ſon neveu.

Les Napolitains avoient été plus heureux ſous Alphonſe, qui prit le premier le titre de roi des deux Siciles; il préféra ce royaume aux autres qu'il poſſédoit, le rendit plus floriſſant qu'il n'avoit jamais été, le laiſſa par ſa mort, en 1458, à Ferdinand duc de Calabre, ſon fils naturel; & diſpoſa des royaumes d'Arragon & de Valence en faveur de Jean, roi de Navarre, ſon frere.

Alors tout changea, les premiers troubles furent cauſés par Calixte III, qui déclara que Ferdinand étoit un enfant ſuppoſé; & que la couronne des deux Siciles étoit dévolue au St. Siege. Ils finirent bientôt par la mort de ce pape, & il en ſurvint de plus grands; car Jean d'Anjou, appellé par des ſeigneurs qui s'étoient révoltés, fut au moment de ſe rendre maître du royaume. Ferdinand dut ſon ſalut à un corps de troupes que lui envoya François Sforze, duc de Milan, à l'adreſſe de Robert Saint-Sévérin, qui ſut ramener les principaux rebelles; & à un héros, qu'il n'attendoit pas: c'étoit Scanderberg, qui n'avoit pas oublié les ſecours qu'Alphonſe lui avoit envoyés, lorſqu'il avoit été attaqué par les Turcs.

La proſpérité dévoila des vices, qu'on entrevoyoit déja dans Ferdinand. Malheureuſement on les découvrit encore dans ſon fils Alphonſe. Avares & cruels, l'un & l'autre, ils ſe rendirent odieux, & ſoulevérent encore les peuples. Ce-

pendant les dernieres années de ce regne furent tranquilles.

Pendant que Ferdinand régnoit à Naples, & que Ludovic étoit plutôt ſouverain de Milan que tuteur de ſon neveu, Laurent de Médicis gouvernoit Florence. Ce ſage citoyen l'ame de ſa république, tenoit dans la balance les différens princes d'Italie, & maintenoit toutes les puiſſances en équilibre. Il importoit au ſalut de ſa patrie qu'aucune ne s'agrandit, c'étoit même l'intérêt bien entendu de toutes enſemble, mais diviſées de tout tems, toujours occupées à s'obſerver avec défiance, & ne ceſſant jamais de former des prétentions, étoit-il poſſible qu'elles connuſſent leurs vrais intérêts?

Le roi des deux Siciles avoit des droits ſur Milan, & d'ailleurs Alphonſe ſouffroit impatiemment, que Jean Galéas, à qui il avoit donné ſa fille, & qui étoit âgé de plus de vingt ans, n'eût que le nom de duc, pendant que Ludovic uſurpoit toute l'autorité. Il ſollicitoit donc Ferdinand ſon pere à prendre les armes contre cet uſurpateur. Pour écarter cet orage, Ludovic, inquiet & ambitieux, devoit naturellement chercher à ſuſciter des troubles dans le royaume de Naples; & il le pouvoit facilement en ſe prêtant aux vues des papes toujours prêts à favoriſer la maiſon d'Anjou, tant qu'elle n'auroit que des prétentions. Les Vénitiens, dont toute l'ambition étoit de s'étendre dans la Lombardie, voyoient avec plaiſir ces ſemences de diviſions, diſpoſés à prendre les armes pour l'un ou pour l'autre parti, ſuivant les circonſtances, & à profiter de la foibleſſe des deux. Les Florentins,

forcés, par leur ſituation, à prendre part à toutes les guerres qui s'élevoient en Italie, étoient dans le cas d'en éprouver tous les maux, ſans en retirer aucun avantage. Ils étoient donc placés pour mieux voir les intérêts de tous, & ils avoient pour leur bonheur les yeux de Médicis.

Ferdinand, quoiqu'il eût des vices, avoit des lumieres. Il étoit digne du trône à bien des égards: ſes malheurs l'avoient éclairé, & Laurent acheva de lui ouvrir les yeux: il reconnut qu'il ne ſeroit puiſſant dans ſon royaume qu'autant qu'il n'auroit point d'ennemis étrangers.

Ludovic, dans une poſition encore plus critique, craignoit tout à la fois, les partiſans de ſon neveu, l'ambition des Vénitiens & les prétentions du roi de Naples; il avoit donc tout à craindre au dedans & au dehors.

Il eſt vraiſemblable que Ludovic & Ferdinand ne ſe ſeroient jamais rapprochés d'eux-mêmes. Laurent, qui jugeoit de leurs intérêts mieux qu'eux, ſe fit leur médiateur, & leur perſuada de former avec Florence une ligue pour établir & maintenir la paix en Italie. Après divers accidens, qui altérerent d'abord cette confédération, elle ſe renouvella pour vingt ans, & elle força tous les princes à entrer dans ſes vues. Il eſt vrai qu'Innocent VIII, élevé ſur la chaire de St. Pierre en 1484, voulut encore exciter des troubles dans le royaume de Naples: trop foible néanmoins lui ſeul contre les puiſſances liguées, il fut contraint de ſe ſoumettre; & il ne ſe conduiſit plus que par les conſeils de Laurent. Ce fut le bonheur des papes, ſi c'eſt un bonheur pour eux d'être ſouverains: leur autorité

s'affermit dans le calme, & le peuple ſe fit peu-à-peu une habitude de voir un maître dans un pontife, dont Laurent & Ferdinand faiſoient reſpecter la puiſſance, juſqu'alors au moins conteſtée.

Veniſe, plus forte qu'aucune de ces puiſſances priſes ſéparément, ne pouvoit rien entreprendre tant qu'elles ſeroient unies; & Laurent ſe ſervoit de la crainte qu'on avoit de cette république, comme d'un frein pour contenir ſes alliés. Mais la conſidération qu'il avoit acquiſe, cimentoit ſeule cette union, car les jalouſies invétérées continuoient toujours de ſubſiſter.

L'Italie étoit heureuſe. Une population abondante rempliſſoit les villes de citoyens induſtrieux, & les campagnes de laboureurs qui cultivoient juſqu'aux lieux les plus ſtériles. Les arts étoient floriſſans, & les talens ſe multiplioient, l'abondance ſe répandoit par-tout; en un mot, tout proſpéroit ſous des princes qui connoiſſoient leurs intérêts; & le génie de Médicis veilloit ſur les peuples & ſur les princes. Voilà le pays dont Charles III ſera bientôt le fléau.

Ces tems heureux paroiſſoient devoir durer, puiſque Médicis n'avoit pas encore trente-ſix ans; par où vous voyez combien il étoit jeune lorſqu'en 1466, il fut à la tête de ſa république. Mais il mourut en 1491, dans la quarante-quatrieme année de ſon âge; perte funeſte pour Florence, pour l'Italie entiere, & à laquelle toute l'Europe prit part. Cette mort fut ſuivie de celle d'Innocent VIII, dont la vie inutile d'ailleurs au bien public, étoit du moins utile en une choſe: c'eſt qu'il avoit ſacrifié ſon ambition aux plaiſirs du repos.

Son ſucceſſeur, Rodrigue Borgia, eſpagnol, acheta publiquement le pontificat avec de l'argent & avec des promeſſes. Ferdinand, dit Guichardin, qui n'avoit pas coutume de pleurer, verſa des larmes, lorſqu'il apprit l'élévation d'Alexandre VI, c'eſt le nom que prit Borgia, & il prédit que ce pape ſeroit funeſte à l'Italie & à toute la chrétienté. En effet, ce pontife déshonora bientôt le ſaint ſiege par ſon ambition, par ſon avarice, par ſes cruautés, & par ſes débauches.

Pierre II ſuccéda, ſans oppoſition, à Laurent ſon pere. Il n'en eut ni les talens ni les vertus. D'autant plus jaloux de l'autorité qu'il la méritoit moins, il dédaigna, contre l'uſage, de conſulter le conſeil dans les affaires importantes; & cependant il ſe livra tout-à-fait à Virgile des Urſins, homme dévoué à la cour de Naples. Les liaiſons qu'il prit avec Ferdinand, donnerent bientôt de l'inquiétude à Ludovic Sforze.

Les princes chrétiens étoient dans l'uſage d'envoyer des ambaſſadeurs à chaque nouveau pape, pour adorer dans le pontife, le vicaire de Jeſus-Chriſt. Ludovic, qui ſe piquoit de prudence, & qui aimoit à ſe diſtinguer par des idées ſingulieres, penſa que tous les ambaſſadeurs des confédérés devoient arriver à Rome le même jour, aller enſemble à l'audience, & un d'eux haranguer au nom de tous. Son deſſein étoit de faire voir que la confédération formoit de tant de princes, un ſeul état.

Ferdinand approuva volontiers ce projet, & Pierre n'oſa le combattre dans le conſeil de Florence, où il fut également approuvé. Il y étoit

cependant contraire, parce qu'ayant fait ſes préparatifs pour paroître à Rome avec pompe, il craignoit d'être confondu avec les autres ambaſſadeurs. C'étoit une puérilité ſans doute : mais tel étoit ſon eſprit, & il fallut que Ferdinand, pour lui plaire, fît abandonner ce projet à Ludovic.

Cette condeſcendance du roi des deux Siciles, confirma les ſoupçons de Ludovic. Il la regarda comme une preuve de la trop grande intelligence, qu'il ſuppoſoit entre Pierre & Ferdinand ; & de ce jour, il crut devoir prendre des meſures dans la crainte qu'ils n'armaſſent enſemble pour rétablir Jean Galéas dans ſes droits. Ferdinand en prenoit auſſi conjointement avec Pierre contre le nouveau pape, & dans cette vue, il venoit de faire acheter à Virgile des Urſins pluſieurs petits châteaux qui étoient auprès de Rome. Cependant comme c'étoient des fiefs qui relevoient du ſaint ſiege, Alexandre ſe plaignoit qu'on en eût diſpoſé ſans ſon agrément.

Ludovic alluma la colere du pape ; il lui fit ſentir combien il importoit pour lui que ſon autorité ne fût pas mépriſée dès le commencement de ſon pontificat : il l'enhardit par des ſecours d'argent & de troupes. En même tems, il exhorta le roi de Naples à ſatisfaire Alexandre ; & il invita Pierre à ſuivre l'exemple de Laurent, qui, au lieu de former des partis, étoit, par ſa médiation, le pacificateur de l'Italie.

Nicolas III, de la maiſon des Urſins, qui monta ſur la chaire de ſaint Pierre en 1177, eſt le pape qui forma le premier les projets les plus ambitieux pour élever ſa famille : car, ſous prétexte

texte de donner des défenſeurs à l'égliſe de Rome, il vouloit établir deux de ſes parens, l'un roi de Lombardie, l'autre roi de Toſcane. Depuis ce tems, le népotiſme eſt devenu comme un droit aux plus grands honneurs; & l'hiſtoire eſt pleine de neveux, que les papes ont faits princes. Quelques-uns même ont eu cette ambition pour des fils qu'ils ne devoient point avouer, & que pour cette raiſon, ils appelloient neveux. Or, Alexandre VI en avoit pluſieurs qu'il appelloit, ſans myſtere, du nom de fils; & quelque jaloux qu'il parût des droits du ſaint ſiege, il étoit prêt à les ſacrifier à la fortune de ſes enfans. Il en vouloit marier un avec une fille naturelle d'Alphonſe, demandant pour dot une principauté dans le royaume de Naples. Ferdinand n'étoit pas éloigné d'y conſentir; mais Alphonſe ne vouloit pas en entendre parler. Cependant, n'oſant montrer la repugnance qu'il avoit pour ce mariage, il ſe contentoit de faire naître des difficultés & de gagner du tems.

Le pape, qui connut enfin qu'on le jouoit, voyoit dans l'état eccléſiaſtique Virgile des Urſins, les Colonnes & pluſieurs autres ſeigneurs puiſſans, qui étoient dévoués au roi de Naples, & qui en recevoient des pènſions.

La crainte ſe joignant donc au dépit, il fit, en 1493, une ligue avec Ludovic & avec les Vénitiens, qui s'engagerent à la défenſe de l'état eccléſiaſtique, & qui lui envoyerent des troupes. L'objet de cette confédération étoit auſſi de maintenir Ludovic dans Milan.

Cependant Ludovic, comptant peu ſur ſes alliés, imagina d'inviter Charles VIII à la con-

quête du royaume de Naples, ſans conſidérer que cette démarche pourroit être par ſes ſuites, pire que les craintes qu'il vouloit écarter. Il fit même adopter ce projet au pape, auquel il le montra comme le plus ſûr pour ſe venger de Ferdinand, & pour procurer des principautés à ſes fils.

Le roi des deux Siciles négocia inutilement avec la cour de France, pour faire abandonner à Charles VIII le deſſein de paſſer en Italie. Envain il tenta de corrompre avec de l'argent ceux qui avoient du crédit ſur ce prince. Ce moyen, preſque toujours infaillible, ne réuſſit pas, & cependant il auroit été heureux pour la France même qu'il eût réuſſi.

Ferdinand ſe réconcilia avec le pape en le ſatisfaiſant ſur les châteaux de Virgile des Urſins, & en lui donnant pour un de ſes fils, une fille d'Alphonſe avec la principauté de Signilaci. Il lui reſtoit à ramener Ludovic: il tenta tout à cet effet, juſques-là qu'il offrit d'abandonner les intérêts de Jean Galéas: car il ne doutoit pas que la crainte d'être chaſſé de Milan ne l'eût ſeule déterminé à prendre un parti auſſi extrême. Ces offres étoient appuyées ſur les ſollicitations du pape & de Pierre Médicis; & on ſe flattoit de lui faire abandonner l'alliance des François, qu'il étoit bien haſardeux pour lui d'attirer en Italie. Mais il aima mieux en courir les haſards, perſuadé que lorſqu'on ne craindroit plus Charles VIII, on ne tiendroit pas les promeſſes qu'on lui faiſoit. Il répondit donc vaguement: il parut ſe rendre quelquefois: en un mot, il amuſa les Italiens, & il donna aux François le tems de faire

leurs préparatifs. Sur ces entrefaites, Ferdinand mourut au commencement de 1494 : Alphonſe reçut du pape l'inveſtiture du royaume de Naples, & fit avec lui une ligue pour leur défenſe commune.

Charles VIII paſſe enfin les Alpes. Il ne va pas à une guerre : c'eſt un voyage qu'il fait en caravane. Il ne lui manque que de l'argent : il eſt obligé d'engager des pierreries ; & pour peu que les vivres fuſſent chers, il ne ſeroit pas ſûr d'arriver à Naples : cependant les tems de calamités vont recommencer ponr l'Italie, & dureront.

Pierre Médicis avoit refuſé le paſſage de Toſcane ; imprudence d'autant plus grande qu'il n'étoit pas en état de le fermer, & il étoit généralement déſaprouvé par ſes citoyens. Il n'eût pas été prudent aux François de laiſſer derriere eux une province ennemie : il falloit d'abord la ſoumettre. Le refus de Médicis fut donc une raiſon de plus pour s'ouvrir un chemin par la Toſcane.

L'armée ſe rendit à Pontremoli, qui appartenoit au duc de Milan. De là, elle entra dans la Lunigiana, dont les Malaſpina occupent encore une partie ; une autre étoit aux Florentins, & les Génois y avoient quelques châteaux. Finizano aſſiégé & pris ; la garniſon paſſée au fil de l'épée ; beaucoup d'habitans égorgés, furent un objet d'épouvante pour les Italiens, qui depuis long-tems étoient, en quelque ſorte, moins accoutumés à faire la guerre, qu'à la voir comme un ſpectacle.

La petite ville de Sarzane & Sarzanello, forteresſe bâtie au deſſus, pouvoient faire plus de

réſiſtance, quoique le ſac de Finizano y eût déja répandu la frayeur, & que les Florentins n'y euſſent pas mis une garniſon aſſez forte. Cependant l'armée françoiſe ne pouvoit ſubſiſter longtems dans un pays ſtérile, reſſerré par la mer & la montagne, & où les vivres ne pouvoient venir que de loin & difficilement. Il eſt vrai qu'elle pouvoit prendre ſa route par Lucques, qui offroit d'ouvrir ſes portes: mais en abandonnant la premiere place qui réſiſtoit, Charles diminuoit de la réputaion de ſes armes, & encourageoit les autres à réſiſter davantage. La fortune le ſervit.

Depuis le ſac de Finizano, on blâmoit plus hautement que jamais l'imprudence de Médicis, qui, ſans aucune connoiſſance de la guerre, & ſans avoir pourvu ſuffiſamment à la défenſe de ſa patrie, avoit armé les François contre la république. Déja odieux par ſes hauteurs, il le devenoit encore par ſa témérité; & moins il étoit digne de gouverner, plus il enhardiſſoit contre lui les citoyens, jaloux de voir toute la puiſſance dans une ſeule famille.

En 1479, Florence étant en guerre avec le pape Sixte IV & avec le roi des deux Siciles, Laurent prit ſur lui d'aller à Naples pour négocier avec Ferdinand. Cette démarche étoit d'autant plus délicate, que les ennemis déclaroient n'avoir armé que pour délivrer les Florentins de la domination des Médicis. Elle eut cependant tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer; & Laurent revint avec la paix, couvert de gloire, chéri & reſpecté de ſes concitoyens.

Si ceux qui manquent de lumieres ſont des fau-

tes, lorſqu'ils veulent ſe conduire d'après eux; ils ſont condamnés encore à en faire de plus grandes, lorſqu'ils oſent ſe conduire d'après l'exemple d'un grand homme. C'eſt qu'ils jugent mal de la différence des circonſtances; & que quand elles ſeroient les mêmes, ils n'ont pas les mêmes talens. Vous prévoyez que Pierre ſe rendra au camp du roi de France.

Il y vint donc. Il mit au pouvoir de Charles, Sarzane, Sarzanello, Pietra-Santa; il lui promit Piſe, Livourne, deux cent mille ducats; & après avoir ouvert aux François le chemin de Florence, il y revint, en fut chaſſé & Charles y entra.

Charles entra, dis-je, armé de toutes pieces, monté ſur un cheval bardé, la lance en arrêt. Il conclut de là que Florence étoit à lui par droit de conquête. Après pluſieurs négociations inutiles, & qui aigriſſoient les eſprits, il faiſoit lire aux députés de la république, les conditions qu'il impoſoit en vainqueur, lorſqu'un d'eux. Pierre Caponi, impatient de cette lecture, prit le papier, le déchira, & dit: „Puiſque vous „ oſez faire de pareilles propoſitions, ſonnez vos „ trompettes, nous ſonnerons nos cloches: „ voilà ma réponſe„. A cette fermeté, les François ne virent plus que le danger que couroit le roi avec une armée de plus de vingt mille hommes, dans une ville peuplée d'artiſans; & au lieu de traiter les Florentins en ſujets, on ſe contenta de les avoir pour alliés & pour amis.

Le roi marcha, ſans trouver de réſiſtance, juſqu'à Rome: il ſe rendit maître de tous les environs, & ne voulut entendre parler d'aucun

accommodement, qu'après que le pape lui auroit ouvert les portes de la ville. Alexandre éprouvoit les plus vives inquiétudes. Il ſe reprochoit d'avoir appellé les François : il ſe repentoit d'avoir épouſé les intérêts du roi de Naples : il ſentoit qu'il n'avoit fait que des fautes juſqu'alors : il voyoit, quelque parti qu'il prît, qu'il en alloit faire encore : il n'ignoroit pas qu'on parloit de le dépoſer & d'élire un autre pape. Il étoit donc dangereux de céder, & cependant il étoit impoſſible de réſiſter. La néceſſité lui tint lieu de conſeil, il ſe retira dans le château St. Ange, & Charles entra dans Rome aux flambeaux, avec ſon cheval, ſans armure & ſa lance en arrêt.

Offenſé de la méfiance que montroit Alexandre, le roi, qui vouloit ſincérement ſe reconlier avec lui, fit tourner deux fois ſon canon contre le château St. Ange, afin d'engager le pape à devenir ſon allié & ſon ami. Ces inſtances ayant produit leur effet, il fit un traité avec Alexandre, lui baiſa les pieds, ſervit à la meſſe & continua ſon voyage.

Une partie de ſes troupes avoit pris les devans. On ſe ſoulevoit dans le royaume de Naples ; & Alphonſe II, odieux à ſes ſujets : abandonnoit la couronne à ſon fils Ferdinand, pour aller prendre un froc en Sicile. Ferdinand II étoit aimé ; peut-être eût-il été en état de défendre ſon royaume, ſi ſon pere eût embraſſé plutôt la vie monaſtique : mais il n'étoit plus tems. Pluſieurs villes s'étoient déja rendues : les autres ſe laiſſoient entraîner par l'exemple ; & le nouveau

roi fut contraint de ſe retirer dans l'isle d'Iſchia, qui eſt à trente milles de Naples.

Charles, plus heureux que Céſar, vainquit avant d'avoir vu. Il arriva à Naples le 21 février 1495, & un mois après, il fit une entrée publique, monté ſur un cheval richement harnaché, une couronne d'or ſur la tête, une pomme d'or à la main droite, un ſceptre à la gauche, & revêtu d'un manteau d'écarlate fourré d'hermine. C'étoient là les attributs de la dignité impériale; & on prétend que cette entrée donna de l'inquiétude à Maximilien: mais c'eſt de Conſtantinople que Charles ſe croyoit empereur. Il publioit qu'il en alloit faire la conquête, & il avoit déja acquis tous les droits des Paléologues. André, neveu de Conſtantin, détrôné par Mahomet II, les lui avoit cédés à Rome.

La diete de l'empire, où ſe ſont faits la plupart des réglemens dont j'ai parlé plus haut, ſe tenoit alors à Worms; & Maximilien y demandoit des ſecours contre Charles VIII, qu'il accuſoit d'enlever les provinces de l'empire. Il n'en obtint pas, parce qu'il importoit peu aux princes allemands que l'empereur redevint encore ſuzerain de l'Italie; & Maximilien, ſans argent & ſans ſoldats, paroiſſoit dans l'impoſſibilité de rien entreprendre, lorſqu'il ſe forma une ligue qui entra dans ſes vues.

Ludovic, alors duc de Milan, car ſon neveu étoit mort, & les Vénitiens frappés des progrès rapides de Charles, voyoient avec inquiétude que ce prince conſervoit des places dans la Toſcane & dans l'état eccléſiaſtique. Craignant donc qu'il ne bornât pas ſon ambition à la conquête des

deux-Siciles, ils prirent des meſures pour mettre un terme à ſes ſuccès. Ferdinand le Catholique & Iſabelle, qui régnoient en Eſpagne, n'étoient pas moins intéreſſés à s'oppoſer à l'agrandiſſement des rois de France. Il eſt vrai qu'ils s'étoient engagés à ne pas troubler la conquête du royaume de Naples : mais la défenſe du ſaint ſiege leur paroiſſoit un prétexte pour prendre les armes. Ils avoient déja envoyé une flotte ſur les côtes de Sicile, ils faiſoient eſpérer de plus grands ſecours au roi détrôné.

Toutes ces puiſſances formerent avec Maximilien une ligue, dans laquelle le pape entra. Les Vénitiens, qui devoient conduire par mer des troupes dans les provinces maritimes de Naples, & le duc de Milan, qui ſe chargeoit de s'oppoſer aux nouveaux ſecours qui pourroient arriver, promirent de donner à l'empereur & à Ferdinand le Catholique l'argent néceſſaire pour les mettre en état de porter la guerre en France.

Mais pendant que la puiſſance des François effrayoit l'Allemagne, l'Eſpagne & la Lombardie, elle commençoit à diminuer dans le royaume de Naples. A l'ombre de leurs lauriers, occupés de fêtes & de jeux, ils ne s'arrachoient aux plaiſirs que pour travailler inſolemment à leur fortune. Le roi, à la vérité, étoit humain & généreux : mais incapable de ſoins, il abandonnoit tout à des miniſtres, qui par avarice ou par incapacité, faiſoient haïr ſon gouvernement. Le peuple étoit vexé; la nobleſſe napolitaine ſe voyoit ſans conſidération; on ne ménageoit ni les ennemis de la maiſon d'Arragon; ni les partiſans de la maiſon d'Anjou; on vendoit les graces au lieu de les ac-

corder aux ſervices : on donnoit à l'un ſans raiſon ce qu'on ôtoit à l'autre ſans raiſon encore ; & comme la fortune avoit préſidé à la conquête, le haſard ſeul paroiſſoit gouverner. On regrettoit donc déja Ferdinand II, & même Alphonſe ſon pere.

Telle étoit la ſituation du royaume de Naples, & il reſtoit même quelques places, dont les François n'étoient pas encore maîtres, lorſque Charles apprit la ligue qui ſe formoit contre lui : cette nouvelle hâta ſon retour, qu'il avoit déja proprojeté par inquiétude. Mais il ne lui étoit pas facile de conſerver ſa conquête & de s'ouvrir un paſſage à travers des provinces ennemies. Des forces diviſées ne ſuffiſoient pas à ce double objet, & cependant il fallut les diviſer. Charles partit vers le milieu du mois de mai avec environ neuf mille hommes ; lorſque Ferdinand II commençoit à recouvrer la Calabre, & que la flotte des Vénitiens paroiſſoit à la vue de la Pouille. Les progrès de l'ennemi ne diminuerent point l'impatience que le roi avoit de revenir en France. Il croyoit que tout dépendoit d'obtenir l'inveſtiture, il l'avoit négociée juſqu'alors inutilement, & il ſe flattoit qu'auſſitôt qu'il ſeroit à Rome, le pape la lui accorderoit : Alexandre ne l'y attendit pas.

L'armée des confédérés ſe raſſembloit dans le Parmeſan ; & c'étoit avec tant de lenteur, que ſi Charles n'avoit pas ſéjourné à Sienne, à Piſe & ailleurs, il auroit pu paſſer ſans obſtacles. Elle étoit campée à Griarola, à trois milles de Fornovo, où l'avant-garde des François parut le trois de juillet. Le reſte de l'armée n'arriva que le

cinq : la difficulté de traîner le canon par les Apennins l'avoit retardée.

Les confédérés, qui n'avoient pas ſu profiter de cet intervalle, commencerent à s'effrayer. Comme ils étoient trois contre un, ils avoient mis juſques-là leur confiance dans le nombre ; & ils s'étoient imaginés que Charles n'oſeroit jamais ſe préſenter devant eux, parce qu'il n'avoit que neuf mille hommes, en comptant deux mille valets qu'on avoit armés. Quand ils virent, qu'au lieu de s'en retourner par mer, comme ils l'avoient préſumé, le roi avoit l'audace de prendre ſon chemin par la Lombardie, ils s'effrayerent, parce que leur ennemi ne s'effrayoit pas. Ils délibérerent s'ils le laiſſeroient paſſer librement, ou s'ils l'attaqueroient au paſſage. Ils dépêcherent un courier au duc de Milan, pour avoir ſon avis ; & ce prince en dépêcha un autre à Veniſe, pour avoir celui du ſénat.

Pendant des délibérations auſſi inutiles que longues, les François marcherent, ayant le Taro à leur droite. Le maréchal de Gié, & Trivulce commandoient l'avant-garde : le roi étoit au corps de bataille avec la Trémouille, & l'arriere-garde ſuivoit ſous les ordres du comte de Foix. Les bagages étoient ſur la gauche de l'armée, avec une très-foible eſcorte.

Ils marcherent dans cet ordre pendant une lieue. Alors les ennemis, dont ils n'étoient plus ſéparés que par le Taro, paſſerent ce torrent, & attaquerent en même tems l'avant & l'arriere-gardes. Si nous avons blâmé Charles de former inconſidérément des projets de conquête, il faut lui rendre juſtice, il étoit capable dans un jour

d'action de ſoutenir avec courage les entrepriſes les plus haſardeuſes. Le péril l'appelloit aux premiers rangs : il ſe montroit par-tout où ſes troupes étoient prêtes à céder : & le ſoldat, ranimé à la vue de ſon roi en danger d'être frappé ou fait priſonnier, combattoit plus pour le ſauver que pour remporter la victoire. L'action duroit depuis une heure, lorſque des troupes légeres des ennemis, ayant tourné l'armée françoiſe, ſe jeterent ſur les bagages, & les pillerent ſans réſiſtance. Cet appât en attira d'autres, le déſordre ſe mit parmi eux : & les François ſaiſiſſant le moment, les mirent en déroute. Cette bataille ſanglante, & par cette raiſon mémorable pour les Italiens, ne coûta pas deux cens hommes au roi de France, & les confédérés en perdirent trois mille.

Charles, à peine de retour en France, apprit qu'il avoit perdu le royaume de Naples. Il tourna ſes armes contre Ferdinand le Catholique, qui faiſoit des courſes dans le Languedoc. Ses troupes commandées par Saint-André eurent des ſuccès ; & il mourut lorſqu'il méditoit de nouvelles expéditions. Commines a dit de ce prince, *qu'il n'étoit pas poſſible de voir meilleure créature.* En effet, il pouvoit être cela dans ſon domeſtique : mais pour qu'un roi ſoit une bonne *créature* par rapport à ſon peuple, il faut bien des qualités.

Charles VIII étant mort ſans enfans, Louis duc d'Orléans, premier prince du ſang & deſcendant de Charles V, monta ſur le trône. Après avoir été rebelle lorſqu'il étoit ſujet, il acquit étant roi, le titre glorieux de *Pere du peuple* Sans haine contre les ſujets fidelles, qui l'avoient

combattu dans le tems de ſa révolte, il dit à l'occaſion de la Trémouille, qui l'avoit fait priſonnier : *le roi de France ne venge pas les injures faites au duc d'Orléans.* A ce trait qui caracteriſe ſa bienfaiſance & ſon équité, ajoutons qu'il diminua les impôts, qu'il réforma des abus, & qu'il fit pluſieurs réglemens qui annonçoient un regne heureux. Mais les tems étoient arrivés où les rois, abſolus au-dedans, devoient former des entrepriſes au dehors, & abuſer de leur puiſſance. Louis XII, qui, dit-on, aimoit ſes ſujets comme ſes enfans, eût encore mieux mérité le titre de pere du peuple, s'il n'eût pas ſacrifié le royaume à ſon ambition.

Sans-doute il pouvoit ſe flatter de conquérir le duché de Milan & le royaume de Naples, auxquels il avoit des droits. Mais pour peu qu'il réfléchit ſur l'état de l'Italie & ſur les puiſſances de l'Europe, intéreſſées à s'oppoſer à ſon agrandiſſement, il devoit prévoir qu'il ſuſciteroit des ennemis à la France, & qu'il ne conſerveroit pas ſes conquêtes.

Tout offroit d'abord des ſuccès faciles. Le roi pouvoit compter ſur la méſintelligence qui diviſoit les confédérés, depuis que Charles avoit repaſſé les Alpes. Le duc de Milan qui croyoit avoir diſpoſé à ſon gré du ſort de l'Italie, s'enivroit dans ſa proſpérité, & ne conſervoit plus d'alliés. Les Vénitiens, qui ne demandoient que des troubles, étoient prêts d'entrer dans les vues du roi de France, s'ils partageoient avec lui les dépouilles de Ludovic. Les Florentins devoient encore le favoriſer, s'il s'engageoit à faire rentrer ſous leur domination la ville de Piſe, à laquelle Char-

les avoit rendu la liberté. D'autres princes moins puiſſans, tels que le marquis de Mantoue & le duc de Ferrare, n'étoient pas difficiles à gagner; & pour obtenir du pape l'inveſtiture, il ne falloit qu'offrir quelque choſe à ſon ambition. Louis négocia avec toutes ces puiſſances, & donna le duché de Valentinois à Céſar Borgia, fils du pape.

Dès qu'il eut aſſuré ſes frontieres par des traités avec les rois d'Angleterre & d'Eſpagne & avec le fils de Maximilien, l'archiduc Philippe, ſeigneur des Pays-Bas, ſon armée marcha, ſoumit le Milanès en vingt jours, & il arriva peu après pour faire ſon entrée à Milan. Il en revint preſque auſſi-tôt laiſſant à Jacques Trivulce le gouvernement de cette province.

Alors Ludovic, qui s'étoit retiré en Allemagne, reparut avec une armée, & par une révolution auſſi ſubite que la premiere, il avoit recouvré preſque tous ſes états, lorſque de nouveaux ſecours arriverent de France. Autre révolution: les Suiſſes, qui faiſoient la principale force de Ludovic, demanderent leur congé, déclarant qu'ils ne vouloient pas combattre contre leurs compatriotes, qui étoient dans l'armée de France. Ainſi ce prince abandonné, & forcé à ſe déguiſer pour s'enfuir, fut trahi, livré au roi, conduit en France, & enfermé dans le château de Loches, où il mourut quelques années après. Il reſtoit à faire la conquête du royaume de Naples, où Fréderic III régnoit, car Ferdinand, ſon neveu, venoit de mourir.

Louis, craignant de trouver des obſtacles de la part de Ferdinand le Catholique, imagina de l'aſſocier à ſon entrepriſe & de partager avec lui

ce royaume. Ils le conquirent en 1501, ils le partagerent, & en 1505 il reſta tout entier à Ferdinand. Fréderic n'eut de reſſource que dans la généroſité du roi de France, qui lui donna le duché d'Anjou avec trente mille ducats de rente. Les droits de ce prince à la couronne de Naples ont paſſé depuis par les filles dans la maiſon de la Trémouille.

Maximilien, à qui l'empire avoit refuſé des ſecours, n'avoit pu s'oppoſer aux ſuccès de Louis : cependant il ne déſeſpéroit pas de le chaſſer d'Italie. Il vit le moment où la diete de Conſtance, ſollicitée par le pape Jule II, & par les Vénitiens, entroit dans ſes vues. Tout l'empire alloit armer, ſi Louis par ſa prudence & par ſon argent, n'eût écarté cet orage. L'empereur obtint ſeulement douze mille hommes pour aller à Rome recevoir la couronne impériale, & on ne promit de les entretenir que pendant ſix mois.

En 1508, il fit demander aux Vénitiens le paſſage par leurs terres : la république ne le lui accorda, qu'à condition qu'il ne conduiroit point de troupes ; & le voyage de Rome fut rompu. Cependant il vouloit prendre le titre d'empereur, & s'il le prenoit ſans avoir été couronné, il craignoit d'offenſer le ſaint ſiege. Dans cette poſition, il imagina un parti moyen ; & ſe contentant du titre *d'empereur élu des Romains*, il ordonna que déſormais on le lui donnât dans tous les actes. Jules II, n'étant point curieux de couronner un roi des Romains, qui ne viendroit à Rome qu'avec une armée, ſe hâta de donner une bulle pour confirmer ce titre à Maximilien, titre que les rois d'Allemagne ont depuis toujours

porté; car auparavant, ils ſe contentoient d'ordinaire juſqu'à leur couronnement de celui de roi des Romains.

Maximilien déclara la guerre aux Vénitiens dont il vouloit ſe venger. Elle ne fut pas heureuſe: mais ces républicains offenſerent le roi de France, qui leur avoit donné des ſecours; car Louis ayant demandé d'être compris dans la trève qu'ils négocierent, ils firent leur traité ſans l'y comprendre. Cependant l'empereur plus irrité par les pertes qu'il avoit faites, n'attendoit que l'occaſion de recommencer la guerre. Ainſi la trève faiſoit perdre un allié à la république, & l'expoſoit par conſéquent à de plus grands dangers. En effet, cette imprudence des Vénitiens réunit l'empereur & le roi de France, qui juſqu'alors avoient été ennemis, & attira ſur l'Italie des calamités pires que les précédentes.

Maximilien avoit perdu Philippe ſon fils; & l'archiduc Charles, ſon petit-fils, étant trop jeune pour gouverner par lui-même, il avoit donné la régence des Pays-Bas à ſa fille Marguerite, cette princeſſe que Charles VIII avoit renvoyée. Or, la guerre que Marguerite avoit avec le duc de Gueldre, parut à l'empereur une occaſion favorable pour former ſecrétement une ligue contre les Vénitiens. Sous prétexte de négocier la paix des Pays-Bas, les ambaſſadeurs des puiſſances ennemies de Veniſe pouvoient ſe raſſembler ſans ſe rendre ſuſpects à cette république, & traiter des moyens de l'humilier. Ceux de Louis, du roi d'Eſpagne & de Jules II ſe rendirent donc à Cambrai; Marguerite y reçut les pleins pou-

voirs de ſon pere ; & on y forma une ligue, célebre par les maux qu'elle cauſa.

On publia ſeulement que ces puiſſances avoient fait une confédération, pour aſſurer entr'elles une paix perpétuelle. Mais l'article ſecret étoit la guerre contre les Vénitiens, & chacune d'elles vouloit faire valoir des droits ſur quelques parties des domaines de cette république. Le pape redemandoit Faenza, Rimini, Ravenne, & Cervia : Maximilien, Padoue, Vicence & Vérone, comme étant des fiefs uſurpés ſur l'empire ; & Tréviſe avec le Frioul, comme appartenant à la maiſon d'Autriche. Le roi de France réclamoit Crémone, Breſcia, Creſme & Bergame, qui avoient été priſes ſur le Milanès. Enfin le roi d'Eſpagne, comme roi de Naples, vouloit rentrer en poſſeſſion de Brindes, de Trani, d'Otrante, que Ferdinand avoit engagées aux Vénitiens.

Le roi de France étoit tenu par le traité à commencer la guerre en perſonne, le premier d'avril de l'année ſuivante 1509. Les troupes du pape & celles du roi Catholique devoient auſſi entrer en campagne dans le même tems, & l'empereur, quarante jours après les premieres hoſtilités. Afin que ce prince eût une raiſon pour rompre la trêve qu'il avoit fait avec les Vénitiens, on étoit convenu que Jules l'appelleroit comme avoué de l'égliſe au ſecours du ſaint ſiege. Je ne dois pas oublier que les confédérés, voulant couvrir leur entrepriſe d'un zele de piété, déclaroient qu'ils ne vouloient faire la guerre à la république de Veniſe, que par le deſir qu'ils avoient de

de porter enſuite leurs armes contre les Turcs, ennemis du nom chrétien.

Ce traité n'étoit que l'ouvrage de Maximilien & de Louis, ou plutôt de Maximilien ſeul, qui ne faiſoit commencer la guerre à ſes alliés, qu'afin de moins haſarder lui-même, & de ſe conduire d'après l'événement. Le pape & Ferdinand n'avoient point donné de pouvoir à leurs ambaſſadeurs pour accéder à une pareille confédération: mais l'empereur & le roi de France penſoient qu'ils ne s'y refuſeroient pas, ſoit parce qu'ils ne l'oſeroient, ſoit parce qu'ils y trouveroient leur avantage. En effet, le roi d'Eſpagne ratifia ce traité, quoique dans le fond il n'approuvât pas une ligue qui tendoit à l'accroiſſement de la monarchie françoiſe, & qu'il ne jugeât pas devoir riſquer le royaume de Naples, pour reprendre quelques places ſur les Vénitiens.

Outre les domaines que le pape revendiquoit, il avoit encore à ſe plaindre de la république de Veniſe, où ſon autorité étoit peu reſpectée. Cependant il ne voyoit pas ſans inquiétude le roi de France étendre ſa domination en Italie, & le paſſé lui faiſoit aſſez comprendre combien il importoit au ſaint ſiege d'en exclure tout-à-fait les empereurs. Il tenta donc de négocier avec les Vénitiens: il leur apprit la ligue qui avoit été faite en ſon nom, mais à laquelle il n'avoit pas conſenti: & il leur offrit de s'y oppoſer par toute ſorte de moyens, s'ils vouloient lui reſtituer Faenza & Rimini; les aſſurant qu'il ne négligeroit rien de ſon côté, pour empêcher en Italie l'accroiſſement de la puiſſance des barbares. C'eſt ainſi qu'on nommoit les Allemands, les Eſpagnols

& les François. Il eût été bien à ſouhaiter pour ces barbares mêmes comme pour les Italiens, que les papes ne les euſſent jamais appellés en Italie.

Si le ſénat de Veniſe eût accepté les offres de ce pontife, le roi catholique auroit trouvé, dans le reſpect dû au ſaint ſiege, un prétexte pour ſe ſéparer des ligués auxquels il s'étoit joint malgré lui. Louis, qui ne pouvoit guere compter ſur l'empereur, auroit vraiſemblablement ſuſpendu ſes démarches, & il y a tout lieu de préſumer, que la ligue auroit été ſans effet. Il falloit peu de choſe pour rompre des liens, qui faiſoient violence à des puiſſances naturellement ennemies. Peut-être les Vénitiens prévoyoient-ils que cette confédération ne pouvoit pas ſubſiſter, & ils avoient raiſon : mais pour peu qu'elle durât, ils étoient écraſés.

Alors dans un état floriſſant, les Vénitiens croyoient devoir à eux-mêmes des ſuccès, qu'ils n'avoient dû qu'à la foibleſſe de leurs voiſins. Ils mépriſerent donc les puiſſances liguées, & ils furent battus par Louis XII près d'Agnadel. Abattus par ce revers, ils s'humilierent devant l'empereur & devant le pape; ils abandonnerent tout ce qu'ils poſſédoient en terre ferme; & Tréviſe fut la ſeule place qui leur reſta, non parce qu'ils la conſerverent, mais parce qu'elle voulut être fidelle, & que l'empereur, dans le partage duquel elle tomboit, n'y envoya point de troupes.

Maximilien, Jules, Ferdinand & pluſieurs princes d'Italie recueillirent, ainſi que Louis, les fruits de la victoire. Le roi ne ſe ſaiſit que

des places qui lui étoient accordées par le traité : il remplit ſeul ſes engagemens & l'empereur n'ayant point paru, il revint en France.

L'exemple de Tréviſe & la lenteur de Maximilien qui n'avoit ni ſoldats ni argent ; fit voir aux Vénitiens que comme ils avoient d'abord eu trop de confiance, ils avoient enſuite trop tôt déſeſpéré. Ils ſortirent donc de leurs lagunes, & ils avoient déja recouvré quelques places lorſque l'empereur parut, mais avec une armée ſi foible ; qu'il perdoit un jour ce qu'il avoit pris l'autre. Les actions ſe ſuccédoient : aucune n'étoit déciſive : il ſembloit que de part & d'autre on ne voulût que déſoler le pays.

L'empereur hors d'état de faire de grandes entrepriſes, propoſoit aux confédérés le ſiege de Veniſe. Louis ne s'en éloignoit pas : mais Jules & Ferdinand n'approuvoient pas un projet, dont le ſuccès ne ſeroit pas pour eux. Le pape, qui déſiroit au contraire de chaſſer d'Italie les barbares, ſe rapprocha des Vénitiens : & ayant obtenu du ſénat tout ce qu'il vouloit, il leur accorda l'abſolution des cenſures qu'il avoit fulminées contre la république. Le roi d'Eſpagne à qui les places de la Pouille avoient été reſtituées & qui n'avoit plus rien à demander pour lui, promettoit peu de ſecours à ſes alliés, & en donnoit encore moins. On n'étoit qu'au commencement de la ſeconde année de la guerre, & déja éclatoit la déſunion, qui avoit commencé ſourdement dès la premiere.

Malgré l'abſolution accordée, Louis s'imaginoit que le pape ne l'abandonneroit pas pour les Vénitiens. Il étoit aſſez ſimple pour faire des

traités avec lui, & pour compter sur des traités; tant il étoit loin de soupçonner les dispositions de Jules, & cependant il n'étoit pas difficile de les connoître. Etant la puissance la plus redoutable au saint siege, comment pouvoit-il penser que ce pontife contribueroit à l'affermir en Italie? Il eût bientôt occasion d'ouvrir les yeux: car Jules & Ferdinand travaillerent à réconcilier l'empereur avec les Vénitiens; & ils y auroient réussi si ces républicains, dont la confiance revenoit avec les succès, n'avoient pas fait des propositions qui ne pouvoient s'accepter.

Cette tentative ayant échoué, l'empereur & le roi de France, plus unis qu'auparavant, firent un nouveau traité, par lequel ils se proposoient la conquête & le partage de l'Italie. Sans doute qu'il eût été de ce partage comme de celui de Naples. Ces grands projets avorterent. Car Maximilien ne donnant que de foibles secours, Louis ennuyé de fournir seul aux frais de la guerre, rappella ses troupes dans le Milanès, après avoir enlevé quelques places. Les Vénitiens les reprirent bientôt, & le pape devenu leur allié marcha contre le duc de Ferrare, qui étoit entré dans l'alliance du roi de France & de l'empereur. On étoit à la fin de décembre, le froid étoit violent, & cependant Jules fit le siege de la Mirandole en personne. Il alloit aux tranchées, il visitoit les batteries, il couroit à cheval pour animer les soldats: & la ville ayant capitulé, il entra par la brèche en vainqueur.

Les affaires de l'Europe se brouillent plus que

jamais. On convoque un concile à Piſe, où Louis & Maximilien citent le pape, qui a formé une ligue contre la France ; & Jules défendant ſous peine d'excommunication de ſe rendre à ce concile, en convoque un autre à Latran. Il a dans ſon alliance les Vénitiens, Ferdinand, le roi d'Angleterre & les Suiſſes, qui depuis Louis XI étoient au ſervice de la France, & que Louis avoit mécontentés en refuſant d'augmenter leurs penſions.

Sur ces entrefaites, Jules tombe dangereuſement malade, & Maximilien ſonge à ſe faire pape lui-même : mais le rétabliſſement de la ſanté du ſouverain pontife fait évanouir ce projet ſingulier, & les choſes, qui auroient pu changer par ſa mort, ſubſiſtent dans le même état de criſe.

Le roi de France avoit trop d'ennemis. A la vérité, ſes généraux gagnent des batailles qui donnent de la frayeur au pape ; & il ſe flatte de ramener Jules à la paix, en lui rendant toutes les conquêtes faites ſur l'état de l'égliſe : ou plutôt partageant les troubles qui déchirent l'ame timorée de la reine, il fait cette reſtitution plus par remords que par politique. Il déſavoue ainſi le ſuccès de ſes armes : il perd bientôt plus qu'il ne vouloit rendre ; & les Suiſſes lui enlevent le Milanès. Il n'y conſervoit en 1512 que les châteaux de Milan, de Novare, de Crémone & quelques autres places. Alors l'empereur l'abandonne, il fait une treve avec les Vénitiens à la ſollicitation de Léon X, & il rétablit dans le duché de Milan, Maximilien Sforze, fils de Ludovic.

Jean d'Albret, roi de Navarre, étoit le seul allié qui restât au roi de France. Le pape l'excommunia par cette raison, & en conséquence, Ferdinand envahit la Navarre, qui depuis n'a plus été qu'une province du royaume d'Espagne.

Les ennemis de Louis ne restent pas long-tems unis : les Vénitiens, mécontens du pape & de l'empereur, font avec lui une ligue offensive : il fait une treve d'un an avec le roi d'Espagne : son armée repasse les Alpes, reprend le Milanès, est défaite par les Suisses, revient en France, & ses conquêtes lui échappent avec la même rapidité qu'il les avoit faites. Les Vénitiens eurent seul à supporter tout le poids de la guerre.

Jules II étoit mort dans le même tems que le roi de France formoit cette derniere entreprise sur le duché de Milan; & Jean Médicis, frere de Pierre, qui prit le nom de Léon X, avoit été élevé sur le saint siege. C'étoit une conjoncture assez embarrassante pour un nouveau pape, que celle où les François, les Allemands & les Espagnols se disputoient l'Italie. Il eût été de son intérêt de n'y souffrir ni les uns ni les autres : ne pouvant les chasser tous, il se déclara contre la France, qui lui parut plus redoutable. Louis eut donc pour ennemis, le pape, Maximilien, Ferdinand & les Suisses. Il négocia & fit la paix avec tous dans le cours de 1514. L'année suivante, il formoit encore de nouveaux projets sur le Milanès & faisoit même déja des préparatifs, mais la France le perdit. Je dis, le perdit, parce que ce fut en effet

une perte. Brave, équitable, appliqué, humain, il fit rendre la juſtice, il mit la diſcipline dans ſes troupes; il aima véritablement ſes ſujets & il en fut aimé. Quelque diſpendieuſes qu'aient été ſes guerres, il ne s'eſt jamais permis d'augmenter les impôts, qu'il avoit diminués conſidérablement au commencement de ſon regne. Il ſoutint ſes entrepriſes en mettant de l'ordre dans ſes finances, & en ſe retranchant le ſuperflu, ſi néceſſaire au commun des grands. Il eſt vrai qu'il a mal connu les intérêts des puiſſances qui l'environnoient: mais l'Europe étoit dans une ſituation bien nouvelle, & cela peut l'excuſer. S'il fut la dupe de Maximilien, de Jules & de Ferdinand le catholique, qui étoit ſourbe, & qui faiſoit gloire de l'être; ce fut moins l'effet d'un défaut de lumieres, que de la droiture de ſon ame. Enfin s'il n'a pas eu toutes les qualités d'un grand prince, il a du moins montré pour ſon peuple toutes celles d'un bon pere; & on auroit également retrouvé en lui les unes & les autres, s'il n'eût pas porté ſes armes en Italie. Il a réuni la Bretagne à la couronne.

Louis n'ayant point laiſſé d'enfant mâle, François, comte d'Angoulême, d'une autre branche de la maiſon d'Orléans, lui ſuccéda. Ce nouveau roi, dans la vingt-unieme année de ſon âge, plein de courage & de feu; avec une belle ame, un cœur généreux, de l'eſprit; beau, bienfait, rempli de graces [car tout cela donne de la confiance]; flatté parce qu'il étoit ſur le trône; & digne en effet de louanges, parce qu'aucun prince n'avoit donné de plus grandes

eſpérances : [vous voyez qu'il va faire quelque faute] ce roi, dis-je, trouvoit des préparatifs déja tous faits pour une conquête ; il avoit la paix avec tous ſes voiſins : les Vénitiens, ſes alliés, l'appelloient : des courtiſans, jeunes comme lui, lui prodiguoient d'avance les titres de duc de Milan, de roi d'Italie ; que ne pouvoit-il pas conquérir ? Tout l'invitoit donc, & nous n'avons plus qu'à le ſuivre. Il marcha dès la premiere année de ſon regne, après avoir renouvellé les traités de paix avec l'archiduc Charles, & avec les rois d'Angleterre & d'Eſpagne. Pourquoi faut-il que les princes s'aveuglent au point d'aller tous échouer contre le même écueil ?

Pour paſſer les Alpes. il n'y avoit en apparence que deux chemins praticables : l'un par le Mont-Cenis, l'autre par le Mont-Genevre : mais les Suiſſes s'en étoient ſaiſis. Fiers de leurs dernieres victoires, ils ſe regardoient comme les arbitres de l'Europe ; & il n'avoit pas été poſſible de les ramener dans l'alliance de la France. Entreprendre de forcer ces paſſages, c'eût été expoſer l'armée à être retardée, &, par conſéquent, à manquer de vivres : car il eût été impoſſible d'en conduire pour longtems. Il fallut donc prendre un chemin que les Suiſſes ne gardoient pas, parce qu'on le croyoit aſſez défendu par les lieux qu'on jugeoit inacceſſibles. Il fallut rompre des rochers, jeter des ponts, élever avec des machines l'artillerie, la deſcendre de même, & recommencer ces travaux à chaque montagne qui s'élevoit encore. Cependant l'avant-garde arriva en cinq jours dans une plaine à deux lieues de Coni.

L'arrivée ſubite des François jeta l'épouvante parmi les troupes eſpagnoles & papales. Elles refuſerent d'aller joindre les Suiſſes, & ceux-ci ſe plaignoient déja de ne point voir l'argent, que les confédérés leur avoient promis. On négocia bientôt: on conclut même des traités, & le roi de France paroiſſoit n'avoir plus qu'à prendre poſſeſſion du duché de Milan. Mais le cardinal de Sion, qui ſe ſignaloit par ſa haine contre la France, engagea les Suiſſes à ſurprendre les François, qui marchoient ſur la foi des traités, & qu'il ſuppoſoit n'être pas ſur leurs gardes. S'il ſe trompa, les Suiſſes étoient trop braves pour n'oſer pas combattre, parce qu'ils n'avoient pas ſurpris l'ennemi. L'action commença le treize de ſeptembre, deux heures avant le coucher du ſoleil, elle continua pendant pluſieurs heures de la nuit; & elle fut ſuſpendue pour recommencer à la pointe du jour.

Le combat avoit été interrompu: cependant on ne s'étoit en quelque ſorte pas ſéparé. Chacun prit du repos où il ſe trouvoit. Le roi paſſa lui-même la nuit ſur l'affut d'un canon, & à ſon réveil, il vit qu'il avoit dormi à cinquante pas d'un bataillon Suiſſe.

Les ennemis revinrent à la charge. Le combat, auſſi vif que la veille, dura pluſieurs heures avec un avantage égal. Enfin les Suiſſes commencerent à plier, ils cédérent: mais ils ne furent pas mis en déroute, & ils ſe retirerent en bon ordre à Milan. Ils perdirent dix mille ou quinze mille hommes; & les François deux mille ou ſix mille. Les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur la perte des deux partis: il eſt

ſeulement certain qu'il périt beaucoup de monde. Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que ce n'étoit que des jeux d'enfans au prix de celle-là. Le roi pluſieurs fois en danger de la vie, reçut pluſieurs coups dans ſes armes, & ſe battit en héros. Cette action ſe paſſa près de Marignan en 1515.

La conquête du Milanès fut le fruit de cette victoire; Maximilien Sforze vint à Paris manger une penſion de ſoixante mille ducats, que François lui donna. Les Vénitiens recouvrerent tout ce qu'ils avoient avant la ligue de Cambrai: & le roi fit avec le pape un traité dont je parlerai bientôt.

Le roi catholique étant mort l'année ſuivante, l'archiduc Charles, petit-fils de Maximilien, & fils de Jeanne héritiere de Ferdinand, ſe trouva maître à quinze ans des Pays-Bas, de l'Eſpagne, du royaume de Naples; & après la mort de Maximilien, arrivée en 1519, il fut élu empereur dans la diete de Francfort. Jamais prince en Europe n'auroit eu d'auſſi vaſtes états, s'il eût fallu les conquérir: mais on acquéroit des royaumes par des alliances, & les peuples étoient devenus des eſpeces d'immeubles, dont les propriétaires, qu'on nommoit ſouverains, diſpoſoient à leur gré. L'uſage faiſoit leur droit.

CHAPITRE II.

Des papes dans le quinzieme ſiecle, & de l'origine du Lutheraniſme dans le ſeizieme.

LA néceſſité de réformer l'égliſe dans ſon chef & dans ſes membres, a été reconnue dans le quinzieme ſiecle, & c'eſt tout le fruit qu'on a retiré des conciles de Conſtance & de Bâle. Pouvoit-on travailler efficacement à la réforme, tant que les papes étoient aſſez puiſſans pour éluder les décrets des conciles œcuméniques? Il falloit d'abord abattre leur puiſſance : c'eſt à quoi ils ont contribué eux-mêmes.

Plus la cour de Rome étoit ambitieuſe & téméraire, plus elle étoit éloignée de prévoir les circonſtances, de les préparer & de les tourner à ſon avantage. Sa politique devoit donc échouer parce qu'elle avoit réuſſi; car n'ayant d'abord dû ſes grands ſuccès qu'à certaines conjonctures, elle n'en devoit plus avoir de pareils, dès que les conjonctures n'étoient plus les mêmes. Déja on lui réſiſtoit, & réſiſter c'étoit commencer de vaincre; puiſque les papes, foibles par eux-mêmes, n'étoient puiſſans que par l'opinion.

Avant Charles VIII, les puiſſances de l'Europe ſe formoient ſéparément; elles s'obſervoient peu, parce que ne pouvant encore tenter d'entrepriſes conſidérables au dehors, aucune n'étoit capable de donner de l'ombrage à toutes

les autres. On ne connoiſſoit point ces confédérations, qui tendent à faire de l'Europe un corps politique, dont toutes les parties ſe balancent. Les papes ſeuls pouvoient quelquefois remuer tous les peuples, comme dans le tems des croiſades. A l'abri d'une autorité, dont on reſpectoit juſqu'aux abus, ils ſe faiſoient une monarchie univerſelle, contre laquelle on ne ſe liguoit pas, ſoit parce qu'il ſe trouvoit toujours des princes intéreſſés à la reconnoître. Dans ces circonſtances favorables à leur ambition, ils étoient le centre où ſe dirigeoient toutes les forces, & d'où elles s'échappoient avec effort pour exciter des commotions de côté & d'autre. Ils remuoient à la vérité l'Europe, pour y cauſer des déſordres: mais eux ſeuls pouvoient en remuer enſemble toutes les parties.

On ouvrit enfin les yeux ſur l'abus qu'ils faiſoient de leur puiſſance. Cependant tous les princes ſe ſeroient ligués, qu'ils auroient été trop foibles. Puiſque la ſuperſtition armoit les peuples pour les papes, il falloit que le clergé, forcé à ſe défendre, étudiât & répandît des lumieres : il falloit que la néceſſité de ſe ſouſtraire aux vexations de la cour de Rome, lui fît un intérêt de combattre une ſoumiſſion aveugle qu'il avoit prêchée lui-même : il falloit qu'un long ſchiſme apprit à juger des cenſures, & que des pontifes ennemis fuſſent dans la néceſſité de mendier la protection des ſouverains : il falloit, en un mot, que l'égliſe aſſemblée avouât ſes déſordres, & entreprit de ſe réformer.

La foibleſſe même des empereurs porta coup à la puiſſance du ſaint ſiege. Leur impuiſſance

ayant fait ceſſer les querelles entre le ſacerdoce & l'empire, le pape ceſſa d'être l'objet de l'attention de toute l'Europe. En perdant un ennemi redoutable, il parut moins redoutable lui-même ; il ne conſerva plus toute la conſidération qu'il avoit uſurpée ; & on retrancha de celle qui lui étoit due.

Depuis le milieu du quinzieme ſiecle, ces pontifes, qui auparavant étoient en quelque ſorte par-tout, paroiſſoient ſe retirer peu-à-peu pour ſe renfermer dans l'Italie : les mouvemens qu'excite leur ambition inquiete, ne s'étendent guere plus au delà ; & leur influence ſur le reſte de l'Europe diminue tous les jours. De petites guerres entre de petits princes & de petites républiques, deviennent plus que ſuffiſantes pour les occuper, & encore parmi ces petites guerres, ils ſe trouvent petits eux-mêmes. S'ils oſent former de grands projets, comme de faire marcher tous les princes chrétiens contre les Turcs, on ne les écoute pas. Il eſt vrai que leur ambition étant plus bornée, elle eut auſſi plus de ſuccès : car c'eſt principalement pendant cet intervalle qu'ils acheverent d'affermir leur autorité dans Rome. Mais vous voyez le rôle ſubalterne qu'ils jouent, lorſque placés entre le roi de Naples, les Florentins, le duc de Milan & les Vénitiens, ils ſont forcés de paſſer continuellement d'une alliance dans une autre. Leur foibleſſe ſe montre encore davantage quand les François, les Allemands & les Eſpagnols paroiſſent en Italie. N'oublions pas que quelques-uns ont contribué à diminuer leur puiſſance temporelle, lorſqu'ils ont ſacrifié les

intérêts du saint siege à l'ambition d'élever leur famille.

Cependant quelque foibles que fussent les papes, ils étoient encore assez puissans pour empêcher l'exécution des décrets des conciles de Constance & de Bâle, & ils entretenoient tous les abus qui enrichissoient la chambre apostolique, c'est-à-dire, l'appel de toutes les affaires au saint siege, la collation de tous les bénéfices, les réserves, les graces expectatives, les annates, les indulgences, les dispenses, les décimes & les dépouilles des bénéficiers qui mouroient. Car les papes s'étoient établis héritiers de tous les bénéficiers; & non-seulement, on se saisissoit des fruits restans du bénéfice, mais encore des ornemens des églises, ou même des biens qu'un bénéficier tenoit de sa famille : si les parens vouloient y mettre quelque opposition, on les excommunioit.

Giannone [*] remarque, que ces abus régnoient surtout en Italie, & qu'il y en avoit même eu de plus grands à Naples sous les rois de la maison d'Anjou : car ces princes forcés de ménager la cour de Rome, n'avoient jamais osé s'opposer à aucune de ses entreprises. Il n'en fut pas tout-à-fait de même sous les rois de la maison d'Arragon : ils remédierent à quelques-uns, autant du moins qu'ils le purent sans employer des moyens violens. Alphonse I, par exemple, ne permit point à la chambre aposto-

[*] Dans son histoire de Naples, ouvrage qui m'a été fort utile. Aucun écrivain n'a mieux connu les abus qui se sont introduits dans la discipline de l'église.

lique de s'approprier les dépouilles des bénéficiers qui mouroient.

On réſiſtoit davantage en Allemagne à toutes ces exactions, ou plutôt on s'en plaignoit plus haut. Depuis 1450 les dietes ont toujours été occupées des moyens de les empêcher; mais Fréderic III étoit trop indolent pour y porter remede, & Maximilien avoit trop de ménagemens à garder avec les papes.

C'eſt en France ſeulement que la réſiſtance produiſit tout l'effet qu'on pouvoit déſirer: car la pragmatique ſanction, rédigée par le clergé d'après les décrets du concile de Bâle, fut approuvée par Charles VII en 1438, & publiée pour être obſervée dans toute l'étendue du royaume. Tant que ce prince vécut, elle eut force de loi: ni les négociations des papes, ni les cenſures dont ils menaçoient le roi, ne purent la faire revoquer.

Charles étant mort en 1461, le pape Pie II promit le chapeau de cardinal à Jouffroi évêque d'Arras, s'il réuſſiſſoit à faire abolir la pragmatique. Louis XI y conſentit, parce qu'on lui fit eſpérer que le pape favoriſeroit les droits de René d'Anjou ſur le royaume de Naples, & qu'il auroit en France un légat qui nommeroit aux bénéfices, afin d'empêcher l'argent de ſortir du royaume. L'évêque d'Arras, chargé de porter cette nouvelle à Pie II, apprit en chemin que le pape ſatisfait de ſes ſervices, l'avoit nommé cardinal. Alors, pénétré de reconnoiſſance, il n'eut rien de plus preſſé que de lui communiquer l'abrogation de la pragmatique, & il oublia tout-à-fait l'article du légat & celui du

royaume de Naples. Mais Louis, voyant qu'il avoit été trompé, ne ſe mit pas en peine de faire publier & enrégiſtrer l'édit de révocation, de ſorte que les choſes reſterent à-peu-près dans l'état où elles étoient auparavant.

Paul II ſucceſſeur de Pie, reprit cette affaire, & promit encore le chapeau à Ballue, évêque d'Evreux, qui avoit beaucoup de part à la confiance de Louis XI. Les rois ſont preſque toujours mal ſervis, lorſque leurs miniſtres attendent des graces d'une cour étrangere; la pragmatique fut donc révoquée pour la ſeconde fois, mais le parlement refuſa d'en enrégiſtrer l'édit, l'univerſité en appella au futur concile.

Cette conduite du roi ne fit que cauſer des troubles dans l'égliſe de France. D'un côté, Pie & Paul prétendirent, en conſéquence de la révocation, diſpoſer des bénéfices, des graces expectatives, &c. comme avant la pragmatique; & de l'autre, le parlement, l'univerſité & le clergé ne ceſſerent de crier contre les abus, qui ſe renouvelloient. En 1478, Louis XI, mécontent de la cour de Rome, parut vouloir rétablir la pragmatique; cependant rien ne fut décidé. Charles VIII laiſſa les choſes dans l'état où il les avoit trouvées. En 1499, Louis XII ordonna que la pragmatique ſeroit inviolablement obſervée; quelque tems après l'empire préſenta auſſi un mémoire à Maximilien ſur les vexations de la cour de Rome, & propoſa d'adopter en Allemagne la pragmatique de Charles VII. Enfin ce fut ſous prétexte de réformer l'égliſe, que l'empereur & le roi de France firent convoquer le concile de Piſe, auquel ils citerent

rent Jules II : mais les guerres d'Italie, pendant lesquelles les intérêts varioient continuellement, ne permettoient pas de suivre les projets qu'on avoit formés; & on ne terminoit jamais rien.

La victoire de Marignan avoit forcé le pape à s'allier avec la France ; il avoit même été obligé d'abandonner Parme & Plaisance, que le saint siege avoit acquis pendant les guerres de Louis XII. Cette circonstance parut donc favorable à François I pour régler tous les différens qu'il avoit avec la cour de Rome, & il eut à cet effet une entrevue à Bologne avec Léon. La conclusion des conférences fut un concordat, qui est conforme à la pragmatique dans quelques articles, qui en abroge plusieurs, qui en modifie d'autres, & qui en omet à dessein. On n'a garde, par exemple, d'y parler des annates ni de l'autorité des conciles. C'est que sur ces deux points on vouloit laisser aller les prétentions de la cour de Rome, sans paroître ni les combattre ni les autoriser.

La collation des bénéfices est ce que le concordat a de plus particulier : car sans aucun égard pour les élections, qui étoient de droit par la pragmatique, il y est déclaré que les sujets seront nommés par le roi & pourvus par le pape.

Par cet accord le roi crut acquérir du pape la nomination, dont le pape n'avoit pas droit de disposer : le saint siege conserva les annates, parce que, quoiqu'on n'en parlât point, l'intention n'étoit pas de donner les bulles pour rien ; & les chapitres perdirent le droit d'élire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le roi

ait eu beſoin de la cour de Rome pour s'arroger la diſpoſition des bénéfices, & ce qui l'eſt plus encore, c'eſt qu'on croit en France que le roi n'en puiſſe aujourd'hui diſpoſer qu'en vertu de ce concordat.

Ce concordat eut de la peine à paſſer en France. Le parlement refuſa d'abord de l'enrégiſtrer; il l'enrégiſtra enſuite en proteſtant; & lorſqu'il y eut des procès entre un élu & un nommé, il jugea toujours en faveur du premier.

Le concordat n'étant pas exécuté, devenoit donc inutile : le roi, pour lui donner force de loi, ôta la connoiſſance des cauſes bénéficiales à ſon parlement & la donna au grand conſeil. Depuis ce tems les rois de France ont joui, ſans conteſtation, du droit de nommer : droit que le royaume paye au ſaint ſiege, à chaque bénéfice qui vaque; & cependant le ſaint ſiege n'en pouvoit pas diſpoſer, puiſqu'il appartenoit au roi ſeul, dès que le peuple ne le conſervoit pas. Mais enfin le concordat a fait un bien, parce qu'au moins on ſait ce qu'on doit payer; au lieu que quand il n'y avoit rien de réglé, les prétentions illimitées de la cour de Rome pouvoient toujours cauſer des troubles. L'Allemagne en eſt la preuve.

Léon étoit magnifique, généreux & même diſſipateur. Les revenus du ſaint ſiege, quels qu'ils fuſſent, ne pouvoient ſuffire à ſes dépenſes : il avoit épuiſé ſes tréſors & ſes reſſources. La guerre contre les Turcs, qu'on projetoit toujours & qu'on ne faiſoit pas, étoit un prétexte ſi uſé, que les Eſpagnols, quoique dé-

voués à la cour de Rome, ne ſe laiſſoient plus prendre à ce piege. Ils venoient de ſe refuſer à une bulle, qui ordonnoit aux eccléſiaſtiques de payer le dixieme de leurs revenus ; & le pape s'étoit vu dans la néceſſité de déſavouer ſon légat. Les Italiens avoient été plus dociles; car cet impôt fut levé à la rigueur, ſur-tout, dans l'état eccléſiaſtique. Enfin Léon avoit partagé avec les rois d'Angleterre & de France les décimes qu'il leur avoit accordées ſur le clergé, & que ces princes étoient dans l'habitude de demander au pape, comme au ſouverain qui pouvoit ſeul en diſpoſer. Tout cela étoit d'un foible ſecours pour ce pontife. Cependant il vouloit achever l'égliſe de St. Pierre, que Jules II avoit commencée, & qui devoit coûter des ſommes immenſes : cette égliſe étoit donc un prétexte pour de nouvelles exactions, dont une partie devoit être employée à toute autre choſe.

Il ne douta pas que toute la chrétienté ne dût & ne voulût contribuer à cet édifice ; il penſa que s'il eſt des cas où l'on peut donner des indulgences pour de l'argent, c'eſt ſans contredit, celui où l'on ſe propoſe de bâtir un temple au prince des apôtres. Il en fit donc publier dans toute l'Europe en 1517, & il les offrit à des conditions ſi aiſées à ceux qui voudroient contribuer de quelque ſomme, qu'on ne pouvoit s'y refuſer.

Juſqu'alors les peuples d'Allemagne avoient recherché les indulgences avec plus de paſſion que les autres : il y a un terme à tout, & les dietes ſe plaignoient que ce commerce devenoit ruineux pour l'état. Ces plaintes n'auroient peut-

être produit aucun effet, si les Augustins, auparavant en possession de prêcher les indulgences, n'avoient vu avec jalousie qu'on donnoit cette commission aux Dominicains. Ce fut la principale cause des troubles qui s'éleverent.

Les nouveaux prédicateurs donnerent des armes contr'eux. Soit pour se rendre dignes de la préférence, soit pour augmenter leurs profits, ils exagérerent ridiculement le prix des indulgences, & ils avancerent des maximes toutes nouvelles. Leur conduite ajouta encore au scandale de leur doctrine; car on les voyoit tenir leurs bureaux dans des cabarets, & consumer en débauches ce que le peuple superstitieux refusoit à ses besoins.

Ces désordres se commettoient en Saxe, où le vicaire général des Augustins avoit beaucoup de crédit, parce qu'il étoit allié & ami de l'électeur. Il fit donc à ce sujet des représentations à ce prince, un des plus puissans de l'Allemagne, & il n'eut pas de peine à l'indisposer contre les indulgences & contre les Dominicains. Ce fut alors que les Augustins, assurés de la protection de l'électeur, saisirent l'occasion de se venger. Martin Luther, qui avoit parmi eux le plus de réputation, arma le premier. Il ne contesta pas à l'église le droit d'accorder des indulgences, il montra même du respect pour le saint siege & pour la personne du pape; il n'attaqua d'abord que les abus.

Il est vraisemblable que Léon auroit prévenu les maux dont on étoit menacé, si dans ces commencemens, se conduisant avec quelque modération, il eût seulement paru vouloir remé-

dier aux abus dont tout le monde ſe plaignoit. Mais pendant que les Dominicains défendoient juſqu'aux abus des indulgences, & que les Auguſtins, dans la chaleur de la diſpute, étoient tentés d'attaquer les indulgences mêmes, le pape citoit Luther, publioit des bulles contre lui, & ſollicitoit les puiſſances d'Allemagne à le punir.

Les dietes, auxquelles Léon portoit ſes plaintes, étoient bien éloignées d'entrer dans ſes vues. Elles ne voyoient encore rien à reprendre dans la doctrine de Luther; puiſqu'il s'élevoit contre des abus, qu'elles condamnoient depuis longtems; ou s'il enſeignoit des erreurs, elles déclaroient qu'elles n'en pouvoient être juges. Elles demandoient donc une réforme, un concile général; & en attendant, elles repréſentoient ſes griefs de l'Allemagne contre les entrepriſes du ſaint ſiege. Celle de Nuremberg, entr'autres, fit quelque temps après, à ce ſujet, un mémoire qui renfermoit cent articles.

Luther, ſe voyant ſoutenu par les puiſſances, ne garda plus de meſures contre le pape qui le pourſuivoit. Toujours plus hardi & plus violent, il défendoit une theſe qu'on lui conteſtoit, en avançant une theſe encore plus téméraire. Il demanda raiſon de l'autorité que les papes s'arrogeoient: il vit des abus dans les uſages les plus anciens & les plus généralement reçus; & agitant d'autant plus de queſtions qu'on le contrediſoit davantage, il prétendit trouver des erreurs juſques dans les dogmes.

Cependant le nombre de ſes partiſans augmentoit tous les jours, parce que plus les eſprits s'échauffoient, moins on étoit capable de

remarquer & de blâmer les excès auxquels il s'abandonnoit. Déja ſon nom retentiſſoit dans toute l'Europe, les peuples ſembloient lui demander ce qu'ils devoient croire, & il paroiſſoit deſtiné à les éclairer.

Ainſi, devenu plus opiniâtre, autant par les contradictions que par les applaudiſſemens, il ſe vit engagé plus avant qu'il n'avoit pu prévoir. Il ne vouloit que relever quelques abus; & cependant on attend de lui qu'il entreprenne une réforme générale. Il eſt étonné lui-même du perſonnage qu'il joue dans le monde: mais ce perſonnage flatte ſa vanité; & il n'a plus d'autre ambition que de le ſoutenir.

La révolution que fit ce novateur, fut ſi ſubite, que les meilleurs eſprits eurent à peine le tems de la preſſentir, c'eſt ce qu'on voit par la maniere dont en parle Eraſme, qui vivoit alors, & qui étoit l'homme le plus éclairé de ſon ſiecle. „ Luther, dit-il, s'étoit acquis dans les commencemens une grande conſidération, parce qu'il avoit attaqué avec intrépidité les mœurs du ſiecle. Il n'épargnoit ni les cardinaux, ni la majeſté même du ſouverain pontife. Cette hardieſſe tenoit les eſprits en ſuſpens: on s'imaginoit que l'amour de la vertu, de la vérité, & le deſir d'être utile au genre humain le faiſoient agir. Il conſervoit encore de la modeſtie dans ſes mœurs: il paroiſſoit fort éloigné de défendre avec opiniâtreté ſes ſentimens: il ne l'étoit pas moins des paradoxes monſtrueux, qu'il a depuis haſardés: il ſe ſoumettoit au jugement des gens de bien & à la déciſion de l'égliſe catholique. Je l'avouerai, cet homme m'en avoit

preſque impoſé je me perſuadois voir en lui un homme zélé qui pouvoit être dans l'erreur, mais qui n'avoit point envie de tromper ; & qui reprenoit ſeulement avec trop de violence des mœurs d'ailleurs très-répréhenſibles ».

Si Luther en impoſa à Eraſme, il en impoſa à bien d'autres ; & j'ajoute qu'il s'en impoſa à lui-même, car il n'avoit probablement pas formé le projet qu'il exécuta. On ne connut donc le mal, que quand il avoit fait ſes progrès ; & comme il étoit trop tard pour y remédier, ceux qui s'étoient engagés dans l'erreur, ſe trouverent trop avancés pour reculer. Les diſciples de Luther ſe multiplierent : ils défendirent à l'envi la doctrine de leur maître : il l'enhardirent par leur fanatiſme. Chacun d'eux, animé du même eſprit, ambitionna d'avoir part à la réforme : chacun ſe crut fait pour régler la croyance des peuples ; & s'ils ſe diviſerent, cette diviſion même entretenoit une ſorte de fermentation qui contribuoit à répandre l'erreur, & qui, brouillant tout, ne permettoit preſque plus à la multitude de connoître la vérité. On compte juſqu'à trente-neuf ſectes ſorties du luthéraniſme, toutes ennemies, mais toutes réunies contre l'égliſe.

Dans cette confuſion, les peuples ne voyoient que les abus contre leſquels les Luthériens s'élevoient, & auxquels on deſiroit un remede : c'eſt auſſi ſous cet abri que les novateurs répandoient le venin de leur doctrine. Il paroiſſoient apporter la réforme, & ils corrompoient la foi : cependant ils intéreſſoient les princes à les protéger, parce qu'ils leur montroient les richeſſes des égliſes, comme des biens qui avoient été

uſurpés ſur eux, & qu'ils étoient en droit de reprendre. Ils entraînoient même dans leur parti un grand nombre d'eccléſiaſtiques & de moines; parce qu'en condamnant le célibat & les vœux monaſtiques, ils ouvroient les portes des couvens à tous ceux qui ſe dégoûtoient du cloître & de la chaſteté. Ils offroient donc des appas à tout le monde, à la multitude la réforme des abus, au clergé la licence, & aux ſouverains les tréſors de l'égliſe: telles ſont les principales cauſes de la rapidité étonnante du luthéraniſme. En 1522, que Léon mourut, il y avoit cinq ans que cette héréſie avoit commencé, & cependant la prétendue réforme étoit déja établie à Zurich; elle étoit protégée en Saxe: elle avoit des ſectateurs dans preſque toute l'Allemagne: enfin pluſieurs princes de l'empire & les dietes mêmes paroiſſoient diſpoſées à la recevoir. Ces erreurs s'étendront encore davantage, & ce ſera une ſource de calamités.

CHAPITRE III.

De l'Angleterre ſous Henri VII & ſous Henri VIII, juſqu'à la mort de Maximilien.

LE peuple le plus jaloux de ſa liberté ſe ſoumet enfin à un gouvernement même tyrannique; lorſque, épuiſé par une ſuite de guerres, il ne lui reſte plus que le ſouvenir de ſes longues calamités & la crainte d'en éprouver encore de

pareilles. Alors l'autorité du prince peut s'étendre d'autant plus, que les familles où l'amour de l'indépendance ſe perpétuoit, ſont préciſément celles qui ſe ſont éteintes, parce que ce ſont celles qui ont été le plus expoſées. Tel eſt l'effet que les guerres entre les maiſons d'York & de Lancaſtre avoient produit, quoiqu'on n'eût pas combattu pour la liberté de la nation; & c'eſt dans ces circonſtances que Henri VII monta ſur le trône.

Vous avez obſervé la même choſe à Rome après le ſecond triumvirat, & vous avez vu avec quelle promptitude le ſénat devint bas & rampant ſous les empereurs. Cependant comme Auguſte avoit eu la ſageſſe de mettre des bornes à ſa puiſſance, Tibere, quoique jaloux de ſon autorité, fut forcé à garder des ménagemens. Il n'oſa gouverner par lui-même en maître abſolu: & voulant toujours paroître agir par le ſénat, il imagina d'en faire l'inſtrument de ſa tyrannie. Caligula ne crut pas avoir beſoin de tant de précautions; & il mit ſes caprices à la place des loix. Enfin, depuis ce tyran, la puiſſance des empereurs n'eut des bornes que lorſqu'ils furent aſſez ſages pour s'en preſcrire eux-mêmes.

Or, les troubles continuels de l'Angleterre n'avoient jamais permis de déterminer exactement les droits reſpectifs du ſouverain & de la nation. Les chartres jurées, éludées, violées, n'établiſſoient que des prétentions; &, de part & d'autre, on avoit franchi tour-à-tour les limites tracées trop confuſément.

Perſonne en Angleterre ne ſavoit donc préci-

ſément, quels étoient les droits de la royauté. Quand on l'auroit ſu, le peuple paroiſſoit devoir aimer mieux ſouffrir des injuſtices, que de prendre les armes. Henri pouvoit donc étendre à ſon gré ſes prérogatives : il pouvoit être un tyran ou un roi juſte ; c'étoit à ſon choix : mais il n'eſt donné qu'à un grand homme, de bien choiſir en pareil cas.

La nation avoit toujours été portée pour la maiſon d'York : les droits de celle de Lancaſtre étoient équivoques : ceux de Henri VII l'étoient encore plus, puiſqu'il n'appartenoit à la derniere que par une branche bâtarde. Son ſeul titre étant de ſe trouver en poſſeſſion de la couronne par une victoire, titre odieux, & par conſéquent peu ſûr : il pouvoit en acquérir un meilleur, en épouſant Eliſabeth, héritière de la maiſon d'York. C'étoit ſon deſſein : mais ſi la reine venoit à mourir avant lui, il n'étoit plus rien ; & pouvoit devenir le ſujet d'un fils qu'il en auroit eu. Il vouloit donc d'abord s'aſſurer le trône à lui-même. Il falloit le demander à la nation : dans l'embarras de motiver ſa demande, il ne la motiva point, & un parlement le reconnut.

Inquiet, il s'adreſſa l'année ſuivante à la cour de Rome, & Innocent VIII lui donna par une bulle, tous les droits qu'il pouvoit deſirer. Il ſeroit difficile de décider, dit Mr. Hume, ſi le roi pouvoit retirer autant d'avantages de cette bulle, qu'il pouvoit en prévoir d'inconvéniens, en décélant ainſi lui-même l'invalidité de ſes droits, & en invitant le pape à prendre un aſcendant auſſi dangereux ſur les ſouverains.

Après avoir épouſé Eliſabeth, il auroit dû confondre ſes droits avec ceux de la reine, & ſaiſir cette occaſion pour achever d'éteindre les haines qui diviſoient encore les deux partis. Il ne falloit que les favoriſer également : mais, peu maître de ſes paſſions, il ne ſut pas ſeulement voiler l'antipathie qu'il ſentoit contre les partiſans de la maiſon d'York. Il les perſécuta : il affecta, pour les humilier, d'élever leurs ennemis. Ainſi il devint ſur le trône chef de faction, & il força ſes ſujets à former un parti contre lui : cette conduite toujours imprudente, l'étoit ſurtout, pour Henri, qui n'ignoroit pas combien la maiſon d'York étoit chere au peuple. Il en vit les effets dès la ſeconde année de ſon regne.

Il avoit fait renfermer dans la tour de Londres Warvick, prince de la maiſon d'York; mais dont la jeuneſſe & les droits éloignés ne devoient pas donner d'inquiétude. Un bruit ſourd s'étant répandu que Warvick s'étoit échappé de ſa priſon, le public reçut cette nouvelle avec empreſſement, & la crut vraie, parce qu'il deſiroit qu'elle le fût. Auſſi-tôt des ennemis du gouvernement profitent de ces diſpoſitions; ils produiſent un faux Warvick: Lambert Simnel, fils d'un boulanger, oſe jouer ce perſonnage; & il eſt couronné en Irlande.

Pour déſabuſer les Anglois, Henri n'eut qu'à montrer au peuple le Warvick véritable : il n'en fut pas de même des Irlandois, ils perſiſterent dans leur révolte, accuſant le roi d'avoir produit un impoſteur. Ils reçurent enſuite des ſecours, que leur envoya Marguerite de la maiſon d'York, veuve de Charles duc de Bour-

gogne; & ils oſerent entreprendre la conquête de l'Angleterre : la bataille de Stoke, où ils perdirent leurs chefs & quinze mille hommes, ruina tout-a-fait leur parti. Simnel, alors trop mépriſable pour donner de l'inquiétude, paſſa du trône dans la cuiſine du roi, où on l'employa aux plus bas ſervices.

La facilité avec laquelle l'impoſture de Simnel avoit d'abord réuſſi, fait voir combien on étoit mécontent du gouvernement : mais la néceſſité, où l'on avoit été de recourir à un moyen extraordinaire, montre auſſi combien il étoit difficile de porter le peuple à la révolte. Cependant on n'en imaginoit pas alors de meilleur, & on tenta de l'employer une ſeconde fois. Dans le deſſein de faire revivre le duc d'York, que Richard III avoit fait périr, on jeta les yeux ſur Perkin Warbec, qu'on jugea propre à jouer ce perſonnage. Ce jeune homme, qui étoit fils d'un Juif converti, avoit été tenu ſur les fonts par Edouard IV. Depuis, errant de contrée en contrée, d'aventure en aventure, de métier en métier, il s'étoit formé à toutes ſortes de rôles : il avoit de l'eſprit, des manieres nobles & une figure intéreſſante.

Marguerite, ducheſſe douairiere de Bourgogne, qui tramoit toute cette intrigue, engagea Charles VIII, alors en guerre avec Henri, à donner aſyle au prétendu duc d'York. La conduite de Perkin en France, & l'accueil que la cour lui fit, accréditerent le menſonge. Tout retentit bientôt du mérite du prince : on ſe racontoit ſes malheurs : on ſe nourriſſoit de l'eſpérance de le voir rétabli ſur le trône de ſes

ancêtres : tout le monde s'intéreſſoit à ſa fortune ; & la renommée, ayant porté cette nouvelle en Angleterre avec des exagérations, comme elle fait toujours, on y fut encore plus crédule qu'en France, parce qu'on avoit plus d'intérêt à l'être : quantité de gentilshommes anglois vinrent offrir leurs ſervices au duc d'York ſuppoſé.

Cependant Perkin, forcé de ſortir de France, lorſque Charles fit ſa paix avec Henri, ſe refugia en Flandre auprès de Marguerite. Cette princeſſe affecta de ne pouvoir ajouter foi au roman de ce jeune homme. Elle ne vouloit plus croire légérement, diſoit-elle, depuis qu'elle avoit été trompée par Simnel. Elle parut chercher des preuves, elle voulut faire cet examen en préſence de ſa cour : elle entra ſcrupuleuſement dans le détail des plus petites circonſtances : étonnée enfin de la vérité qui la frappoit, elle reconnut, dans Perkin, ſon neveu, le fils d'Edouard IV, le ſeul héritier des Plantagenets.

Cette ſcene, adroitement jouée : ne laiſſa plus de ſoupçons. L'Angleterre reçut avec avidité l'hiſtoire de la délivrance du duc d'York. Le peuple crut, parce qu'il aime le merveilleux ; la nobleſſe, parce qu'elle étoit mécontente ; & la conſpiration ſe formoit déja.

Henri commença par conſtater la mort du véritable duc d'York ; il répandit enſuite des eſpions, qui, feignant de s'attacher à Perkin, entrerent dans toute ſa confidence. Par ce moyen, les conjurés furent découverts, arrêtés, convaincus, punis, & l'Angleterre fut détrompée. L'impoſteur oſa cependant faire enſuite de nou-

velles tentatives ; mais elles le conduisirent à la potence.

Deux conspirations dissipées affermirent Henri sur le trône. On se fit la plus grande idée de la politique, avec laquelle il avoit dévoilé des impostures, où toute l'Europe avoit été trompée : & on n'osa plus remuer contre un prince vigilant, ferme & sévere.

Plus craint, il en fut plus absolu. Cependant, naturellement soupçonneux, il le devint encore par les efforts mêmes qu'il fit pour se rassurer : car n'ignorant pas qu'on le regardoit comme un usurpateur, & qu'il avoit aliéné une partie de ses sujets, il imagina d'écarter ses craintes, en se faisant craindre tous les jours davantage : il ne sentit pas qu'on se met dans la nécessité de craindre soi-même, lorsqu'on ne regne que par la terreur ; & que quand même tout trembleroit, on se figureroit encore des sujets de crainte. Aussi son inquiétude croissoit avec son fils, parce que cet enfant avoit plus de droit que lui à la couronne. Il faut gagner la confiance & l'affection de ses peuples : c'est le vrai secret de se rendre absolu.

On eût dit que, se regardant sur le trône, comme en passant, Henri amassoit des richesses pour un tems où il ne régneroit plus. Il étoit d'une avarice insatiable : il accumuloit pour accumuler. Non content des subsides que ses parlemens ne lui refusoient jamais, il vendit plusieurs fois la paix à la France, quoiqu'il eût été payé de ses sujets pour faire la guerre. Il mit des impositions arbitraires sous le nom de don gratuit. Après avoir fait servir les formalités de la justice

à l'oppreſſion des riches, il en abandonna bientôt juſqu'à l'apparence; autoriſant ſes miniſtres à faire arrêter les citoyens qu'ils jugeoient à propos, & à leur vendre enſuite la liberté comme une grace. En un mot, ce regne fut celui des vexations. Le deſpotiſme prit la place des loix: & le ſouverain ne parut occupé que des moyens de s'enrichir, en dépouillant ſon peuple. Henri mourut en 1509, laiſſant à ſes ſucceſſeurs une puiſſance dont ils abuſeront, & qui leur ſera tôt ou tard funeſte. C'eſt en quoi ſon regne eſt une époque.

On apprit, avec une joie indécente, la mort de ce prince, & on ſe promit des tems plus heureux ſous le regne de ſon fils. Cependant la beauté du jeune roi, ſa vivacité, ſon adreſſe & ſes graces en étoient ſeuls garans; mais le peuple ſe laiſſe facilement ſéduire aux qualités extérieures & ſuperficielles.

Henri VIII, âgé de dix-huit ans, n'avoit aucune connoiſſance des affaires publiques, parce que ſon pere, ſoupçonneux, avoit eu ſoin de l'en tenir éloigné. Néanmoins il n'étoit pas ignorant. Les progrès qu'il avoit fait dans les belles-lettres, faiſoient eſpérer qu'il réuſſiroit dans toute autre étude. On ne pouvoit pas prévoir qu'il ſe livreroit à des controverſes bien étranges pour un roi, & qu'il ne ſeroit bientôt qu'un mauvais théologien. Dans un ſiecle où des moines oſoient entreprendre de réformer l'égliſe, il étoit bien à craindre qu'un roi abſolu prît ſur lui cette réforme. Si cet eſprit, trop ardent, qu'on ſe flattoit devoir être tempéré par l'âge, s'échauffoit au contraire par les contradictions, il ne pouvoit

manquer de dégénérer en fanatiſme ; & le fanatiſme dans un prince, dont le pouvoir eſt illimité, pouvoit-il ne pas produire la tyrannie? Réuniſſant en lui les titres des maiſons d'York & de Lancaſtre, il éteignoit enfin deux vieilles factions : il en devoit faire naître de nouvelles & & de bien plus dangereuſes.

La comteſſe de Richemond, ſa grand'mere, vivoit encore. Cette femme prudente, à laquelle il eut la ſageſſe de déférer, lui fit compoſer ſon conſeil des hommes, qui ayant acquis la connoiſſance des affaires ſous le dernier regne, avoient le moins mérité la haine du peuple. Fox, évêque de Wincheſter, ſecrétaire du petit ſceau, & le comte de Surry, tréſorier, eurent le plus de part à l'autorité. Tous deux avoient flatté l'économie du feu roi : le premier par caractere, le ſecond par politique : Fox s'oppoſa donc aux dépenſes dans leſquelles le jeune Henri étoit entraîné par ſes paſſions ; & Surry au contraire, ne ceſſoit d'applaudir aux diſſipations de ce prince.

C'eſt un axiome généralement reçu dans les cours, où le grand art d'un miniſtre eſt de ne trouver rien d'impoſſible, quand il s'agit d'amuſer le ſouverain. Mais, Monſeigneur, ces miniſtres, habiles aux yeux des courtiſans, ſont des fléaux aux yeux du peuple. Ils ourdiſſent la honte & les malheurs d'un roi qu'ils forment à la tyrannie. Henri aura bientôt diſſipé tous les tréſors de ſon pere : il faudra mettre de nouveaux impôts, pour donner de nouvelles fêtes, & ſes ſujets gémiront, tandis qu'il ne ſera dans ſes plaiſirs

plaiſirs que le jouet d'un miniſtre, qui le gouvernera pour l'immoler à ſon ambition.

Ce prince monta ſur le trône dans le commencement des guerres, que la ligue de Cambrai avoit allumées. Cette conjoncture étoit des plus favorables. Riche, abſolu dans un royaume tranquille, il pouvoit être acteur ou ſimple ſpectateur, faire pencher la balance à ſon choix, par ſon alliance, recherchée des deux partis; & ne prendre les armes, que pour en retirer des avantages. Mais, inconſidéré par caractere, autant que par défaut d'expérience, jaloux de mériter le titre de roi très-chrétien, que Jules lui offroit, impatient de prendre la défenſe du ſaint ſiege contre des ennemis qu'il appelloit impies, &, s'enivrant déja de ſes prétentions ſur la France, il entra témérairement dans la ſainte ligue: c'eſt ainſi qu'on nommoit la ligue formée contre Louis XII.

Il concerta le plan de cette guerre avec Ferdinand, qui n'eut pas de peine à le tromper. Ses troupes, débarquées à Fontarabie, devoient être jointes par celles d'Eſpagne, & le rendre maître de la Guienne: elles ſervirent ſeulement à faciliter au roi catholique la conquête du royaume de Navarre.

Lorſque les intrigues de Léon eurent détaché Maximilien de l'alliance de Louis, Henri entra avec la même confiance, dans la nouvelle ligue qu'il ſe forma. Au commencement de juin 1513, il deſcendit à Calais, comptant ſur ſes armes & ſur ſes alliés. Vingt-cinq mille Suiſſes ſe préparoient à faire une diverſion en Bourgogne, excités par l'argent qu'il leur avoit envoyé, & par

la haine qu'ils avoient alors contre la France : Maximilien, à qui il avoit auſſi donné de l'argent, promettoit des ſecours conſidérables : en un mot, il ſembloit que Louis ne pourroit jamais réſiſter à tant d'ennemis. Mais les Suiſſes remplirent ſeuls leurs engagemens ; & l'empereur continuoit toujours de n'entrer dans les confédérations, que pour profiter de l'argent & des forces de ſes alliés. Il n'en pouvoit pas trouver de plus propre à ſes vues. Auſſi ne donna-t-il que fort peu de ſoldats : & bien aſſuré, qu'en flattant la vanité de Henri, il ſeroit réputé avoir fait au delà de ſes promeſſes, il joignit lui-même l'armée, & il voulut n'être qu'un des ſoldats de ce prince. Ce ſoldat, à cent écus de paye, fut reſpecté de ſon général, & dirigea toutes les opérations de la campagne.

La journée des éperons, ou la bataille de Guinegate, dans laquelle les François, mis en déroute, firent uſage de leurs éperons plus que de leurs armes, fut un commencement auſſi brillant pour le roi d'Angleterre, qu'effrayant pour Louis : mais ce ne fut que cela. Henri, vainqueur à la tête de cinquante mille hommes, porta la déſolation juſqu'aux portes de Paris : cependant lorſqu'il pouvoit profiter de ce moment de terreur, pour achever la ruine de l'armée françoiſe, il revint au ſiege de Térouane, place peu importante, & laiſſa à ſes ennemis le tems de ſe reconnoître.

Ce n'étoit pas l'intérêt de Maximilien que Henri conquît la France : il lui importoit ſeulement que ce roi, dont le voiſinage étoit moins à redouter, eût ſur ſes frontieres quelques places,

qui couvriſſent la Flandre contre les entrepriſes des François. Il lui conſeilla donc le ſiege de Tournai. Un prince ne doit compter ſur ſes alliés, qu'autant qu'ils ont les mêmes intérêts que lui : c'eſt ce dont Henri ne ſe doutoit pas. Il vit une conquête dans l'acquiſition de Tournai, & il ne remarqua pas qu'il en laiſſoit échaper de plus grandes. La priſe de cette place finit une campagne plus diſpendieuſe que glorieuſe : mais les ſuccès n'en furent que plus exagérés par les courtiſans qui vouloient flatter le roi d'Angleterre.

Les Suiſſes ne firent rien en Bourgogne. Louis de la Trémouille, hors d'état de défendre cette province, leur fit des propoſitions ; & ils furent aſſez ſimples pour les écouter, ſans examiner ſeulement s'il avoit pouvoir de traiter avec eux. La Trémouille leur promit tout ce qu'ils exigerent, trop heureux de s'en débarraſſer, & bien aſſuré d'ailleurs qu'il ſeroit déſavoué.

Le roi de France, à qui les dangers de la derniere campagne faiſoient ſentir le beſoin de la paix, ſaiſit habilement le moment de négocier, & de réparer ſes fautes. Léon n'y étoit pas contraire. Depuis que Louis avoit perdu le Milanès, il étoit de ſon intérêt de rétablir l'équilibre, & de rompre par conſéquent une ligue, qui tendoit à rendre Maximilien trop redoutable. Le roi d'Eſpagne, vieux & infirme, n'avoit plus la même ambition, & ſe trouvoit trop heureux de pouvoir jouir dans le repos des provinces qu'il avoit acquiſes. Enfin Maximilien, toujours avec des projets & toujours ſans reſſources, étoit d'un caractere à écouter toute propoſition, où il verroit quelque avantage. Louis offroit donc à ces

deux princes de marier sa fille Renée avec Charles ou avec Ferdinand, leurs petits-fils, promettant de céder pour dot ses droits sur le Milanès. La négociation eut tout le succès qu'il avoit espéré.

Léon avoit desiré la paix. Il l'avoit faite lui-même avec le roi de France : mais il souhaitoit que Louis ne fût pas en état de faire valoir ses droits sur le Milanès, il eût encore voulu qu'il ne les eût pas cédés à des princes, dont il prévoyoit la puissance. Cette cession lui donnoit de l'inquiétude.

Henri ne put pas contenir son indignation, lorsqu'il apprit le traité que ses alliés avoient fait avec la France. Voyant évanouir tous les succès qu'il se promettoit; & dont ses flatteurs étoient les garans, il cria à la trahison; il jura de se venger. Le duc de Longueville, alors prisonnier en Angleterre, l'entretint dans ses dispositions; il lui rappella la mauvaise foi de Ferdinand; il lui montra l'inconstance de Maximilien, & il lui fit entrevoir une alliance plus avantageuse & plus sûre avec Louis, dont la probité étoit reconnue.

Le roi de France, à qui Longueville apprit que Henri ne montroit pas d'éloignement pour la paix, approuva les démarches que le duc avoit faites, & lui donna pouvoir de conclure. Le traité fut bientôt fait : on le scella même du mariage de Louis avec Marie, sœur du roi d'Angleterre.

Après avoir vu la conduite de Henri avec les autres puissances, il est tems de considérer son administration dans l'intérieur du royaume.

Le fils d'un boucher gouvernoit alors l'Angleterre. Thomas Wolſey, c'eſt ainſi qu'il ſe nommoit, devenu, ſous le dernier regne, doyen de Lincoln & aumonier du roi, s'ouvrit ſous Henri VIII un chemin à la plus grande fortune Admis à la familiarité de ce prince, il en flatta les paſſions, c'eſt-à-dire, qu'il en gagna la confiance parmi les plaiſirs, auxquels il l'excitoit. Il ſaiſit tous les momens de lui rendre ſuſpects ceux qui avoient part à l'adminiſtration. Il lui fit remarquer les jalouſies qui les diviſoient: il lui repréſenta, qu'ayant été mis en place par ſon pere, ils ne tenoient rien de lui, qu'ils ne pouvoient lui être attachés; & qu'ils prendroient peu-à-peu d'autant plus d'aſcendant, qu'il paroîtroit avoir plus beſoin d'eux.

De ces réflexions, Wolſey concluoit que le parti le plus prudent pour le roi, ſeroit de donner toute ſa confiance à un homme qui lui dût ſa fortune; & il deſiroit que le miniſtre choiſi aimât les plaiſirs, afin qu'il ſût faire de l'art de gouverner un amuſement ſans travail & ſans ennui. Henri goûta ſes conſeils, & choiſit pour miniſtre celui qui les lui donnoit.

Wolſey ſut bientôt écarter tous ceux qui étoient dans le miniſtere. Il leur donna des dégoûts, qui les engagerent à ſe retirer; & réuniſſant en lui tous les départemens, il reſta avec toute l'autorité. On loue ſon impartialité, ſon équité, ſon jugement, ſa pénétration, & la connoiſſance qu'il avoit des loix. Mais l'hiſtoire le repréſente avec une ambition inſatiable, avec un faſte encore plus grand, & avec une ame toujours prête à ſacrifier ſon maître à ſes vues in-

téreſſées. Léon, qui connut le crédit & le caractere de ce miniſtre, ſe hâta de le faire cardinal.

Pendant que Henri ſe partageoit nonchalamment entre les plaiſirs & les belles lettres, Wolſey, qui entroit dans ſes lectures & dans ſes amuſemens, ſe chargeoit ſeul du faix de l'adminiſtration : il avoit ſeulement ſoin de ménager l'amour propre du roi, & de lui cacher, par des ſoumiſſions affectées, l'aſcendant qu'il prenoit, & qu'il lui avoit fait redouter dans les autres.

François I régnoit alors en France, & moins politique que Wolſey, il prenoit hautement un aſcendant marqué ſur tous les princes. La jalouſie de Henri ſe réveilla au bruit des armes du vainqueur de Marignan, car il ſe croyoit ſurtout fait pour la guerre.

Le cardinal offenſé contre François dont il avoit eſſuyé un refus, alluma de plus en plus ces ſentimens jaloux, & entreprit de faire de ſon maître l'inſtrument de ſa vengeance.

Il falloit cependant un prétexte pour prendre les armes. On crut le trouver dans quelques liaiſons de la France avec l'Ecoſſe, ennemie naturelle de l'Angleterre. Auſſitôt on offre à Maximilien des ſommes conſidérables pour l'engager à faire une entrepriſe ſur la Lombardie. L'empereur ne ſe refuſoit jamais à de pareilles propoſitions. Il prit l'argent, paſſa les Alpes, fut repouſſé devant Milan, fit la paix avec le roi de France, la vendit aux Vénitiens, & revint en Allemagne.

Henri avoit donc perdu ſon argent & un allié, & il n'attendoit de ſecours d'aucun prince. Ferdinand le Catholique ne pouvoit plus ſonger

qu'au moment, où il auroit à rendre compte d'une longue ſuite de ſuccès & d'infidélités. L'archiduc Charles, ſon héritier, n'avoit garde de ſe brouiller avec la France, qui auroit pu le troubler à la mort du roi d'Eſpagne. Enfin les Vénitiens étoient alliés de François, dont l'aſcendant contenoit juſqu'au pape même. Henri forcé de renoncer à la guerre, revint donc aux lettres & aux plaiſirs.

Sur ces entrefaites Ferdinand mourut. François à qui l'agrandiſſement de Charles donnoit de l'inquiétude, connut alors combien il lui importoit de renouveller ſon alliance avec le roi d'Angleterre ou plutôt avec Wolſey; car c'étoit avec le miniſtre qu'il falloit traiter. L'amiral Bonnivet fut chargé de cette négociation. Adroit, inſinuant, il ſut flatter l'orgueil du cardinal: il lui témoigna combien le roi regrettoit de n'avoir pas cultivé l'amitié d'un homme, dont il faiſoit autant de cas: il rejetta les torts qu'on avoit eus avec ſon éminence, ſur des mal entendus qui pouvoient ſe réparer; & il anima ſi bien cet eſprit plein de vanité, qu'il lui perſuada de ſe déclarer ouvertement pour une alliance avec la France.

Alors François établit une correſpondance particuliere avec Wolſey, lui confiant ſes affaires les plus ſecretes, & le conſultant comme un oracle en politique. Le cardinal flatté de l'amitié d'un prince le plus grand de l'Europe à tous égards, ne put ſe refuſer au déſir qu'avoit le roi de France de recouvrer Tournai, & la reſtitution en fut faite en 1518. Et afin de colorer cette ceſſion aux yeux des Anglois cette ville

fut donnée pour dot à Marie, fille de Henri; dont on arrêta le mariage avec le dauphin.

François continuant de careſſer le cardinal, l'appélla ſon pere, ſon tuteur, ſon gouverneur: c'eſt qu'il vouloit encore obtenir la reſtitution de Calais. Cette négociation extraordinaire étoit entamée, lorſque Maximilien mourut au commencement de 1519.

Henri n'ignoroit pas le commerce de ſon miniſtre avec le roi de France: mais bien loin d'en prendre ombrage, il s'applaudiſſoit de donner ſa confiance à un homme, dont on recherchoit les lumieres. Il eut encore le plaiſir de connoître que ſon choix étoit agréable à la cour de Rome; car Léon nomma Wolſey ſon légat en Angleterre. Nous verrons combien Henri étoit aveugle & inconſidéré.

CHAPITRE IV.

Conſidérations ſur l'Europe au commencement du ſeizieme ſiecle, & par occaſion, ſur les effets du commerce.

DEPUIS que Charles VIII attira ſur la France les yeux de toute l'Europe; les principales puiſſances n'ont pas ceſſé de s'obſerver; & pendant que chacune cherchoit à s'agrandir, toutes enſemble paroiſſoient occupées des moyens d'établir une ſorte d'équilibre entr'elles.

Dans une ſituation auſſi nouvelle, les princes ne ſavent quelle conduite tenir, ou plutôt ils ne connoiſſent pas combien leur ſituation eſt nouvelle. Ils ne ſentent pas combien elle eſt délicate : ils agiſſent témérairement, comme ils auroient fait dans toute autre conjoncture : ils veulent faire des conquêtes, ſans avoir examiné ſi elles compenſeront le prix qu'elles doivent coûter, & encore moins s'ils les conſerveront. Leurs intérêts, ceux de leurs alliés, ceux de leurs ennemis, tous leur ſont inconnus : ils font des alliances, ils s'en repentent : ils en font d'autres, qu'ils rompent encore : ils ne prévoient rien : avec beaucoup de confiance en leurs forces, ils jugent mal de celles qu'on peut leur oppoſer : ils ſuſcitent par leurs entrepriſes de nouveaux ennemis contr'eux : & bientôt ſans reſſource, ils échouent au milieu des ſuccès même : en un mot, la paix, la guerre, les traités, tout ce qu'ils font, montre en eux une inquiétude qui les met au haſard ; enſorte que toujours mécontens de la poſition où ils ſe trouvent, ils n'en ſavent jamais choiſir une qui leur convienne.

Ce n'eſt pas en cela ſeul que l'Europe offre dans le ſixieme ſiecle un ſpectacle tout nouveau. Les armes à feu, dont l'uſage avoit commencé dans le quatorzieme, devenues plus communes, changeoient entiérement la maniere de faire la guerre. Les arts, qui reparoiſſoient en Italie, perfectionnoient le goût qui les avoit produits, & faiſoient prendre aux mœurs un nouveau caractere.

L'imprimerie, inventée depuis environ un demi ſiecle, répandoit de nouvelles opinions, de

nouvelles erreurs & de nouvelles disputes jusques dans le peuple, & paroissoit réserver les vraies connoissances pour un petit nombre d'esprits privilégiés qui se tenoient à l'écart. Tandis que les découvertes des philosophes étoient presque ignorées du public, ou n'étoient connues que pour être combattues par le préjugé ou par la superstition, les questions des moines troubloient l'Europe & l'église, & préparoient les peuples à s'égorger. Cette fermentation, qui portoit les abus à leur comble, produisoit par-là même un bien; parce qu'elle faisoit sentir les vices des anciennes études, & en faisoit désirer de meilleures. On commençoit à penser qu'il ne faut pas juger des choses par l'usage: on découvroit des abus: on voyoit qu'ils régnoient depuis longtems; & on sentoit le besoin d'étudier l'antiquité. Mais parce qu'on n'avoit pas assez de critique pour cette étude, on n'en raisonnoit guere mieux: seulement l'érudition tenoit lieu de raison. On se passionnoit pour ses opinions, on n'interrogeoit pas les anciens pour apprendre d'eux la vérité, mais pour combattre ce qu'on avoit intérêt de blâmer dans les modernes. C'est ainsi que les novateurs changeoient le culte, & leurs innovations changeoient encore, & compliquoient les vues politiques des nations. Cependant l'église, qui perdoit des provinces, se réformoit elle-même, les ecclésiastiques se corrigeoient de leurs désordres: les peuples abandonnoient les pratiques superstitieuses; & la discipline qui se perfectionnoit, ramenoit par-tout de meilleures mœurs, ou du moins des mœurs moins grossieres. Enfin la découverte

de l'Amérique par Chriſtophe Colomb, à la fin du quinzieme ſiecle, & un nouveau paſſage qu'ouvrit Vaſquez de Gama aux Indes orientales en doublant le cap de Bonne Eſpérance, faiſoient dans toute l'Europe une révolution qui changeoient la fortune & les mœurs des rois, des peuples & des citoyens. Arrêtons-nous un moment ſur ce dernier objet.

Le commerce qui s'étend, verſe en Europe les richeſſes des deux Indes : l'or & l'argent deviennent plus communs : l'avarice qui s'eſt aſſouvie ſi longtems par les armes, pourra donc ſe ſatisfaire par des moyens moins deſtructifs ; & parce qu'il ſe fera des fortunes rapides, on ſera d'autant plus porté à diſſiper, qu'il paroîtra plus facile d'acquérir. Alors les arts ſe multiplient : le luxe ſe répand : la molleſſe le ſuit. Les grands ſeigneurs par conſéquent, plus recherchés dans leurs habits, dans leur table, dans leurs équipages, dans leurs frivolités, perdront inſenſiblement la paſſion qu'ils avoient pour le métier des armes ; la molleſſe à laquelle ils s'accoutumeront, les y rendra même moins propres. Au lieu de mettre leur faſte dans le nombre de leurs ſoldats, ils le mettront dans la multitude de leurs valets. Toujours plus voluptueux, leur dépenſe excédera leurs revenus : ils vendront leurs domaines : ils dérangeront, ils ruineront leur fortune, ils auront beſoin de ſecours pour ſe ſoutenir dans leur premier éclat : ils en ſeront plus ſoumis, les ſouverains plus abſolus, le peuple moins opprimé ou du moins opprimé par un moindre nombre de tyrans.

De nouvelles familles s'éleveront : des rotu-

riers poſſéderont les plus belles terres, il n'y aura plus de riches & de pauvres. Les nobles ſans biens, déprimés ou amollis, ceſſeront d'être à redouter : mais auſſi ils ne ſeront plus ſi propres à ſervir l'état. Cependant les riches qui prendront leur place, ne les remplaceront pas : car leur fortune & encore plus la maniere dont ils l'ont faite, traîne à ſa ſuite tous les vices du luxe; c'eſt même elle qui les porte juſqu'aux derniers excès, & elle ne donne pas ce point d'honneur, qui caractériſe la nobleſſe & qui ſe forme dans le métier des armes.

Le luxe fera refluer l'or & l'argent des riches ſur les citoyens qui cultivent les arts. La ſoif du gain multipliera donc les artiſtes & les artiſans. Un grand nombre qui augmentera tous les jours, ſubſiſtera des produits du luxe, le laboureur quittera la charrue pour un métier : les villes ſeront plus peuplées : les campagnes le ſeront moins.

A meſure que le luxe fera des progrès, le commerce & les arts fleuriront davantage, & l'opulence ſera plus grande, mais dans les villes ſeulement : & on trouvera plus de miſere dans la campagne. En effet, ſi le luxe pouvoit ſe répandre juſques dans les hameaux, l'aiſance ſeroit par-tout, & il n'y auroit proprement de luxe nulle part : puiſque cela ne ſe peut pas, il faut bien que les campagnes ſoient d'autant plus pauvres, que les villes ſeront plus riches.

Je ne prétends pas parler des campagnes, qui ſont aux environs d'une ville opulente, ou qui ont avec elles un commerce ouvert & facile : car celles-là, elles ſont de la ville, comme cer-

taines villes de province ſont de la campagne.

Les campagnes étant plus pauvres, ſeront moins peuplées : ayant moins de laboureurs, elles ſeront plus mal cultivées. Elles ne fourniront donc plus aſſez de matiere premiere pour les arts néceſſaires au luxe. Il faudra donc la tirer des pays étrangers. Une nation tend donc par ſon luxe à ruiner de plus en plus ſon agriculture, & à faire fleurir celle de ſes voiſins.

Les campagnes ſe dépeuplant, il ne ſera plus poſſible d'y lever le même nombre de ſoldats. Cependant les valets & les artiſans qu'on enrôlera dans les villes, ſeront peu propres à la guerre. Il eſt vrai que cet inconvénient ſeroit moindre, ſi on levoit de plus petites armées : mais le luxe qui ſe portera ſur-tout, pour tout corrompre, voudra qu'on en leve de plus grandes. Les princes, au lieu de compter leurs ſujets, chercheront dans leurs finances le nombre de ſoldats qu'ils peuvent payer ; & faiſant même de faux calculs, ils leveront des armées qu'ils ne pourront entretenir qu'en chargeant les peuples d'impôts. La dépopulation augmentera donc encore. Il faudra pourtant que le ſouverain fourniſſe auſſi à ſon luxe & à celui de ſes courtiſans : & parce que le luxe croît d'une année à l'autre par des accroiſſemens qui doublent, triplent, quadruplent ; il faudroit trouver des moyens pour doubler, tripler & quadrupler les revenus du prince, lorſque la miſere des peuples double, triple & quadruple elle-même. Toutes les grandes opérations du gouvernement auront pour objet de trouver ces moyens. On ne ſongera qu'à faire de l'argent, & puis à faire

encore de l'argent, juſqu'à ce que l'état ſoit totalement ruiné.

Mr. de Monteſquieu a remarqué que la proportion des ſoldats au reſte du peuple, pouvoit être aiſément d'un à huit dans les anciennes républiques; c'eſt-à-dire, dans celles de Rome, de Sparte & d'Athenes. D'Athenes, dis-je, avant Périclès; car vous avez vu combien elle avoit peu de ſoldats au tems de Démoſthene. Vous concevez encore que Carthage ne peut pas être compriſe dans les républiques, dont parle cet écrivain. Elle étoit trop riche, & cette obſervation n'eſt vraie que pour des républiques pauvres.

Le même écrivain ajoute qu'aujourd'hui, dans le dix-huitieme ſiecle, la proportion des ſoldats au reſte du peuple eſt d'un à cent; & que par conſéquent un prince qui a un million de ſujets, ne peut, ſans ſe détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes. S'il vouloit donc en avoir vingt-mille, il ſeroit dans le même cas que les anciennes républiques, quand elles armoient la quatrieme partie de leurs citoyens: car elles le pouvoient abſolument, toutes les fois qu'il s'agiſſoit de faire un dernier effort.

Pour comprendre cette différence qui vous étonne d'abord, vous n'avez qu'à imaginer que les nations de l'Europe ſont des peuplades de Carthaginois: en effet, vous voyez alors que du nombre de citoyens en état de porter les armes, il faudra retrancher tous ceux qui ſont néceſſaires au commerce, à la navigation, aux arts, & encore tous les riches, qui conſumant dans

l'oiſiveté & dans la molleſſe les produits du luxe, ſont conſacrés au faſte des grandes villes.

Ce n'eſt pas tout : les progrès du luxe feront naître encore d'autres claſſes de citoyens, qu'on nommera financiers, banquiers, agioteurs, & dont la profeſſion ſera de faire valoir l'argent ; c'eſt-à-dire, de contribuer moyennant un certain profit, à le faire circuler pour la commodité des commerçans & des riches. Ces hommes ne mettront dans le commerce que leur crédit. Ils s'enrichiront donc ſans enrichir l'état ; car ceux-là ſeuls apportent des richeſſes réelles, qui mettent dans le commerce des choſes qui ſe conſomment & qui ſe reproduiſent. Le crédit des hommes à argent eſt utile au commerce, comme les chemins & les rivieres : il facilite l'échange des marchandiſes. Mais commerceroit-on avec des chemins & des rivieres, ſi les terres ne produiſoient rien ? Ce ſont donc les cultivateurs ſeuls, qui mettent des richeſſes réelles dans l'état.

Il arrivera encore que la conſommation croîtra avec le luxe. On conſommera non-ſeulement une plus grande partie des choſes dont on connoiſſoit déja l'uſage : mais on en conſommera encore de bien d'autres eſpèces. Les droits des princes ſe multiplieront : leurs revenus en ſeront plus grands : ils ſeront aſſez riches pour tenir toujours des troupes ſur pied. C'eſt un avantage : cependant il faudra ſacrifier bien des hommes à la perception des droits & des impôts, & d'autant plus qu'on ſimplifiera moins la maniere de les lever.

Les ſouverains voudront avec raiſon favoriſer les manufactures établies dans leurs états, ainſi

que la conſommation des denrées qui s'y cultivent. Ils imagineront pour cela d'empêcher la contrebande ; c'eſt-à-dire, l'entrée des étoffes & des denrées étrangeres. En conſéquence ils employeront des milliers d'hommes à garder les provinces frontieres & les portes des villes ; c'eſt-à-dire, qu'ils les enléveront à l'agriculture & à la défenſe de l'état, pour ôter la liberté au commerce qu'ils croiront protéger. D'après ces conſidérations il eſt aiſé de comprendre comment la proportion des ſoldats au reſte du peuple, ſera d'un à cent ou même moindre encore.

Ce ne ſeroit pas une reſſource que d'armer ces commerçans, ces artiſans, ces riches, ces financiers, &c. On en feroit des ſoldats qui périroient par les fatigues, avant d'avoir vu l'ennemi. On bouleverſeroit entiérement le ſyſtême du gouvernement : on ruineroit le commerce : on tariroit entiérement la ſource des richeſſes, & cependant les tems ſont arrivés, où l'argent eſt en effet le nerf de la guerre.

Continuons, & en nous tranſportant au commencement du ſeizieme ſiecle, tâchons de prévoir tous les effets du commerce dans les ſuivans.

Le commerce ſe fait par le moyen du crédit & par le moyen de l'argent.

Le crédit que ſe font les commerçans, peut en quelque ſorte doubler l'argent, le tripler, le quadrupler, &c. La confiance mutuelle qu'ils ont en leur induſtrie & en leur bonne foi, en eſt la raiſon. Car chacun d'eux, comptant d'être payé un jour, donne d'avance plus de marchandiſes qu'on ne lui en paye.

Le

Le crédit tenant lieu du double, du triple ou du quadruple de l'argent monnoyé, il en réſultera des avantages : les échanges ſe feront plus facilement & plus promptement : l'induſtrie en aura plus d'activité, & un plus grand mouvement répandra plus de vie dans les branches du commerce.

Si le commerce ne ſe faiſoit qu'avec de l'argent, il ſeroit moins rapide & moins étendu : mais on ſeroit toujours en état de faire face à ſes affaires, parce qu'on ne pourroit entreprendre qu'à proportion de ſes fonds. Lorſqu'au contraire, il ſe fait avec du crédit, on eſt tenté de profiter de la confiance ; on forme entrepriſes ſur entrepriſes ; on s'endette beaucoup au-delà de ce qu'on a ; & on eſt bien moins riche en fonds qu'en crédit.

Comme l'avidité du gain jettera les commerçans dans des entrepriſes qui excéderont leurs fonds ; le luxe portera les hommes les plus opulens à dépenſer beaucoup plus qu'ils ne peuvent. Le crédit ſeul ſoutiendra donc les grandes fortunes : on aura peu de bien & on devra beaucoup. Ce ſera le ſiecle des riches mal aiſés.

Mais les choſes n'en reſteront pas là ; car il en ſera des nations comme des citoyens. Elles voudront auſſi profiter de leur crédit : elles emprunteront pour ſoutenir une guerre diſpendieuſe : elles ne ſeront pas acquittées, qu'elles ſeront obligées d'emprunter encore pour en ſoutenir une autre : il y en aura enfin qui devront plus qu'elles n'auront, & même plus qu'elles ne vaudront.

Une fortune qui n'eſt qu'en crédit, eſt toute en opinion, elle ne tient à rien. Elle ſera donc

renverſée à la premiere inquiétude, qui diminuera la confiance. Alors on verra des banqueroutes, & en conſidérant la ruine des familles, on pourra préſager le ſort des nations puiſſantes ſeulement par le crédit.

Dans cet état violent où l'Europe ſe trouvera tôt ou tard, il ſera difficile d'aſſurer ſa fortune. On ne ſaura comment placer ſon argent, parce que l'abus du crédit aura détruit toute confiance. Les gens ſages ſeront donc obligés de dire avec Horace, *hoc erat in votis : modus agri non ita magnus.* Ainſi après avoir fait bien des efforts pour s'enrichir, on ſera trop heureux d'avoir un champ à cultiver.

L'Europe étoit bien miſérable, lorſqu'elle étoit couverte de tyrans & de ſerfs. Heureuſement toute cette barbarie a diſparu ; & il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit en partie le fruit du commerce & des arts de luxe. Car l'activité qu'ils répandent, donne une nouvelle vie à tous les citoyens : les fortunes commencent à dépendre moins des titres, que de l'induſtrie ; & il s'établit une ſorte d'égalité, parce que l'homme de rien qui a des talens, s'éleve, tandis que le grand qui en manque, tombe.

Cette eſpece d'égalité qu'amene le luxe, étoit un avantage tant qu'il y avoit encore des reſtes du gouvernement féodal ; parce qu'elle devoit achever de la détruire : mais depuis il n'en eſt pas de même, parce qu'elle ne tend plus qu'à confondre toutes les conditions, & à ſubſtituer à la diſtinction des nobles & des roturiers, celle des riches & des pauvres. Le luxe a donc détruit un mal, pour en produire un autre.

Il rendra les mœurs plus douces & plus polies; c'eſt encore un avantage: mais il le fera acheter, en rendant les corps plus mous & plus foibles. En un mot, le luxe fera à peu près ſur tous les peuples que vous avez vus ſi féroces, ce que fait une ſaignée ſur un malade qui a le tranſport: elle l'affoiblit & le calme.

Juſqu'ici j'ai parlé pour & contre le commerce, parce que j'en vois naître du bien & du mal. Eſſayons maintenant de nous faire des idées plus préciſes.

Il faut diſtinguer le commerce intérieur qui ſe fait entre les différentes provinces d'un état; & le commerce extérieur qui ſe fait avec l'étranger.

Les monarchies de l'Europe ſont formées chacune des domaines de pluſieurs ſeigneurs, qui pour ſe faire des revenus avoient établi des droits d'entrée & de ſortie ſur toutes les marchandiſes. Les ſouverains, en acquérant ces domaines, ont cru trouver un gain à conſerver ces mêmes droits; & ils ont mis des entraves au commerce intérieur. Or, qu'importe d'attirer chez vous des richeſſes étrangeres: ſi vous ne ſavez pas jouir de celles que vous avez? ſi faute de circulation, elles reſtent enfouies par-tout où elles ſe trouvent? Et d'ailleurs comment attirer les richeſſes étrangeres, ſi les richeſſes de votre ſol ne peuvent pas paſſer chez l'étranger. Commercer n'eſt-ce pas échanger? donnera-t-on, ſi vous ne rendez rien? ou vous rendra-t-on plus que vous ne donnerez? Vous voulez vous enrichir aux dépens des autres nations: mais croyez-vous qu'elles commerceront long-tems avec vous, ſi elles n'y

trouvent pas leur avantage, comme vous y trouvez le vôtre?

Il me ſemble donc qu'il faudroit commencer par encourager le commerce intérieur. Je n'imagine pas même qu'il puiſſe y avoir d'inconvénient. Il répandroit par-tout à-peu-près la même activité, la même aiſance: les richeſſes ſeroient plus également réparties: il n'y auroit pas de ces villes opulentes dont le luxe nous éblouit: mais toutes les provinces ſeroient floriſſantes. La population augmenteroit par-tout, & l'état ſeroit d'autant plus puiſſant, qu'il ſe ſentiroit dans toutes ſes parties des forces à-peu-près égales. Il faut remarquer que le commerce intérieur bien dirigé, ſe fait pour l'avantage de toutes les provinces, de tous les cultivateurs, & ſans qu'aucune puiſſance jalouſe y puiſſe mettre obſtacle: au lieu que le commerce étranger ne ſe fait que pour celui de quelques grandes villes, ou plutôt pour le luxe de ces villes & pour l'avantage ſeul de quelques marchands. Cependant il met pour le conſerver dans la néceſſité d'entreprendre des guerres ruineuſes. L'un doit donc fortifier tout le corps d'une monarchie, tandis que l'autre ne donne qu'une vie artificielle à quelques parties, & laiſſe toutes les autres dans un profond engourdiſſement.

Il eſt étonnant que les Européens ayent été obligés d'aller aux Indes pour s'enrichir. Eſt-ce donc pour en avoir rapporté beaucoup d'or & beaucoup d'argent, qu'ils ſont devenus plus riches? Non ſans doute, car plus d'or ne fait pas plus de richeſſes, puiſque le prix des denrées augmente à proportion. En effet, les anciens ont

été plus riches que nous, & ils ne connoiſſoient pas les Indes.

Je conviens que les peuples qui envahiront les premiers l'or de l'Amérique, ſeront d'abord les plus riches: mais lorſque cet or ſe ſera répandu dans l'Europe, ils ſeront au niveau de toutes les nations. Vous verrez même qu'ils deviendront bientôt plus pauvres, parce qu'il n'y aura pas chez eux de commerce intérieur. Ce n'eſt donc pas dans les Indes qu'il faut aller chercher des richeſſes.

Mais les ſouverains du ſeizieme ſiecle ne connoiſſoient pas celles qu'ils avoient chez eux. Ils en iront donc chercher bien loin, & ils commenceront par où ils auroient dû finir: c'eſt-à-dire, que ne ſongeant point à favoriſer le commerce intérieur, le gênant même par une avarice mal entendue, ils ne s'occuperont que du commerce étranger.

Pour comprendre combien ils ſe ſont trompés, il ſuffit de conſidérer que deux nations ne peuvent commercer enſemble, qu'autant que l'une échange ſon ſuperflu contre le ſuperflu de l'autre. Il faut donc que tout le ſuperflu de chacune puiſſe ſe tranſporter ſans obſtacle juſqu'aux frontieres, & paſſer au delà. Or, cela n'arrive pas, ſi au lieu de faciliter les échanges dans l'intérieur, on met des barrieres pour empêcher le ſuperflu de refluer d'une province dans une autre.

Avant de ſonger au commerce extérieur, il faudroit donc avoir d'abord bien établi le commerce intérieur; encore ſeroit-il peut-être à deſirer de mettre des bornes au premier, car c'eſt celui qui eſt la cauſe des grands déſordres.

Mais quelles bornes faut-il lui preſcrire ? Je réponds, qu'il ne faut le protéger qu'autant qu'il contribue à mettre plus de vie dans le commerce intérieur ; & qu'il y contribue pour l'avantage de toutes les provinces. Car il ſera néceſſairement la ſource de bien des maux dans l'état, lorſqu'il ſe fera ſeulement pour le luxe de quelques villes & pour l'intérêt de quelques marchands.

Peut-être ſeroit-il encore plus à propos qu'on ne le protégeât point : car ſi le gouvernement le protége, il eſt à craindre qu'il ne le protége trop, & qu'il ne le gêne en croyant l'aider. Il ſe fera de lui-même, lorſque le commerce intérieur aura repandu l'abondance dans toutes les provinces.

Lorſque j'ai commencé ce chapitre, je ne prévoyois pas que j'allois faire un écart ; je comptois ſeulement jeter d'abord quelques réflexions, pour reprendre bientôt mon ſujet. Mais vous pouvez appercevoir à mon déſordre, que je me ſuis laiſſé entraîner d'une idée à une autre, ſans trop ſavoir où elles pourroit me conduire. Le mal ne ſera pas grand, Monſeigneur, ſi cela vous engage à mettre vous même de l'ordre dans mes idées.

Ce ne ſera pas la ſeule choſe que vous aurez à faire. Comme rien n'eſt plus compliqué que la matiere ſur laquelle elles roulent, elles pourroient être pour la plupart bien haſardées. Je vous invite donc à les examiner. Des réflexions toutes faites, bien méditées & bien exactes entretiendroient votre eſprit dans une trop grande pareſſe, il faut le mettre dans la néceſſité de s'exercer quelquefois tout ſeul ; & des choſes à demi vues,

comme je vous en donne dans ce chapitre & dans d'autres, y ſont tout-à-fait propres.

Je ne ſerai pas un précepteur mal-adroit, ſi je vous fais tirer quelque parti de mon ignorance & du déſordre de mes idées. Mais je vais reprendre le fil de notre hiſtoire; & je commencerai bruſquement, afin de ne pas m'expoſer à quelque nouvel écart.

Fin du Neuvieme Tome.

2549369 A

3.67 A

K. 6. Vêpres Siciliennes

26 Fin de Boniface VIII. Jubilée

79 Dauphin infranet

80 Du Guesclin

3. Ste Vierge mâtheus de Edw.2 III

97 Bulle d'Or

101 Nicolas Rienzi à Rome

108 Urbain VI. & Clem.t VII

132 Henri V 1000 [illegible] Hôtel-de-Ville

156 Ziska

170 Amurat I

223 Berenger Dialecticien

225 Realiste & Nominaux Secte

231. Roger Bacon & Albert

247 Paragon de la Reine

312 Jacques Jubelins

369 Marseille Fondation

399 Alex. VI Borgia

457 Armes à feu

DITTA
G. Vangelisti
10. LUG 1971

B.23.1.216
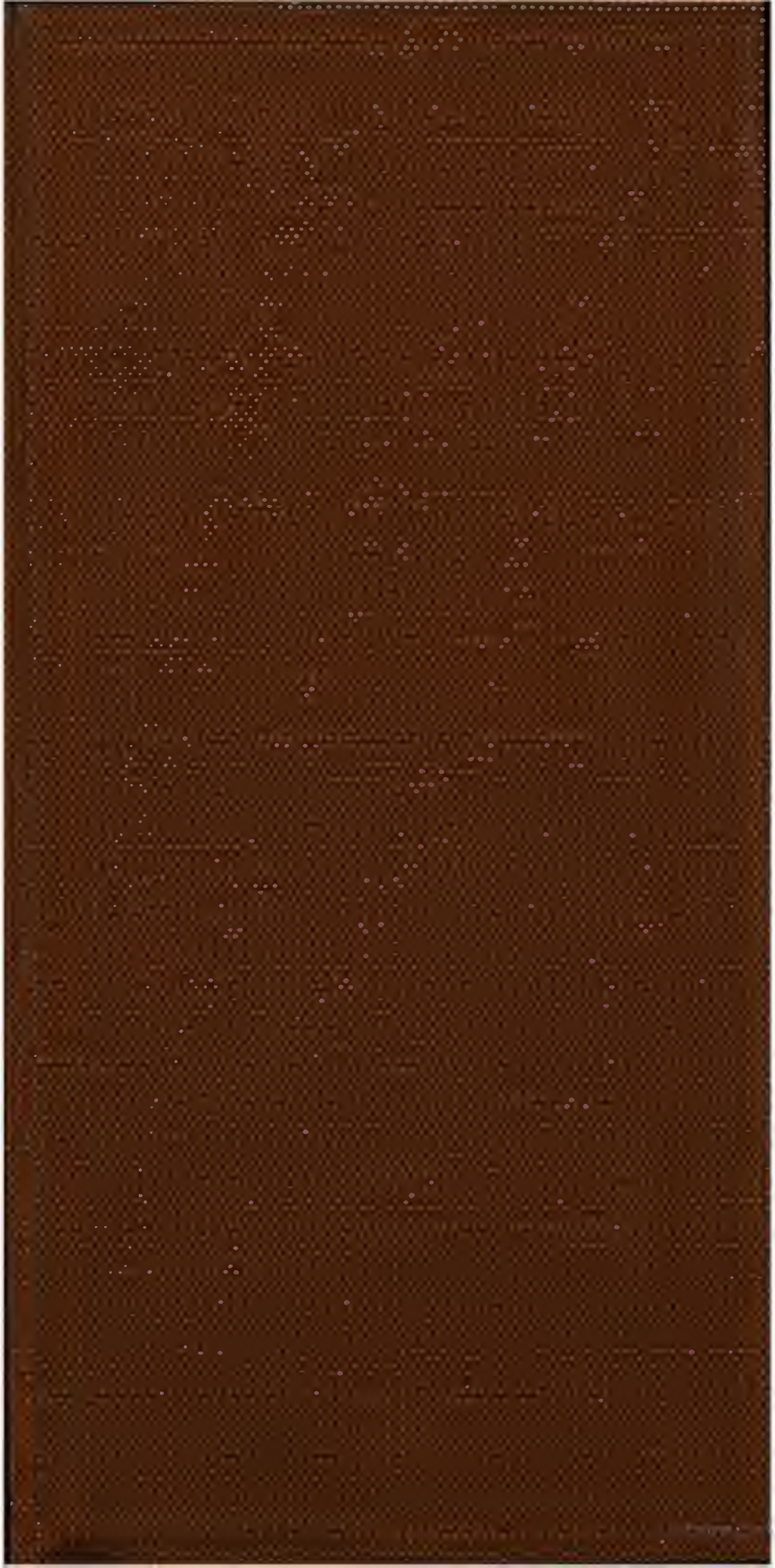
B.N.C.-FIRENZE